MÉDECINE
PRATIQUE
ET MODERNE,
APPUYÉE SUR L'OBSERVATION.

MÉDECINE
PRATIQUE
ET MODERNE,

APPUYÉE SUR L'OBSERVATION,

Recueillie d'aprés les Ouvrages de feu M. Marquet, Doyen du College Royal des Médecins de Nancy, & de plusieurs autres Médecins célebres ;

Mise en ordre par M. Buc'hoz son Gendre, Médecin de Monsieur, *& augmentée de plusieurs de ses Observations.*

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez L'Auteur, rue de la Harpe, presques vis-à-vis la rue de Richelieu-Sorbonne.

M. DCC. LXXXII.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

Anecdotes de cet Ouvrage, en forme d'Avertiſſement.

En 1747, le Docteur Marquet, Médecin de Nancy, & beau-pere de M. Buc'hoz, mit au jour une petite Brochure in-4°, qui avoit pour titre : *Nouvelle Méthode, facile & curieuſe, pour apprendre, par les Notes de la Muſique, à connoître le Pouls de l'homme, & les différens changemens qui lui arrivent depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort, tirée des Obſervations de l'Auteur.* Cet Ouvrage étoit accompagné de planches, que le Docteur Marquet lui-même avoit gravées : il a été loué & critiqué dans le temps. M. Buc'hoz en a donné en 1769, chez Didot le jeune, une nouvelle édition, ſous format in-12, & il y a ajouté les critiques & réponſes qui ont été faites.

En 1750, le même Docteur Marquet a publié à Paris, chez Briaſſon, un volume in-12 de ſes Obſervations Médicinales, ſous le titre d'*Obſervations ſur la guériſon de pluſieurs Maladies notables, aiguës & chroniques, auxquelles on a joint l'hiſtoire de quelques Maladies arrivées à Nancy & dans les environs, avec la méthode employée pour les guérir.* L'Auteur ſe propoſoit de publier un ſecond volume de ſes autres Obſervations ; mais la mort a devancé cette publication. Ce ſecond volume eſt reſté manuſcrit parmi les papiers de ce Médecin ; M. Buc'hoz

ſon gendre a fait part au Public de pluſieurs de ces obſervations dans différens Ouvrages qu'il a publiés.

En 1768, M. Buc'hoz, à l'invitation de Madame la Comteſſe de Nevron, une de ſes plus zélées protectrices, s'eſt déterminé à publier un Ouvrage uſuel, ou plutôt un ſimple eſſai, ſous le titre de : *Médecine Rurale & Pratique, tirée uniquement des plantes uſuelles de la France, appliquée aux différentes maladies qui regnent dans les campagnes*; ou *Pharmacopée Végétale & Indigene, contenant les Formules tirées du Regne Végétal, enſemble l'explication ſommaire des vertus de chaque plante, & les définitions ſymptômatiques des maladies.* Cet Ouvrage fut imprimé à Paris, & a été contrefait à Yverdun, ſous format in-8°. Les formules qui s'y trouvent rapportées ſont tirées pour la plupart des Mémoires manuſcrits que M. Marquet avoit laiſſés. L'édition originale & même la contrefaçon ſont actuellement épuiſées.

En 1769, M. Buc'hoz a publié chez Humblot, Libraire, rue Saint-Jacques, une Brochure in-8°, qui avoit pour titre : *Traité de la Phthiſie Pulmonaire.* Ce petit Traité eſt une deſcription ſymptômatique de cette maladie, avec quelques obſervations pratiques du Docteur Marquet, & la nouvelle méthode de la traiter par la fumigation végétale ; il a été traduit en Allemand.

En 1770, M. Buc'hoz mit au jour un nouvel Ouvrage en 2 vol. in-12, intitulé : *Manuel Médical & uſuel des Plantes, tant exotiques*

qu'indigenes, auquel on a joint un Catalogue raisonné des plantes rangées par famille ; des observations-pratiques sur l'usage qu'on en peut faire dans les maladies, & différens Discours sur la Botanique. Cet Ouvrage a été aussi imprimé aux frais de Humblot, Libraire à Paris: on y trouve les définitions de chaque maladie à la tête de toutes les plantes qui peuvent convenir dans ces cas; on y a aussi joint des observations-pratiques du Docteur Marquet.

Dans la même année, M. Buc'hoz a publié deux autres Traités, dont l'un avoit pour titre: *Traité-Pratique de l'Hydropisie & de la Jaunisse, développé par l'expérience, auquel on a joint quelques Observations Anatomiques & Pratiques de quelques Médecins sur d'autres maladies, par M. Marquet*, 1 vol. in-8°, chez Humblot, Libraire. Cette Brochure est extraite des Mémoires manuscrits de ce Médecin de la Lorraine ; M. Buc'hoz a seulement veillé à son édition.

Le second Traité a pour titre: *Traité de l'Apoplexie, Paralysie & autres Affections soporeuses, développé par l'expérience, auquel on a joint deux Discours Latins, dont l'un roule sur le premier Aphorisme d'Hippocrate, & l'autre sur le vingt-troisieme de la seconde section du même Auteur.* Il a été imprimé, sous format in-12, & est extrait, de même que le précédent, des Mémoires manuscrits de M. Marquet. M. Buc'hoz a prononcé en public les deux Discours qu'on y a joints, l'un lors de sa réception au Doctorat de Pont-à-Mousson en 1759, & l'autre pour son aggrégation

au College Royal des Médecins de Nancy, en 1762.

En 1771 a paru ſous format pet. in-8°, un autre Ouvrage de M. Buc'hoz, intitulé: *Manuel de Médecine - Pratique, Royale & Bourgeoiſe; ou Pharmacopée tirée des trois Regnes, appliquée aux maladies des Habitans des Villes.* Cet Ouvrage eſt la ſuite de la Médecine Rurale, & eſt encore extrait des Mémoires manuſcrits de M. Marquet; M. Buc'hoz n'a conſéquemment d'autre mérite que d'avoir veillé à ſon édition. Au moyen de ce Manuel & de la Médecine Rurale, on pourra ſe procurer des médicamens propres à toutes les différentes claſſes de Citoyens.

En 1776, il parut un autre Ouvrage de M. Buc'hoz, ſous format gr. in-8°, & ſous le titre de *Médecine Moderne,* ou de *Remedes nouvellement découverts, & renouvellés, tant par M. Buc'hoz, Médecin de MONSIEUR, que par M. Marquet ſon beau-pere, avec planches.* L'édition en eſt actuellement épuiſée. Il a été traduit en Allemand. Cet Ouvrage eſt diviſé en 21 chapitres, qui renferment chacun autant de remedes nouveaux & de traitemens particuliers dans les maladies les plus déſeſpérées.

En 1780, M. Buc'hoz a extrait de ſon Journal de *la Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects,* un petit Ouvrage qu'il a publié ſous le titre d'*Etrennes du Printemps aux Herboriſtes & aux Habitans de la Campagne.* Cet Ouvrage eſt ſous format in-18, & a été ſupérieurement imprimé aux frais de l'Auteur, chez Couret

de Villeneuve, Imprimeur du Roi à Orléans, si connu par les belles éditions qu'il publie journellement. M. Buc'hoz a cédé l'édition entiere de cet Ouvrage au sieur Lamy, Libraire, en s'en réservant néanmoins la propriété.

Nous ne parlons pas ici des différens Ouvrages périodiques qu'a publiés M. Buc'hoz, dans lesquels il se trouve plusieurs choses intéressantes concernant la Médecine.

C'est la réunion de tous ces différens Ouvrages que M. Buc'hoz publie actuellement sous format in-8°, & sous le titre de *Médecine Pratique & Moderne, appuyée sur l'observation.* Le plan de cet Ouvrage, ou pour mieux dire de la nouvelle édition des Ouvrages ci-dessus rapportés, refondus dans un seul & même Corps, se trouve détaillé tout au long dans la Préface qui est à la tête.

*LISTE chronologique des Ouvrages publiés par M. BUC'HOZ, dont on pourra voir les Notices au commencement de l'*Histoire Générale & Economique des trois Regnes, *par le même Auteur, page 27 & suivantes; dans le premier volume de la* Nature Considérée, *premiere Epoque, page 10 & suivantes; & dans les* Présens de Flore à la Nation Françoise, *tom. 1, page 17.*

Année 1769.

1. *VALLERIUS Lotharingiæ*, ou *Catalogue des Mines, Terres, Fossiles, Sables & Cailloux qu'on trouve dans la Lorraine & les Trois-Evêchés, ensemble leurs propriétés dans la Médecine & les Arts.* Petit in-8°, à Nancy, chez Lamort, Imprimeur & Libraire.

1770.

2. *Dictionnaire Vétérinaire & des Animaux domestiques, contenant leurs mœurs, leurs caracteres, leurs descriptions anatomiques, la maniere de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la Médecine que pour les diffé-*

rens usages de la Société civile ; dédié à Monseigneur le Comte de Provence (actuellement MONSIEUR), *& orné de 60 planches.* 6 vol. pet. in-8°, à Paris. Les deux premiers volumes ont été réimprimés.

1771.

3. *Aldrovandus Lotharingiæ*, ou *Catalogue des Animaux Quadrupedes, Reptiles, Oiseaux, Insectes, Vermisseaux, Coquillages, qui habitent la Lorraine & les trois-Evêchés.* 1 vol. in-12, à Paris. L'édition est épuisée.

4. *Histoire Générale des Insectes des environs de Surinam & de toute l'Europe, avec la description des Plantes dont ils se nourrissent, par Mademoiselle Marie Sibylle de Merian, divisée en deux parties, auxquelles on a joint une troisieme, contenant quelques détails sur les Plantes bulbeuses, liliacées, caryophillées.* 3 vol. in-fol., format d'Atlas ; nouvelle édition, revue par M. Buc'hoz, à Paris, chez Desnos.

1772.

5. *Dictionnaire Minéralogique & Hydrologique de la France, contenant,* 1°. *la Description des Mines, Fossiles, Fluors, Crystaux, Terres, Sables & Cailloux qui s'y trouvent ; l'Art d'exploiter les Mines, la fonte & la purification des Métaux, leurs différentes préparations chymiques, & les divers usages pour lesquels on peut les employer dans la Médecine, l'Art Vétérinaire & les Arts & Métiers :* 2°. *l'Histoire Naturelle de toutes les Fontaines Minérales du Royaume, leur analyse chymique, une Notice des Maladies pour lesquelles elles*

peuvent convenir, avec quelques Observations-Pratiques, auquel on a joint un Gneumon Gallicus, dédié à Monseigneur le Comte d'Artois. 4 vol. in-8°, à Paris.

6. *Histoire universelle du Regne Végétal, ou nouveau Dictionnaire Physique & Economique de toutes les Plantes qui croissent sur la surface du Globe, contenant leurs noms botaniques & triviaux dans toutes les langues, leurs classes, leurs familles, leurs genres & leurs especes ; les endroits où on les trouve le plus communément, leur culture, les animaux auxquels elles peuvent servir de nourriture, leurs analyses chymiques, la maniere de les employer pour nos alimens tant solides que liquides ; leurs propriétés, non-seulement pour la Médecine des hommes, mais encore pour celle des animaux ; les doses & la maniere de les formuler, & les différens usages pour lesquels on peut s'en servir dans les Arts & Métiers, &c. : Ouvrage orné de* 1200 *planches, gravées en taille-douce par les meilleurs Maîtres, & dessinées d'après nature, en* 30 *vol. in-fol, dont* 18 *de discours, &* 12 *de planches.* Les volumes de planches paroissent, de même que les 13 premiers volumes de discours; les 14 & 15e sont sous presse. On ne sait pas encore quel sera le sort de cet Ouvrage, eu égard aux différens incidens qui lui sont survenus, pour le malheur de l'Auteur.

1773.

7. *Histoire générale & raisonnée des différens Oiseaux qui habitent le Globe, contenant leurs noms en différentes langues de l'Europe, leurs descriptions, les couleurs de leurs plumages, leurs*

dimensions, le temps de leur ponte, la structure de leurs nids, la grosseur de leurs œufs, leur caractere, & enfin tous les usages pour lesquels on peut les employer, tant pour la Médecine que pour l'économie domestique; traduite du Latin de Jonston, considérablement augmentée, & mise à la portée d'un chacun: laquelle on a fait précéder de l'Histoire particuliere des Oiseaux de la Ménagerie du Roi, peints d'après nature par le célebre Robert, & gravés par lui-même; le tout orné de 85 planches, qui renferment près de 900 especes différentes, divisées en deux parties, dont la premiere traite des Oiseaux de la Ménagerie du Roi; la seconde est l'Ouvrage même de Jonston. A Paris, chez Desnos, 1 vol. in-fol., format d'Atlas.

1774.

8. *Les Amusemens innocens, contenant le Traité des Oiseaux de Voliere;* ou *le Parfait Oiseleur: Ouvrage dans lequel on trouve la description de 40 Oiseaux de chant, la construction de leurs nids, la couleur de leurs œufs, la durée & le temps de leur ponte, leurs caracteres, leurs mœurs, la maniere de les élever, la nourriture qui leur convient, les différentes ruses qu'on emploie pour les prendre, la façon de faire les filets, la pipée, la maniere de les apprivoiser, & la cure de leurs différentes maladies; traduit de l'Ouvrage Italien d'Olina, & mis en ordre d'après l'avis des plus célebres Oiseleurs.* 1 vol. in-12, à Paris, chez Mérigot le jeune.

1775.

9. *Traité Economique & Physique des Oiseaux*

de basse-cour ; contenant la description de ces Oiseaux, la maniere de les élever, de les multiplier, de les nourrir, de les traiter dans leurs maladits, & d'en tirer profit, tant pour nos alimens que nos médicamens, & les différens Arts & Métiers. 1 vol. in-12. L'édition est épuisée.

10. *Centuries de Planches enluminées & non enluminées, représentant au naturel ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux parmi les Animaux, les Végétaux & les Minéraux, pour servir à l'intelligence de l'Histoire Générale & Economique des trois Regnes.* 2 vol. in-fol., format d'Atlas, renfermant chacun 10 décades; Ouvrage fini. Prix, 600 liv.

1776.

11. *Collection précieuse & coloriée des Fleurs les plus rares & les plus curieuses, qui se cultivent dans les Jardins de la Chine & ceux de l'Europe; Ouvrage utile aux Amateurs, aux Fleuristes, aux Peintres, aux Dessinateurs, aux Directeurs de Manufactures en Faïence, Tapisseries, Etoffes en laine, en soie, &c.* 2 vol. in-fol., pap. d'Holl., renfermant chacun 10 décades. L'Ouvrage est entierement fini; prix, 480 liv.

1777.

12. *Histoire Naturelle de la France, représentée en gravures, & rangée suivant le Systême de M. le Chevalier de Linnée, divisée par parties.* Il paroît actuellement deux cahiers de Quadrupedes.

13. *Traité Physique & Economique du gros & menu Bétail.* 2 vol. in-12, à Paris, chez Laporte.

1778.

14. *Histoire générale des trois Regnes, représentée en gravures, & rangée suivant le Systême de M. le Chevalier de Linnée.* Il paroît actuellement 2 cahiers, tant de Costumes que de Quadrupedes. On peut s'en procurer de coloriés.

15. *Histoire Générale & Economique des trois Regnes de la Nature, contenant ; 1°. la description Anatomique, Physique & Economique de l'Homme, ses maladies, les remedes qu'on peut y apporter, les alimens qui lui conviennent en état de santé, & l'utilité qu'on peut tirer des différentes parties de son corps, tant pendant sa vie qu'après sa mort. 2°. L'Anatomie comparée des Animaux, conjointement avec leurs descriptions, leurs mœurs, leur caractere ; la maniere de les nourrir, de les élever & de les gouverner ; les alimens qui leur sont propres ; les maladies auxquelles ils sont sujets ; l'art de les traiter, si ces animaux sont de la classe des domestiques ; & s'ils sont de la classe des sauvages, la maniere de les subjuguer à l'empire de l'homme par les ruses, la chasse, la pêche, &c. ; les avantages qu'on peut tirer de ces différens animaux, tant pour la Médecine & la nourriture de l'homme, que pour les différens usages de la Société civile. 3°. Les noms botaniques & triviaux des plantes dans toutes les langues de l'Europe ; leurs descriptions, leurs classes, leurs familles, leurs genres & leurs especes, les endroits où on les trouve le plus communément, leur culture, les animaux auxquels elles peuvent servir de nourriture ; leur analyse chymique, la façon de les employer pour nos alimens, tant solides que liquides, & leurs différens usages*

économiques. 4°. *La description des mines, fossiles, fluors, crystaux, terres, sables & cailloux qu'on rencontre sur la surface du globe & dans les entrailles de la terre; l'art d'exploiter les mines; la fonte & la purification des métaux, leurs différentes préparations chymiques, & la maniere de les employer dans la Médecine, l'Art Vétérinaire, les Arts & Métiers, &c.* 5°. *L'Histoire Naturelle de toutes les fontaines minérales connues, leur analyse chymique; une notice des maladies pour lesquelles elles peuvent convenir, & la maniere d'en faire usage:* plusieurs volumes in-fol. & in-8°, à Paris, chez l'Auteur. Les 6 premiers cahiers de l'in-fol. paroissent actuellement, & renferment 120 feuilles, de même que les 3 premiers vol. in-8°; prix, 24 liv. par souscription, francs de port pour les 6 premiers cahiers in-fol., & les 6 premiers vol. in-8°.

1779.

16. *Plantes nouvellement découvertes, récemment dénommées & classées, représentées en gravures, avec leurs descriptions.* Les trois premiers cahiers paroissent actuellement; le prix de chaque cahier est de 15 liv.

17. *Les Dons Merveilleux & diversement coloriés de la Nature dans le Regne Végétal.* Il en paroît actuellement 10 cahiers; le prix de chaque cahier est de 24 liv.

1780.

18. *La Nature considérée sous ses différens aspects; ou Journal des trois Regnes de la Nature, contenant tout ce qui a rapport à la science physique*

sique de l'Homme, à l'Art Vétérinaire, à l'Histoire des Animaux, au Regne Végétal, à la connoissance des Plantes, à l'Agriculture, au Jardinage & aux Arts, au Regne Minéral, à l'exploitation des Mines, aux Singularités & à l'usage des différens fossiles. Il y a deux Epoques de ce Journal : les 3 premiers volumes de la premiere Epoque paroissent ; le 4e est sous presse. La seconde Epoque est finie ; il n'en reste plus que trente exemplaires, auxquels on a donné le titre de *Mélanges de Physique, de Médecine & d'Histoire Naturelle*, & qui se trouvent chez Laporte.

19. *Traité de l'Education des Animaux qui servent d'amusement à l'homme ; savoir du Singe, du Chien, du Chat, de l'Ecureuil, du Perroquet, du Merle, de l'Etourneau, du Serin de Canarie, du Rossignol, de la Linotte, du Chardonneret & du Bouvreuil.* 1 vol. in-12, à Paris, chez Lamy.

1781.

20. *Présens de Flore à la Nation Françoise pour les Alimens, les Médicamens, l'Ornement, l'Art Vétérinaire & les Arts & Métiers* ; ou *Traité Historique des Plantes qui se trouvent naturellement dans les différentes Provinces du Royaume, rangées suivant le systême de M. le Chevalier de Linnée, avec tous les détails qui les concernent.* 4 vol. in-4°. ; le premier vol. paroît.

Cet Ouvrage est tout-à-la-fois curieux & utile : on y traite des différentes plantes qui croissent dans les Provinces du Royaume ; on en caractérise le genre, on en indique les especes, on en donne la nomenclature Latine &

Françoiſe, on les décrit avec exactitude, on rapporte les endroits où elles croiſſent ſpontanément, on expoſe la maniere de les cultiver, on déſigne les inſectes qui leur ſont nuiſibles; on en démontre les propriétés, non-ſeulement pour les matieres alimentaires & médicales à l'uſage de l'homme & des beſtiaux, mais auſſi pour les Arts & Métiers, & ſpécialement pour la décoration des jardins & l'ornement des toilettes. Il n'a paru juſqu'à préſent aucun Ouvrage auſſi général & auſſi méthodique que celui-ci ſur le Regne végétal du Royaume; & en effet, on y fait l'énumération de près de 3000 plantes, & on ne néglige aucun des objets qui en peuvent rehauſſer le mérite. Ces plantes ſe trouvent rangées ſuivant la méthode ſexuelle, qui eſt la plus claire & la plus facile; & pour rendre cet Ouvrage plus intelligible, on a fait précéder differens diſcours préliminaires ſur l'anatomie des plantes, ſur leur végétation & leur génération, de même que ſur les differens ſyſtémes botaniques. Cet Ouvrage renfermera 4 vol. in-4° de cinquante feuilles; il ſe diſtribue par cahier de vingt-cinq feuilles & par ſouſcription: on paie 12 liv. en recevant la premiere livraiſon, 6 liv. en recevant la ſeconde, & ainſi des autres, la derniere *gratis*; les premieres & ſeconde livraiſons paroiſſent actuellement.

21. *Collection coloriée des plus belles variétés de Tulipes qu'on cultive dans les Jardins des Fleuriſtes*, ou *Etrennes de Flore aux Amateurs*. Les trois premiers cahiers paroiſſent, & renferment chacun 10 planches. Le prix de chaque cahier eſt de 18 liv.

22°. *Collection coloriée des plus belles variétés de Jacinthes, qu'on montre aux Curieux dans les Jardins Fleuristes d'Harlem.* Le premier cahier paroît, & est de même prix que les cahiers du n°. précédent. L'une & l'autre de ces Collections sont coloriées avec tout le soin & la propreté possible.

23. *Les Bouquets de Flore, ou Recueil de Fleurs réunies en bouquet pour les différens mois de l'année.* Cette Collection, qui se vend par feuilles détachées, & qu'on peut donner pour Bouquet aux Dames les jours de leurs Fêtes, est parfaitement exécutée, tant pour le dessin que pour la gravure & le coloris. Chaque planche est imprimée sur vélin, encadrée en bordure dorée, mise sous verre, & dédiée aux différens Mécenes, tant vivans que morts, de l'Auteur. Le prix de chaque cadre, qui a 24 pouces de haut sur 16 de large, est de 36 liv. Le premier Bouquet, qni représente *différentes variétés nouvelles d'Œillets qui ont fleuri en* 1779 *chez M. Maillet à Paris*, paroît actuellement, de même que le second, qui représente les *plus belles Fleurs d'Œillets.*

24. *Herbier de la Chine, ou Collection coloriée des Plantes Médicinales de la Chine.* Les sept premiers cahiers paroissent; prix, 15 liv. chaque cahier.

25. *Histoire des Insectes nuisibles à l'Homme, aux Bestiaux, à l'Agriculture, au Jardinage, avec la maniere de les détruire ou de s'en garantir, ou de remédier aux maux qu'ils peuvent occasionner.* 1 v. in-12, à Paris, chez Laporte. Cet Ouvrage a joui du plus grand succès; l'édition en a été presque aussi-tôt épuisée qu'elle a paru.

26. *Recueil de Secrets à l'usage des Artistes.* Ce Recueil est une Collection choisie des Secrets les plus sûrs & les plus éprouvés dont on peut faire usage pour les Arts. Le premier vol. paroît; prix, 36 sols.

En 1769, il parut chez Durand neveu, Libraire à Paris, un Ouvrage en 4 vol., sous format in-12, & sous le titre de *Secrets de la Nature & de l'Art, développés pour les alimens, la Médecine, l'Art Vétérinaire & les Arts & Métiers, auxquels on a joint un Traité sur les Plantes qui peuvent servir à la Teinture & à la Peinture.* Cet Ouvrage n'étoit autre chose qu'une compilation de différentes recettes & formules, qui se trouvoient rapportées depuis vingt ans dans les Ouvrages périodiques & Livres nouveaux. M. Buc'hoz, en parcourant les Journaux & autres Feuilles périodiques, pour y trouver tout ce qui pouvoit avoir rapport aux différens Ouvrages auxquels il travailloit, rencontra de temps en temps quelques-unes de ces recettes, dont la réunion lui parut devoir un jour être utile au Public. C'est dans cette vue qu'il en fit un Recueil, & qu'il publia pour lors sous le titre ci-dessus mentionné : mais il n'avoit pas le temps d'en écarter ce qui étoit d'une pratique trop difficile, & dont l'exécution n'étoit pas complettement constatée. Il se réserva, dans une nouvelle édition, d'en faire un choix plus exact; aussi garda-t-il dans ce temps l'anonyme.

En 1772, Desnos, Libraire-Géographe, publia un autre Ouvrage, qu'on peut valablement placer dans la même catégorie que le

précédent, ſous format in-32, & ſous le titre d'*Etrennes de Minerve aux Artiſtes*, *Encyclopédie économique*, ou *Alexis moderne*, *contenant différens ſecrets ſur l'Agriculture & les Arts & Métiers*, *où l'on a raſſemblé tout cequi ſe trouve de plus important*, *extrait de près de 900 Auteurs*; *Ouvrage de la plus grande utilité pour les Arts.* Cette compilation a été diviſée en huit parties, & a paru périodiquement. M. Gauché, actuellement réſident à Saint-Domingue, en a rédigé les quatre premieres parties; M. Lauthier, Médecin à Clermont en Beauvoiſis, les quatre autres; & M. Deſcolin, Secrétaire du Roi, Avocat au Parlement de Nancy, a bien voulu ſe charger d'en faire une table raiſonnée. M. Buc'hoz n'a eu d'autre part à cet Ouvrage que d'en avoir fourni le titre, & d'en avoir rédigé le Diſcours préliminaire, & cependant il en avoit donné le plan, mais totalement différent de ce qui a été exécuté.

Depuis 1768, M. Buc'hoz a publié périodiquement juſqu'à ce jour des Lettres ſur les trois Regnes de la Nature, & un Journal, ſous le titre de *la Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects*, dont il paroît actuellement cinquante-trois volumes, tant in-8° qu'in-12, & dont les premiers volumes ſe trouvent déja réimprimés au nombre de trois. Il a rapporté dans cet Ouvrage périodique beaucoup de recettes que les Artiſtes lui ont fournies, & qui y ſont éparſes. C'eſt la quinteſſence de ces trois Ouvrages, ainſi & de même que de tous les Ouvrages périodiques, qui forme celui qu'on publie actuellement ſous le titre de

Recueil de Secrets à l'usage des Artistes : on y supprime tout ce qui peut concerner la Médecine, les Alimens & l'Art Vétérinaire, comme ne faisant pas partie de l'objet qu'on se propose dans cet Ouvrage, & comme en ayant été fait mention dans d'autres Ouvrages de M. Buc'hoz. Le second tome de ce Recueil paroîtra dans le courant de 1782.

27. *Méthodes sûres & faciles pour détruire les Animaux nuisibles, &c.* 1, vol. in-12, à Paris, chez Laporte. L'édition est presqu'entierement épuisée.

28. *La Médecine pratique & moderne, appuyée sur l'expérience*, plusieurs vol. in-8°. C'est précisément l'Ouvrage dont il s'agit ici.

Nota 1°. Nous ne parlons pas ici de la *Médecine des Animaux*, du *Traité Physique & Economique des Insectes utiles*, du *Traité des Poissons de riviere & d'étang, &c.* La plupart sont sur le point d'être imprimés.

Nota 2°. Les Nos. 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 27 & 28, se trouvent chez l'Auteur, rue de la Harpe, auquel on pourra s'adresser pour pouvoir se les procurer.

Nota 3°. On sera peut-être surpris de la quantité d'Ouvrages que M. Buc'hoz a mis au jour; mais quand on réfléchira que c'est le fruit des travaux de son pere, de son beau-pere & des siens, c'est-à-dire, le résultat de plus de 120 ans d'études, on ne sera plus étonné de la fécondité de ses Productions.

PRÉFACE.

Nous avons raſſemblé dans cet Ouvrage une partie des remedes nouveaux que nous avons publiés ailleurs, ou que nous avons renouvellés, & qui étoient ignorés : nous y avons joint nos obſervations Médicinales, la plupart de celles de M. Marquet, & d'autres célebres Médecins ; nous les avons rangés par l'ordre alphabétique des maladies, comme étant le plus commode. L'expérience eſt le ſeul guide que nous ayions ſuivi ; c'eſt par elle que nous ſommes parvenus à la connoiſſance des propriétés des plantes & à la guériſon des maladies : elle doit en faire néceſſairement la baſe & le fondement.

Les Médecins des premiers ſiecles avoient grand ſoin de faire écrire dans le Temple d'Eſculape les remedes avec leſquels ils guériſſoient leurs malades, pour faire connoître au Peuple les découvertes qu'ils avoient faites.

*Par quel moyen aurions-nous pu ſavoir que la rhubarbe eſt purgative ; que l'*esula*, l'*azarum *&* le catapucia *ſont vomitifs, ſi ce n'eſt par l'expérience ? Cependant le raiſonnement eſt néceſſaire pour connoître les maladies & leurs cauſes ; mais les vertus des remedes ne peuvent ſe découvrir que par l'uſage.*

Ce ſont ces motifs qui nous ont engagés à mettre au jour, pour le bien de l'humanité, les précieux remedes que nous avons découverts, ainſi & de même que de célebres Médecins, contre les maladies les plus déſeſpérées ; remedes qui ont été mis

à des épreuves réitérées, & dont le ſuccès a répondu aux indications; remedes composés pour la plupart des plantes qui naiſſent dans notre climat, & qui ont plus d'efficacité & d'analogie avec nos corps, que ceux qui viennent du Japon, du Pérou ou du Nouveau-Monde.

Ce ne ſont pas la quantité de drogues, ni les fréquentes ſaignées qui guériſſent les malades. Nous avons remarqué que ceux qui étoient dans l'habitude de ſe faire ſaigner, le devenoient ſouvent, & qu'au contraire ceux qui n'avoient jamais été ſaignés, ou qui ne l'avoient été que rarement, n'étoient que très-peu attaqués de maladies.

Les leucophlegmaties, les cachexies & les hydropiſies ſont les ſuites ordinaires des fréquentes ſaignées.

On trouvera dans ce Traité pluſieurs maladies épidémiques qui ont régné en France depuis ces derniers temps: nous avons ſoin d'en donner des deſcriptions ſymptômatiques; nous tâchons de rendre cette Médecine Pratique à la portée du Public, & de nous faire entendre de la plupart de nos Lecteurs.

MÉDECINE
PRATIQUE
ET MODERNE,
APPUYÉE SUR L'OBSERVATION.

ABCÈS.

OBSERVATION DE M. MARQUET.

Abcès caché, Lienterie & ſuite de Couche.

LE 18 Novembre 1752, le ſieur Thirion, Marchand à Nancy, me fit prier d'avoir ſoin du rétabliſſement de la ſanté de ſa femme, détenue au lit depuis environ ſix ſemaines qu'elle étoit accouchée. Les ſymptômes de ſa maladie étoient les coliques d'eſtomac & du bas-ventre, les cardialgies, les foibleſſes, la fievre lente

continue, avec redoublement, la perte d'appétit & le flux lientérique, les urines crues sans dépôt. La malade ayant suffisamment évacué pendant ses couches, mon indication se porta d'abord à lui prescrire une saignée du bras, & à la purger le lendemain avec la potion suivante :

Prenez rhubarbe concassée, un gros ; canelle, un demi-gros ; anis & coriandre, de chacun une pincée : faites infuser dans cinq onces de décoction de tamarin : l'on délaya dans la colature, manne, une once & demie ; syrop de chicorée composée, une once ; rhubarbe en poudre, un scrupule, pour une médecine à prendre le matin.

Cette potion purgea la malade ; mais son flux continuant, je lui prescrivis l'opiat suivant :

Prenez extrait de Mars astringent, une demi-once ; conserve de cynorrhodon, deux onces, avec le syrop de *symphitum majus* : faites un opiat, dont la malade prendra un gros matin & soir.

On lui donna pour boisson ordinaire la tisane faite avec les racines de bistorte, de tormentille, de grande consoude, les fleurs du sumach & la réglisse.

On lui donna aussi de temps en temps quelques cuillerées de gelée de corne de cerf : mais ces remedes n'ayant eu aucun effet, je commençai à juger qu'il pourroit y avoir un dépôt dans le bas-ventre, qui entretenoit le flux & les autres accidens. Cela supposé, je me déterminai à faire prendre tous les matins à la ma-

lade un demi-gros de baume de Leucatel, & je fis appliquer sur le bas-ventre l'emplâtre *diachylum*, & ensuite le cataplasme de lait & de mie de pain, afin d'attirer à la suppuration l'abcès interne, que je supposai dans la région hypogastrique. Ces remedes réussirent si bien, que sept ou huit jours après, il parut du côté gauche de la région hypogastrique, auprès des iles, une tumeur rouge, avec fluctuation, que je fis ouvrir par un Chirurgien; d'où il sortit quantité de pus mêlé avec du sang: aussi-tôt après l'évacuation de la matiere purulente, le flux cessa de même que tous les autres accidens, tant il est vrai que la lienterie étoit entretenue par la proximité de l'abcès avec l'intestin ileum, maladie qui n'avoit pas voulu céder aux remedes astringens, & qui fut guérie d'elle-même incontinent après l'évacuation de la matiere contenue dans l'abcès.

Mais afin de rendre le sang de la malade plus doux & plus balsamique, je lui fis prendre, pendant environ trois semaines, tous les matins, le lait coupé moitié avec infusion de feuilles de scabieuse, & à ses repas les bouillons de mou de veau.

ACCOUCHEMENS LABORIEUX.

PREMIERE OBSERVATION, sur deux Accouchemens, par Madame Sornet, Sage-Femme à Château-Regnault.

JE fus appellée le 7 Juin dernier pour secourir, dans son troisieme accouchement, la femme du sieur Rocher, Marchand de Chevaux de cette Ville, grosse de six à sept mois, & qui se trouvoit réduite dans une triste situation, par une perte de sang qui duroit depuis trois mois, sans que cela l'eût effrayée, & sans demander aucun secours ni conseil aux gens de l'Art; elle se contentoit de le dire seulement à ses voisines, qui lui conseillerent d'aller en pélerinage à une lieue de ce pays, pour prier un Saint qui arrête ces sortes de pertes: en conséquence, croyant ses voisines, aussi déraisonnables qu'elle, & ayant aussi peu de bon sens, elle monta sur un de ses chevaux, y fut le grand trot, & revint de même, dans la persuasion que le sujet de son voyage devoit la préserver de tout accident; mais la perte, bien loin de cesser, augmenta à un point, que dans la nuit suivante elle m'envoya chercher. A mon arrivée, je la trouvai presque sans pouls; je la touchai au plus vîte, & je sentis au fond du vagin, qui étoit rempli de caillots de sang que j'ôtai, une tumeur mollasse plus grosse

que le poing, parsemée de sillons anfractueux, à travers lesquels, à la faveur de l'extrémité des doigts d'une de mes mains, & de petits coups secs & repétés des doigts de mon autre main, appliquée sur le ventre de la malade, je crus sentir, par cette manœuvre, l'ondulation des eaux de l'amnios, qui percerent dans l'instant même. Comme je craignois la sortie du placenta, que je crois avoir son attache sur l'orifice de la matrice, je cherchai promptement à faire l'accouchement de force (je ne me suis pas encore trouvée dans ce cas, puisque ce n'étoit que le quarante-sixieme accouchement que j'aie fait depuis que je suis seule, c'est-à-dire, depuis six mois). Le placenta me tomba dans la main avec une perte qui me faisoit craindre pour la vie de la malade, mais qui cessa par la présence de la tête de l'enfant. J'en facilitai la sortie par mes deux doigts index, que je plaçai latéralement à droite & à gauche; & l'enfant, à l'aide d'une douleur, sortit comme spontanément. J'ôtai les caillots dont le vagin étoit rempli & la matrice même, qui se contracta à ma grande satisfaction. Je me retournai du côté de l'enfant, qui étoit un garçon, que j'ondoyai promptement, & qui donna des signes certains de vie pendant quatre à cinq minutes. La mere, qui est une femme forte & vigoureuse, se porte bien, & a relevé douze jours après sa couche.

Les Maîtres de l'Art me taxeront peut-être de téméraire, de n'avoir pas appellé mon mari ou un autre Accoucheur dans un accouche-

ment de l'espece de celui-ci. Mon mari étoit auprès d'une autre femme, aussi en mal d'enfant; M. Menard, excellent Chirurgien, & qui s'est toujours distingué par la supériorité de ses talens dans l'Art de guérir, & dans les accouchemens particulierement, étoit malade: ma confiance n'alloit pas plus loin; ce qui me décida à opérer seule, malgré la perplexité où je me trouvois à tous égards, & peu libre, étant grosse moi-même.

Le 6 du mois de Juillet de la même année, j'ai accouché, de son cinquieme accouchement, de deux garçons, après trois jours d'un travail laborieux, la femme de Baumé, Maréchal de forge de cette Ville, accouchement naturel: mais ce qui me surprit, c'est que les eaux du premier enfant percerent au moment de l'accouchement, & celles du second enfant étoient percées plus de quinze heures avant. Pendant ce laps de temps, les douleurs étoient assez rapprochées; chacune d'elles évacuoit toujours une certaine quantité de ces mêmes eaux. Cela m'engagea à toucher la malade plus que je ne l'aurois fait, & toujours je sentois les membranes du premier. Que penser en pareille circonstance? Je ne pouvois imaginer que cela fût de fausses eaux, la quantité étoit trop considérable; je ne prévoyois pas non plus qu'il y eût deux enfans; quand je l'aurois su, je n'aurois pas pensé que les eaux de celui qui devoit venir le dernier eussent percé quinze heures avant la naissance du premier. Sont-ce les différens mouvemens des deux enfans qui auront causé la rupture des membranes du dernier,

ou bien les différentes attitudes de la mere, lors de ses douleurs? Je n'en sais rien; deux mois & demi que j'ai été avec Madame Ducoudray ne me suffisent pas pour raisonner avec des principes de physique: je laisse aux Maîtres de l'Art à résoudre cette question.

Quant aux enfans, ils étoient très-foibles & décolorés. Je les ondoyai aussi-tôt; la foiblesse du dernier me fit craindre pour sa vie; je le secourus de mon mieux, m'ayant mis un peu d'eau-de-vie dans la bouche, pour animer l'air que je lui soufflai dans la sienne; un peu de jus d'oignon que je lui mis sur les levres & aux narines, tous ces secours le mirent en état d'être porté à l'Eglise. Je répétai les mêmes secours après; il se ranima peu-à-peu; enfin, ils se portent actuellement bien l'un & l'autre, & vivront tous deux, suivant toute apparence.

Après que la mere fut délivrée de ses deux enfans, elle resta gaie & bien contente. J'attendois que la matrice se contractât pour la délivrer. Une heure se passa comme cela, sans aucun accident; au bout de ce temps, elle se plaignit de tintement dans les oreilles. Je courus à elle, & trouvai une perte considérable. Je pensai que la présence du placenta, comme corps étranger alors, étoit la seule cause de la perte. J'en fis l'extraction, en l'allant chercher au lieu de son adhérence: la perte cessa dans l'instant même; la mere fut guérie & se porte bien.

SECONDE OBSERVATION, sur des Accouchemens, par la même.

Je fus appellée le 26 Mars de l'année 1779, pour secourir de son premier enfant la femme de Martin Feuillâtre, Journalier de cette Ville. Cette femme, âgée de 30 ans, assez forte pour sa petite taille, mais boiteuse, avoit un défaut de conformation dans les os du bassin, par l'approche de l'os sacrum vers les *os pubis*, *l'ischion* droit vers le gauche: le passage ne présentoit pas plus de deux pouces ou deux pouces & demi de diametre tout au plus. Dans cette circonstance, j'étois tentée de proposer l'opération césarienne ou de la symphise; mais toute réflexion faite, & voyant que ses forces se soutenoient bien, je pris le parti de temporiser, espérant toujours que l'écartement des deux *os pubis entr'eux & sacro-iliaques* viendroient, par leur écartement, au secours de ma pauvre *rachitique*. Elle accoucha véritablement par le secours de la Nature. Après cinq jours & demi de travail, elle mit au monde un garçon, qui étoit d'un volume assez ordinaire. La tête de cet enfant avoit l'occiput fort applati, & un enfoncement de la partie antérieure latérale gauche du coronal enfoncé au niveau de la fosse orbitaire. Cette tête étoit des plus alongées, l'enfant presque agonisant, la respiration des plus laborieuses, ce qui m'obligea à ondoyer mon petit moribond. D'après cela, je mis en usage mes secours ordinaires, dont le succès a toujours répondu aux espérances que m'en

m'en a donné ma Maîtresse, *Madame Ducoudray*. Je soufflai donc de l'air chaud dans la bouche de mon petit mourant, m'étant mise un chalumeau dans la mienne, afin de donner de l'activité aux organes de la respiration; je lui fis flairer un peu de jus d'oignon, lui en mis sur les levres & aux narines; & après plusieurs récidives, l'enfant se ranima, fut porté à l'église, & vécut deux jours & demi.

Je crois conclure de-là que les os pubis & sacro-iliaques ont véritablement souffert un écartement au moment de l'accouchement; autrement il eût été impossible, vu le diametre trop étroit des os du bassin. Si je me fusse lassée de voir souffrir cette petite femme que j'eusse demandé un Chirurgien & sollicité l'opération césarienne ou celle de la symphise elle auroit pu être faite, la femme auroit pu y succomber. Mon mari étoit de mon avis, me disant que la voie la plus douce étoit toujours à préférer, & qu'il falloit beaucoup mieux souvent éviter les opérations que de les bien savoir faire. Cette femme se porte bien présentement, & a été incommodée d'une incontinence d'urine pendant près d'un an. Il est vrai aussi qu'elle m'a dit avoir eu cette incommodité étant fille.

Je crois donc être autorisée à dire que la nécessité de l'opération césarienne ou symphise, même dans les femmes rachitiques, est des plus rares, & que si on avoit assez de patience dans des cas de cette espece, qu'on donnât des attitudes à la femme relatives à sa construction vicieuse, beaucoup de ces femmes

accoucheroient ſans être opérées. Je dirai plus; qu'il faut être meurtrier pour faire cette opération ſur des femmes bien conſtruites à tous égards, parce que celles-là ſont faites pour accoucher naturellement ou par le ſecours de l'Art, ſans ſe ſervir d'inſtrument tranchant. Il faut être bien peu Anatomiſte, ou peu verſé dans l'Art d'accoucher, pour opérer dans des cas ſemblables. Ce n'eſt pas que je veuille m'ériger en critique; je ne ſuis pas aſſez fondée pour cela: mais on ſait que la Nature a des reſſources qui ſurprennent ſouvent les plus grands Maîtres de l'Art.

Autre Obſervation.

Le 3 du préſent mois, j'ai accouché d'une fille, & de ſon ſixieme enfant, la femme de M. Guillaume, Marchand Sellier de cette Ville. Cet accouchement a été naturel, quoiqu'à la ſuite d'une fievre continue pendant trois ſemaines, un vomiſſement de ſang conſidérable, avec un mal de tête des plus violens. Cette maladie engagea M. Menard, ſon Chirurgien, à la faire ſaigner du bras & du pied pluſieurs fois. Enfin, dans les premiers jours de ſa convaleſcence, étant à terme, & ayant des douleurs pour accoucher, elle me fit appeller. J'y courus promptement; une demi-heure après, elle accoucha d'une fille. Je fus des plus ſurpriſes, voyant le cordon ombilical noué d'un vrai nœud. Cela m'étonna d'autant plus, que les Auteurs regardent ce fait comme des plus rares, & que j'avois trouvé

ce même fait le 7 Février dernier. Ce nœud étoit ſerré; la portion du cordon ombilical au-deſſous de ce même nœud, c'eſt-à-dire, du côté du placenta, étoit bien mince & décolorée, & l'autre portion au-deſſous du nœud ou du côté de l'enfant, étoit en ſpirale, très-groſſe & haute en couleur. Le placenta proportionné à l'enfant étoit petit & tout skireux; l'enfant étoit d'un très-petit volume & très-foible; ſon front, comme macéré, ridé & blanc. Je l'ondoyai, vu ſa petite taille & ſa grande foibleſſe; elle ſe ranima peu-à-peu. Son front eſt actuellement dans un état naturel, & je crois qu'elle vivra; avec d'autant plus de raiſon, que la mere la nourrit elle-même.

Cet événement, qui me paroît des plus rares, ſurprendra, je crois, tous les Maîtres de l'Art. Peut-être même qu'il y en aura qui regarderont ce fait comme impoſſible : il eſt cependant vrai. J'ai le pere & la mere, & deux autres femmes qui y étoient préſentes, comme témoins, qui ont vu le fait comme moi : avant que j'euſſe fait la ſection du cordon, le cordon étoit noué d'un franc nœud bien ſerré; & l'enfant a bonne envie de vivre, quoique foible en naiſſant. Petite, mais bien vive pour le préſent, on eſt fondé à croire que, malgré le nœud ſerré comme il l'étoit, il y avoit encore circulation de la mere à l'enfant, & de celui-ci à ſa mere, mais qui ne pouvoit être que très-foible. Ce fait encore une fois n'eſt ni imaginaire, ni haſardé, ne reſſemblant en rien à ce prétendu accouchement

ſans douleur, qu'on vit, il y a queſques mois, dans le Journal de Bouillon, fait par un Etranger. Tout cela, dans le fond, n'étoit qu'un rêve de la femme groſſe, & que le Curé avoit bien voulu écrire comme un fait: mais le fait que j'ai écrit eſt vrai & ſans aucun contredit; l'enfant vit, la mere auſſi, & les deux autres femmes qui y étoient préſentes. Si j'affirme ce fait de la ſorte, c'eſt qu'il me paroît extraordinaire.

ANTHRAX.

OBSERVATION ſur l'Anthrax, par M. Pirotte, Maître en Chirurgie à Sarrelouis.

LE ſieur Kleinne, Bourgeois de Sarrelouis, âgé de ſoixante-quatorze ans, fut attaqué le 8 Septembre 1763 d'un léger mouvement de fievre, qui continua juſqu'au 12 ſans aucun accident eſſentiel; le 13, il ſentit un point de chaleur à la nuque, qui ne lui laiſſoit pas jouir un ſeul inſtant des douceurs du ſommeil; le 14 & le 15, cette partie devint très-douloureuſe, & ſe tuméfioit prodigieuſement; la fievre de concert s'eſt rallumée avec beaucoup plus de force que ci-devant: c'eſt ce qui lui fit prendre le parti de faire voir cette partie à ſes enfans, qui ne la regarderent que comme un ſimple gonflement des tégumens. Dans cette douce perſuaſion, ils ſe crurent en état de

traiter cette maladie, qu'ils ne regardoient que comme bénigne; en conséquence ils y appliquerent le cataplasme anodin ordinaire; ils le continuerent jusqu'au 20, où toutes leurs espérances échouerent: le 21, ils me firent appeller pour y donner tous mes soins; c'est ce que je ne leur accordai qu'avec toute la répugnance possible, eu égard à l'état déplorable du pauvre vieillard. Ils me firent donc voir cette tumeur qui s'étendoit d'une oreille à l'autre sur quatre travers de doigts de largeur, dont une bonne partie de l'occipital formoit le siege, & le reste s'étendoit sur les premieres vertebres cervicales; le centre étoit plombé, d'une dureté à ne permettre aucune dépression au tact; toute la circonférence étoit érésypélateuse, ainsi que le col, qui étoit prodigieusement tendu. La fievre n'étoit pas pour lors considérable; la stupeur présidoit essentiellement & réduisoit le malade dans le dernier degré d'anéantissement; les urines étoient crues, & ne déposoient aucun sédiment; enfin toutes les secrétions étoient absolument supprimées. Je commençai ce traitement par l'application d'un emplâtre d'onguent de la mer, avec un cataplasme anodin & émollient qui couvroit le tout, ainsi que le col. Je répétai le cataplasme toutes les trois heures, & lui prescrivis des lavemens, dans la vue de détendre & humecter les visceres de l'abdomen, qui éprouvoient un sentiment de chaleur considérable, une ample boisson de tisane commune de limonade, de petit-lait bien clarifié, variée alternativement, pour ne point dégoûter le ma-

lade. La ſaignée paroiſſoit indiquée dans cet état ; la tenſion ſeule du col ſuffiſoit, en apparence pour la pratiquer ; l'âge du malade, l'inertie des liqueurs, le défaut d'oſcillation des ſolides, ou pour mieux dire la toux univerſelle, la couleur plombée du viſage formoient une contr'indication bien manifeſte. J'abandonnai donc ce moyen comme inepte & dangereux ; je continuai les 22 & 23 mon emplâtre & mes cataplaſmes, ainſi que les lavemens & délayans en abondance ſans aucun ſuccès. Le 24 je fis appeller M. Floſſe, Médecin de l'Hôpital de cette Ville, pour m'aider de ſes conſeils. Au lever de l'appareil, nous trouvâmes la tumeur un peu amollie par l'iſſue d'une matiere fétide qui avoit criblé les tégumens de quantité d'ouvertures. Je reconnus dès-lors la tumeur pour être un vrai anthrax ; je propoſai à l'inſtant à M. le Médecin les ſcarifications ; il n'héſita point à y donner ſon ſuffrage. J'en pratiquai trois d'un bon pouce de profondeur, l'une au centre, & les deux autres latéralement : je panſai ces ouvertures avec un mélange de baume d'arcéus, de ſtirax, de thériaque, avec quelques gouttes de baume Fioraventi étendues ſur des bourdonnets & plumaceaux ; une emplâtre d'onguent de ſtirax pardeſſus, & le cataplaſme autour du col. Le 25, nous continuâmes le même traitement, en répétant le panſement deux fois par jour, & le cataplaſme quatre. Le 26, la ſtupeur, bien loin de diminuer, augmentoit conſidérablement ; les nauſées, le délire vague, les mouvemens ſpaſmodiques, la lividité du viſage, la foi-

blesse du pouls, son intermission, le froid des extrémités, les sueurs fétides, enfin tout annonçoit une mort prochaine. Le 27, malgré tous ces accidens, nous lui fîmes passer un purgatif en trois gobelets, composé de casse, de tamarin, de manne & de sel de Glauber; il procura une ample évacuation de matiere putride, d'une odeur insupportable. Le 28, les parens firent appeller M. Méziere, Chirurgien Aide-Major du susdit Hôpital, en consultation; il me proposa d'enlever tous les tégumens qui couvroient la tumeur, pour ne former qu'une seule plaie, aux fins de pouvoir porter le remede directement sur la maladie. Je cédai volontiers à cette proposition, bien persuadé que ces mêmes tégumens étoient absolument dénués du principe vital; j'exécutai à l'instant le résultat; l'intérieur étoit garni de quantité de clapiers ou foyers purulens : les uns étoient gangréneux, d'autres contenoient un pus assez louable & bien conditionné. J'arrosai la plaie de baume Fioraventi, dans l'intention de relever le ton des fibres, & la couvrai de plumaceaux garnis de mon mêlange ci-dessus, l'emplâtre d'onguent de stirax pardessus, & le cataplasme autour du col, sans obtenir aucun changement à son état périlleux. Le 30, je refis de nouvelles scarifications dans l'intérieur de la plaie; elles me procurerent une ample évacuation de matiere gangréneuse, qui séjournoit entre les muscles extenseurs de la tête; le jour suivant, je trouvai le col beaucoup détendu; la respiration qui étoit gênée devint beaucoup plus libre; son état soporeux subsistoit, malgré

toutes nos opérations, & malgré l'usage de nos délayans. M. le Médecin nous proposa pour lors, comme derniere ressource, le quinquina en infusion à demi-once sur deux livres d'eau, pour prendre dans les vingt-quatre heures. J'acceptai volontiers ce moyen, quoique je fusse contrebalancé par la crainte que ce remede ne portât une plus grande confusion dans les liqueurs. Le jour suivant dissipa entierement mes craintes : notre malade reprit peu-à-peu connoissance; le délire diminuoit de même, le spasme cessa entierement; l'estomac, qui étoit continuellement tourmenté par des nausées assommantes, & d'un sentiment de chaleur à son orifice supérieur, reprit son état de sérénité. Les bons effets de cette écorce admirable nous déterminerent à en augmenter la dose de deux gros sur les deux livres de liqueur; les urines, qui jusques-là étoient crues, devinrent épaisses, bourbeuses, & déposerent à proportion; notre plaie commença à suppurer abondamment. Toute mon attention dès-lors se bornoit dans les pansemens à enlever les débris gangrénés que la nature séparoit, aidée de ce remede, qui devoit être pour nous un double sujet de reconnoissance des bienfaits de la Divinité. Nous continuâmes notre pansement méthodique jusqu'au 4 Octobre, où je ne fis que supprimer le baume Fioraventi qui entroit dans notre onguent, par la crainte que ce spiritueux ne crispât les bouches des vaisseaux qui fournissoient la matiere de la suppuration. Le 5, je lui fis répéter son purgatif; il évacua abondamment. Je ne per-

dois point de vue notre quinquina ; je pouſſois la doſe juſqu'à une once, toujours dans les vingt-quatre heures : la plaie de jour en jour s'eſt ranimée, le pus a pris de la conſiſtance. J'imaginai pour lors voir, par les progrès rapides, une nouvelle nature retombée dans l'adoleſcence, qui ne demandoit qu'un peu d'aide pour rétablir ce juſte équilibre qui fait l'ordre de l'économie animale. Enfin la ſuite de ce traitement a été celui d'une plaie ſimple, des purgatifs répétés de huit en huit jours : notre quinquina de même fut diminué de jour en jour ; les forces ſe ſont rétablies, & l'eſtomac a repris ſes opérations ordinaires.

On ne peut révoquer en doute que le déſordre univerſel qui bouleverſoit l'harmonie qui tient la machine en équilibre, ne procédât d'une cauſe interne vénéneuſe, aidée du reflux d'une partie de l'humeur gangréneuſe qui formoit la tumeur en queſtion. Nos délayans ont été inſuffiſans pour déterminer l'humeur morbifique à ſe filtrer par les reins, route que le quinquina lui fit prendre ſans effort manifeſte. Je conviens qu'ils peuvent avoir préparé & diſpoſé les liqueurs à recevoir cet antidote, en leur donnant un degré d'affinité de plus. Si nous avions continué nos délayans & nos purgatifs ſimplement, la nature auroit infailliblement ſuccombé ſous le poids de l'humeur qui la ſurchargeoit. Dès le premier jour de ſon uſage, il ſembloit qu'il s'étoit gliſſé chez ce pauvre vieillard un nouveau principe de vie ; l'équilibre s'eſt rétablie, les ſecrétions

ſe ſont faites librement, la plaie s'eſt arroſée de bon ſuc, les chairs ſe ſont vivifiées, la cicatrice s'eſt faite rapidement, & le calme s'eſt entierement rétabli dans les liqueurs.

APOPLEXIE.

Diſſertation ſur l'Apoplexie, par M. Buc'hoz.

L'APOPLEXIE eſt une privation de tout ſentiment & de tout mouvement volontaire, le pouls ſeul ſubſiſtant, & la reſpiration qui eſt néanmoins ſouvent fort embarraſſée. La cauſe de l'apoplexie eſt l'empêchement des vibrations & de l'affluence des eſprits animaux dans les nerfs deſtinés aux ſenſations & aux mouvemens muſculaires. Cet empêchement reconnoît pour cauſe une compreſſion totale, & même très-forte, de toute la ſubſtance du cerveau. Cette compreſſion ne peut ſe faire que par la trop grande abondance du ſang, ou ſa raréfaction, ou ſon effuſion dans toute ſa ſubſtance, ou enfin par une quantité d'humeurs ſéreuſes dans ſes ventricules. Cela ſuppoſé, il doit y avoir deux ſortes d'apoplexie; l'une ſanguine, qui provient du ſang, & l'autre ſéreuſe, qui provient des ſéroſités des humeurs.

Les cauſes éloignées de l'apoplexie ſeront donc les obſtructions, les compreſſions ſur les vaiſſeaux du cerveau, leur rupture & leur relâchement.

Quelqu'un demandera peut-être pourquoi, dans cette maladie, la circulation du ſang & la reſpiration ſubſiſtent, tandis que les ſens ſont abolis ? La raiſon en eſt évidente. Les nerfs qui charrient les eſprits animaux au cœur & aux organes de la reſpiration, ne ſont pas ſujets à être comprimés. Ils tirent leur origine du cervelet, qui n'eſt pas lui-même ſuſceptible de compreſſion, tant par ſa propre ſubſtance, qui eſt compacte, que par la petite quantité de vaiſſeaux ſanguins, & de ſinus veineux qui s'y rencontrent ; joint à cela, qu'il n'y a dans le cervelet aucun ventricule, tandis que dans le cerveau il ſe trouve une infinité prodigieuſe de vaiſſeaux ſanguins, de ſinus & de ventricules qui, par leur nature, ſont capables d'accumuler du ſang & des ſéroſités dans les viſceres. Pour réſumer, nous dirons donc que tout ce qui peut comprimer, ou relâcher, ou obſtruer, ou corroder les vaiſſeaux du cerveau, eſt néceſſairement une cauſe occaſionnelle de l'apoplexie. Ainſi, une lymphe trop viſqueuſe, un ſang trop épais, trop âcre ou trop aqueux, peuvent donner lieu à l'apoplexie.

On diviſe ordinairement l'apoplexie en forte & en légere : dans la forte, outre l'abolition entiere des ſens & des mouvemens volontaires, il y a encore léſion dans la reſpiration, à peine peut-elle ſe faire ; dans la légere au contraire, la reſpiration ne ſe trouve nullement gênée.

Il eſt facile de prévoir dans un ſujet s'il y a lieu de craindre l'apoplexie ; ſon tempérament le peut dénoter. Si, par exemple, il eſt pituiteux, cacochyme, pléthorique ; s'il a une groſſe tête & un col court, il doit pour lors s'attendre

à devenir apoplectique. Le tremblement, les vacillations, les vertiges, la stupidité, l'assoupissement, le cochemar, l'oubli de ce qu'on vient de dire, sont autant de signes avant-coureurs de l'apoplexie.

On reconnoît facilement qu'un malade est apoplectique, lorsqu'il ne parle pas, qu'il tombe subitement sans mouvement, ayant toujours le pouls & la respiration libres, celle-ci néanmoins quelquefois un peu lésée, lorsqu'il n'entend & ne connoît plus rien.

L'apoplexie differe du catharre suffocatif par ces signes avant-coureurs; & ordinairement le catharre n'est qu'une suite des maladies séreuses de la tête, des chassies & des céphalées très-considérables. Il y a toujours dans le catharre suffocatif une bouche écumante au moment du paroxisme, & une interruption subite de la respiration, les sens & l'esprit restans sains.

L'apoplexie se distingue de la syncope par plusieurs signes caractéristiques: dans la syncope, le visage est pâle; dans l'apoplexie, surtout la sanguine, il est fort rouge; dans la syncope, il y a une totale diminution du pouls, à peine quelquefois peut-on le sentir: dans l'apoplexie, il est toujours le même: dans la syncope, les yeux sont fermés; dans l'apoplexie ils sont ouverts, fixes & immobiles: dans la syncope, le mouvement de la poitrine est imperceptible; dans l'apoplexie au contraire il est très-fort, il y a même sifflement: enfin dans la syncope, il y a roideur; dans l'apoplexie, tout est relâché & flasque.

L'apoplexie sanguine est facile à reconnoître de la séreuse: dans la sanguine, la respiration est

très-facile, le visage & les joues sont rouges, les vaisseaux voisins des tempes sont gonflés, & le pouls est plein ; dans l'apoplexie séreuse au contraire, le visage est pâle, le pouls mol & petit. La connoissance des tempéramens des malades contribue aussi beaucoup à celle des différences de la maladie.

Si les convulsions de la tête surviennent à l'apoplexie sanguine, on peut dire qu'il n'y a pas grande espérance au malade. Si la goutte sereine accompagne cette maladie, c'est un vrai signe de mort. Il n'y a pas grande espérance de guérison, lorsqu'on remarque dans l'apoplectique une fluxion & un sifflement, un pouls presqu éteint, & des sueurs colliquatives. Un apoplectique qui n'éternue pas, malgré les grandes envies qu'il en pourroit avoir, & qui ne ressent aucune douleur des piquures & des scarifications qu'on pourroit lui faire, n'a aucune espérance de guérison. Le vrai signe d'une mort prochaine, dans cette maladie, est l'augmentation du pouls, l'abolition des sens & du mouvement demeurant toujours la même.

Si, après la saignée, la respiration devient plus libre, & si le pouls reprend son premier état, ou, pour mieux dire, son état naturel, on doit s'attendre à un prompt rétablissement. Si un apoplectique ne conserve pas les lavemens plus d'une heure après les avoir pris, il n'y a rien à craindre pour ses jours.

L'apoplexie légere se guérit facilement, lorsqu'il survient au malade une sueur abondante. Un flux d'urine épaisse, les hémorrhoïdes, une diarrhée, un flux menstruel, une grande fievre, sont ordinairement autant de signes qui annon-

cent la guériſon de l'apoplexie, ſur-tout lorſqu'elle n'eſt pas forte; plus auſſi la reſpiration eſt libre dans un apoplectique, plus il y a lieu de s'attendre à un prompt rétabliſſement.

Pour traiter méthodiquement l'apoplexie ſanguine, il faut ſaigner du bras, des jugulaires & du pied : on vient enſuite aux vomitifs ou à quelques purgatifs. Dans l'apoplexie ſanguine, il faut bien ſe donner de garde de donner des ſternutatoires & des vomitifs avant les ſaignées. Les lavemens conviennent aſſez bien dans les intervalles des ſaignées.

L'apoplexie pituiteuſe, au contraire, ne demande point de ſaignées ; il faut en venir tout de ſuite aux vomitifs & aux purgatifs violens, tels que la poudre de Cornachine, les lavemens âcres, les véſicatoires, les cauſtiques, les apophlegmatiques. Les ſternutatoires ſont très-bien dans ce cas: on ordonne auſſi dans l'apoplexie ſéreuſe les baumes, connus ſous les noms d'apoplectiques, les eſſences & les eaux ſpiritueuſes. Tous ces remedes ſont abſolument contraires dans l'apoplexie ſéreuſe.

Pour prévenir l'apoplexie pituiteuſe, on recommande ſur-tout l'uſage des infuſions de romarin, de ſauge, de bétoine & de muguet.

OBSERVATIONS DE M. MARQUET.

OBSERVATION Iere.

Apoplexie & Paralyſie incomplettes.

Le 2 Mai 1712, dit M. Marquet, je fus

prié de me transporter à Mailly, petit Village situé sur la Seille, distant de cinq lieues de Nancy, pour avoir soin du rétablissement de la santé du sieur Sautorel, Procureur audit lieu, âgé pour lors de 75 ans, & attaqué d'une paralysie de la moitié du corps, qui lui étoit survenue tout-à-coup, causée par la compression d'une partie de la substance corticale du cerveau. Pour le dégager de la trop grande quantité d'humeurs séreuses qui avoient occasionné l'engorgement, ma premiere indication fut la saignée du bras, que je fis faire du côté opposé au mal; le lendemain, je fis prendre au malade le bol purgatif suivant:

Prenez agaric, diagrede, mercure doux, de chacun douze grains; rhubarbe choisie en poudre, un scrupule: mêlez, & faites, avec une suffisante quantité d'extrait de casse nouvellement tiré, un bol qui sera pris le matin.

Le malade prit le bol, & un bouillon pardessus; il fut purgé sept à huit fois: après quoi je lui conseillai l'usage des eaux de Bourbonne, dont il prit deux angloises chaque jour, pendant neuf ou dix jours, ayant été purgé au commencement & à la fin avec un demi-gros de poudre hydragogue délayée dans un bouillon: il en fut soulagé autant qu'on peut l'être dans un âge fort avancé.

OBSERVATION IIe.

Le 7 Juillet 1719, je fus invité d'avoir soin du rétablissement du nommé Richard, Maçon, qui étoit tombé subitement dans une apoplexie

vaporeuse, sans sentiment, sans mouvement & sans connoissance, n'ayant plus, de toutes les fonctions naturelles, que le pouls, & la respiration fort gênée. Ayant examiné sérieusement le malade, je lui trouvai le ventre fort tendu & résonnant, ce qui me fit croire que cette apoplexie étoit causée par des vents ou vapeurs : c'est pourquoi je me déterminai d'abord à lui faire prendre six grains de tartre émétique dans un bon gobelet de vin chaud. Une petite demi-heure après, le remede fit son opération par le haut, en faisant vomir quantité de bile & de matieres écumeuses au malade ; de sorte que les forces & la connoissance lui revenoient à proportion de l'évacuation. Pour prévenir les rechûtes, je conseillai au malade de prendre de temps en temps un demi-verre d'eau-de-vie anisée après le repas, & il s'en trouva bien.

OBSERVATION IIIe.

Le 9 Mars 1722, je fus appellé à deux heures après minuit pour secourir le sieur Gazin, âgé de 30 ans, qui se trouva tout-d'un-coup perclus de la moitié du corps, sans connoissance & sans parole. Je commençai par le faire tourmenter & agiter le plus qu'il fut possible, afin de rétablir la circulation du sang, dont la suspension dans les vaisseaux du cerveau occasionnoit une pression sur l'origine des nerfs, & conséquemment la paralysie des parties auxquelles ils répondoient. Je fis saigner le malade du bras, & deux heures après du pied ; je lui fis prendre aussi quatre grains de verre d'antimoine

moine dans un véhicule convenable ; ils le firent vomir considérablement ; le pouls, qui étoit concentré & inégal, devint fréquent & élevé, les couleurs du visage reparurent ; enfin il recouvra la parole & le mouvement des parties paralysées.

Pour prévenir les rechûtes, je conseillai au malade de prendre tous les matins une infusion de feuilles de petite sauge en guise de thé, & de se purger tous les quinze jours avec un gros de poudre hydragogue ; précaution d'autant plus nécessaire, que toute la famille du malade étoit sujette à cette maladie, qui est héréditaire.

OBSERVATION IVe.

Le 17 Septembre 1724, je fus appellé pour secourir le nommé Vannier, Pâtissier à Nancy, tombé subitement dans une affection soporeuse, sans mouvement, sans sentiment & sans connoissance, qui sont les trois principaux symptômes de l'apoplexie. Je fis d'abord agiter & tourmenter le malade, afin de rappeller les esprits, & de faire résorber dans la circulation l'humeur extravasée, qui comprimoit la substance du cerveau. Je fis sur le champ tirer trois palettes de sang du bras au malade, & en même temps on lui donna six grains de sel stibié, qui le firent vomir considérablement ; après quoi il commença à ouvrir les yeux. Je fis aussi appliquer les vésicatoires derriere les oreilles & à la nuque du col, qui opérerent pendant la nuit, en tirant le malade de son assoupissement.

Le lendemain, on lui donna une médecine,

avec cinq onces d'infuſion purgative, deux onces de manne, vingt grains de jalap en poudre, & vingt grains d'agaric en trochiſques. Cette médecine lui fit beaucoup d'effet; enſuite, pour fortifier le cœur & le cerveau, je le mis pendant quinze jours à l'uſage de la petite ſauge, en guiſe de thé. Pour prévenir les rechûtes, je lui conſeillai de prendre tous les mois un gros de pilules de Francfort à la maniere ordinaire, c'eſt-à-dire, le ſoir avant le ſouper. Ces pilules ne purgent que le lendemain, & font le même effet qu'une médecine en boiſſon. Depuis ce temps, je n'ai pas ouï-dire qu'il eût eu aucune rechûte.

OBSERVATION Vᵉ.

Le 30 Juillet 1726, je fus appellé pour voir la fille du ſieur Gazin, Tailleur d'habits à Nancy, âgée de 40 ans, que je trouvai ſur ſon lit ſans ſentiment & ſans connoiſſance, paralytique de la moitié du corps, qui ſont les principaux ſymptômes d'une apoplexie imparfaite. Afin de rétablir le mouvement trop ralenti des liqueurs, je fis d'abord agiter & tourmenter la malade; je lui fis faire en même temps une légere ſaignée du pied, parce qu'elle étoit fort maigre, & d'un tempérament très-délicat: & afin de dégager l'eſtomac, & pour évacuer les matieres indigeſtes, je lui fis mêler quatre grains de ſel ſtibié, délayé dans quatre onces de diſſolution de manne, afin qu'en évacuant les glaires & les matieres aigres contenues dans les premieres voies, les efforts que l'on fait en vomiſſant puſſent ranimer ſon ſang, lui donner du

mouvement, & par ce moyen faire resorber dans la circulation le dépôt qui commençoit à se faire sur la substance du cerveau. Elle vomit cinq ou six fois, & dans chaque intervalle que laissoit le vomissement, on lui donna un verre d'eau tiede. Le vomitif ayant suffisamment opéré, je lui prescrivis la potion céphalique suivante:

Prenez eaux distillées de sauge, de fleurs de tilleul, deux onces; confection alkermès, poudre de gutette, de chacune un demi-gros; syrop de fleurs de Stœchas une once: mêlez & faites un julep, qui sera pris par cuillerées. Elle se trouva parfaitement rétablie par l'usage de ces remedes.

OBSERVATION VIe.

Le 13 Août de l'année 1730, le sieur Thomas, Marchand Cirier à Nancy, âgé d'environ 28 ans, étant dans la rue, tomba tout-à-coup sur le pavé, sans sentiment, sans mouvement & sans connoissance, n'ayant plus que la respiration, même interceptée & fort difficile, avec râlement, le pouls petit & inégal, qui sont les signes essentiels d'une attaque d'apoplexie. Ce sujet étant jeune, d'un tempérament sanguin, la saignée parut d'abord nécessaire, afin de dégager le cerveau du dépôt de sang qui le comprimoit, qui causoit la perte totale du sentiment & du mouvement. Ainsi, après avoir fait tirer trois palettes de sang du bras au malade, je lui fis prendre cinq grains d'émétique, qui lui procurerent un vomissement copieux environ une heure après. Les differentes secousses que donna le vomissement, réveillerent le malade, & le

firent rentrer en connoissance. Cependant, comme il étoit encore assoupi, je lui fis appliquer les vésicatoires sur la nuque du col & derriere les oreilles; en même temps je lui ordonnai le lavement suivant:

Prenez décoction ordinaire pour les lavemens, une livre; électuaire diaphenic, six gros; vin émétique trouble, deux onces: mêlez; faites un lavement, qui sera pris sur le champ. Je rendis ce lavement purgatif, afin d'irriter les intestins & d'animer les esprits, pour exprimer des glandes les mauvais levains qui engourdissent & rendent souvent les parties paralytiques.

Je fis ensuite, selon ma méthode ordinaire, mettre le malade à l'usage de la petite sauge d'Italie; il se trouva parfaitement rétabli quelques jours après.

OBSERVATION VIIe.

Le 22 Novembre 1730, je fus appellé en diligence pour procurer le rétablissement de la santé du sieur l'Allemand, Perruquier à Nancy, qui étoit tombé tout-à-coup dans une apoplexie, sans sentiment, sans mouvement & sans connoissance. Ma premiere indication fut de faire agiter le malade, afin de rappeller les esprits; ensuite je lui fis faire une saignée du bras, pour empêcher le progrès du dépôt; & en même temps, pour évacuer les matieres indigestes de l'estomac, je lui fis prendre six grains de tartre émétique délayés dans un bouillon. Ce dernier remede le fit vomir cinq ou six fois, & après que le malade fut rentré en conoissance, je lui fis prendre quelques lavemens purgatifs

avec une livre de décoction émolliente, une once de diaphenic, & une once de miel mercuriel; après quoi je le mis à l'usage de la petite sauge, en guise de thé, que je fis continuer pendant un mois, c'est-à-dire, jusqu'à son parfait rétablissement.

OBSERVATION VIIIe.

Le 12 Janvier 1731, l'on vint m'inviter d'aller voir la femme du sieur Beauséjour, demeurant près la porte Saint-Nicolas de Nancy, qui avoit perdu subitement le mouvement, la connoissance & la parole, & à laquelle, de toutes les fonctions naturelles, animales & vitales, il ne restoit que le pouls, & la respiration difficile & souvent interceptée, avec râlement, ce qui caractérise la véritable apoplexie.

Ma premiere indication fut la saignée du pied; & à l'instant même, comme la maladie étoit pressante, je fis prendre cinq grains de tartre stibié à la malade; mais le remede restant trop long-temps à faire son opération, une heure après, je glissai encore deux grains dans son bouillon, qui la firent vomir dix ou douze fois. Le vomissement l'ayant beaucoup affoiblie, je lui fis prendre tous les matins & soirs dix gouttes d'elixir de propriété, qu'elle continua jusqu'à son parfait rétablissement.

OBSERVATION IX.

Le 16 Avril 1731, je fus invité de visiter le sieur Dollin, Aubergiste, demeurant hors la

porte Saint-Jean, à Nancy, âgé d'environ 50 ans, & tombé ſubitement dans une apoplexie, avec perte de mouvement, de ſentiment & de connoiſſance, n'ayant plus que la reſpiration, même très-difficile, le pouls petit & inégal. Comme cette affection ſoporeuſe provenoit d'une humeur ſéreuſe épanchée ſur le cerveau, qui ſe comprimoit & qui empêchoit le reflux des eſprits animaux, que d'ailleurs le pouls étoit concentré, je paſſai la ſaignée ſous ſilence, & je me déterminai à faire prendre au malade ſix grains de ſel ſtibié, délayés dans un bouillon. Il vomit conſidérablement; & dans chaque intervalle que laiſſoit le vomiſſement, je lui faiſois prendre ſept ou huit cuillerées de bouillon; & à la fin de l'effet du remede, on lui donna un gobelet de vin chaud avec du ſucre. Ce ſeul remede fit un ſi bon effet, que dès le lendemain le malade recouvra ſa ſanté. Cela n'empêcha pas que je lui fiſſe prendre tous les matins un gobelet de décoction de feuilles de ſauge, avec une cuillerée de ſyrop de Stoechas.

OBSERVATION X^e.

Le 8 Février 1732, la femme du nommé Leblanc, demeurant à la ruelle de la Viſitation de Nancy, tomba ſubitement dans la perte du ſentiment, du mouvement & de la connoiſſance, n'ayant plus que le pouls qui étoit lent, petit & chancelant, & la reſpiration difficile & léſée; ſymptômes qui caractériſent la véritable apoplexie: & après avoir fait agiter & tour-

menter la malade, je lui fis faire une saignée du bras ; ensuite je lui prescrivis cinq grains de sel stibié, délayés dans une écuelle d'eau chaude. Ce remede la fit vomir considérablement, & la fit rentrer en connoissance ; après quoi je lui fis donner quelques lavemens purgatifs. Le lendemain matin elle prit un demi-gros de poudre cornachine & deux onces de manne, délayés dans un bouillon ; & pour terminer entierement la maladie, je mis la malade à l'usage des feuilles de sauge & du bois de sassafras mêlés ensemble, pour prendre comme du thé.

OBSERVATION XIe.

Le 16 Mars 1732, je fus appellé pour secourir Marguerite le Jeune, tombée tout-à-coup dans une attaque d'apoplexie, sans sentiment, sans mouvement & sans connoissance, ayant le pouls lent, petit & intermittent, avec la respiration très-difficile ; ce qui provenoit d'un dépôt sanguin sur la substance corticale du cerveau, qui empêchoit le flux & reflux des esprits animaux dans les parties du corps. Ma premiere indication fut de faire agiter & tourmenter la malade, afin de rappeller les esprits, d'empêcher la fixation des humeurs épanchées sur le cerveau, & de les faire résoudre & resorber dans la masse du sang par la voie de la circulation. C'est pourquoi je jugeai la saignée du bras nécessaire ; ensuite je prescrivis à la malade cinq grains de sel stibié, délayés dans un peu de bouillon. Une demi-heure après avoir pris ce remede, elle commença à vomir ; & dans chaque

intervalle que laissa le vomissement, on lui fit prendre quelques cuillerées de bouillon. Etant rentrée en connoissance, elle prit le lendemain un lavement carminatif, & le troisieme jour je la fis purger par le bas avec deux onces de manne & un demi-gros de poudre cornachine, délayés dans un bouillon: elle en fut très-bien purgée; & afin d'éloigner la récidive autant qu'il seroit possible, je lui fis prendre tous les matins & soirs la décoction de cinq ou six feuilles de petite sauge, après y avoir délayé la grosseur d'une noix de sucre, ce qui la rétablit en parfaite santé.

OBSERVATION XII[e].

Le 20 Septembre 1734, je fus appellé pour voir le sieur Poiret, Charpentier à Nancy, demeurant dans la rue de Grêve, tombé subitement dans une affection soporeuse, sans sentiment, sans mouvement & sans connoissance, auquel il ne restoit plus que le pouls & la respiration difficile, avec relâchement, le pouls étant concentré, inégal & vacillant, signe certain d'un grand embarras dans la circulation, & d'une compression de la substance du cerveau, qui caractérisoit l'apoplexie.

Pour arrêter le progrès de la compression, & faire resorber dans les veines, autant qu'il étoit possible, les humeurs épanchées sur le cerveau, je fis tirer trois palettes de sang du bras du malade; en même temps je lui fis prendre six grains de tartre émétique, en le faisant agiter par des personnes fortes, afin d'empêcher la fixation du

dépôt & de la paralysie imminente. Une heure après, voyant que les remedes étoient sans effet, je fis doubler la dose du stibié, qui fit pour lors vomir copieusement le malade. Après le vomissement, je lui fis donner un gobelet de vin chaud avec du sucre; je fis aussi appliquer sur la nuque du col les emplâtres vésicatoires. Le lendemain, le malade étant toujours dans son assoupissement, je lui fis faire une saignée du pied assez copieuse, & le troisieme jour il fut purgé comme il suit:

Prenez feuilles de séné, trois gros; rhubarbe choisie, agaric de chêne, un gros; grains d'anis, de coriandre, de fenouil, de chacun un demi-gros: faites infuser dans cinq onces d'eau de bétoine, & dissolvez dans la colature manne deux onces; syrop de roses composé, d'ellébore, une demi-once: faites une potion qui sera prise le matin.

Le malade fut purgé copieusement, & commença à prononcer quelques paroles avec beaucoup de peine, ayant la bouche de travers; ensuite je lui prescrivis les feuilles de mélisse, de sauge, de bétoine, les fleurs de tilleul, à prendre tous les matins en guise de thé.

Le mois de Mai suivant, j'envoyai le malade aux eaux de Bourbonne, où il prit la douche & les étuves de ces eaux thermales, selon la coutume des lieux. Il travaille à présent, disoit pour lors M. Marquet, de sa profession de Charpentier; mais il a toujours la bouche tournée, & parle avec beaucoup de peine.

OBSERVATION XIIIe.

Le 5 Mars 1734, je fus appellé pour secourir le nommé Duménil, demeurant près le moulin de la Ville de Nancy. Il étoit âgé d'environ 25 ans, & attaqué d'une forte apoplexie, qui lui avoit fait perdre le sentiment, le mouvement & la connoissance. La respiration étoit très-difficile, avec râlement; son pouls se soutenoit, à cause de sa jeunesse, ce qui me détermina d'abord à lui faire tirer neuf ou dix onces de sang du pied, & à lui donner cinq grains de tartre d'antimoine, afin que les secousses du vomissement pussent ranimer les esprits, & faire resorber dans les veines les humeurs épanchées sur le cerveau, qui le comprimoient & causoient la perte de toutes les fonctions vitales & animales, excepté le pouls & la respiration. Le vomitif & la saignée du pied firent un effet si prompt, que trois ou quatre jours après, le malade fut rétabli en parfaite santé.

OBSERVATION XIVe.

Le 26 Décembre 1734, je fus appellé pour visiter le nommé Saint-Jean, Charpentier à Nancy, qui étoit tombé subitement dans une apoplexie, sans sentiment & sans mouvement, n'ayant plus de toutes les fonctions naturelles que le pouls, & la respiration qui étoit interceptée & très-difficile. La pâleur du visage, la foiblesse & la concentration du pouls faisoient

connoître que cette espece d'apoplexie étoit causée par une humeur séreuse épanchée sur le cerveau, qui en comprimoit la substance corticale, & qui empêchoit en même temps le reflux des esprits dans les parties du corps, qui en supprimoit presque toutes les fonctions.

Chacun sait, par l'expérience journaliere, que l'apoplexie est une maladie très-dangereuse, & presque toujours mortelle: *Apoplexiam levem solvere difficile, fortem autem impossibile. Hipp.* Elle ne peut se guérir que par la résolution, en faisant resorber dans les veines la sérosité épanchée sur le cerveau, par le secours de la saignée qui fut faite du bras, ensuite du pied; en même temps je fis prendre au malade cinq grains de tartre stibié, afin que par les secousses & les efforts qu'occasionne le vomitif, les esprits pour ainsi dire engourdis se pussent ranimer & mettre en mouvement. Le malade vomit assez copieusement, & commença dès-lors à rentrer en connoissance; mais pour dissiper le dépôt, je fis appliquer sur la nuque du col du malade un grand emplâtre vésicatoire, composé avec deux gros de basilicum & un demi-gros de cantharides en poudre. Cet emplâtre fit lever des bouteilles, qu'on perça avec des ciseaux, & d'où il s'écoula des sérosités qui dégagerent le cerveau. Je fis panser la plaie deux fois le jour, en y appliquant à chaque fois quelque peu de l'emplâtre, afin d'entretenir l'écoulement.

Lorsque le malade fut en parfaite connoissance, je lui fis prendre un bol purgatif, composé de vingt grains de rhubarbe, de douze grains de diagrede, de dix-huit grains de mer-

cure doux, avec ſuffiſante quantité de ſyrop de nerprun pour un bol, avec lequel il fut très-bien purgé, lequel bol je faiſois réitérer tous les quinze jours, afin de prévenir les rechûtes.

OBSERVATION XVe.

Le 12 Mai 1735, je fus appellé pour voir & viſiter le ſieur Grégoire, Libraire, demeurant dans la rue Saint-Dizier à Nancy, tombé ſoudainement d'apoplexie, avec perte de mouvement, de ſentiment & de connoiſſance, n'ayant plus de toutes les fonctions animales, que la reſpiration & le pouls. Je fis d'abord ſaigner le malade, pour le réveiller de ſon aſſoupiſſement; & afin d'empêcher la fixation de l'humeur épanchée ſur le cerveau qui comprimoit la ſubſtance corticale, je le fis beaucoup agiter & tourmenter; & comme le ſujet étoit gras & replet, je lui fis tirer du pied trois palettes de ſang, deux heures après la premiere ſaignée; il prit en même temps cinq grains de verre d'antimoine, délayés dans une cuillerée de bouillon, & pardeſſus, un bouillon pour ſervir de diſſolvant & de véhicule au remede. Une heure après, il vomit une quantité de bile jaune & verte; & dans chaque intervalle que laiſſoit le vomiſſement, je fis prendre au malade quelques verres d'eau tiede, & à la fin un grand gobelet de vin chaud, avec un peu de ſucre; le lendemain il fut purgé par le bas de la maniere ſuivante:

Prenez feuilles de ſéné mondé, trois gros;

rhubarbe, trochiſque d'agaric, de chacun un gros; ſel d'abſynthe, un demi gros; graines d'anis, de coriandre, de chacune une pincée: faites infuſer dans cinq onces d'eau de méliſſe, & diſſolvez deux onces de manne dans la colature; faites une potion, qui ſera priſe le matin.

Après l'effet de cette médecine, le malade commença à rentrer en connoiſſance. Je lui preſcrivis une pincée de feuilles de ſauge & de bois de ſaſſafras, à prendre tous les matins en guiſe de thé, afin d'atténuer ſon ſang trop épaiſſi, & de ranimer les eſprits. Je conſeillai enſuite au malade de ſe mettre à l'uſage des eaux de Bourbonne, qui lui furent d'autant plus ſalutaires, qu'il fut rétabli peu de temps après.

OBSERVATION XVIe.

Le 11 Juin 1735, la femme du ſieur Robin, Boulanger à Nancy, fut attaquée d'une apoplexie ſéreuſe, provenante en partie d'une colique néphrétique, dont elle ſe trouvoit fort incommodée. Le ſang, qui ne pouvoit ſe dépouiller de ſa ſéroſité, à cauſe des graviers qui en empêchoient la ſecrétion, étoit tellement chargé & pour ainſi dire inondé de cette ſéroſité ſurabondante, qu'il fut obligé de la dépoſer ſur le cerveau; & par la compreſſion & la tenſion qu'elle cauſa à ce viſcere, elle empêcha le reflux des eſprits animaux dans les autres parties du corps, d'où s'enſuivit la perte ſubite du ſentiment, du mouvement & de

la connoiſſance, & par conſéquent l'apoplexie.

Cette maladie étant ſymptômatique, & ayant pour cauſe prochaine l'épanchement de ſéroſités ſur la ſubſtance du cerveau, ſentiment confirmé par la dyſurie, par la colique néphrétique & par la pâleur du viſage du malade, ayant d'ailleurs le pouls petit, foible, concentré & ſans fievre, je ne jugeai pas à propos de le faire ſaigner, & je commencai la cure par la médecine ſuivante:

Prenez infuſion de ſéné, avec les correctifs, cinq onces; diſſolvez-y pulpe de caſſe récemment extraite, une once; poudre hydragogue, un gros; ſyrop de nerprun, une once: mêlez, & faites une potion qui ſera priſe le matin. Cette médecine hydragogue fit évacuer par le bas quantité de ſéroſités, & la malade en fut ſi bien ſoulagée, qu'elle commença à parler dès le même jour.

Cependant, pour dégager entierement le cerveau embarraſſé, je preſcrivis à la malade la tiſane apéritive ſuivante, pour ſa boiſſon ordinaire:

Prenez racines de petit houx, d'aſperges, d'arrête-bœuf, de garance, de chacune une once; écorce moyenne de frêne, de ſureau, de chacune une demi-once; baies de genievre, trois gros; racines d'aunée, de pétaſite, de chacune deux gros: feuilles de pariétaire, de turquette, de chacune une poignée; régliſſe concaſſée, une once; faites bouillir le tout dans cinq livres d'eau de fontaine, pour une tiſane, dont la malade fera ſa boiſſon ordinaire. Quinze jours

après, elle fut parfaitement guérie par l'usage de cette tisane, & par la potion purgative réitérée.

OBSERVATION XVII.

Le 2 Janvier 1737, je fus prié d'avoir soin du rétablissement de la santé du sieur Cuny, Archer, âgé de 70 ans, & tombé subitement dans une forte apoplexie, ayant absolument perdu le sentiment, le mouvement & la connoissance, avec le pouls petit, concentré & intermittent, le visage pâle, la respiration laborieuse, mugissement & râlement; symptômes qui ne pronostiquoient rien de bon. Je pris, sans hésiter, le parti du vomitif sans saignée; & pour cet effet, je fis délayer six grains de tartre émétique dans une chopine d'eau bouillante, l'ayant laissé tiédir, tandis qu'on agitoit le malade. On lui fit prendre un verre de cette mixtion de quart-d'heure en quart-d'heure, & l'on continua de la sorte, jusqu'à ce que le remede lui eut procuré le vomissement; & pour lors je lui fis prendre de temps à autre sept ou huit cuillerées de bouillon à chaque fois qu'il avoit vomi. Cette méthode réussit si bien, qu'il fut guéri par ce seul remede, contre le sentiment du fameux Hippocrate, qui dit: *Apoplexiam levem solvere difficile, fortem autem impossibile*; & pour écarter la récidive, je lui prescrivis les feuilles de petite sauge d'Italie, en guise de thé.

*

OBSERVATION XVIIIe.

Le 6 Janvier 1737, je fus appellé pour visiter M. le Baron de Kircler, Doyen des Conseillers de la Chambre des Comptes de Lorraine, âgé de 89 ans. Il étoit tombé tout-à-coup dans une apoplexie séreuse, causée par la dysurie & la strangurie, dont le malade se trouvoit incommodé depuis long-temps. L'urine n'ayant pu se filtrer facilement & en assez grande quantité dans les reins, le surplus qui restoit dans le sang s'étoit déposé sur les autres parties du corps, notamment sur le cerveau, dont elle comprimoit la substance corticale, & empêchoit par cette compression le mouvement des esprits animaux, en causant au malade la perte de toutes les fonctions naturelles, celle du pouls & de la respiration.

Pour faire résoudre cette humeur séreuse épanchée sur le cerveau, je commençai par faire agiter & tourmenter le malade par le plus robuste de ses domestiques : tandis que d'un autre côté je lui faisois introduire dans les narines l'ellébore blanc en poudre, & qu'on lui appliquoit sur la nuque du col un grand emplâtre vésicatoire, qu'on lui passoit de temps en temps sous le nez un flacon d'esprit de sel ammoniac, on lui préparoit un lavement purgatif & irritant. Après trois quarts-d'heure d'agitation, on lui donna un remede, avec lequel il fut purgé trois ou quatre fois. Le mouvement & la connoissance étant revenus, je lui fis prendre la potion suivante à la cuillerée.

Prenez

Prenez eau de bétoine, de menthe, de ſauge, de marjolaine, de chacune deux onces; de fleurs d'orange, une once; confection alkermès, poudre de guttete, de chacune un gros; lilium de Paracelſe, trente gouttes: faites une potion, qui ſera priſe par cuillerées.

Le malade prit cette potion à la cuillerée, & fut purgé enſuite avec la médecine ſuivante:

Prenez manne de Calabre, deux onces & demie; diſſolvez-la dans quatre onces d'eau de fleurs de tilleul: délayez dans la colature, trochiſques d'agaric, un demi-gros; ſyrop de chicorée compoſée, une once & demie: faites une potion à prendre le matin.

Après l'effet de cette médecine, le malade ſe trouva bien rétabli.

Le 11 Mars & le 15 Juillet 1738, il eut deux pareilles attaques d'apoplexie, dont il fut guéri avec les mêmes remedes, & de la maniere ſuſdite: mais le 28 Octobre de l'année 1738, il eut une quatrieme rechûte; & comme j'étois abſent, l'on alla avertir un autre Médecin, qui fit mettre le malade au lit, au lieu de l'agiter & de le tourmenter de même que j'avois fait dans le temps des attaques précédentes; de ſorte que l'humeur qui cauſoit l'apoplexie, s'étant fixée ſur le cerveau faute de mouvement & d'agitation, il ne fut plus poſſible à mon retour de rappeller les eſprits, pour ranimer les parties du corps paralytique, qui reſterent ſans ſentiment & ſans mouvement juſqu'à la mort du malade, arrivée le 2 Novembre, qui fut le ſixieme jour de ſa maladie, dans la quatre-vingt-neuvieme année de ſon âge.

OBSERVATION XIXe.

Apoplexie hystérique.

Le 1er Octobre 1738, je fus appellé pour avoir soin de la fille du sieur Masson, Serrurier, attaquée d'une affection soporeuse, avec perte de connoissance & de toutes les fonctions naturelles. La malade ayant le ventre fort tendu, j'attribuai la cause de cette maladie à des vapeurs & suffocations utérines; c'est pourquoi j'ordonnai d'abord le lavement carminatif & hystérique suivant:

Prenez feuilles d'armoise, de matricaire, de rhue, de pouliot, de chacune une demi-poignée; graine d'anis, de coriandre, de chacune demi-pincée: faites un lavement, qui sera donné sur le champ.

D'abord que la malade eut pris & rendu ce lavement, je lui fis donner vingt grains d'ipécacuanha délayés dans cinq onces d'eau de mélisse simple; elle fut purgée considérablement, tant par le haut que par le bas, & après avoir rendu beaucoup de vents, elle recouvra sa santé.

OBSERVATION XXe.

Le 1er Janvier 1739, la fille de M. ***, âgée de 17 ans, tomba tout-à-coup dans un profond sommeil, sans sentiment, sans mouvement, sans connoissance, & sans qu'on pût l'éveiller en aucune façon, soit par le bruit, soit

par l'agitation. *Si apoplexia ſit abolitio omnium functionum naturalium, ſolo remanente pulſu ac reſpiratione læſâ.* Cette maladie doit être caractériſée de véritable apoplexie, d'autant plus que la malade reſta pendant quatre ou cinq heures dans cet état. Elle étoit cauſée par l'épaiſſiſſement du ſang qui s'arrêtoit dans le cerveau. Ainſi, pour le faire rentrer dans la circulation, je fis ſaigner la malade du bras, enſuite du pied; après quoi je lui fis prendre un vomitif, afin que par les efforts que l'on fait en vomiſſant, le ſang pût s'atténuer, ſe diviſer, & afin d'éviter les ſtaſes dans le cerveau; enſuite je la mis à l'uſage des potions purgatives & des contrevers, & après avoir rendu pluſieurs vers, elle ſe trouva parfaitement rétablie, ſans aucune rechûte.

OBSERVATION XXI[e].

Le 21 Mai 1739, à ſix heures du matin, je fus invité d'aller ſecourir M. Hugot, Conſeiller en la Chambre des Comptes de Lorraine, âgé de 70 ans, & attaqué depuis les quatre heures d'une apoplexie imparfaite. Il étoit devenu tout-à-coup paralytique de la moitié du corps, ayant perdu le ſentiment & le mouvement, ſans pouvoir remuer en aucune façon ni bras, ni jambe, du côté droit; & ce qu'il y a de particulier, il ſoutenoit qu'il n'étoit pas malade, qu'il n'avoit pas beſoin de remedes, & ne pouvoit concevoir qu'on fût malade, à ce qu'il diſoit, en ſe portant bien; ce qui faiſoit dans ſon imagination un contraſte invincible. Il ne fut pas poſſible de lui ôter cette idée, qu'après

qu'il fut revenu des bains de Bourbonne. Quoique la compression du cerveau ne fût faite qu'en partie, que le malade n'eût perdu le sentiment & le mouvement que de la moitié du corps, que le jugement & la mémoire fussent lésés & non abolis, cependant la maladie ne laissoit pas d'être très-considérable & très-sérieuse, parce qu'on avoit laissé le malade tranquillement dans son lit pendant deux heures après l'attaque, sans l'agiter, ce qui avoit donné le temps à l'humeur épanchée & à la paralysie de se fixer & de devenir intraitable. Comme il n'étoit plus temps de l'agiter, je lui fis prendre, après la saignée du bras, cinq grains de tartre stibié & une once de manne délayés dans un bouillon. Ce remede ne fit son effet qu'une heure après. Il fut purgé copieusement par haut & par bas; mais il resta toujours paralytique, avec son jugement dépravé. Je le fis encore purger plusieurs fois; je lui fis appliquer les vésicatoires & les ventouses scarifiées, le tout sans succès.

Comme la saison étoit convenable pour prendre les bains, je lui conseillai d'aller à Bourbonne pour y prendre la douche & les étuves des eaux thermales, suivant la méthode ordinaire des lieux.

Trois semaines après, il revint à Nancy, à moitié guéri. Il remuoit les parties paralytiques, mais sans pouvoir s'en servir que difficilement. Il sentoit pour lors ses maux, & il convenoit qu'il étoit véritablement malade; mais il ne se ressouvenoit en aucune maniere de ce qui s'étoit passé avant d'aller aux bains. Il continua pendant plusieurs années de se transpor-

ter à Bourbonne, pendant le mois de Mai, pour y prendre les eaux, tant intérieurement qu'extérieurement; mais il ne fut jamais rétabli, & en état de vaquer à ses affaires.

OBSERVATION XXIIe.

Le 27 Mars 1750, je fus appellé pour avoir soin du rétablissement de la santé du sieur Lavellée, Tourneur, rue des quatre Eglises, à Nancy, âgé de 64 ans. Ce malade avoit perdu tout-à-coup le sentiment & le mouvement; il étoit dans un râlement & dans un assoupissement profond; son pouls étoit dur, élevé & intermittent, principaux symptômes d'une apoplexie causée par un embarras formé dans le cerveau, qui empêche le cours libre des esprits animaux dans les parties du corps qui se mettent en mouvement par l'ordre de la volonté & dans les organes des sens.

Pour donner plus de liberté au sang de circuler, & plus de facilité à celui qui étoit extravasé sur le cerveau de se résorber dans les veines, la premiere indication fut de désemplir les vaisseaux par la saignée du bras & par celle du pied.

Ensuite, pour mettre les esprits animaux en mouvement, je fis prendre au malade cinq ou six grains de tartre stibié, qui lui firent vomir de la bile & des matieres glaireuses & visqueuses en grande quantité, dont il se trouva fort soulagé.

Après le vomissement, je prescrivis la potion céphalique suivante:

Prenez eau de sauge, de marjolaine, de bé-

toine, de chacune deux onces; de fleurs d'orange, une once; confection Hamech, un gros; lilium* de Paracelse, vingt gouttes; syrop de fleurs de Stœchas, une once: mêlez, & faites une potion qui sera prise par cuillerées.

Le même soir, je fis appliquer sur la nuque du col du malade un grand emplâtre vésicatoire, fait avec deux gros de *basilicum*, & un demi-gros de cantharides en poudre; je lui prescrivis aussi le lavement suivant:

Prenez feuilles de pariétaire, de branche-ursine, de violettes, de chacune une demi-poignée; du séné, une demi-once: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & dissolvez dans la colature vin émétique trouble, une once; bénédicte laxative, une demi-once, pour un lavement qui sera donné le soir.

Le lendemain, le malade se trouva beaucoup mieux, & la parole lui revint. Je lui fis prendre matin & soir quatre ou cinq feuilles de sauge en guise de thé, & continuer pendant douze ou quinze jours; après quoi il fut purgé avec la médecine suivante:

Prenez séné mondé, deux gros; rhubarbe choisie, trochisques d'agaric, de chacun un gros: faites infuser dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & ajoutez dans cinq onces de la colature manne choisie, deux onces; syrop de nerprun, une once: mêlez, faites une potion qui sera prise le matin.

Ces remedes firent un si bon effet, que dans la quinzaine le malade fut parfaitement guéri.

OBSERVATION XXIIIe.

Le sixieme jour du mois d'Août 1740, je fus appellé pour secourir le nommé Figuel, Tisserand, demeurant à Nancy, rue de la Hache, qui étoit tombé tout-à-coup dans une apoplexie, avec râlement, mugissement, & perte de sentiment, de mouvement & de connoissance. Je commençai par faire agiter le malade, pour dégager les embarras qui s'étoient formés dans le cerveau. Ma premiere indication fut la saignée du bras à la quantité de trois palettes; deux heures après, je fis prendre au malade six grains de tartre émétique, délayés dans sept ou huit onces d'eau tiede. Ce remede le fit vomir copieusement, & le fit rentrer en connoissance. Le lendemain je le purgeai par bas de la maniere suivante:

Prenez infusion de séné, avec correctifs, cinq onces; dissolvez-y manne de Calabre, deux onces; poudre de *tribus*, un demi-gros; sel d'epsom, une demi once: mêlez, & faites une potion qui sera prise le matin.

Le malade prit cette médecine, qui le purgea considérablement; après quoi, je lui fis prendre la potion suivante:

Prenez eaux de sauge, de menthe, de marjolaine, de tanaisie, de chacune deux onces; lilium de Paracelse, vingt gouttes; eau thériacale, une once; syrop d'œillet, pareille quantité: mêlez, & faites une potion qui sera prise le matin.

J'ordonnai ensuite au malade de prendre matin & soir les feuilles de sauge & de bétoine en guise de thé, & de se purger de quinzaine à autre, avec un gros de poudre hydragogue délayée dans un bouillon. Par cette méthode, le malade fut parfaitement guéri.

OBSERVATION XXIVe.

Le 2 Octobre 1746, le sieur Vernesson, Marchand, qui fut attaqué de vomissement de sang le 4 Juin de cette année, tomba tout-à-coup dans une forte apoplexie, avec râlement, sans sentiment & sans connoissance, n'ayant plus que la respiration embarrassée & le pouls petit, concentré & inégal; la maladie étoit forte, & le malade trop foible. Cependant je pris le parti de lui faire tirer une palette & demie de sang du bras, de lui faire appliquer en même temps sur la nuque du col un grand emplâtre vésicatoire, fait avec deux gros de suppuratif & un demi-gros de cantharides récemment mises en poudre; en même temps je lui fis donner un lavement avec une livre de décoction émolliente, une once de catholicon & deux onces de miel mercuriel, ensuite la potion céphalique suivante:

Prenez eau de mélisse, de bétoine, d'origan, de fleurs de tilleul, de chacune deux onces; huile d'amandes douces, une once; confection alkermès, un gros; poudre de guttete, vingt grains; eaux de canelle, de fleurs d'orange, de chacune six gros; syrop d'œillet, une once: mê-

lez ; faites une potion à prendre par cuillerées.

La parole étant revenue au malade, il fut purgé avec la potion suivante :

Prenez agaric, rhubarbe choisie, de chacun un gros : faites infuser avec les correctifs dans cinq onces d'eau de verveine, & dissolvez dans la colature, manne de calabre, deux onces ; syrop de roses solutif, une once : mêlez, & faites une potion qui sera prise le matin.

Le malade ayant été suffisamment purgé, fut mis à l'usage de la décoction de feuilles de sauge, dont il prit tous les matins, pendant quelques jours, un grand verre, après y avoir délayé une once de syrop violat, & un scrupule de poudre de guttete ; après quoi il fut parfaitement rétabli.

OBSERVATION XXVe.

Le 21 Janvier 1741, M. Draise, ancien Officier des Troupes de France, fut attaqué d'une apoplexie sanguine : il tomba tout-à-coup dans un sommeil profond, sans sentiment, sans mouvement & sans connoissance ; son pouls étoit plus élevé qu'à l'ordinaire, & de temps en temps intercadent, marque d'un embarras dans la circulation. Ainsi, pour en rétablir le mouvement, je fis beaucoup agiter & tourmenter le malade, & on lui tira deux palettes de sang du bras, le sujet ayant atteint l'âge de soixante-quinze ans. Après la saignée, je me restreignis à lui faire prendre un lavement

avec une livre de décoction émolliente, une once de bénédicte laxative, & deux onces de miel mercuriel.

Ensuite, pour ranimer le mouvement du sang, & pour réveiller le malade de son assoupissement, on lui appliqua derriere les oreilles deux emplâtres vésicatoires; j'ordonnai en même temps la potion céphalique suivante:

Prenez eaux de menthe, de sauge, de marjolaine, d'origan, de chacune deux onces; de fleurs d'orange, une once; poudre de viperes, de guttete, de chacune un demi-gros; lilium de Paracelse, vingt gouttes; syrop de *tribus*, une once: mêlez, & faites une potion qui sera prise en deux doses, laissant entre chacune trois heures d'intervalle.

Les emplâtres vésicatoires & cette potion réveillerent le malade, & le firent rentrer en connoissance; il fut purgé le lendemain avec le bol suivant:

Prenez poudre hydragogue, trochisques d'agaric, de chacun un demi gros: faites, avec une suffisante quantité de moëlle de casse récemment mondée, un bol qui sera pris le matin.

J'ordonnai au malade de prendre le bol purgatif de quinzaine à autre, afin de prévenir les rechûtes d'apoplexie.

OBSERVATION XXVIe.

Le 7 Mars 1741, le sieur Vandal, Aubergiste au Fauxbourg Saint-Pierre, à Nancy, tomba tout-à-coup dans une attaque d'apo-

plexie, ſans ſentiment, ſans mouvement & ſans connoiſſance. *Solus remanebat pulſus, ac reſpiratio quæ erat læſa.*

Cette maladie eſt cauſée par la compreſſion du cerveau, effet d'un épanchement de ſang ou de ſéroſités. Le prognoſtic eſt toujours très-dangereux, ſelon l'aphoriſme 42 de la ſeconde ſection : *Apoplexiam levem ſolvere difficile, fortem autem impoſſibile.*

Pour obtenir une heureuſe guériſon, je fis d'abord tourmenter le malade, en le traînant & le ſecouant par la chambre: on lui tira enſuite trois palettes de ſang du bras, & trois heures après, on lui en tira autant du pied. Pendant cet intervalle, on lui ſouffloit de l'ellébore en poudre dans les narines, pour le faire éternuer.

On lui donna auſſi cinq grains de tartre émétique, & une heure après on doubla la doſe, parce que la premiere priſe ne faiſoit aucun effet. Le malade vomit conſidérablement ; & à proportion qu'il vomiſſoit, il rentroit en connoiſſance. Après le vomiſſement, il prit une taſſe de vin chaud avec un peu de ſucre; ſur le ſoir on lui appliqua les emplâtres véſicatoires derriere les oreilles; le lendemain, ſecond jour de la maladie, je preſcrivis le lavement ſuivant:

Prenez feuilles de ſauge, de bétoine, de calament, de pariétaire, de chacune une pincée; ſéné mondé, une demi-once; fleurs de camomille, de mélilot, de chacune une demi-pincée: faites bouillir le tout dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine, & diſſolvez dans une livre

de la colature, vin émétique trouble, une once; diaprun, six gros : mêlez, & faites un lavement qui purgera copieusement le malade. Pour fortifier les nerfs & le cerveau, & ranimer les esprits, je lui fis prendre les feuilles de sauge en guise de thé.

Le troisieme jour de la maladie, il fut purgé avec cinq onces d'infusion de séné, dans laquelle on délaya deux onces de manne & un gros de poudre cornachine; ensuite il continua de prendre pendant quinze jours, tous les matins, un verre de décoction de feuilles de sauge en guise de thé, en y ajoutant quatre gouttes d'elixir de propriété. Il fut encore purgé au bout de la quinzaine comme auparavant, & fut parfaitement rétabli.

OBSERVATION XXVIIe.

Le 11 Septembre 1741, la femme du sieur Vasseur, Aubergiste, à l'arbre d'or à Nancy, perdit tout-à-coup le sentiment, le mouvement & la parole : de toutes les fonctions vitales, il ne lui restoit que le pouls & la respiration, avec râlement. Dans cet état d'apoplexie, elle avoit le visage pâle, le pouls petit, concentré, & la respiration difficile. Comme cette malade passoit l'âge de soixante-cinq ans, qu'elle avoit été autrefois hydropique, & que ses jambes étoient tous les soirs œdémateuses, n'ayant pas jugé à propos de la faire saigner, je fis délayer dix grains de tartre émétique dans une chopine d'eau chaude, dont je fis prendre un bon verre de quart-d'heure à autre à la malade. Après le

quatrieme verre, elle commença à vomir; & dans chaque intervalle que laissoit le vomissement, on lui donna un gobelet de thé en décoction. Ce remede la purgea & lui fit revenir la parole. Cependant elle avoit perdu le mouvement de presque tous ses membres; je lui prescrivis un lavement carminatif & laxatif.

Prenez feuilles de mauve, de sauge, de pariétaire, de violettes, de chacune une poignée; fleurs de camomille, de mélilot, de chacune demi-poignée; graines d'anis, de coriandre, de chacune une pincée: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de riviere, pour qu'il en reste une livre, & dissolvez dans la colature diaphénic, miel mercuriel, de chacun une once: faites un lavement qui sera pris sur le champ.

Le lendemain matin, elle prit la potion suivante:

Prenez séné mondé, deux gros; rhubarbe choisie, agaric, de chacun un gros; sel d'absynthe, un demi-gros: faites infuser dans cinq onces d'eau de fleurs de tilleul, & dissolvez dans la colature manne de Calabre, une once & demie; tablettes diacarthami, deux gros: mêlez, & faites une potion qui sera prise le matin.

Cette potion purgea suffisamment la malade: mais comme il étoit question de fortifier le cerveau, & de rendre aux fibres nerveuses relâchées leur ton naturel, je conseillai à la malade de se mettre à l'usage de la petite-sauge en guise de thé, en ajoutant à chaque prise douze ou quinze gouttes d'élixir de propriété; par ce moyen, elle fut guérie de cette premiere

attaque d'apoplexie, mais elle perdit abſolument la mémoire pour toujours.

OBSERVATION XXVIII[e].

Le 26 Juin 1742, M. Draiſe, ancien Officier pour le Service de France, tomba, pour la quatrieme fois, dans une attaque d'apoplexie, ſans ſentiment, ſans mouvement & ſans connoiſſance, n'ayant plus que le pouls libre & la reſpiration léſée, avec râlement. Mon premier ſoin fut d'abord de faire agiter & tourmenter le malade, par des Manœuvres que j'envoyai chercher à cet effet, afin d'empêcher la fixation de l'humeur épanchée ſur la ſubſtance corticale du cerveau, fixation qui rend toujours les apoplexies incurables: *Apoplexiam levem ſolvere difficile, fortem autem impoſſibile.* La ſaignée du bras fut faite d'abord; en même temps je fis introduire dans les narines du malade de la racine d'ellébore blanc en poudre, afin que par les ſecouſſes que cauſe l'éternuement, l'humeur extravaſée pût être réſorbée dans les veines, & reprendre la voie de la circulation. Mais de tous les remedes, le tartre émétique fut celui qui fit le meilleur effet, & qui, en réveillant le malade de ſon aſſoupiſſement, le fit rentrer en connoiſſance. Les grandes foibleſſes, qui ſont les ſuites ordinaires du vomiſſement, demandoient les cordiaux & les remedes céphaliques. Pour ranimer les ſens aſſoupis, rappeller les eſprits, & rendre aux nerfs relâchés leur ton naturel, je preſcrivis la potion ſuivante:

Prenez eau de bétoine, de sauge, de marjolaine, d'origan, de chacune deux onces; fleurs d'orange, une once; confection alkermès, poudre de vipere, de guttete, de chacune un demi-gros; kermès minéral, cinq grains; syrop de fleurs de Stœchas, une once & demie: mêlez, & faites une potion à prendre à la cuillerée.

Cette potion étant finie, comme le malade étoit très-facile à purger, je lui prescrivis la médecine suivante:

Prenez rhubarbe, agaric, de chacun demi-gros; faites infuser dans quatre onces d'eau de bétoine, & dissolvez dans la colature, manne de Calabre une once: faites une potion qui sera prise le matin.

Après l'effet de cette médecine, je mis le malade à l'usage de la petite sauge, en guise de thé, & lui conseillai de se purger tous les matins avec la même médecine, pour prévenir les rechûtes.

OBSERVATION XXIXe.

Le 4 Février 1743, je fus prié d'aller secourir la femme du nommé Harmant, demeurant rue de la Hache, à Nancy, tombée dans une attaque d'apoplexie, sans sentiment, sans mouvement & sans connoissance.

Cette maladie est causée par un épanchement de sang sur la substance du cerveau, qui le comprime & empêche le reflux des esprits animaux dans les parties du corps: c'est pourquoi ma premiere indication fut la saignée du bras, afin de dégager le cerveau du dépôt qui

s'y étoit fait. Je fis prendre ensuite à la malade cinq grains de tartre émétique; mais comme le remede restoit trop long-temps à faire son opération, j'en ajoutai encore cinq autres. Cette seconde partie, jointe à la premiere, fit vomir sept à huit fois la malade, & la fit rentrer en connoissance : mais comme elle se plaignoit de grandes douleurs de tête, je lui ordonnai la saignée du pied pour le lendemain. Quelques jours après, je la fis purger avec la poudre hydragogue & les trochisques d'agaric, de chacun un demi-gros, qu'elle prit le matin dans un bouillon : elle en fut suffisamment purgée, & se trouva ensuite guérie.

OBSERVATION XXXe.

Le 15 Février 1743, je fus prié de visiter le nommé la Riviere, demeurant vis-à-vis les Trois-Maures à Nancy, tombé dans une espece d'apoplexie, avec perte de sentiment, de mouvement & de connoissance. Après avoir fait beaucoup agiter le malade pour le réveiller de son assoupissement, & pour rappeller les esprits, on lui fit une saignée du bras, afin d'empêcher le progrès du dépôt; ensuite, pour évacuer les matieres indigestes de l'estomac, & ranimer les esprits animaux trop engourdis, je fis donner au malade six grains de tartre émétique & une once de manne, délayés dans un bouillon. Ce remede lui fit rendre, trois quarts-d'heure après, des matieres glaireuses & pituiteuses; ensuite je lui fis prendre, matin & soir, un gobelet de décoction de feuilles de sauge

ſauge & de fleurs de tilleul en guiſe de thé, & il s'eſt très-bien rétabli.

OBSERVATION XXXIe.

Le 21 Août 1744, je fus invité de viſiter la fille de la veuve Humbert, demeurant près la porte Saint-Jean de Nancy, âgée d'environ 45 ans, & tombée dans une attaque d'apoplexie, ſans ſentiment, ſans mouvement & ſans connoiſſance. Ma premiere indication fut la ſaignée du pied, afin qu'en déſempliſſant les vaiſſeaux, le ſang qui étoit épanché ſur le cerveau, pût ſe réſorber dans les veines & rentrer dans la circulation. Je fis en même temps donner à la malade un lavement laxatif, auquel on ajouta une once de bénédicte laxative, & une once de vin émétique trouble.

Mais comme il étoit queſtion de ranimer les eſprits, de dégager les premieres voies & de mettre les parties paralytiques en mouvement, je fis vomir la malade avec ſix grains de tartre émétique capables de remplir les trois indications. En effet, la malade ayant vomi conſidérablement, commença à ouvrir les yeux. Pour dégager entiérement le cerveau, je fis appliquer deux emplâtres véſicatoires derriere les oreilles de la malade; elle rentra inſenſiblement en connoiſſance & recouvra ſa premiere ſanté.

OBSERVATION XXXIIe.

Apoplexie avec Paralyſie.

Le 4 Mai 1746, la veuve Simonin, Bouchere

ſur l'Eſplanade à Nancy, âgée d'environ 50 ans, tomba ſoudainement dans une apoplexie, avec perte de mouvement, de ſentiment & de connoiſſance. La premiere indication fut la ſaignée du pied, & en même temps le vomitif avec ſix grains de ſtibié; mais le remede ne faiſant pas un effet ſuffiſant, j'augmentai la doſe de trois autres grains qui firent vomir copieuſement la malade. Elle rentra en connoiſſance, mais avec délire & paralyſie. La ſaiſon étant convenable, je l'envoyai à Plombieres pour y prendre les bains, la douche & les étuves, d'où elle revint à Nancy, trois ſemaines après, en meilleure ſanté.

OBSERVATION XXXIIIe.

Catharre ſuffoquant.

Le 25 Avril 1747, je fus appellé vers une heure après minuit pour ſecourir Madame la Marquiſe de Baleſtrin, âgée d'environ 100 ans, qui étoit tombée tout à-coup dans une apoplexie ou catharre ſuffoquant, avec perte de ſentiment, de mouvement & de connoiſſance, accompagnée d'un râlement ſemblable à ceux qui ſont près à expirer; râlement ſi violent, qu'on fut obligé de lui adminiſtrer l'Extrême-Onction vers le milieu de la nuit.

Comme le grand âge de la malade ne lui permettoit pas de lui faire prendre les remedes évacuans & irritans, que l'on donne ordinairement en pareil cas, je la reſtreignis à la potion céphalique & cordiale ſuivante.

Prenez eaux diſtillées de ſauge, de menthe,

de marjolaine, d'origan, de calament, de mélisse, de naphe, de chacune une once; élixir de propriété, deux gros; teinture de castor, trente gouttes; bezoard minéral, un demi-gros; syrop d'érésymum, deux onces: mêlez le tout pour une potion à prendre à la cuillerée.

Aussi-tôt qu'on eut fait prendre à Madame la Marquise quelques cuillerées de cette potion, son visage, qui étoit plus semblable à un mort qu'à un vivant, reprit sa couleur naturelle; ses yeux s'ouvrirent, son râlement cessa, & comme par miracle elle commença à parler, de même que si elle sortoit d'un profond sommeil: cet événement surprit tous les assistans.

OBSERVATION XXXIVe.

Le 14 Juin 1747, je fus invité de visiter le nommé Elin, Cordonnier à Nancy, tombé dans un sommeil apoplectique: cette maladie provenant d'un épanchement sanguin, qui s'étoit fait sur la substance du cerveau, & qui, par sa compression, causoit la perte de toutes les fonctions naturelles, excepté celles du pouls & de la respiration, mon premier soin fut de faire agiter & tourmenter le malade, afin de rappeller les sens engourdis; en même temps je lui fis faire une saignée du bras, & il prit cinq grains de tartre stibié; il vomit des matieres glaireuses. Mais comme il ne rentroit pas encore en connoissance, je prescrivis au malade un lavement laxatif & carminatif, auquel je fis ajouter une once de vin émétique, & une

demi-once d'*hiera-picra* de Galien. Je fis aussi appliquer les ventouses scarifiées sur les épaules ; & le lendemain on purgea le malade avec cinq onces d'infusion purgative, une once & demie de manne ; jalap en poudre & trochisques d'agaric, de chacun vingt grains. Cette médecine fit un assez bon effet, & le malade commença à rentrer en connoissance. Ensuite je lui fis prendre tous les matins dix gouttes d'élixir de propriété dans un demi-verre de vin : il recouvra insensiblement la santé.

OBSERVATION XXXVe.

Apoplexie hystérique.

Le 2 Janvier 1750, entre onze heures & minuit, je fus appellé pour aller secourir la femme du sieur Villeneuve, Huissier à la Cour, qui étoit tombée dans un assoupissement profond, avec un râlement & perte de toutes les fonctions naturelles & animales. Il ne lui restoit que le pouls & la respiration fort lésés. La malade étoit dans sa quarantieme année, d'un tempérament sanguin, & d'un assoupissement si profond, qu'il fut impossible de l'éveiller. Comme elle avoit la couleur vermeille & le ventre tendu, je conclus que cet assoupissement étoit causé par des vapeurs hystériques : ce qui me porta d'abord à lui faire prendre un lavement laxatif & carminatif, composé avec les feuilles de mauve, de mercurielle, de mélisse, de pariétaire, de chacun une demi-poignée ; semences de fenouil, un gros ; fleurs de camo-

mille & de ſureau, de chacune une pincée: faites bouillir le tout pendant un quart-d'heure dans une chopine d'eau. L'on délaiera dans la colature ſix gros de diaphénic & une once de miel mercuriel pour un lavement à prendre à l'inſtant. Incontinent après, je lui preſcrivis la potion ſuivante:

Prenez les eaux d'armoiſe, de matricaire, de tanaiſie, de chacune une once & demie; de canelle, une demi-once; ſafran, dix grains; teinture de caſtor, trente gouttes; ſyrop *de praſſio*, une once, pour une potion à prendre à la cuillerée: ces remedes la réveillerent un peu de ſon aſſoupiſſement. Le lendemain je lui preſcrivis cinq onces d'infuſion purgative & contre vers, une once de manne, une demi-once d'eau de canelle & trois gros de tablettes *diacarthami*, pour une médecine; enſuite elle ſe trouva parfaitement rétablie.

OBSERVATION XXXVIe,

Tirée de la Nature conſidérée, *Tome II, année* 1777.

Un homme ayant été attaqué d'apoplexie, on lui ouvrit la veine en pluſieurs endroits, ſans en tirer une goutte de ſang. Tous les autres ſecours uſités en pareil cas n'eurent également aucun ſuccès. Il étoit ſans reſpiration, ſans pouls & comme mort, lorſque ſa femme, ne déſeſpérant point encore de ſon état, le fit mettre ſur le carreau de ſa chambre, & lui fit faire des frictions avec des ſerviettes chaudes.

Ce ſecours fut efficace. Au bout de quelques minutes, le ſang commença à couler de tous les endroits où les veines de l'apoplectique avoient été piquées ; & bientôt ſa reſpiration revenant à proportion, & ſe faiſant d'une maniere plus égale & moins laborieuſe, le malade reprit ſes ſens, & fut guéri de ſon apoplexie, au grand étonnement de tout le monde.

OBSERVATION XXXVIIe.

Sur l'utilité de l'alkali volatil fluor dans l'apoplexie ſéreuſe, par M. GILLES DE LA TOURETTE, Maître en Chirurgie à Loudun. Tirée de la Nature conſidérée, *Tome Ier, année* 1780.

Depuis que l'alkali volatil fluor eſt devenu en ſi grande vogue pour un grand nombre d'accidens & de maladies, je l'ai employé ſur pluſieurs perſonnes attaquées d'apoplexie ſéreuſe, & toujours avec un ſuccès qui ne m'a rien laiſſé à deſirer. Voici comme je l'emploie :

J'en mets quelques gouttes dans les narines du malade ; enſuite, dès qu'il commence un peu à ouvrir la bouche, je lui fais avaler vingt ou vingt-cinq gouttes de cet alkali dans une cuillerée d'eau froide, en lui ſerrant les narines, & lui faiſant pencher la tête en arriere. Si quatre ou cinq minutes après cette premiere doſe, la connoiſſance ne lui revient pas, je donne encore une ſeconde doſe, quel-

quefois une troisieme, mais rarement. Lorsque la connoissance commence à revenir, je diminue la dose, ne donnant plus que sept à huit gouttes dans un demi-verre d'eau : pour lors le malade crache & bave une humeur gluante, qui ressemble assez bien à une dissolution de gomme arabique. Il est étonnant la quantité de bave qu'il rend : plus il en rend, plus il est soulagé ; ce qui peut faire regarder ce remede comme une espece d'apophlegmatisme. Lorsque l'accès est entiérement fini, que la connoissance, le mouvement, le sentiment, &c. sont revenus au malade, je le fais vomir avec quelques grains de tartre stibié, dissous dans un verre d'eau : on proportionne la dose à l'âge, aux forces du malade & à la violence du mal. Le lendemain je le fais évacuer avec de forts purgatifs connus des gens de l'Art, qu'il est conséquemment inutile de nommer.

J'ai observé que l'alkali volatil réussit mieux dans l'apoplexie séreuse que dans la sanguine ; car dans cette derniere, je l'ai employé avec peu d'effet, ou même sans le moindre effet, au lieu que dans la séreuse je l'ai employé avec un succès même très-prompt.

Quand l'apoplectique a les mâchoires très-rapprochées, ou, comme on dit communément, les dents serrées, au point qu'on ne peut les lui faire ouvrir, au lieu de me servir de quelques instrumens dommageables aux dents ou aux gencives, je me sers d'une longue plume imbibée d'alkali, que je pousse & repousse si avant dans la narine, que cela réussit toujours pour lui faire ouvrir la bouche, pour pou-

voir enſuite lui faire avaler la doſe d'alkali expliquée ci-deſſus. Lorſqu'on a fait avaler l'alkali au malade, il a pour l'ordinaire les levres, les gencives, la langue, le palais, l'arriere-bouche, les narines, &c., un peu enflammés & écorchés, ſur-tout ſi l'alkali eſt un peu cauſtique, ce qui lui eſt ordinaire. Pour guérir ces accidens, je fais mettre dans la bouche du malade un peu de lait crêmé, pour l'y garder quelque temps, & même s'en gargariſer; j'en emploie auſſi pour les levres & dans les narines.

ARSÉNIC. *Voyez* POISON.

OBSERVATION ſur un accident occaſionné par l'Arſénic, par M. l'Abbé de la Haye, Docteur, Médecin, Prieur & Curé de Laigne; extraite de la Nature conſidérée, *Tome II*, 1776.

IL eſt arrivé à Laigne, près Châtellerault, un accident qu'il eſt bon de faire connoître, afin qu'il puiſſe ſervir de leçon aux gens qui manquent de prudence. Un particulier incommodé par les rats dans ſa maiſon, a mis ſur une tuile de l'arſénic en poudre, mêlé avec de la farine, dans ſon grenier, pour les détruire: il y avoit dans ce grenier des fenêtres ouvertes; le vent, ſans qu'on s'en ſoit apperçu, a répandu de cet arſénic ſur un tas de froment qui étoit dans le grenier. Le propriétaire

en a vendu deux boiſſeaux à un de ſes voiſins, qui, l'ayant mêlé avec d'autres grains, l'a fait moudre & a fait faire du pain avec cette farine. Toute ſa famille & lui en ont mangé. Auſſi-tôt après le repas, ils ont tous ſenti un feu dévorant dans les entrailles, une ſueur froide ſur le front: leurs viſages & leurs corps ſe ſont enflés prodigieuſement, & ils ont tous vomi avec des efforts pénibles & douloureux. J'ai été averti de leur état, & j'ai volé à leur ſecours; je leur ai fait prendre l'émétique, boire de l'oxicrat, qui eſt de l'eau mêlée avec du vinaigre, & je leur ai preſcrit enſuite l'uſage du ſtomachique & des anodins, que j'ai trouvés dans une boîte de remedes que M. le Subdélégué m'a adreſſée pour le ſoulagement des pauvres de ma Paroiſſe. Le ſuccès a parfaitement répondu à mes ſoins; les malades ont recouvré la ſanté. Le poiſon étoit ſi violent, que deux chiens qui ont mangé de ce même pain, ſont morts ſur-le-champ. Après avoir fait l'office de Medecin, j'ai fait celui de Juge; je me ſuis fait apporter ce qui reſtoit de ce pain; je l'ai fait brûler publiquement, & ai condamné l'imprudent à rendre aux malades le prix du bled qu'il leur avoit vendu.

ASCITE. *Voyez* HYDROPISIE.

OBSERVATION sur une Ascite guérie avec une décoction de racines de poireaux ; tirée de la Nature considérée, *Tome Ier, année* 1780.

ON observe tous les jours que les remedes les plus simples produisent les plus grands effets dans les maladies les plus graves & les plus difficiles. Un homme du lieu *des Pennes*, âgé d'environ 60 ans, avoit une hydropisie de bas-ventre qu'on nomme *ascite* : ayant exécuté pendant quelque temps les ordonnances d'un Médecin, il s'en dégoûta, & mit sa confiance dans un remede simple que les personnes du peuple lui conseillerent ; c'étoit une décoction de racines de poireaux, dont il falloit prendre deux ou trois fois le jour. Ce remede procura bientôt un flux d'urine très-abondant, qui diminua considérablement les enflûres du bas-ventre & des jambes ; le malade s'en trouva presque guéri, & il continua d'aller de mieux en mieux.

C'est ici un effet bien évident de la vertu des diurétiques pour la guérison des hydropisies ; & le poireau, qui est un diurétique âcre & stimulant très-connu, doit être plus remarqué & employé qu'il ne l'a été jusqu'aujourd'hui dans ces maladies.

ASPHYXIE.

EXTRAIT du Rapport de MM. les Commissaires de l'Académie Royale des Sciences, sur le traitement à employer dans l'Asphyxie; inséré dans le Journal de la Nature considérée, *Tome III, année 1779.*

L'ASPHYXIE consiste dans la cessation subite du pouls, du sentiment & du mouvement: c'est une mort apparente, état bien différent de celui d'apoplexie, marqué par un assoupissement profond, mais avec ronflement, ou au moins une respiration très-élevée. L'asphyxie produit 1° une sorte d'engourdissement, occasionné par l'action des vapeurs méphitiques sur les nerfs; 2° le défaut absolu de respiration; 3° des engorgemens plus ou moins considérables qui en sont les suites nécessaires. Les indications qu'on doit se proposer en pareil cas, sont donc 1° de détruire l'engorgement nerveux par quelque secousse ou irritation; 2° de rétablir le jeu des poumons; 3° de prévenir les accidens qui sont la suite des engorgemens.

Les Commissaires donnent ensuite un détail intéressant des Ouvrages publiés sur les asphyxies. Ils citent entr'autres un Mémoire de M. Gardane, où la partie historique de cette maladie est très-exacte, & réunissent plusieurs

faits pris dans le Journal de Médecine, dans l'Ouvrage de M. Pia, dans la Dissertation de M. Harment. Le reste du rapport est destiné à fixer le choix des moyens à employer. La vapeur méphitique a-t-elle suffoqué une ou plusieurs personnes, il faut que celles qui se dévouent à aller les secourir se fassent passer une corde sous les bras pour être retirées à temps, si c'est dans un endroit dont l'abord soit difficile, tel qu'un puits, une cave, un caveau. Il est essentiel de jetter de l'eau par arrosement dans le lieu infecté, & pardessus tout, de placer un fourneau allumé avec ses tuyaux, pour faire l'office de ventilateur. Le procédé indiqué par M. de Morveau, la décomposition du sel marin par l'huile de vitriol, est encore un moyen puissant de désinfecter l'air. L'asphyxique, retiré de l'endroit où il a été suffoqué, doit être porté au grand air, mais nud, & lavé. Si ses vêtemens sont souillés de matieres infectes, des aspersions d'eau froide sur la totalité du corps, ou de locales sur le visage, de la glace sur la poitrine, sur le front, si on peut s'en procurer; des frictions sur les différentes parties du corps, principalement sur le tronc & les extrémités, soit avec des flanelles, soit avec des linges imbibés de vinaigre, de l'alkali volatil, ou du vinaigre radical, dont on humecte de petits rouleaux de papier, pour les porter dans l'intérieur du nez, afin d'irriter la membrane pituitaire : telles sont les premieres & les seules tentatives au moment de l'asphyxie, car le sang ne circule pas assez pour en obtenir l'émission. Les mâchoires resserrées, la dé-

glutition impossible, les fluides ne parviendroient pas à l'estomac. L'introduction de l'air dans la poitrine peut aussi produire d'heureux effets; l'on recommande à cet usage l'instrument imaginé par M. Pia. Cependant le vent d'un soufflet, dirigé avec modération, est préférable à l'insufflation. L'air qui sort du poumon cessant d'être pur, du moment où l'asphyxique commence à respirer, il ne faut plus insister sur ce moyen, mais seulement agiter l'air autour du malade, le diriger vers sa bouche; enfin, exciter l'éternuement par le moyen des stimulans: car si on peut le faire éternuer, on lui procurera beaucoup de soulagement, & la guérison sera très-avancée.

La déglutition devenue possible, on introduira dans la bouche quelques cuillerées d'eau froide légérement aiguisée de vinaigre ou de suc de citron.

Les mouvemens vitaux rétablis, on essuiera le malade; on lui préparera un lit légérement bassiné dans une chambre bien aërée; on le couchera, sans néanmoins discontinuer les frictions. Le surplus du traitement doit être relatif aux circonstances; c'est-à-dire qu'on administrera tel ou tel remede, suivant que les symptômes l'indiquent: mais rarement doit-on donner l'émétique, si ce n'est en lavage. Les cordiaux, que quelques personnes recommandent en pareil cas, peuvent également être dangereux. Et on a recours à la saignée; mieux vaut y revenir, que de la faire copieuse. Quant aux lavemens, il est nécessaire qu'ils soient un peu irritans; ceux de savon ou de sel con-

viennent dans ce cas. Le dernier conſeil que donnent les Commiſſaires, c'eſt d'inſiſter long-temps ſur les ſecours; car il eſt prouvé qu'on n'a ſouvent obtenu de ſuccès heureux, qu'après pluſieurs heures de zele & de conſtance à les adminiſtrer.

RECHERCHES *ſur l'action de l'alkali volatil dans le cas d'aſphyxie cauſée par les vapeurs méphitiques, par M. Virard, Docteur Medecin de Montpellier; extraites de la* Nature conſidérée, *Tome III, année* 1779.

M. Sage aſſure, d'après ſes expériences, que l'alkali volatil fluor, mis dans la bouche d'un aſphyxique, qui l'eſt devenu par les vapeurs méphitiques, pénetre dans le poumon, y neutraliſe l'air ou le gaz léthifere, d'où réſulte la parfaite guériſon du malade: mais il paroît bien difficile de comprendre comment l'alkali peut arriver dans le poumon d'un aſphyxique. L'aſphyxie, comme on ſait, ne differe de l'état de mort que par la poſſibilité qu'il y a de revivre. Or, dans cet état, tous les organes ſont affaiſſés; la glotte eſt exactement fermée par l'épiglotte; l'unique voie qui conduit aux poumons eſt abſolument interceptée; l'alkali volatil fluor, ni quoi que ce ſoit, ne peut arriver dans le poumon pour y neutraliſer l'air méphitique qui y eſt contenu: cette neutraliſation eſt donc impoſſible. De quelque façon qu'on ſe retourne, il n'eſt pas facile d'expliquer l'action de l'alkali volatil fluor dans le cas préſent: cependant je penſe qu'on pourroit

présumer qu'il agit en irritant vivement les nerfs de la bouche & du nez, ces derniers sur-tout, qui sont les plus sensibles de tous ceux qui se distribuent aux organes externes. Ces nerfs, par leur communication avec ceux du cœur, du poumon, du diaphragme, propagent l'irritation dans tous les organes essentiels à la vie, & l'y rappellent. Les expériences de feu M. Buquet, qui prouvent qu'on peut obtenir les mêmes succès de l'acide du vinaigre que de l'alkali volatil fluor dans le cas d'asphyxie méphitique, viennent à l'appui de ma conjecture.

On demandera comment agit l'acide du vinaigre; précisément comme j'ai présumé qu'agissoit l'alkali volatil; en irritant, ce que l'on pourroit, je crois, très-bien prouver, en détruisant ou en émoussant la sensibilité des nerfs du nez & de la gueule d'un chien, ou de tout autre animal, auquel on feroit ensuite respirer la vapeur méphitique. Je suis persuadé que l'alkali volatil fluor, ou l'acide du vinaigre, agiroient bien moins efficacement que les frictions seches sur toute l'habitude du corps, & la fumée de tabac introduite par l'anus. Je crois même qu'il seroit très-prudent de donner la préférence à cette derniere méthode, si l'on avoit à traiter un asphyxique, qui auroit antérieurement détruit la sensibilité des nerfs du nez & de la bouche, en prenant beaucoup de tabac, en le fumant, en le mâchant, & par l'usage des liqueurs fortes : c'est ce point de pratique seul qui m'a déterminé à communiquer au Public ce fragment de mes recherches sur l'art de guérir.

ASTHME.

Observations sur l'Asthme, par M. Marquet.

OBSERVATION Iere.

LE 15 Juillet 1735, je fus consulté par Marie André, native de Saussure, pour lui procurer le soulagement ou la guérison d'un asthme convulsif qui la tourmentoit depuis plusieurs années : cette espece d'asthme étoit causée par des humeurs visqueuses & gluantes, dont les les bronches & les vésicules pulmonaires se trouvoient farcies, & qui empêchoient l'air de pénétrer facilement dans les poumons, sinon avec collision, accompagné de râlement.

Je conçus d'abord que pour dégager le poumon d'une matiere gluante, il étoit question de la diviser & de l'atténuer, la rendre plus fluide pour la faire résorber dans la masse du sang, & ensuite la faire passer par la transpiration ou par les urines, ou par quelqu'autre conduit excrétoire; & pour y réussir, je me servis des recettes suivantes:

Prenez racines d'ache, de bardane, de *gramen*, d'*enula campana*, de chacune une once; des feuilles de capillaire, de pimprenelle, de chacune une poignée; de sommités d'hyssope, de marrube blanc, de chacune une pincée; des semences de fenouil, demi-once; réglisse, six

ſix gros : faites bouillir le tout pendant une demi-heure dans trois pintes d'eau de fontaine, pour une tiſane à prendre pour boiſſon ordinaire.

Je la mis auſſi à l'uſage des herbes émollientes. Prenez du bois de ſaſſafras, des racines de bardane, de pétaſite, d'énula campana, de chacune une demi-once; des feuilles d'hyſſope, de marrube blanc, de lierre terreſtre, de chacune une poignée; des fleurs de tuſſilage, une demi-poignée : le tout étant coupé menu, ſe gardera dans une boîte pour l'uſage. L'on prendra une demi-poignée de ces herbes, que l'on fera bouillir pendant un demi-quart d'heure, dans deux gobelets d'eau de fontaine, pour prendre matin & ſoir en guiſe de thé, après avoir ajouté dans chaque gobelet une cuillerée de ſyrop d'*eryſimum*.

Je fis prendre auſſi quelques demi-gros de poudre hydragogue de temps en temps à la malade; 17 ans après, je rencontrai cette fille, qui me déclara qu'elle avoit été radicalement guérie de ſon aſthme par le ſecours des remedes ci-deſſus, ſans en avoir eu aucun reſſentiment depuis l'année 1735 juſqu'à préſent 1752.

OBSERVATION IIe.

Le 15 Novembre 1718, dit M. Marquet, Me. Wautrin, Greffier de la Cour Souveraine de Lorraine, vint me conſulter pour un aſthme convulſif, qui le mettoit ſouvent en danger de ſuffocation; il étoit pour lors âgé de trente-ſix ans. Sa poitrine étoit farcie (pour ſe ſervir des

propres termes de M. Marquet) d'humeurs si gluantes & si épaisses, qu'elle siffloit comme si ç'avoit été plusieurs petits tuyaux d'orgue joints ensemble. Dans le fort de ses paroxismes, il étoit obligé de se relever pendant la nuit, & de faire ouvrir les fenêtres de sa chambre, pour respirer un air moins concentré. Je conclus, continue le Docteur Marquet, par les symptômes, que l'indication de cette maladie étoit d'atténuer & diviser l'humeur épaisse & visqueuse qui empêchoit la libre respiration, & d'employer pour cet effet les expectorans & les sudorifiques ; je le mis donc à l'usage de la boisson suivante, que je lui fis prendre tous les matins en guise de thé.

Prenez racines d'*énula campana*, de pétasite, de chacune une once; feuilles seches d'hyssope, de lierre terrestre, de scolopendre, de pervenche, de marrube blanc, de ceterach, de chacune une poignée; bois de sassafras, une once : hachez bien le tout, & le mêlez. Le malade en prendra une bonne pincée tous les matins, en infusion comme du thé.

Je fis purger le malade de temps en temps, & je lui conseillai de fumer tous les soirs des feuilles de pas-d'âne séchées à l'ombre. Ces remedes le soulagerent si parfaitement, qu'à peine s'appercevoit-il qu'il eût jamais été asthmatique.

OBSERVATION IIIe.

Le 5 Mars 1729, les nommés Lucas, Gabory & Magot, Ouvriers de la Renfermerie de

Marinville, à un quart de lieue de Nancy, me consulterent sur leurs maladies. Ces trois hommes étoient âgés d'environ 18 ans, & par les symptômes que je remarquai dans ces malades, il me fut facile de conclure qu'ils étoient asthmatiques. On entendoit sortir de leur poitrine, tout-à-la-fois, cinq ou six toux différentes, en sorte qu'ils faisoient une espece de cacophonie des plus risibles. L'asthme dont ils étoient attaqués, étoit connu en Médecine sous le nom d'*orthopnée*; il est occasionné par une lymphe épaisse comme de la glu, & qui s'arrête sur les bronches & les vésicules pulmonaires : en sorte que l'air n'y peut entrer ni en sortir qu'avec peine, en faisant des collisions. Je leur ordonnai l'usage des herbes atténuantes : mais comme on les renvoya dans leur pays, je n'ai pas été informé du succès des remedes.

OBSERVATION IVe.

Le 15 Mars 1749, je fus appellé pour visiter le fils du nommé Tisserand, Maçon à Nancy, âgé de dix à douze ans, & pour le traiter de cette espece d'asthme convulsif, qu'on nomme orthopnée, maladie assez rare. Ceux qui en sont attaqués ne peuvent respirer que debout, & la tête fort élevée. Celui dont il est question dans cette observation, avoit un râlement continuel, & aussi violent que celui d'un homme à l'agonie : comme cette difficulté de respirer ne provient que d'une humeur visqueuse & épaisse, qui s'arrête & se fige sur les bronches & les vésicules pulmonaires, & empêche que

l'air extérieur ne pénetre facilement dans les poumons & qu'il n'en puiſſe ſortir qu'avec de grands efforts, il cauſe au malade en reſpirant des colliſions de différentes ſortes, que l'on appelle râlement.

Après avoir fait ſaigner le malade du bras, pour remplir l'indication de la maladie, je conclus qu'il falloit diviſer & atténuer ſon ſang, tant par un vomitif que par des remedes atténuans. Je fis donc prendre au malade quatre grains de tartre émétique délayé dans un verre de décoction de feuilles & de racines de bardane; & dans chaque intervalle que laiſſa le vomiſſement, je lui fis donner quatre ou cinq cuillerées de la même décoction, à laquelle je fis ajouter un peu de ſyrop d'éryſimum. Après l'effet du vomitif, j'ordonnai les racines de pétaſite, de bardane, d'énula-campana; les feuilles d'hyſſope, de pervenche, de ſcabieuſe, hachées & mêlées enſemble, pour en prendre tous les matins & ſoirs une pincée en guiſe de thé. Le malade prit ces remedes pendant cinq ou ſix ſemaines, & en fut fort ſoulagé.

REMEDE CONTRE L'ASTHME;

Extrait de la Nature conſidérée, *T. III, année* 1774; *& tiré des Papiers périodiques Anglois.*

On fait infuſer dans trois chopines de bonne eau-de-vie un quarteron de graine d'hieble pendant huit jours au ſoleil, ſi c'eſt dans un

temps chaud, & pendant quinze jours en hiver auprès du feu. On passe ensuite la liqueur à la chausse ou au filtre, & l'on en prend chaque jour trois petits verres à ratafia, dans cet ordre: le premier, le matin à jeun, avant de rien prendre, si l'on est dans l'usage de déjeûner; le second, une heure avant ou après le dîner; le troisieme, une heure avant ou après le souper. On continue ainsi jusqu'à ce que le mal diminue: ordinairement on en retranche peu-à-peu de la dose.

Dans les papiers périodiques Anglois, il est fait mention d'un autre remede anti-asthmatique. On prend deux ou trois tasses de café moka, ou du meilleur café qu'on peut trouver, sans lait & sans sucre, à peu de distance l'une de l'autre: la qualité incisive & stimulante du café, sur-tout de celui qui est fraîchement moulu, divise les humeurs tenaces & visqueuses; elle les dispose au mouvement, facilite l'expectoration, & débarrasse par-là les poumons, dont le jeu étoit gêné.

Les Anglois guérissent le rhume & la forte toux, en prenant jusqu'à dix-huit gouttes de *laudanum*, & du café à la suite, jusqu'à trois tasses, mais toujours à petite dose; le rhume le plus opiniâtre & la toux cedent, dans une heure ou deux au plus, à ce remede. Il est bon de remarquer que la qualité narcotique du laudanum ou opium, est combattue par la qualité stimulante du café.

AVORTEMENT.

Iere. *OBSERVATION sur l'Avortement, par M. Marquet.*

AU commencement de l'année 1722, je fus consulté par l'épouse de Me Marqueron, ancien Avocat à la Cour, âgée de trente-six ans, qui se trouvoit pour lors au troisieme ou quatrieme mois de sa grossesse : cette dame avoit eu dix-huit ou vingt fausses couches, & dans chaque grossesse elle ne pouvoit pas atteindre le quatrieme mois sans avorter. Elle étoit en outre tellement tourmentée de la colique néphrétique, qu'elle rendoit plus souvent ses urines par le vomissement que par la voie ordinaire ; ce qui me fit croire que les urines étant retenues dans le sang, relâchoient les ligamens & les membranes de la matrice: ce relâchement, joint aux efforts que la malade faisoit en vomissant, procuroit la sortie du fœtus, & par-là la fausse couche. Comme cette dame étoit fort pieuse & qu'elle avoit beaucoup de Religion, elle me déclara qu'elle aimoit mieux mourir que de voir périr ses enfans sans Baptême ; c'est pourquoi pour la préserver d'avortement, je pris le parti des absorbans, en négligeant la cause du mal, pour obvier aux symptômes les plus pressans, lui faisant prendre tous les matins, pendant le reste de sa grossesse, la poudre absorbante qui suit :

Prenez yeux d'écrevisses de riviere, corail rouge préparé, nacre de perle, poudre *diatraganthi frigidi*, de chacune une once: mettez-la en poudre très-fine; mêlez exactement, & faites une poudre absorbante, dont la dose sera d'un demi-gros tous les matins.

L'usage journalier de cette poudre remplit parfaitement mes intentions; la malade accoucha à terme, au grand contentement de sa famille.

OBSERVATION IIe.

Réponse, en forme de consultation, à la Lettre d'une Dame attaquée de Fluxions de poitrine & d'Avortemens fréquens.

Du 24 Mai 1752. Les toux fréquentes, les fluxions de poitrine, les aigreurs, les fievres lentes erratiques, qui surviennent à Madame, notamment pendant l'hiver, la trop grande évacuation des mois, les fausses couches & les autres indispositions dont elle se trouve incommodée depuis son mariage, sont causées par un sang pituiteux, dissous & conprimé d'un acide volatil; l'esprit vif de la malade, qui est toujours en action, nous démontre que les humeurs sont également vives & agissantes.

1°. Le nitre de l'air étant fort épais pendant l'hiver, resserre & bouche les pores de la peau, de sorte que l'insensible transpiration ne se fait qu'à petite quantité: le sang se trouve dans le temps, surchargé d'une trop grande abondance de pituite, laquelle venant à se déposer sur les

poumons & la trachée-artere, cause la toux & les fluxions de poitrine.

2°. Les aigreurs viennent de la même source; les mêmes humeurs étant déposées sur l'estomac & mêlées avec le suc gastrique, se chargent d'un acide qui cause à la malade les venues aigres.

3°. Le sang ne sauroit être imprégné d'une trop grande quantité d'humeurs pituiteuses, qu'il ne contracte une fermentation contre nature, d'où viennent l'effervescence & la fievre erratique.

4°. La trop grande évacuation des mois provient de la dissolution du sang qui est trop raréfié.

5°. Le sang ne sauroit être dissous, raréfié & pituiteux, que dans la grossesse: il relâche les ligamens & les membranes de la matrice; ce qui, joint aux fortes secousses causées par la toux, est capable de détacher le placenta & de procurer l'avortement.

Pour remédier à tous ces accidens, Madame est conseillée de se mettre à l'usage de l'opiat béchique & absorbant suivant:

Prenez corail rouge préparé, yeux d'écrevisses, nacre de perle, blanc de baleine, mâchoires de brochets, poudre diatraganthe froid, de chacune trois gros; anti-hectique de poterius, un gros, avec le syrop de pavot blanc: faites un opiat, dont la malade prendra un gros matin & soir.

Le long usage de ce remede adoucit son sang & sa toux, & la rendit mere de plusieurs enfans.

BLESSURE.

OBSERVATION de M. Marquet, sur la guérison d'une Blessure qui étoit réellement mortelle.

LE 8 Octobre 1722, la fille du nommé Luc Guichard, Chaufournier, demeurant à la grande Tuilerie, à un quart de lieue de Nancy, se laissa tomber d'une voiture chargée de vendanges, dont les roues lui passerent sur le ventre, lui écraserent le foie & l'estomac, d'où s'ensuivit un vomissement de sang & de bile très-copieux avec une fievre continue, délire, enflûre & tension de tout le bas-ventre, qui survinrent peu après.

Je fus appellé pour faire saigner cette fille, conjointement avec un Chirurgien de Nancy. La saignée du bras fut d'abord indiquée pour modérer l'inflammation & la fievre; elle fut réitérée cinq ou six jours de suite : cependant cela n'empêcha pas l'inflammation & la tension qui se firent dans tout l'abdomen; & pour en arrêter les progrès, je prescrivis plusieurs lavemens émolliens de la maniere suivante :

Prenez feuilles de mauve, de guimauve, de branche-ursine, de pariétaire & de violette, de chacune une poignée; fleurs de millepertuis, de camomille & de mélilot, de chacune une demi-pincée; semences de lin, une pincée : faites

cuire dans une livre d'eau; délayez dans la colature, du miel rosat & du syrop de diacode, de chacun un once : mêlez ; faites un lavement à prendre au même instant, & à renouveller pendant trois jours consécutifs.

Ce remede lui fit jetter, tant par le haut que par le bas, une grande quantité d'un sang bilieux, grumelé, qui ne pouvoit venir que du foie ou de l'estomac; ensuite pour calmer les grandes douleurs, pour appaiser l'inflammation & tranquilliser la malade, je prescrivis tous les soirs la portion cordiale & adoucissante suivante :

Prenez eau vulnéraire simple, quatre onces ; eau de canelle & syrop de diacode, de chacun une demi-once ; confection d'hyacinthe, un gros ; pour une potion à prendre le soir.

Les bouillons furent faits avec le veau, la volaille & les racines de grande consoude ; elle fit aussi usage de la tisane avec le capillaire, la scolopendre, l'aigremoine & la réglisse, pour sa boisson ordinaire.

Les plus fâcheux symptômes étant beaucoup ralentis par l'usage de ces remedes, j'ordonnai cinq à six gouttes de baume du Pérou à la malade, à prendre tous les matins dans un petit verre d'eau de scabieuse, avec une demi-once de syrop violat.

Quoique cette malade ait été pour ainsi dire à la mort, cependant les remedes ci-dessus firent un si bon effet, qu'elle fut parfaitement rétablie cinq ou six semaines après.

FAITS SINGULIERS,

Qui prouvent que les Blessures mortelles ne sont pas toujours suivies de la mort.

François Civile, Gentilhomme brave, intrépide, se distingua beaucoup parmi les Protestans dans le temps des fréquentes guerres de Religion qui désoloient la France, & fut un des plus zélés défenseurs de la ville de Rouen, assiégée par les Catholiques. Il fut blessé d'un coup de feu, qui le renversa du haut des remparts dans la ville. A la large blessure qu'il avoit reçue, jointe à la chûte prodigieuse qu'il venoit de faire, & à ce qu'il étoit sans mouvement, on le crut mort ; & il fut enterré précipitamment par des soldats, qui se contenterent, comme on le fait ordinairement en pareilles circonstances, de le couvrir d'un peu de terre. Le domestique de ce magnanime Gentilhomme, fort affligé de la mort de son maître, & voulant lui donner une sépulture plus honorable, alla pendant la nuit le chercher, & ne put le distinguer dans la foule des morts, attendu que les soldats avoient eu grand soin de le dépouiller.

Le domestique, pour ne pas perdre tout le mérite de la bonne action qu'il s'étoit proposé de faire, se mit à enterrer plus décemment tous les cadavres, & à les couvrir de maniere qu'on ne vît plus leurs corps. Après s'être acquitté de ce soin charitable, il s'en retournoit fort triste, lorsqu'à quelques pas de là tournant la

tête vers les morts, il apperçut la main d'un d'eux. Croyant ne l'avoir pas bien enterré, il retourna sur ses pas pour le mieux couvrir : mais au moment où il se disposoit à rendre ce bon office au mort, il vit, à l'aide du clair de la lune, au doigt de cette même main qu'il alloit enterrer, un diamant auquel il reconnut son maître. Il le déterra promptement, le chargea sur ses épaules, & s'en fut au plus vîte. Le desir qu'il avoit de le voir revivre, lui persuada qu'il avoit senti quelqu'apparence de mouvement dans ce corps; en conséquence il le porta à l'hôpital des blessés. Les Chirurgiens ne vouloient point s'en charger, assurant que cet homme étoit mort: le domestique ne s'en tenant point à cette décision, porta son maître à son auberge, pansa ses plaies comme il put, le réchauffa, s'assura qu'il vivoit encore; mais n'étant ni Médecin, ni Chirurgien, il fut obligé de le laisser languir pendant trois jours. La diete & la privation des remedes lui firent le plus grand bien possible, & deux Médecins acheverent de seconder la nature. Civile, arraché ainsi des bras de la mort, entroit en convalescence, lorsque les Catholiques emporterent Rouen d'assaut, & lui firent subir le sort accoutumé en pareils cas. Notre convalescent, hors d'état de se défendre, se transporta au plus haut de la maison, & s'enferma dans le grenier. Quelques momens après, la porte de son asyle est enfoncée par des soldats : ils accablent le malheureux Gentilhomme de coups; & pour s'amuser, le précipitent du haut de son grenier. Par bonheur Civile tomba sur

un tas de ſumier: mais comme il étoit évanoui avant d'être précipité, il reſta dans le même état ſur ſon fumier, ne revint à lui que long-temps après, ſi foible, ſi moulu, qu'il ne lui reſtoit ni la force de ſe lever, ni celle d'appeller du ſecours, & il demeura trois jours encore dans la même ſituation. Au bout de ce temps, le ſort amena auprès du lieu où il étoit, un parent qui, quoiqu'ennemi déclaré des Proteſtans, ne le décela point, l'enleva ſecretement, & le tranſporta dans une maiſon de campagne, où à force de ſoins il eut la ſatisfaction de voir rétablir Civile. Ce Gentilhomme, après tant de diverſes eſpeces de mort, recouvra une ſanté ſi parfaite qu'il vécut encore quarante ans.

BRULURE.

Remedes contre la Brûlure.

1°. ON a annoncé dans les papiers publics la recette ſuivante, qu'on a dit très-efficace contre la brûlure. Rempliſſez un petit verre d'huile de chenevis, mêlée avec deux blancs d'œufs; battez le tout enſemble pendant un demi-quart d'heure; enduiſez-en avec une plume la partie brûlée, & percez les cloches ou ampoules, à meſure qu'elles ſe forment. La perſonne charitable, qui a communiqué dans le temps cette recette, aſſure en avoir toujours éprouvé l'efficacité, notamment ſur un jeune homme, qui eut la main brûlée

par un cornet de poudre ; il ſouffroit des douleurs inouies : trois heures après il éprouva un tel ſoulagement, qu'il fut inutile de continuer le panſement.

2°. Me Jean de la Place, Procureur-Fiſcal à Maiſon, près de Reims, fait uſage contre la brûlure de l'onguent ſuivant. Vous prenez une livre de fiente de poule, la plus fraîche que vous pourrez avoir, une livre de ſauge hachée & pilée, deux livres de ſaindoux fondu ; vous mêlerez le tout dans un pot de terre, que vous couvrirez bien, & vous le mettrez ſur un feu de charbon. Vous remuerez la compoſition tous les quarts-d'heure, avec un bâton propre ; la cuiſſon demande quatre ou cinq heures. Vous paſſez ce qui reſte dans un gros linge, & vous le preſſez pour en tirer ce que vous pouvez. Pour vous en ſervir, vous imbibez du papier brouillard de cet onguent, & vous en mettez ſur la plaie deux fois par jour, ſi c'eſt un endroit à pouvoir tenir couvert ; mais ſi c'eſt au viſage, vous l'en humectez cinq ou ſix fois par jour avec la barbe d'une plume, & au bout de douze ou quinze jours, il n'y paroît plus rien : ayez ſurtout ſoin d'ôter les veſſies occaſionnées par la brûlure, pour que la plaie ne s'étende point. Cet onguent a la vertu d'appaiſer les douleurs cuiſantes de la brûlure, & de préſerver de cicatrices ; mais il faut empêcher les enfans de porter la main à la plaie.

3°. *Prenez* de la preſſe ſeche ; brûlez-la ſur un ſol uni & propre ; ramaſſez la cendre & paſſez-la par un tamis bien fin ; mêlez-la avec de bonne huile d'olive, en forme d'onguent. Ce

remede mérite la préférence ſur la plupart des autres; il deſſeche & cicatrice promptement la plaie occaſionnée par la brûlure, ainſi qu'il eſt conſtaté par l'expérience journaliere.

CANCER.

OBSERVATIONS de M. Marquet ſur les Cancers.

OBSERVATION I[ere].

LE 25 Mai 1748, Marie Didier, femme du ſieur Ferens, Maître Charpentier à Nancy, étant dans ſa quarante-ſeptieme année & dans ſon temps critique, me vint conſulter ſur une tumeur ſurvenue au ſein droit, dure, livide, plombée, raboteuſe, de la groſſeur du poing, ayant dans ſa circonférence pluſieurs veines noirâtres, ſymptômes qui dénotoient un cancer occulte, qui n'ayant pu être filtré ni évacué par les glandes de la matrice dans le temps ordinaire, s'étoit arrêté dans le ſein du côté droit, & avoit produit cette tumeur. Ainſi, pour la faire diſſoudre, je preſcrivis à la malade l'opiat apéritif ſuivant:

Prenez ſafran de mars apéritif, une demi-once; extrait d'aloës, de rhubarbe & ſel végétal, de chacun deux gros; mercure doux, diaphorétique minéral, ſel de tartre de mars ſoluble, de chacun demi-gros; réſine de jalap,

trente grains; crême de tartre, sel de tamarisc, cloportes en poudre, sagapenum, gomme ammoniac, de chacun deux scrupules, avec suffisante quantité de syrop des cinq racines apéritives: faites un opiat, dont la dose sera d'un gros à prendre tous les matins, & pardessus un bouillon altéré avec des feuilles d'aigremoine & de scolopendre. Pendant tout le temps que la malade fit usage de cet opiat, je fis appliquer sur la partie chancreuse un grand emplâtre *diachilum*, avec les gommes.

Ces remedes ne tarderent pas à faire leurs effets; la tumeur se dissipa entiérement, & s'évacua par les voies utérines: de maniere qu'il ne paroît plus aucun vestige au sein, qui puisse faire voir qu'il a été autrefois attaqué d'un cancer. Le mari & la femme ont attesté par écrit la vérité du fait.

OBSERVATION II[e].

Cancer ulcéré.

Le 7 Janvier 1750, le sieur André Chamoiseur, âgé de 42 ans, fut attaqué d'une tumeur dure à la glande maxillaire du côté droit; elle devint en très-peu de temps de la grosseur d'un oeuf.

Mon indication se porta d'abord à la saignée du bras, afin de diminuer l'inflammation & la fievre; ensuite, ayant fait appliquer sur la tumeur des compresses imbibées d'eau de fleurs de sureau, pour la faire résoudre, dès le second jour j'apperçus une tache noire de la largeur de

de l'ongle, qui en occupoit le milieu, qui caufoit au malade une douleur vive & lancinante, & ne lui laiffoit point de repos; ce qui m'obligea à réitérer la faignée du bras, & à purger le malade avec cinq onces d'infufion de féné, deux onces de manne, & un fcrupule de jalap en poudre, le matin, dont il fut très-bien purgé.

Mais la tumeur groffiffant de jour en jour, la noirceur s'étendit en tous fens; il fe fit un creux au milieu, & une efpece de bourlet renverfé dans fa circonférence, qui avoit la figure d'un véritable cancer ulcéré; ce qui mit le malade & les affiftans dans une grande confternation, d'autant plus que la férofité qui en fortoit, étoit fanieufe & d'une très-mauvaife odeur.

Pour en arrêter le progrès, je confeillai de faire appliquer fur la partie noire de la tumeur, un cauftique tempéré, tel que la petite plante appellée *illecebra*, après l'avoir pilée; enfuite on appliquoit l'emplâtre *diabotanum* pour contenir la plante; & fur le tout, le cataplafme fait avec du lait, la mie de pain & le fafran, afin de ramollir la tumeur & de la faire fuppurer ou réfoudre, tandis que la plante *illecebra* feroit détacher l'efcarre.

Cette méthode réuffit fi bien, que fept ou huit jours après, le bourlet & l'efcarre fe détacherent. Je fis prendre chaque jour trois verres de tifane fudorifique au malade; & par ce moyen la tumeur difparut, & le malade fut guéri dans la quinzaine. *Citò, tutò & jucundè.*

Cure ſinguliere d'un Cancer par le moyen des crapauds.

On a inſéré dans le *London-magaſin*, de Novembre 1767, la copie ſuivante d'une Lettre écrite par une Dame, très-digne de foi. « Une pauvre femme, près d'Hangerford, étoit » incommodée depuis quelques années d'un » cancer très invétéré au ſein. Un particulier » du voiſinage lui dit que ſi elle vouloit faire » uſage des crapauds de la maniere qu'il lui » indiqueroit, elle recouvreroit la ſanté: en » conſéquence elle enveloppa huit crapauds » dans des ſacs de mouſſeline, ſur huit ulceres » qu'elle avoit au ſein: ces crapauds s'y atta- » cherent comme des ſang-ſues, ſucerent pro- » digieuſement; & après s'être remplis, ils ſe » détacherent du ſein & moururent en paroiſ- » ſant ſouffrir violemment. Je n'ai pas ouï dire » que ces crapauds aient cauſé à cette femme » la moindre douleur; au contraire, ſes peines » diminuerent dès la premiere application. Elle » continua le même remede à quinze repriſes » différentes, pendant leſquelles elle fit périr » cent vingt crapauds. Bientôt les ulceres com- » mencerent à ſe guérir: le ſein reprit ſa forme » ordinaire; la femme s'eſt bien portée depuis » ce temps. On appliquoit les crapauds toutes » les nuits; ils ſucerent & vécurent plus long- » temps, à meſure que les plaies ſe guériſſoient. » Cette femme a indiqué ce remede à un pauvre » homme à Lambourne en Weltshire, qui

» depuis long-temps avoit un double cancer
» aux reins. M. Harvey a assuré que cet homme
» étoit entiérement guéri. Pendant que cette
» femme soignoit ce malade, elle fut appellée
» chez la femme d'un Médecin de la même
» contrée : mais elle ne voulut point quitter
» son malade, qu'elle n'eût vu son entiere gué-
» rison ».

Nota. Nous ne garantissons pas ce fait ; nous ne le rapportons ici que tel qu'il nous a été transmis, sans aucune certitude de notre part.

Traitement du Cancer.

On fait faire à la malade deux saignées du bras, de deux palettes chacune ; on lui fait prendre pendant vingt jours les matins un bouillon fait avec une demi-livre de tranche de veau & une once de racine de patience sauvage coupée par petits morceaux. Le veau & la racine étant presque cuits, on jette dans le pot une poignée de chicorée sauvage, de laitue, bourrache, buglose & scolopendre : on passe le tout, & on y fait fondre un gros de sel admirable de glauber. On purge tous les six jours la malade, en faisant fondre dans le même bouillon deux onces & demie de manne & un gros de sel végétal. Après l'usage des bouillons, on la mettra tous les matins à celui d'un opiat dont la dose sera d'un gros chaque fois, & qui sera composé d'une demi-once d'extrait d'énula-campana, d'une pareille quan-

tité d'extrait d'absinthe & de safran de Mars; corail préparé, yeux d'écrévisses & diaphorétique minéral, de chacun un gros & demi; œthiops minéral, une demi-once: on mêle bien le tout ensemble, & on l'incorpore avec du syrop de pommes composé; on fait du tout un opiat. On prendra pardessus deux tasses de thé. On applique sur le sein pendant un mois un morceau de flanelle trempé dans une décoction émolliente; après quoi on trempe ce morceau dans de l'eau, où on aura fait fondre par parties égales du sel ordinaire & du sel ammoniac: on observe un bon régime, & on tient le ventre libre avec des lavemens. On dit que ce traitement guérit radicalement le cancer.

Remedes contre les Cancers ulcérés.

1°. M. Saltsler, Médecin de Monseigneur le Duc de Saxe-Gotha, a publié, dans notre *Nature considérée*, année 1774, Tome Ier, un topique qu'il dit avoir éprouvé pour les cancers ulcérés. *Prenez*, dit-il, des carottes récentes; ratissez-les, rapez-les avec une rape à chapeler du pain; exprimez-en le suc, en les pressant seulement dans la main: faites chauffer le marc sur une assiette ou dans un poëlon de terre; appliquez-le sur l'ulcere en forme de cataplasme bien épais. Et s'il y a des enfoncemens & des clapiers, &c., il faut les en remplir, de façon que le remede touche directement les chairs dans leurs points. Couvrez le tout d'une serviette bien seche & un peu chaude; renouvellez le pansement deux

fois en vingt-quatre heures ; enlevez toutes les fois le vieux cataplasme ; lavez & netoyez en même temps l'ulcere avec un pinceau de charpie trempé dans la décoction chaude de *cicuta major aquatica*. L'effet de ce topique est de calmer les douleurs & de déterger en peu de jours les cancers ; la suppuration diminue, & la plaie ne rend plus qu'un pus louable. A la longue, les bords durs & calleux de l'ulcere se ramollissent, la tumeur diminue & disparoît peu-à-peu ; les chairs se régénerent, la cicatrice se ferme, enfin l'ulcere se guérit.

La guérison est lente, dit l'Inventeur, mais elle est sûre : on pourroit la hâter, si pendant l'usage des carottes à l'extérieur, on faisoit prendre intérieurement au malade, en petites doses, l'extrait de ciguë, de belladona, le quinquina, ou tel autre altérant indiqué par la constitution du malade ou le caractere de la maladie : l'Auteur se contente de faire manger des carottes cuites au lait.

Nota. On ne peut assez multiplier les remedes dans cette espece de maladie, qui jusqu'à présent a passé pour incurable. C'est à l'expérience à nous en démontrer l'efficacité.

2° On a employé dans la nouvelle Amérique, contre cette cruelle maladie des glandes, une certaine espece d'amaranthe, nommée en latin *amaranthus baccifer*. Dans cette partie du monde, où cette plante croît naturellement, on la mange encore tendre : mais

quand elle eſt vieille, ſon ſuc devient âcre & corroſif. Ce même ſuc exprimé, & expoſé au ſoleil, acquiert la conſiſtance d'un onguent, qu'on applique ſur la partie attaquée; les grandes douleurs qui ſuivent dans l'application de cet onguent dans les premieres heures, n'empêchent pas qu'un uſage réitéré ne guériſſe entiérement ce mal. On a guéri avec ce remede, dans l'eſpace de deux mois, un ulcere cancéreux au viſage, & en ſix mois un cancer au ſein.

Maniere d'appliquer l'air fixe aux Cancers, laquelle procure en peu de temps une ceſſation de douleurs, & une diminution très-conſidérable dans le cancer.

Prenez deux grandes veſſies; liez l'embouchure de chacune à un tuyau commun (*par exemple, à un morceau de pipe à fumer*) avec des ficelles; coupez le fond d'une des veſſies, de façon qu'il reſte comme un manche pendant.

Prenez une grande bouteille, mettez un peu de craie ou de marbre blanc concaſſé; ajoutez-y de l'eau, de façon que la craie ou le petit morceau de marbre ſoit couvert; jettez ſur ce mélange un peu d'huile de vitriol, & à l'inſtant même il y aura une grande efferveſcence: on laiſſera plus de la moitié de la bouteille vuide, pour que le vuide ſoit capable de contenir l'écume produite par l'efferveſcence, ſans qu'elle entre dans la veſſie. Liez

la vessie, dont vous avez coupé le fond, au goulot de la bouteille; alors tout l'air fixe, qui se dégage par l'effervescence, passera au moyen du tuyau de communication, & remplira l'autre vessie.

Observez, avant d'employer ces vessies, de les rendre souples, molles; pour cela, il suffit de les tremper dans l'eau pendant quelques minutes: mais ensuite il faudra les essuyer à l'extérieur avec un linge; autrement elles seroient trop glissantes & difficiles à manier: on pourroit aussi les rendre souples par le moyen d'un peu d'huile.

On suppose actuellement la malade couchée dans son lit, ou, si l'on veut, assise sur une chaise, le sein cancéreux à découvert. Aussi-tôt que la vessie entiere sera pleine d'air fixe, prenez la avec la main, de façon qu'en la passant entre les doigts, elle ne perde pas l'air fixe qu'elle contient; déliez la ficelle, appliquez le manche de la vessie tout autour de la mamelle & du cancer. La malade ou quelqu'un des assistans pressera avec les mains, & renfermera avec les extrémités de ce manche de vessie tout le tour de la mamelle. Pressez alors peu-à-peu la vessie, pour que l'air fixe s'échappe par le tuyau: on verra dans peu de temps que la quantité d'air fixe diminue considérablement, & est absorbée par le cancer. On devroit avoir plusieurs semblables vessies, qu'on adapteroit successivement à la bouteille, tandis que l'on feroit usage de la premiere, afin de profiter de l'air fixe qui se dégageroit encore. Cette opération durera une demi-

heure tout au plus : on peut la répéter autant de fois que l'on voudra, ce qui se doit au moins faire deux fois par jour.

CARCINOME CROUTEUX.

OBSERVATION sur un Carcinome croûteux par M. Denichamps, ancien Chirurgien au Service de Sa Majesté Prussienne.

ETANT attaché au Service de Sa Majesté Prussienne en qualité de Chirurgien Major de ses Armées, au retour des campagnes de Boheme & de Silésie, le Roi me donna l'ordre verbal de passer au Château de Pétersbourg, Terre située dans la vieille Marche, Province de l'Electorat de Brandebourg, appartenante à M. le Comte du Moulin, Général de l'Infanterie Prussienne. Ce Seigneur étoit attaqué depuis sept à huit ans d'un carcinome croûteux sur la joue gauche, en partie sur le zigome ; son volume étoit comme un gros œuf de pigeon, fort saillant & peu profond dans sa base, accompagné de quelques douleurs lancinantes. Avant de partir, j'en conférai avec M. de Liberstine, Médecin célebre de l'Académie de Berlin ; il connoissoit Son Excellence & sa maladie ; il m'assuroit même d'avance du succès de mon opération : cependant, dit-il, avant d'y procéder, tentez l'application de la petite joubarbe à fleurs blan-

ches ; elle m'a réussi quelquefois, comme aussi elle m'a été souvent très-infidelle. Si après un mois ou cinq semaines vous n'obtenez rien, vous serez toujours à même de faire votre opération. Le topique opéra efficacement ; je l'ai employé plusieurs fois depuis dans les quatorze ans que j'ai passés au Service de Sa Majesté Prussienne. Je l'ai employée depuis mon retour en France ; elle m'a réussi dans les uns & m'a manqué dans les autres. Il est à observer que ce topique n'opere nullement sur les cancers occultes ; aussi n'ai je garde de m'en servir dans ce cas.

Je fus appellé depuis peu auprès d'une femme de 60 ans, qui portoit depuis plusieurs années une tumeur carcinomateuse sur le gland du clitoris (*le siege est un peu singulier*) ; le volume, la figure & la couleur pouvoient être comparés à une mûre de jardin. Je ne proposai pas seulement l'application des sucs de joubarbe ; je lui assurai qu'il n'y avoit que la section pour sa guérison, soit par le bistouri ou par la ligature, parce que la tumeur avoit un col dans sa base : elle préféra ce dernier. La tumeur est tombée le septieme jour, & la malade est parfaitement guérie.

CARUS.

DISSERTATION sur le Carus par M. Buc'hoz.

Le carus est un sommeil profond, d'où on ne peut tirer le malade, quoiqu'on le pince & qu'il s'en apperçoive, puisqu'il retire les membres piqués, sa respiration demeurant toujours saine & entiere.

Les causes du carus sont la compression & le relâchement des fibres du cerveau, de sorte que les causes du carus sont les mêmes que celles de l'apoplexie, seulement avec cette différence, qu'on peut plus facilement les détruire dans le carus que dans l'apoplexie.

Le diagnostic de cette maladie est aisé: on la reconnoît par la profondeur du sommeil. Le sujet attaqué de cette maladie ne se réveille pas, quoiqu'on le pique & qu'il paroisse s'en appercevoir, puisqu'il retire, ainsi que nous avons dit dans la définition, ses membres; cependant il n'ouvre pas les yeux & il ne répond pas.

Le carus differe de l'apoplexie, en ce que dans l'apoplexie la respiration est lésée, & elle est libre dans le carus. En outre, les apoplectiques ne retirent pas les membres, quoiqu'on les pince ou qu'on les pique; au contraire, ceux qui sont attaqués du carus, les retirent.

Le carus se distingue de la léthargie, en ce

que dans la léthargie il y a fievre lente & délire ; & dans le carus, il n'y a aucun délire ni fievre, ou s'il y en a dans le carus, elle n'est pas lente, comme dans la léthargie : mais elle est aiguë & précede le carus, tandis qu'elle n'est qu'une suite de la léthargie; elle differe encore du coma, en ce que les comateux parlent, répondent & s'énoncent, ce que ne font pas ceux qui sont attaqués du carus.

Le carus, qui provient d'inanition, annonce une mort prochaine. S'il arrive dans les fievres, les forces étant presqu'éteintes, il est très-dangereux & le plus souvent mortel.

Si un homme ivre est attaqué du carus, il meurt dans une convulsion, à moins que la fievre ne survienne, ou qu'il ne récupere la parole au moment que l'ivresse commence à se passer. Si celui qui est attaqué de cette maladie ne peut en être tiré que très-difficilement, & que le pouls s'abaisse, c'est le signe d'une apoplexie future.

La cure du carus est différente suivant les causes: si elle provient de la fievre, & qu'elle en soit un symptôme, on la traitera comme la fievre; s'il n'y a point de fievre, elle demande les mêmes remedes que l'apoplexie; si elle est occasionnée par des narcotiques ou des venins, on emploiera des alexipharmaques mêlés avec les sels acides, en faisant préalablement prendre un vomitif.

Si elle vient d'ivresse, on prescrit les vomitifs & les lavemens âcres.

Observations sur le Carus par M. Marquet.

Observation Iere.

Le 4 Juillet 1736, une vieille fille, nommée Gabrielle, demeurant sur l'Esplanade à Nancy, tomba dans un profond sommeil sans fievre, pendant lequel la malade étant excitée, s'éveilloit & répondoit aux questions qu'on lui faisoit : mais incontinent après, elle retomboit dans son sommeil. Cette maladie qui se nomme *carus*, est causée par la compression de la substance corticale du cerveau, & ne differe de l'apoplexie que du plus ou du moins. Le carus approche fort de cette derniere. Comme elles sont produites par la même cause, j'employai aussi les mêmes remedes pour la guérir. Ainsi, pour faire la révulsion de l'humeur qui commençoit à comprimer le cerveau, je fis faire une saignée du pied à la malade, & en même temps je lui fis prendre quatre grains de stibié délayés dans une écuelle de thé. Ce remede fit effet ; car environ une heure après, la malade vomit des glaires & de la bile en quantité. Je lui fis avaler un gobelet de vin chaud avec un peu de sucre, pour fortifier l'estomac après l'effet du vomitif. Le lendemain je lui fis prendre un gros de pilules d'angélique, dont elle fut suffisamment purgée.

Pour prévenir les rechûtes, je la mis à l'usage des eaux de Bourbonne, dont elle prenoit tous les matins pendant neuf jours la

quantité d'une pinte mesure de Nancy. Au bout de la neuvaine, je fis réitérer ses pillules, après quoi elle fut parfaitement rétablie.

OBSERVATION IIe.

Le 25 Mai 1741, le sieur le Febvre, Faïancier, demeurant sur la grande place, tomba dans un profond assoupissement sans fievre; étant excité, il s'éveilloit, & à l'instant il fermoit la paupiere & retomboit dans ce sommeil, espece d'affection soporeuse, qui approche beaucoup de l'apoplexie, que l'on appelle *carus*, & qui n'en differe que du plus ou du moins. Ainsi, dans le *carus*, la compression de la substance corticale du cerveau n'est pas si forte que dans l'apoplexie. Après avoir fait saigner le malade, je lui fis donner à l'instant un vomitif avec six grains de tartre stibié, délayés dans un demi-setier d'eau tiede. Après qu'il eut vomi copieusement, il prit un lavement laxatif & carminatif, & il fut guéri dans l'espace de trois jours.

CATALEPSIE.

DISSERTATION sur la Catalepsie, par M. Buc'hoz.

LA catalepsie est une abolition subite du mouvement & du sentiment, la situation du

corps demeurant la même qu'elle étoit, lorsque cette maladie s'est manifestée. La cause de la catalepsie est la crispation & la tension des meninges, des muscles & des nerfs : cette tension immodérée est occasionnée par un sang piquant & épais, qui se trouve entre les fibres des meninges & les tendons des muscles. Ce qui prouve cette assertion, c'est l'ouverture des cadavres cataleptiques : on a toujours remarqué que les arteres & les veines du cerveau étoient comme tumefiées d'un sang épais & compact. Une autre preuve, même démonstrative, de ce sentiment, c'est que souvent les cataleptiques sont guéris par une simple hémorrhagie du nez.

Les causes antécédentes de la catalepsie sont la fievre quarte, qui dure long-temps, la suppression du flux menstruel & hémorroïdal, les grandes peurs, l'application profonde à un seul & même objet, une grande fievre survenue subitement dans un tempérament sanguin, un froid extérieur trop vif, & des exhalaisons de miasmes congelans provenans des minéraux.

Dans la catalepsie, tout mouvement & tout sentiment cessent aussi-tôt ; les malades demeurent froids, dans le même état & la même situation dans laquelle ils se sont trouvés lorsque la maladie a commencé, en sorte qu'ils restent comme des statues. Quand on agite cependant leur corps, ils se meuvent : mais l'agitation finie, ils deviennent de nouveaux immobiles ; ils n'entendent ni ne voient ; leurs urines & leurs excrémens sont totalement supprimés. La

catalepſie, qui dure pendant trois ou quatre mois, occaſionne ordinairement la mort; quelquefois elle ſe change en épilepſie, apoplexie ou mélancolie.

Si le cataleptique, après être guéri, retombe de nouveau en cette maladie, elle devient pour lui mortelle.

La cure de la catalepſie exige pour remedes des délayans, des atténuans, des antiſpaſmodiques, des ſels volatils, des eaux ſpiritueuſes, telles que l'eau de méliſſe, de romarin, de la Reine de Hongrie, & toutes les autres eaux magiſtrales. Après les avoir fait prendre au malade, & le ſang étant plus diſſous, il ſurvient au nez une hémorrhagie de ſang; & au cas qu'elle ne ſurvienne pas, on emploiera la ſaignée.

OBSERVATIONS de M. Marquet ſur la Catalepſie.

OBSERVATION Iere.

Catalepſie à la ſuite d'une couche.

Le 17 Octobre 1726, la femme du nommé Mougerot, Drapier à Nancy, étant accouchée depuis ſept ou huit jours, tomba tout-à-coup dans un aſſoupiſſement profond, ayant la reſpiration libre, les yeux ouverts & fixes, ſans qu'on pût les lui faire mouvoir en aucune façon, même en paſſant la main pardevant; ils reſtoient toujours fixes, & auſſi immobiles que ceux d'une ſtatue. Tous ſes membres étoient roides, & auſſi fixes que ſes yeux; ſon pouls étoit naturel & ſans fievre.

Cette maladie eſt très-rare, on l'appelle *catalepſie*, & comme elle étoit la ſuite d'une couche laborieuſe, je n'en pouvois attribuer la cauſe qu'à la fixation des lochies, ou à une portion de l'arriere-faix retenue ; par conſéquent ma premiere indication fut la ſaignée du pied que je fis faire à la malade non ſans ſuccès.

On lui donna enſuite le lavement ſuivant : *Prenez* feuilles de mauve, de pariétaire, d'armoiſe, de tanaiſie, de chacune demi-poignée; fleurs de camomille, de mélilot, de chacune une pincée : faites bouillir dans l'eau commune une ſuffiſante quantité ; diſſolvez dans la colature, catholicon, diaphénic, de chacun une once ; eſprit-de-vin, une cuillerée : faites un lavement.

Je lui preſcrivis auſſi la potion ſuivante : *Prenez* eaux diſtillées d'armoiſe, de méliſſe, de tanaiſie, de chacune deux onces ; eau de canelle, une once ; racines d'ariſtoloche ronde, feuilles de dictame de Crete en poudre, de chacune un gros ; ſafran oriental, un ſcrupule; ſyrop de marrube blanc, une once : faites un julep qui ſera pris par cuillerée.

Cette potion ayant commencé à tirer la malade de ſon aſſoupiſſement, je la fis réitérer juſqu'au vingtieme jour de ſa couche, que je la purgeai avec le bol ſuivant :

Prenez rhubarbe choiſie en poudre, trochiſques d'agaric, de chacun un ſcrupule, diagrede, *aquila alba*, de chacun dix grains : faites avec l'extrait de caſſe récent, un bol qui ſera avalé le matin.

Je la mis enſuite pendant quinze jours à l'uſage

l'usage d'une infusion de feuilles de sauge, de lierre terrestre, de marrube blanc, dont elle prenoit quelques tasses matin & soir.

OBSERVATION IIe.

Le 7 Mars 1729, le nommé Archer, demeurant à la rue de la Paroisse Saint-Sébastien de Nancy, tomba tout-à-coup dans une affection soporeuse. Il avoit tous les membres roides; il étoit sans sentiment & sans mouvement; ses yeux étoient ouverts, & il ne voyoit pas; ils étoient immobiles & si fixes, que quand on passoit la main pardevant, ils restoient dans le même état sans fermer la paupiere, ce qui me fit juger que cette maladie étoit la catalepsie décrite par les Anciens: maladie aussi rare que ses symptômes sont difficiles à expliquer. M. Chirac prétend qu'elle est produite par un acide coagulant, qu'elle fixe le mouvement des esprits animaux, les empêche d'être portés dans les parties du corps, ce qui les fait rester dans le même état où elles se trouvent lors de l'invasion de la maladie, sans faire le moindre mouvement.

Comme toutes les parties du corps sont immobiles, semblables à celles d'une statue, & qu'il né reste que le pouls & la respiration, l'indication doit être de mettre les parties du corps en mouvement, & de diviser & atténuer les esprits animaux, tant par le vomitif que par les ventouses, les vésicatoires & les céphaliques volatils.

Je commençai la cure par la saignée du bras,

& en même temps je fis avaler au malade six grains de sel stibié délayé dans un gobelet d'eau tiede. Environ trois quarts d'heure après, le remede fit son effet. Dans chaque intervalle que laissa le vomissement, on fit prendre quelques verres d'eau tiede. Après l'effet du vomitif, je fis ventouser le malade, & au même temps appliquer les emplâtres vésicatoires sur la nuque du col & derriere les oreilles; le lendemain je lui fis prendre par cuillerées la potion suivante:

Prenez eaux distillées de bétoine, de fleurs de tilleul, de marjolaine, de sauge, de chacune deux onces; de fleurs d'orange, une once; confection alkermès, un demi-gros; kermès minéral, quatre grains; lilium de paracelse, trente gouttes; poudre de guttete, un scrupule; syrop de *tribus*, une once: mêlez, & faites une potion qui sera prise par cuillerées.

Ces remedes firent rentrer le malade en connoissance: mais il devint stupide, & perdit presqu'entiérement la mémoire. Pour la recouvrer, je lui fis user tous les matins & soirs de l'infusion de feuilles de sauge en guise de thé.

OBSERVATION IIIe.

Le 17 Décembre 1742, je fus appellé pour visiter & traiter la femme du sieur Camelot, Charpentier à Nancy, âgée de 32 ans, & attaquée de cette espece d'affection soporeuse que l'on appelle *catalepsie*; elle étoit immobile, ayant

les yeux ouverts ſans aucun mouvement : elle reſtoit dans la même ſituation où la maladie l'avoit ſurpriſe ; elle regardoit ſans voir ; elle écoutoit ſans entendre, & étoit devenue comme les idoles dont parle l'Ecriture : *Oculos habent, & non videbunt.*

Comme cette affection ſoporeuſe approche de l'apoplexie, elle doit ſe traiter par les mêmes remedes : j'ordonnai d'abord la ſaignée du bras ; enſuite mon indication ſe porta à mettre les humeurs en mouvement, & à vuider les matieres aigres contenues dans l'eſtomac par le ſecours du vomitif que je fis prendre à la malade. Après ſon opération, je lui fis appliquer les emplâtres véſicatoires derriere les oreilles, & je lui fis prendre en même temps la potion ſuivante :

Prenez eau d'origan, de calament, de pouliot, de marjolaine, de chacune deux onces ; de canelle, une once ; kermès minéral, quatre grains ; lilium de paracelſe, vingt gouttes ; ſyrop de ſtœchas, une once : mêlez, & faites une potion qui ſera priſe par cuillerées.

La connoiſſance étant revenue, j'ordonnai le bol purgatif ſuivant :

Prenez rhubarbe choiſie en poudre, vingt grains ; *aquila alba*, diagrede, trochiſques d'agaric, de chacun douze grains : faites avec une ſuffiſante quantité de caſſe un bol qui ſera avalé le matin.

Après que le bol eut fait ſon effet, la malade fut conſeillée de prendre tous les jours, matin & ſoir, cinq ou ſix feuilles de ſauge en guiſe de thé, & elle fut parfaitement rétablie.

OBSERVATION de M. Buc'hoz sur la Catalepsie.

Au mois de Décembre 1765, je fus appellé pour traiter la nommée . . ., demeurante sur la Paroisse de Saint-Epvre à Nancy. Elle étoit accouchée il y avoit environ huit jours. Les lochies s'arrêterent dès le second jour, ce qui lui occasionna d'abord une grande fievre. Je ne vis la malade que le huitieme; elle étoit pour lors immobile, avoit les yeux ouverts & ne faisoit aucun mouvement; elle conservoit la même attitude qu'elle avoit eue, lorsque cette maladie lui prit, sans qu'on ait pu lui en faire changer.

Connoissant la cause, je la fis saigner du pied; ensuite je lui fis donner une potion emménagogue, propre à rappeller les lochies, composée avec de l'eau de mélisse composée, de bryone, de fleurs d'orange, de chacune deux onces; confection alkermès, un gros; syrop d'armoise & de tanaisie, de chacun une once: mêlez le tout ensemble. On en donna d'heure en heure une cuillerée à la malade: ce remede fit son effet; les lochies reparurent, & la malade se trouva guérie.

OBSERVATION sur un Cataleptique guéri par la musique.

Un jeune homme nommé *Favian*, en sortant de chez le Supérieur du Séminaire de Laon, s'arrêta au milieu de la chambre, les

yeux fermés & debout ſans être appuyé, dans un état vraiment cataleptique. Le Supérieur ne s'apperçut de cet événement qu'au bout de trois quarts d'heure. Il appelle du ſecours : on fait au jeune homme tout ce qu'on imagine être utile en pareil cas ; mais le mal réſiſte à tous les remedes. Alors le Supérieur ſe rappellant que le jeune cataleptique avoit toujours été ſenſible aux impreſſions de la muſique, envoya chercher un Séminariſte qui jouoit aſſez bien de la flûte : cet Amphion d'un nouveau genre ranima inſenſiblement le cataleptique, & les accords de ſon inſtrument lui rendirent le ſentiment & la gaieté. Le ſieur Favian, interrogé ſur ſon état, a répondu qu'il entendoit fort bien ce qu'on lui diſoit, mais qu'il ne pouvoit ni agir ni parler. Ce fait, que l'on peut regarder comme inconteſtable, offre aux Médecins obſervateurs un ſujet de réflexions, qui ne peuvent que tourner au profit de l'humanité.

OBSERVATION ſur la Catalepſie, par M. Hurel, Médecin d'Honfleur.

La catalepſie, de tout temps connue, & dont nous avons une deſcription exacte dans les anciens Auteurs, l'eſt aujourd'hui ſi peu des modernes, que la plupart nient ſon exiſtence, ou ne la croient que dans les livres qui en ont donné la deſcription. Pourroit-on la regarder comme la plupart de ces maladies qui n'ont paru naître que pour mourir dès l'inſtant ? tels ont été la *pſora des Arabes*, le *mantagra* de

Pline, &c. ; ou enfin, seroit-elle méconnue aujourd'hui d'après la description exacte qu'en ont fait Galien, Aëtius, Rondelet, &c. ? Pour moi je ne crois pas qu'elle soit entiérement exilée de notre horizon, & qu'elle ne puisse paroître avec les mêmes symptômes, qui nous ont été rapportés par les Anciens: ou si quelques uns manquent, je serois porté à croire qu'elle est confondue parmi d'autres maladies avec lesquelles elle paroît avoir le plus de rapport; lesquelles, pour n'être pas assez scrupuleusement examinées, empruntent des noms qui ne leur conviennent pas. Quoi qu'il en soit, l'histoire qui suit doit être mise au nombre de celles qui regardent la catalepsie ; j'en ferai la description telle que je l'ai observée.

Une jeune fille de cette Ville, âgée de 19 ans, d'une corpulence assez considérable, de la hauteur d'environ cinq pieds, n'éprouvant tous les mois qu'une évacuation de ses menstrues peu considérable, & qui ne monte pas d'ordinaire à plus d'une once, menant une vie fort sédentaire (*elle est Couturiere de son métier*), attachée outre mesure à son travail, vivant d'alimens secs & de dure digestion, passant une partie des nuits à travailler, fut attaquée, il y trois mois, d'une vraie catalepsie, qui lui dura trois semaines consécutives. Les accès furent violens & de longue durée ; le mal se dissipa de lui même, & il ne resta depuis ce temps à la malade qu'une pesanteur de tête considérable, & une douleur insupportable dans la partie occipitale.

Deux mois après cette attaque, une incube,

qui paroissoit être l'avant-coureur d'une rechûte, attaqua la malade. Je pourrois passer sous silence cette seconde maladie : mais comme elle pourra servir à étayer la cure de celle que je vais crayonner, j'en ferai une courte description.

Le 21 Décembre 1764, la malade eut des symptômes d'incube & des visions nocturnes. Un mois après l'incube, elle fut attaquée d'une vraie catalepsie, dont voici les symptômes. Sur les dix heures & demie du matin, elle fut prise de perte de connoissance, demeura insensible & dans la même situation où elle étoit lors de l'attaque. La respiration étoit naturelle, le pouls dur, égal & sans fievre. Elle ressentoit dans les deux muscles digastriques un mouvement convulsif, qui occasionnoit l'abaissement & l'élévation alternatifs de la mâchoire supérieure : on entendoit dans la bouche, par l'application de la langue contre le voile du palais, un bruit qui imitoit celui d'une pendule bien réglée. L'attaque dura dans le même état jusqu'à deux heures après midi. Le sieur Hurel, qui avoit vu la malade le premier, incertain quel parti il prendroit dans une maladie aussi fâcheuse, m'y fit appeller. Après un mûr examen de ce qui avoit précédé la maladie, & de ce qui se passoit sous nos yeux, nous reconnûmes tous les signes diagnostics d'une vraie catalepsie, telle qu'elle est décrite dans tous les Auteurs qui en ont fait mention. Et en effet, lorsqu'on mettoit la malade sur son séant, elle y restoit ; levoit-on le bras droit ? il restoit élevé ; ployoit-on le gauche ? il restoit ployé. Nous

penchâmes encore le corps un peu en arriere, il demeura de même; nous le penchâmes ſur le côté, il y reſta, & cela, autant de temps & autant de fois qu'il nous plut faire garder toutes ces ſituations. Nous pinçâmes le bras à pluſieurs repriſes, il demeura inſenſible à toutes ces épreuves. Pendant l'accès, la malade a toujours eu les yeux fermés; lorſqu'on ouvroit les paupieres, elles ſe rapprochoient d'elles-mêmes. Pour remédier à des accidens ſi fâcheux & pour débarraſſer le cerveau d'une compreſſion ſi grande, je fis ouvrir ſur-le-champ la ſaphene à la malade. Lorſqu'on lui plongea le pied dans l'eau (*comme elle étoit ſur la fin de ſon accès*), elle en ſentit la chaleur, retira ſon pied, & revint en parfaite connoiſſance; elle reconnut toutes les perſonnes qui étoient préſentes, les nomma & répondit avec aſſez de juſteſſe à toutes les queſtions qu'on lui fit. Elle retomba ſur la fin de la ſaignée dans l'accès: on la mit dans toutes les poſtures qu'on lui avoit fait garder avant la ſaignée, elle les garda toutes également. Au bout de deux heures, nous retournâmes la voir, M. Hurel & moi; nous la trouvâmes encore dans l'accès, ſans mouvement convulſif dans la mâchoire inférieure, mais avec le bruit dans la bouche que j'ai comparé à celui d'une pendule.

Au bout de deux minutes, elle revint de ſon accès: nous lui donnâmes un bouillon qu'elle avala ſans difficulté; nous lui demandâmes ſi elle nous connoiſſoit, elle répondit qu'oui; ſi elle nous avoit vus le même jour, & ſi elle ſe ſouvenoit d'avoir été ſaignée, elle répondit

négativement à ces deux questions : elle se plaignit de douleurs aux endroits où on l'avoit pincée. Elle retombe aussi-tôt dans le même accident, sans le mouvement convulsif des muscles digastriques, mais avec le bruit de la pendule dans la bouche.

Voyant que le pouls restoit dur malgré ma saignée du pied, j'ordonnai qu'on la réitérât une heure après, même dans l'accès, ce qui fut fait ; la malade revint pendant que le sang couloit. Je ne fus point présent à ce second accès. J'avois également ordonné une heure après la seconde saignée, un lavement qui fut fait avec une décoction de casse & quatre grains d'émétique ; il fut donné dans le paroxisme & vuida le ventre abondamment. Les déjections, qui furent au nombre de cinq, arriverent en partie dans le paroxisme, en partie dans l'intervalle.

La nuit se passa dans plusieurs accès qui durerent les uns plus, les autres moins long-temps. Il y eut un intervalle de tranquillité depuis deux heures jusqu'à cinq, où la malade retomba dans son accident jusqu'à neuf heures. Sur les sept heures & demie du matin, le sieur Hurel & moi visitâmes notre malade, qui pour lors étoit dans le paroxisme ; nous réitérâmes les mêmes expériences, qui eurent toutes le mêmes succès. Je lui piquai de plus avec une épingle le bras droit, qui demeura insensible. Nous levâmes la malade sur son lit, elle resta sans être soutenue dans cette situation. Je levai le pied droit en l'air, & la laissai appuyée sur le gauche ; elle demeura assez de temps debout pour nous

faire juger qu'elle y seroit restée un espace assez long sur le plancher (la mollesse de son lit, & la mere qui étoit dessous, pour la soutenir en cas de chûte, ne lui fournissoient pas un point d'appui assuré pour rester long-temps dans cette posture). Nous la recouchâmes sans beaucoup de peine, quoique d'une corpulence assez considérable, comme nous l'avons déjà dit; elle paroissoit se soutenir en tombant sur le dos. Ce même jour j'ordonnai un purgatif fait avec casse, deux onces; séné, sel de glauber, de chacun deux gros; agaric, un gros; manne, une demi-once; jalap en poudre, un scrupule. Il causa des évacuations considérables en partie dans l'accès en partie après.

Sur les deux heures après midi je fis une visite à ma malade; je la trouvai en pleine connoissance avec le pouls un peu élevé, moins tendu & un peu fébrile. Je lui fis appliquer sur la nuque un large vésicatoire: elle retomba peu après dans le paroxisme, qui dura jusques sur les neuf heures du soir, qu'elle revint de ce paroxisme, se plaignant de douleurs de tête & dans les épaules, avec difficulté de lever le bras. La douleur des épaules & la difficulté de lever le bras n'étoient occasionnées que par l'irritation du vésicatoire, qui se faisoit sentir jusqu'au milieu de l'humérus. On pansa le vésicatoire avec l'onguent basilicon; on continua le même pansement. La suppuration étoit abondante; la tête se dégageoit, ainsi que les orbites & les yeux, sur lesquels seuls le mal paroissoit tomber. Par l'application du vésicatoire, la fievre augmenta & dura environ quinze heures. Il survint une

ſtrangurie, qui ſe diſſipa par l'uſage du petit-lait.

Trois jours s'étoient paſſés ſans accès, lorſque la malade, en reſſentit ſur les trois heures du matin, un qui lui dura deux heures conſécutives. Ses parens, qui étoient auprès d'elle, réitérerent les expériences qui leur réuſſirent. Trois heures après le paroxiſme, je la trouvai un pouls dur & ſerré; je fis ouvrir la ſaphene, le pouls devint mollet, & le ventre ſe dégagea; le véſicatoire ceſſa alors de couler. Depuis ce temps la malade n'a reſſenti aucune attaque; les maux de tête ſont entiérement paſſés; il ne lui reſte qu'une foibleſſe & des laſſitudes qui commencent à ſe diſſiper. J'eſpere que dans peu elle ſera en état de vaquer à ſes occupations ordinaires.

On a employé depuis les accès, pour déterminer une plus grande évacuation de flux menſtruel, les pédiluves ſoir & matin. Cet eſſai n'a pas réuſſi, & les regles, qui ont paru, n'ont pas été plus abondantes : on n'a pu donner à la malade aucune tiſane inciſive, à cauſe de ſa trop grande répugnance pour les remedes; on lui a donné depuis ces accès l'émétique.

Après un mûr examen de l'état de ma malade, & de ce qui avoit précédé ſes accès, je crus pouvoir inférer que la cauſe prochaine de la maladie étoit un engorgement dans l'extrémité des vaiſſeaux capillaires du cerveau, qui provenoit non d'une ſimple ſtagnation, mais d'une viſcoſité & d'un épaiſſiſſement des humeurs qui s'étant nichées à l'extrémité des carotides,

occaſionnoient une compreſſion ſur les nerfs du cerveau, qui ne pouvoient plus recevoir ni diſtribuer le liquide aux parties deſtinées pour les mouvemens qui dépendent de la volonté. Fondé ſur cette ætiologie, j'aurois crus agir contre les regles de la ſaine pratique, ſi je ne me fuſſe déterminé à débarraſſer le cerveau de la compreſſion qui lui étoit occaſionné, par un ſang viſqueux & épais, qui, s'étant engoué à l'extrémité des ramifications des carotides, y faiſoit ſtaſe, & ſe ſeroit de plus en plus niché dans ces derniers vaiſſeaux par un amas qui s'y ſeroit inſenſiblement fait, & même en auroit occaſionné la rupture, ſi je n'euſſe dès ce moment délivré le cerveau du ſurabondant qui l'accabloit, par une forte ſaignée révulſive, que je fis faire ſur le moment à ma malade. Je ne devois pas me borner à une ſeule ſaignée, qui ſurement n'auroit pas réuſſi dans cette occaſion, vu l'embarras & la ſurcharge qu'éprouvoit encore le cerveau; j'inſiſtai donc ſur une ſeconde qui ne fut pas moins abondante que la premiere, & par le moyen de laquelle je penſai parvenir au but que je m'étois propoſé, qui étoit de débarraſſer le cerveau d'un ſang empâté qui le ſurchargeoit. Je ne me contentai pas de ces deux ſaignées; je fis donner un lavement purgatif, qui, en débarraſſant les inteſtins des matieres fécales & de la ſabure qui y étoient contenues, détermina une plus grande quantité de ſang dans l'aorte deſcendante, qui donnant naiſſance aux iliaques, la diſtribuoit par ſon ſecours aux parties inférieures, & par conſéquent débarraſſoit le cerveau d'une partie du

ſang qui lui étoit ſuperflu. Je ne devois plus alors balancer de donner un purgatif; tout m'y portoit: je n'avois plus à craindre qu'en trop fouettant le ſang, j'augmentaſſe l'engorgement. Au reſte, le purgatif n'étoit pas des plus actifs. La ſaignée & les lavemens avoient pour lors relâché les vaiſſeaux, & leur donnoient la liberté de charier quelques matieres de ſurabondance. Je ne me bornois pas par ce moyen à évacuer ſeulement la ſabure du ventricule & des inteſtins, qui, par ſa réſorption dans la maſſe du ſang, fourniſſoit un nouvel empâtement des humeurs; mais à diviſer le ſang qui étoit trop viſqueux. On reconnoît que l'action du purgatif ne ſe borne pas ſeulement ſur les premieres voies, mais ſur les ſecondes, en diviſant & atténuant les humeurs. J'avois donc commencé à diviſer les humeurs par le moyen de mon purgatif, qui devoit les rendre plus fluides. Pour en augmenter encore la fluidité, je fis appliquer à la nuque un large véſicatoire, dont les particules âcres, portées dans la maſſe des humeurs, acheverent de briſer les particules viſqueuſes & empâtées du ſang, qui occaſionnoient ſa ſtaſe & ſon engorgement au cerveau. Qu'aurois-je eu à craindre de mon véſicatoire dans cette occaſion? mes deux ſaignées qui furent conſidérables, le lavement & la purgation qui avoient précédé, n'avoient-ils pas tout diſpoſé pour le paſſage des cantharides? tout le ſyſtême vaſculeux n'étoit-il pas pour lors aſſez relâché, pour ne plus rien appréhender de leurs effets? la viſcoſité n'avoit-elle pas été également diminuée par le moyen du purgatif?

Les particules actives des cantharides devoient donc pour lors achever, ce qui n'avoit été qu'ébauché par les remedes précédens. Une fois entrées dans la masse du sang, elles devoient pénétrer jusques dans les plus petits vaisseaux, diviser les molécules trop grossieres & les forcer de quitter les extrémités des carotides, où elles s'étoient fait une retraite pour y occasionner toute la tragédie cataleptique. Lorsque je reconnus que le cerveau se trouvoit embarrassé par une nouvelle compression, qui occasionna trois jours après une rechûte, je fis réitérer la saignée du pied. Je n'avois alors à remédier qu'à la compression par la révulsion; la viscosité étoit entiérement ou presqu'entiérement détruite par ce qui avoit précédé : au reste, l'action du vésicatoire avoit-elle cessé?

On m'objectera peut-être que je n'ai point employé les anti-spasmodiques; il sera fort aisé d'y répondre, & de comprendre la raison qui m'a déterminé à ne pas le faire, par ce qui a précédé. Quelles étoient mes vues? sinon de délivrer le cerveau de l'engorgement dont il étoit accablé. Je n'y aurois pas réussi par leur moyen; je l'aurois même augmenté, en donnant plus de tension aux parties qui n'en avoient déjà que trop; j'aurois forcé le sang à s'embarrasser de plus en plus dans les vaisseaux collatéraux; & même si le ton eût été poussé trop loin, je n'aurois pas manqué d'en occasionner la rupture, & par ce moyen j'aurois procuré un épanchement au cerveau. Je n'avois qu'à rétablir l'équilibre qui manquoit à la machine; y pouvois-je mieux réussir, qu'en suivant la conduite que j'ai tenue?

CATARACTE.

MÉMOIRE sur la préférence qu'on doit donner à l'ancie nne opération de la Cataracte par l'abaissement du cryſtallin, à celle par l'extraction ; par M. Lamore, Licencié en Médecine, & ancien Chirurgien-Major des Armées du Roi.

LA matiere cataracteuſe prend différentes formes. Un Opérateur intelligent doit principalement les obſerver, avant de ſe déterminer à l'opération ; il parvient par-là à s'aſſurer du véritable caractere des cataractes, & il peut en conſéquence ſe décider pour l'une ou l'autre des deux méthodes qu'on a coutume d'employer pour opérer l'extraction ou l'abaiſſement. L'expérience m'a appris qu'il ſeroit égament déraiſonnable de vouloir appliquer indifféremment l'une ou l'autre de ces opérations dans tous les cas.

La premiere méthode par laquelle on extrait le cryſtallin hors de l'œil, n'eſt pas nouvelle ; elle a été connue & pratiquée par pluſieurs Auteurs anciens, tels que Guillemeau, Dulaurans, &c. ; elle a même peut-être été autrefois la prédominante ; mais les difficultés qui s'y rencontrent, la diverſité des inſtrumens dont on étoit obligé de ſe ſervir, la longueur du temps qu'on employoit dans cette opération douloureuſe, les divers accidens dont elle étoit

le plus ſouvent accompagnée, l'ont fait inſenſiblement abandonner & tomber en oubli. On a donc cherché une méthode plus ſimple, plus courte & plus ſûre, & on a trouvé tous ces avantages réunis dans l'abaiſſement du cryſtallin. Et en effet cette opération eſt bien moins compliquée que l'extraction; elle n'offre point cet appareil effrayant, capable de cauſer les révolutions les plus fâcheuſes aux malades, comme l'expérience ne l'a que trop ſouvent démontré: on n'a pas beſoin d'une multiplicité d'inſtrumens toujours embarraſſans dans une opération auſſi délicate; un ſeul ſuffit dans la dépreſſion, & ſa fineſſe eſt proportionnée à la délicateſſe de l'organe ſur lequel il agit.

Cette opération eſt auſſi beaucoup plus prompte, & c'eſt une ſuite naturelle de ſa ſimplicité; elle ſe fait dans une ou deux minutes au plus, bien différente en cela de l'extraction qui exige ſouvent plus d'un quart-d'heure: enfin, & c'eſt ici l'avantage le plus marqué, l'organe de la vue n'eſt point par-là expoſé aux ravages, ni aux accidens auxquels l'extraction le rend ſujet, tels que l'éraillement de l'iris, l'oblittération de la prunelle, &c. Ceux qui ont communément pratiqué cette méthode ne ſavent que trop les obſtacles qui ſe rencontrent dans les différens genres de cataractes, pour parvenir à une extraction heureuſe.

Quand on fait le parallele des deux méthodes, & lorſqu'on compare les avantages de l'une avec les inconvéniens de l'autre, on ne peut qu'être ſurpris que les Oculiſtes modernes aient repris l'extraction & l'aient adoptée par préférence.

férence. Mon intention n'est cependant pas de rejetter absolument cette méthode, qui est tout-à-la-fois & nouvelle & ancienne. Il y a même certains cas où elle est préférable à l'opération par abaissement ; quand par exemple la cataracte est de nature à ne pouvoir se déprimer ni se résoudre après la dépression : hors ce cas, la méthode par abaissement me paroît devoir être l'opération usuelle, puisqu'elle est la plus simple, la plus sûre & la plus facile à pratiquer. Je ne blâme donc point absolument la méthode par extraction ; je la conseille & je la pratique moi-même dans les cas rapportés ci-dessus, mais uniquement comme une exception à l'opération générale : je ne m'éleve que contre ceux qui la préferent à la dépression dans les cas où celle-ci peut avoir lieu.

On objectera peut-être que les Oculistes n'ont abandonné l'opération par l'abaissement que par la quantité d'obstacles qu'ils y ont rencontrés, & qu'ils n'ont au contraire adopté celle par extraction, que parce qu'ils ont vu leurs tentatives couronnées par quelques succès. Tout ce qu'on peut conclure d'une pareille objection, c'est que les Oculistes ont été plus heureux, ou plutôt plus intelligens & plus adroits pour l'une que pour l'autre opération ; mais on ne doit pas inférer de-là que l'extraction soit préférable à l'abaissement, car ce qui établit la supériorité d'une méthode sur l'autre, c'est sa simplicité, sa bénignité & sa sûreté. Or, il est généralement reconnu que la méthode par abaissement réunit ces trois caracteres ; elle est beaucoup plus simple, plus bénigne & plus

sûre que l'extraction; celle-ci est plus compliquée, difficile & quelquefois dangereuse; elle doit donc lui être préférée : d'ailleurs, quelques succès que deux ou trois personnes de l'Art ont pu expérimenter dans l'extraction, peuvent-ils jamais contrebalancer cette foule d'opérations heureuses qui sont provenues de la méthode par abaissement? Quoique la méthode par abaissement soit aussi avantageuse que je viens de le démontrer, il ne faut pas cependant s'imaginer qu'elle redonne toujours la vue sur le champ: il y a certaines cataractes bien opérées, où on ne la recouvre qu'au bout de huit jours; il en est d'autres, telles que les laiteuses, les caséeuses, &c., où elle ne revient que quelques semaines après. C'est dans ces sortes de cataractes qu'on ne doit point se roidir contre les difficultés qui se rencontrent; il est inutile de déprimer le fluide ou les grumeaux renfermés dans la capsule crystalline : on se contente seulement en pareil cas de diviser la capsule par quelques coups du tranchant de l'instrument divisé avec art. La vue revient au bout de quelque temps; la capsule divisée se desseche pour lors & se rompt; le crystallin se déprime & se résout. C'est dans ces occasions que la nature bienfaisante se plaît à seconder la main de l'Oculiste.

Dans les cataractes, qui ont une certaine consistance, tout le secret de l'Art consiste à savoir graduer l'abaissement à proportion du volume : ainsi, telle cataracte demande à être déprimée jusqu'au bas du globe, telle autre ne veut être abaissée que jusqu'à un certain point;

on ne doit pas même s'inquiéter, quand la cataracte déprimée vient retapisser la pupille dans le temps de l'opération : il est quelquefois prudent de la laisser ; elle retombe d'elle-même par la suite, & le sujet recouvre la vue. C'est un mécanisme naturel que j'ai eu occasion d'observer dans plusieurs opérations que j'ai faites avec tout l'avantage possible.

J'ai eu à ce sujet plusieurs conférences avec le célebre Oculiste M. Andrien pendant son séjour à Lille, à Tournay & à Valenciennes, en 1751, où les suites heureuses de sa méthode par abaissement, lui ont attiré l'applaudissement du public & des personnes les plus éclairées. La réputation, le profond savoir que je lui reconnus pour toutes les maladies de l'œil, m'engagerent à le suivre dans ses opérations. Je lui proposai mes doutes, & j'ai vu avec une vraie satisfaction que mon sentiment s'accordoit souvent avec celui de cet habile Oculiste.

Je ne dois pas oublier ici une cure que M. Andrien a faite à Strasbourg quelques années après notre connoissance, & qui est une vraie preuve qu'on ne doit point s'inquiéter de ce que le sujet ne recouvre point la vue en certaines especes de cataractes immédiatement après l'opération.

Le malade, auprès duquel M. Andrien fut appellé, & chez lequel il resta près de six mois, avoit perdu un œil par l'extraction qui lui avoit été faite deux ans auparavant ; celui qui lui étoit resté étoit déjà fort affecté, & exigeoit la main d'un Oculiste aussi éclairé que M. An-

drien. Il l'opéra ; mais le sujet ne recouvra la vue que quelques mois après l'opération. C'est un fait que je puis attester, pour avoir vu le malade avant l'opération & long-temps après ; ce qui acheva de me persuader qu'on doit particulierement porter son attention sur les moyens de ménager l'organe dans toutes les opérations, & singulierement dans les difficultueuses. Je reconnus encore alors qu'il valoit mieux quelquefois préférer le désagrément de ne pas procurer la vue sur-le-champ, que d'en frustrer le sujet pour toujours, lorsqu'on s'opiniâtre contre les obstacles, & qu'on fatigue trop l'organe ; mais cela ne plaît pas indifféremment à tout le monde.

Je vais actuellement donner le détail de quelques observations que j'ai faites sans déprimer totalement le crystallin, & qui ont eu cependant quelque temps après le succès desiré.

OBSERVATION Iere.

Un Laboureur nommé *Dupont*, des environs de Douay, âgé de soixante-six ans, avoit les deux yeux affectés de cataractes, mais de différens caracteres. Après les avoir examinées, je reconnus que celle de l'œil gauche, qu'il vouloit faire opérer d'abord, étoit laiteuse ; en conséquence je me contentai, suivant ma coutume, de donner quelques coups d'instrument à la capsule crystalline, & de déprimer une partie des grumeaux qui ne tarderent pas à venir retapisser la pupille, ce qui fut cause que cet aveugle ne put recouvrer la vue sur-le-

champ. L'opération ne lui occasionna d'abord aucune douleur, & il ne ressentit aucun mouvement fébrile; mais comme quelques jours se passerent sans qu'il pût distinguer aucun objet, il commença dès-lors à s'inquiéter. J'avois beau lui représenter que la vue lui reviendroit quelque temps après, rien ne put le calmer; il me pria néanmoins de lui opérer l'autre œil. La cataracte en étoit protubérante & fort volumineuse; je lui fis cette seconde opération le quatorzieme jour après la premiere : je déprimai alors la cataracte avec la plus grande facilité; & en moins d'un quart de minute, après avoir retiré mon instrument, le sujet cataracteux s'écria qu'il voyoit même les objets les plus petits. Tout annonçoit dans cette opération le succès le mieux marqué : le malade fut ensuite pansé avec les plus grandes précautions, & saigné quelques heures après; il ressentit pendant la nuit quelques tiraillemens à l'œil & à la tête, qui lui durerent l'espace de quelques heures. Mais quelle fut ma surprise, quand je levai l'appareil le troisieme jour! Je trouvai l'œil très-clair, la pupille dilatée & le midréasis complet; j'en attribuai la cause au poids de la cataracte, qui s'étant déprimée jusqu'au bas de l'œil, & pesant sur les vaisseaux de la rétine & de la choroïde, y avoit causé un mouvement spasmodique qui fut bientôt suivi de la paralysie du nerf optique. Cet œil fut ainsi privé de la vue, tandis que le gauche, qui avoit été opéré sans succès apparent, la recouvra dans toute sa force entre le vingt-cinq & le trente d'après l'opération. Cela

prouve donc qu'il faut graduer l'abaissement selon le caractere des cataractes, & que la nature ne contribue pas moins que l'art au succès de l'opération.

OBSERVATION IIe.

Le sieur Gaby, Marchand à Douay, âgé de soixante-cinq ans, étoit aveugle depuis six ans. Il recouvra parfaitement la vue des deux yeux, par l'opération que je lui fis en présence de M. Delanoy, Professeur en Anatomie & Médecin de l'Hôpital militaire : de MM. Tessé pere & fils, & de M. Lacroix, Chirurgien-Major du Régiment de Belsunce, & il a toujours conservé la vue depuis jusqu'à sa mort, qui ne survint que plusieurs années après.

OBSERVATION IIIe.

M. d'Artois, ancien premier Echevin de la Ville de Condé, avoit les deux yeux cataracteux. Son fils, Avocat au Parlement de Douay, où j'étois pour lors en garnison, m'avoit vu opérer plusieurs personnes avec le plus grand succès. Ce jeune homme, touché de l'état de son pere, l'engagea à venir me consulter. J'examinai les cataractes, & après en avoir déterminé la nature, je lui promis de lui rendre la vue en l'opérant. Il s'y détermina; en conséquence je l'y préparai dès le lendemain, & je l'opérai le 2 Juillet 1756. Mais je trouvai pour lors la cataracte très-difficile à déprimer; je la retournai, & je crus dès-lors le crystallin cata-

racteux suffisamment délogé : mais après avoir retiré mon instrument & avoir remarqué que l'aveuglement total subsistoit, les Médecins & Chirurgiens qui avoient assisté à cette opération, m'engagerent d'y retoucher. Je rentrai donc dans l'œil par une seconde ponction, & je tâchai de déprimer davantage cette cataracte : cependant, comme le crystallin cataracteux étoit d'un volume trop considérable, je ne pus parvenir à l'abaisser au degré convenable; je me contentai seulement de le diviser par quelques coups du tranchant de l'instrument, que je dirigeai avec la plus grande précaution, pour ne pas blesser le dedans de l'œil. L'aveugle n'en vit pas mieux : on conjectura même qu'il ne verroit point. J'observai pour lors aux assistans que le crystallin se trouvant ainsi divisé par différens coups d'instrument que j'y avois donnés de même qu'à la capsule, ne manqueroit pas de se déprimer en se déperdant peu-à-peu ; ce que j'avois même eu occasion d'observer plusieurs fois. On pansa donc l'aveugle, & on le plaça convenablement dans le lit ; il fut saigné deux heures après : on lui donna deux ou trois bouillons dans les vingt-quatre heures, & de l'infusion de fleurs de tilleul à discrétion. La nuit fut fort tranquille jusques vers les quatre heures du matin, qu'il ressentit quelques douleurs à l'œil & à la tête. Elles se dissiperent une heure après. A ma visite du matin je le trouvai sans fievre, mais un peu inquiet sur le succès de l'opération ; je le rassurai cependant : huit jours s'écoulerent ainsi sans aucun accident, mais en même temps sans aucun indice de re-

couvrer la vue. On ne remarquoit aucune inflammation à l'œil, & l'iris avoit ses mouvemens naturels. Le onzieme jour depuis l'opération, je trouvai mon malade plus gai qu'à l'ordinaire ; à mon arrivée, il me dit qu'il voyoit assez pour découvrir les couleurs de l'œillet que j'avois à la boutonniere de mon habit, & quelques jours après il vit généralement tout ce qui se présenta à lui. Sa vue s'est toujours soutenue depuis, & le neuvieme jour d'après l'opération, le volume de la cataracte se diminua & se montra sous une nuance plus claire. Deux jours après, temps où l'aveuglement commença à cesser, je la vis tremblante & répondant aux différens mouvemens de l'œil ; elle s'agitoit derriere l'iris, sans cependant le déprimer absolument au bas du globe : elle couvroit néanmoins encore une partie de la pupille, & elle persista en cet état pendant trois mois ; mais au bout de six mois, elle se trouvoit entiérement absorbée. Le succès de cette opération fit desirer au malade que j'opérasse l'autre œil : mais étant obligé de me rendre à l'armée, je ne pus le faire. Je pourrois encore citer plusieurs autres opérations que j'ai faites avec autant de succès, si celles que je viens d'exposer n'étoient pas plus que suffisantes pour constater la préférence de la dépression sur l'extraction du crystallin dans le plus grand nombre des cataractes. Je finirai ces réflexions, ajoute M. Lemore, par une observation de la plus grande importance : il ne suffit pas d'avoir bien opéré ; une opération bien faite n'est qu'un premier pas pour la gué-

rifon. Il faut encore apporter les plus grands foins pour ne pas rendre l'opération infructueufe : ce qu'on ne peut affez recommander après l'opération, c'eft de ne point fe preffer de faire voir le fujet opéré; fouvent, faute d'avoir bien préparé l'organe à recevoir par degrés les rayons de la lumiere, le malade perd entiérement la vue qu'il auroit fans contredit recouvrée, s'il avoit fu modérer fon impatience, qui à la vérité lui eft naturelle, mais qui en même temps lui devient funefte. Combien d'exemples ne pourroit-on pas citer d'une opération bien faite, devenue infructueufe par cet empreffement à recevoir la lumiere, ou par l'irrégularité du traitement!

Réponfe au Mémoire précédent, par M. Chamferu, Chirurgien.

L'extraction du cryftallin eft univerfellement adoptée ; les accidens confidérables qui réfultoient de l'abaiffement, lui ont fait donner la préférence. La méthode de M. Daviel eft affez connue: les bons effets qui s'en font fuivis, ont fait abandonner, non pas cependant fans exception, cette derniere. Il vient néanmoins de paroître un Mémoire de M. Lemore, ancien Chirurgien-Major des Armées du Roi, qui exclut totalement la premiere, pour s'abandonner prefque fans réferve à la feconde. Depuis long-temps les difputes auroient dû être finies à ce fujet; & il eft furprenant que M. Lemore remette de nouveau en queftion ce qui a été réfous par

les plus grands Maîtres qui pratiquent journellement l'extraction avec ſuccès. M. Meri eſt le premier qui l'a miſe en uſage; à ſon imitation, M. Daviel, voyant le peu de ſuccès & les dangers de l'abaiſſement, l'a pratiquée, & s'en eſt bien trouvé. MM. *de la Faye*, *Poyet* & *Sharp*, célebres Chirurgiens Anglois, &c., l'ont perfectionnée.

Néanmoins M. Lemore ne paroît point ceder à ces raiſons: il veut, malgré tout cela, faire revivre l'ancienne opération (c'eſt l'abaiſſement dont je veux parler); car quoiqu'on ait connu anciennement l'extraction, quoique notre Auteur cite *Dulaurans* & *Guillemeau*, je lui en citerois encore pluſieurs autres, tels qu'*Avicenne* & *Rhasès*, Médecins Arabes, &c. Pourquoi rejetteroit-on cette opération? parce que, depuis ces Auteurs, on l'a négligée. N'en avons-nous pas bien d'autres qui ont éprouvé cette fatalité du ſort, qui néanmoins, depuis un demi-ſiecle, ont été remiſes en vigueur, & dont les meilleurs Praticiens ſe ſont ſervis avec tout le ſuccès poſſible? La fiſtule lacrymale, par exemple, n'a-t-elle pas éprouvé le ſort le plus cruel? n'avoit-il pas été queſtion dans nos anciens Auteurs, des injections par le conduit naſal? Néanmoins elles avoient été abandonnées; M. de la Forêt les pratique cependant aujourd'hui avec le plus grand ſuccès, comme on peut le voir dans ſon Mémoire *ex profeſſo*, qui ſe trouve inſéré dans ceux de l'Académie Royale de Chirurgie.

Néanmoins notre Auteur admet, ſans preſqu'aucune réſerve, l'abaiſſement, & ne pra-

tique l'extraction que dans les cas les plus rares.

« Quand on fait le parallele des deux méthodes, dit M. Lamore, & lorsqu'on compare les avantages de l'une avec les inconvéniens de l'autre, on ne peut qu'être surpris que les Oculistes modernes aient repris l'extraction, & l'aient adoptée. Je ne vois point qu'on doive être surpris de ces raisons de préférence. Celles de l'Auteur sont que l'extraction n'est pas nouvelle, que les Anciens en ont parlé, & qu'elle a été abandonnée depuis : ce que j'ai dit plus haut, fait voir que ces raisons ne sont pas légitimes. Il donne pour autre cause de cet abandon, les difficultés qui s'y rencontrent; elles sont moindres que dans l'abaissement. Dans l'extraction, tout se passe dans la chambre antérieure de l'œil; dans l'abaissement au contraire, tout se passe dans l'intérieur de cet organe. Dans le premier cas, on voit tout le chemin que parcourent les instrumens; dans le second, on ne commence à appercevoir l'aiguille que lorsque le crystallin s'abaisse. Une partie du mal est alors faite; la membane vitrée peut dès-lors être déchirée : il peut se faire un épanchement de cette humeur; perte qui ne se répare pas aisément : & cette augmentation d'humeur, dans les chambres de l'œil, peut produire plus ou moins de ravage. Par l'extraction, le crystallin est sorti hors de l'œil, & ne peut plus produire aucun accident; par l'abaissement, il faut attendre qu'il ait acquis une solidité assez considérable : le crystallin logé dans la partie inférieure de l'œil, comprime

le corps vitré, diſtend les parties voiſines, forme des compreſſions, & gêne le cours du ſang dans les vaiſſeaux de la choroïde: les aiguilles tranchantes & pointues dont M. Lemore paroît ſe ſervir, outre les accidens ci-deſſus, peuvent encore piquer les vaiſſeaux; alors les chambres viennent à ſe remplir de ſang, & le Chirurgien eſt obligé d'abandonner ſon ouvrage.

Le cryſtallin peut ſe briſer en pluſieurs morceaux pendant l'opération; & tandis que l'Opérateur s'occupe à abaiſſer les uns avec ſon aiguille, les autres morceaux ne peuvent-ils pas paſſer dans la chambre antérieure? & par conſéquent on ſe trouve pour lors obligé de recourir à l'extraction. La piquure des nerfs, du cercle & du ligament ciliaire, des proceſſus, le décollement de la rétine, la ſubſtance du cryſtallin fondue, répandue dans les chambres, le déchirement de ces capſules, les morceaux du cryſtallin, ne peuvent-ils pas piquer & irriter toutes les parties intérieures de l'œil? La membrane du cryſtallin ne peut-elle pas être devenue opaque & très-dure? Comment donc alors pouvoir déchatonner le cryſtallin? Tout ceci n'a pas lieu dans l'extraction; on voit la route que les différens inſtrumens parcourent, & par conſéquent il eſt aiſé d'obvier à ces accidens. Si le cryſtallin eſt trop gros, la pupille ſouffre à la vérité des violences en lui donnant paſſage: ſi cela arrive dans l'extraction, dans l'abaiſſement il ſera encore plus grave, par la compreſſion qu'il produira; & il pourra encore (outre les accidens dont j'ai

déjà parlé) occaſionner la goutte ſereine. Dans le premier cas, la dilatation ne ſera que momentanée ; dans le ſecond, la compreſſion, tant des nerfs que des vaiſſeaux, ſera continuée.

Il y a encore un nombre infini de circonſtances dans les différences des cataractes, qui nous fourniroient un chemin trop long à parcourir, & qui ne parleroient qu'en faveur de l'extraction. Par exemple, les cataractes caſéeuſes & laiteuſes, dit notre Auteur, ne procurent la vue qu'au bout de quelques ſemaines par ſa méthode : cela vient de l'épanchement de l'humeur cataracteuſe dans la chambre poſtérieure, qui, ſe mêlant à l'aqueuſe, la trouble ; alors la vue ne ſe rétablit que lorſque le corps étranger eſt ſéparé par quelque cauſe que ce puiſſe être : dans l'extraction au contraire, elle ſort en entier ; & quand même la matiere renfermée auroit eu jour, elle ſortiroit par la plaie, & l'humeur aqueuſe venant à ſe régénérer, nettoieroit pour lors l'œil de ce qui pourroit reſter. Notre Auteur dit de plus que l'extraction offre un appareil effrayant, & capable de cauſer les révolutions les plus fâcheuſes au malade, comme l'expérience ne l'a que trop ſouvent démontré : je ne crois pas que cela puiſſe arriver dans un homme qui a les deux yeux cataractés ; de plus, quand il en auroit un de bon, ne le lui couvre-t-on pas avec un bandeau, auparavant que de l'opérer ? D'ailleurs, n'a-t-on pas ſimplifié l'extraction ? M. *de la Faye*, dans la deſcrip-

tion qu'il en a faite, ne se sert que de deux instrumens ; M. *Deshayes-Gendron*, dans ses leçons, ne dit-il pas, & n'a-t-il pas démontré que les deux premieres aiguilles ou lances de M. Daviel suffisoient pour faire l'incision de la cornée, & que le kistitome de M. de la Faye pouvoit achever le reste. On ne peut pas dire qu'il se trouve dans tout cela quelqu'appareil effrayant. M. Lemore grossit de beaucoup les objets ; il dit de plus, pour accréditer sa façon d'opérer, que l'extraction est très-douloureuse : cela ne s'accorde pas avec l'expérience; car MM. *de la Faye* & *Morand*, ayant opéré chacun six malades, les uns par l'extraction & les autres par l'abaissement, en présence de MM. *Senac*, *de la Martiniere*, *Munier*, *Bouquot*, *Foubert*, *Verdier*, *Houstet*, *Moreau*, *Vacher*, *Sue*, *&c.*, ont remarqué que parmi ces malades, qui sont les seuls en état de résoudre la question, les uns ont assuré que la piquure leur avoit fait moins de mal que l'incision ; d'autres au contraire, que l'incision leur avoit été moins douloureuse que la piquure : ce qui fait conjecturer que ces deux méthodes, par rapport à la douleur, n'ont point de supériorité l'une sur l'autre. L'extraction n'est point plus longue, comme il le prétend encore ; les raisons que j'ai rapportées plus haut, en sont des preuves ; le crystallin passé dans la chambre antérieure, remonté en sa place, ou divisé en plusieurs morceaux, dont quelques-uns peuvent passer dans la même chambre, en sont

des preuves démonstratives : enfin, on n'est point obligé dans l'extraction, ni de recommencer l'opération, ni d'avoir recours à l'autre ; & l'on a vu plusieurs fois, dans l'abaissement, que l'on a été obligé d'en revenir à l'extraction. Où sont ces douleurs que l'on abrege au malade ? où sont donc ces avantages qu'il retire d'un seul instrument, & d'une opération faite en une ou deux minutes ? L'extraction ne dure point un quart-d'heure, & le plus souvent ce n'est l'affaire que du même intervalle. Quand même elle seroit un peu plus longue, les avantages que l'on en retire, la feroient préférer. Je ne prétends point pour cela que l'on doive abandonner l'abaissement en toutes circonstances ; il est des cas où elle prévaut. Je craindrois de tomber dans le même défaut de M. Lemore, qui a trop généralisé l'abaissement au préjudice de l'extraction. Ces cas sont, lorsque l'œil est attaqué d'ectropion, d'inflammations & de fluxions périodiques. Ce qui fait la bonté d'une méthode, dit lui-même M. Lemore, ce sont sa simplicité, sa bénignité & sa sûreté : or, ces trois avantages se trouvent réunis dans l'extraction ; elle est donc préférable à l'abaissement.

OBSERVATION sur une Cataracte capsulaire, compliquée d'une disparition totale de la prunelle & de l'adhérence de l'iris à la cornée; par M. Janin, Oculiste du College de Chirurgie de Paris, Associé correspondant de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon.

M. Deboucaud, Chirurgien-Major de la marine à Toulon, me proposa, au mois d'Août 1760, de traiter Mlle Dececi. Ce célebre Chirurgien me dit que la malade, âgée d'environ trente ans, avoit eu dans la quatrieme année de son âge, un hypopion (1) à l'œil droit; que le pus de cet abcès avoit corrodé les lames de la cornée, & formé près le lymbe inférieur de cette tunique un ulcere compliqué d'un staphylome dans lequel la pupille avoit été très-intéressée: il ajouta que l'ulcere s'étant cicatrisé, le staphylome avoit disparu, & que néanmoins depuis cette époque la pupille avoit été fermée au point que la malade avoit perdu la vue de cet œil.

Après ce récit, j'examinai cet organe: il étoit d'un volume égal à celui de l'œil gauche, dont la cornée étoit devenue opaque dans sa plus grande étendue à la suite de la petite-vérole. La prunelle de l'œil droit me parut dé-

(1) On entend par hypopion un amas de pus entre l'iris & la cornée; il se place quelquefois entre les lames de cette membrane.

truite,

truite, & l'iris unie à la cornée dans l'endroit où l'ulcere s'étoit cicatrisé.

Quoiqu'il n'y eût plus de pupille apparente, la malade appercevoit l'ombre des corps opaques que je faisois passer entre cet œil & la lumiere à la distance de quatre à cinq pieds. Cette circonstance me fit reconnoître que l'œil n'étoit pas perdu entiérement; & je proposai, pour en rétablir les fonctions, d'y ouvrir une pupille artificielle. M. *Deboucaud* approuva le projet de cette opération : je me disposai à la faire en sa présence, dès que j'eus préparé la malade par des remedes convenables.

Lorsque j'eus ouvert la cornée avec la lance de feu M. *Daviel*, j'en dirigeai la pointe vers les tuniques de l'iris pour commencer l'ouverture que j'avois méditée : mais ayant porté le tranchant de cet instrument sur la portion de l'iris qui étoit adhérente à la face postérieure de la cornée, les liens contre nature ne furent pas plutôt coupés, que l'iris s'éloigna comme d'elle-même de cette derniere membrane, & que la pupille qui avoit paru fermée pendant plus de vingt-six ans, fut rétablie dans le moment dans son état naturel, & à tel point que l'iris exécutoit ses mouvemens de dilatation & de resserrement.

Cette apparition subite d'une prunelle que je croyois détruite me causa un juste étonnement : mais il devint extrême, lorsque j'apperçus au-delà de cette ouverture une cataracte que je n'avois point soupçonnée; j'en fis l'extraction sur-le-champ, & peu de jours après,

la malade eut le plaisir de voir cet objet de l'œil opéré.

Je fus empressé d'examiner la cataracte que je venois de faire sortir ; elle étoit ronde, très-élastique & semblable à une hydatide : j'ouvris la capsule ; il s'en échappa une humeur laiteuse, & je ne trouvai pas dans cette enveloppe le moindre vestige du crystallin. Quelle peut être la cause de la fonte d'un crystallin dans sa capsule ?

Cette observation, & celle que j'ai fait insérer dans le Mercure, peuvent servir à terminer les disputes qui se sont élevées au sujet de la cause des mouvemens de l'iris : en effet, une prunelle qui avoit été resserrée pendant plus de vingt-six années consécutives, ne se seroit pas rétablie dans l'état naturel aussi-tôt que j'eus détruit les adhérences qui étoient entre l'iris & la cornée, si l'iris n'avoit pas des fibres propres à produire la dilatation & la contraction de la pupille.

Quoique l'on ne puisse pas disconvenir qu'une lumiere plus ou moins vive contribue à opérer ces changemens, on ne doit point attribuer les mouvemens de l'iris à l'action seule des rayons lumineux : car si cette membrane n'avoit pas des fibres rayonnées & des fibres circulaires pour exécuter ces mouvemens, jamais la lumiere ne suffiroit seule pour augmenter ou diminuer le diametre de la prunelle. D'ailleurs, l'existence de ces fibres est prouvée par les

préparations anatomiques : si l'on enleve adroitement avec un linge fin l'espece de *meconium* qui recouvre la partie postérieure de l'iris d'un œil de bœuf, on distingue très-bien les fibres rayonnées & les circulaires de cette membrane; elles y sont soutenues par une tunique particuliere, qui est naturellement transparente.

Plusieurs expériences, qui ont trouvé leur place dans mon Traité des maladies des yeux, prouveront que cette tunique est isolée, & non pas un prolongement de la seconde tunique de la choroïde, comme on l'a cru.

Mais quand l'Anatomie ne démontreroit pas que l'iris a des fibres motrices tant rayonnées que circulaires, ce qui s'observe après l'opération de la cataracte, ne suffit-il pas pour les établir ? En effet, toutes les fois que pendant cette opération une cataracte trop volumineuse, ou dure & angulaire, a divisé ou meurtri quelques fibres de l'iris, la prunelle ne change plus de diametre; au lieu que quand une cataracte molle, ou petite quoique ferme, n'a point altéré en passant l'intégrité des fibres de cette membrane, elles remplissent leurs fonctions, aussi-bien après qu'avant l'opération. Il faut donc admettre ces fibres comme les principaux organes des mouvemens de l'iris, & ne considérer la lumiere que comme une cause conjointe de ces mouvemens.

Réflexion sur le détail d'une opération de deux Cataractes de naissance; par M. Bonnard.

Le Journal de Médecine du mois de Novembre 1779 m'étant repassé depuis peu sous les yeux, j'y ai relu avec attention le détail susdit, par M. Desfarges, Chirurgien en la Ville de Meymac en bas-Limosin, qui, je l'espere, ne désagréera pas les réflexions suivantes.

Si donner la vue à un aveugle né, ou si la rendre à quelqu'un qui l'a perdue, est un acte des plus satisfaisans & des plus flatteurs pour celui qui a prêté une main secourable & efficace, il ne l'est pas moins pour celui qui, plongé depuis long-temps dans les ténebres, a le bonheur de la recouvrer. M. Desfarges, le Religieux Bénédictin de Saint-Angel, & Suzanne Grange, n'ont donc eu tous trois qu'à s'applaudir, ces deux-ci pour avoir bien placé leur confiance, M. Desfarges pour n'en avoir point abusé: & c'est encore en cela qu'il mérite des éloges; car souvent combien voit-on de personnes se mêler de faire ce qu'elles ne savent pas, ou ce qu'elles ne savent qu'imparfaitement!

Les yeux de Suzanne, dit M. Desfarges, avoient toutes les qualités qui peuvent faire espérer le succès de l'opération, que je me déterminai d'entreprendre, après de fortes sollicitations, & par un peu d'amour-propre. Cependant, étant sans instrumens, & n'étant pas même dans le dessein d'en faire la dépense;

une curette, des ciseaux à disséquer, & une lancette fixée par une bandelette sur son manche, furent, continue-t-il, les instrumens dont je me servis pour opérer suivant la méthode de Garengeot, méthode néanmoins qu'il ne paroît point que M. Desfarges ait suivie, comme il le dit, & dont il ne donne, pour ainsi dire, aucune description.

Nous lisons dans le tome 5 des Mémoires in-12 de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, que M. de Garengeot s'étoit effectivement servi d'une lancette pour faire l'opération de la cataracte sur l'œil d'un Soldat : mais loin d'y voir qu'il termina la section de la cornée transparente avec le même instrument, l'on y voit tout au contraire qu'il employa à cet effet des ciseaux à découper ; ce qui est bien différent de la conduite de M. Desfarges, qui ne les prit que pour agrandir l'incision de cette tunique, qu'un mouvement de la malade l'empêcha d'achever avec la lancette.

L'on peut donc ici se porter à croire que M. Desfarges avoit prémédité de commencer & de finir la section de la cornée avec ce seul instrument, & que dans ce cas, son dessein n'étoit pas de faire usage des ciseaux. Cela se sent d'autant mieux, qu'il ne s'en est servi que parce qu'il n'a pu faire autrement. En un mot, il y eut recours, avoue-t-il, pour agrandir l'incision de la cornée, &c.

A cela, ne pourroit-on pas demander à M. Desfarges s'il ne se seroit pas mieux exprimé, en se servant du mot *terminer*, en place de celui *agrandir* ?

Quoi qu'il en ſoit, il paroît toujours évident, par tout ce que nous venons de dire, que M. Desfarges a cherché, dans ſon opération, à commencer & finir l'ouverture de la cornée avec la lancette ſeule, fixée par une bandelette ſur ſon manche; procédé différent de celui de M. de Garengeot, & que l'on ne ſauroit, je crois, approuver, par la raiſon que cet inſtrument ne doit pas être regardé comme à l'inſtar de ceux expreſſément faits pour opérer d'un ſeul coup la ſection demi circulaire de la ſclérotique. En effet, pour peu qu'on faſſe attention à ce qui ſe paſſe du côté de la lancette, lorſqu'on lui fait parcourir verticalement la chambre antérieure de l'œil, on reconnoîtra facilement qu'elle ne peut ſe faire jour d'un bord du diſque de la cornée à l'autre bord oppoſé, ſans perdre quelque choſe de ſon tranchant. Or, ayant fait cette perte, ſi légere même qu'elle puiſſe être, elle ne pourra donc plus ſi bien obéir à la main qui la dirige; & elle le pourra d'autant moins, que la cornée devient toujours très-lâche, à cauſe de l'écoulement de l'humeur aqueuſe, ce qui eſt encore une raiſon de plus pour ſentir que cette membrane ſera plutôt mâchée ou déchirée que nettement coupée. De plus, un autre inconvénient, qui n'eſt pas de moindre conſidération, c'eſt qu'au lieu de décrire exactement un demi circulaire avec cet inſtrument, il pourroit arriver qu'on le décriroit de mauvaiſe forme, en dentelures & hors de place; de-là & de tout ce que deſſus, la cicatrice vicieuſe qui en réſulteroit ſauteroit aux yeux des moins clairvoyans.

On nous objectera peut-être ici que la mauvaise opinion que nous cherchons à donner du tranchant dont est question, pour opérer d'un seul coup la section de la cornée, est d'autant moins recevable, que les Phlébotomistes s'en servirent souvent pendant long-temps pour la saignée, sans éprouver ce que nous en disons. A cela, on peut répondre que c'est à la pointe sans défaut que se trouve plus particulierement attaché le succès qu'ils en retirent.

Mais enfin, dira M. Desfarges, on ne peut admettre du déchet au tranchant susdit, sans en admettre à tous autres qui auroient à faire la même traversée & la même section en biseau de la cornée.

Cette assertion tombe d'elle-même, par la raison qu'il n'y a personne qui ne sache qu'il y a des instrumens dont le tranchant se soutient plus parfaitement dans certaines circonstances que dans d'autres. Il résulte donc de tout ceci, que la section de la cornée transparente ne se terminera pas si bien ni aussi heureusement avec le tranchant dont nous parlons, qu'avec celui des ciseaux ou celui d'un autre instrument expressément fait pour cette opération, & que M. Desfarges d'ailleurs a visiblement cherché à s'éloigner de la méthode qu'il a annoncé avoir suivie.

Il y a au moins vingt-cinq ou vingt-six ans, qu'en conséquence des succès éclatans de M. Daviel sur l'opération de la cataracte par extraction du crystallin, insérés dans les Mémoires de l'Académie, plusieurs grands Chirurgiens de différens Pays & Royaumes, pour sim-

plifier le procédé du célebre Oculiste dont nous venons de parler, imaginerent presqu'à-la-fois un instrument avec lequel on pût commencer & terminer la section de la cornée transparente, sans le secours d'aucun autre; alors & depuis lors n'étant pas, comme M. Desfarges, dans le dessein d'en faire la dépense, non plus que de ceux de M. Daviel, une lancette, des ciseaux & un stilet d'argent légérement boutonné & bien poli, furent aussi les instrumens dont je fis usage, & que j'ai continués jusqu'à présent dans tous les cas qui se sont présentés.

Cette lancette de mon étui, quant à sa longueur, ne differe pas des autres dont j'ai coutume de me servir; elles sont d'environ deux pouces & demi, y compris le talon. Pour ce qui est de la largeur, elle en differe d'une bonne ligne de moins, & n'a pas, comme la plupart des autres, des especes d'épaules ou renflemens un peu au-dessus de la pointe; elle est tout au contraire, &, pour ainsi dire, d'une extrémité à l'autre, presque tout d'une tire, forme que je lui ai fait donner, & dont je suis on ne peut plus content, ainsi que de la façon d'opérer suivante.

Opération. Le malade, placé sur une chaise haute, à dossier bas, en un lieu bien clair, je m'assieds vis-à-vis de lui, le dos tourné au grand jour; ou bien je me tiens debout, selon la stature respective plus ou moins haute. Dans cette position, je commence par lui appliquer un bandeau ou un mouchoir sur l'œil droit, si c'est le gauche qui doit être opéré, & *vice versâ*. Ensuite un aide derriere le patient, lui tient la

tête un peu renversée sur la poitrine, pour qu'elle ait la fermeté nécessaire, ayant la main droite sous le menton; & les deux doigts indicateur & *medius* de sa main gauche levent la paupiere supérieure gauche, avec la précaution de ne pas comprimer en haut le globe de l'œil.

De mon côté, avec l'index de la main gauche, je fais descendre convenablement la paupiere inférieure, avec la précaution de porter, comme M. la Faye, le bout de celui du milieu de la même main dans l'angle interne du globe, afin de le contenir, & de l'empêcher de rouler autant qu'il est possible.

Je recommande au malade de regarder un peu en haut, & insensiblement droit devant lui, & ensuite de tenir l'œil aussi ferme qu'il le peut.

Alors je m'arme de la lancette ci-dessus décrite, que je tiens de la même maniere que pour la saignée, avec cette différence que la chasse en est plus ouverte. J'en pose la pointe sur la cornée transparente du côté de l'angle externe, à la distance d'une bonne demi-ligne de la circonférence de cette cornée, & à l'opposite du centre de l'uvée; là je pousse & fais entrer l'instrument, en le dirigeant en avant entre l'iris & la cornée, jusqu'à ce que sa pointe sorte par le côté opposé à pareille distance de la même circonférence, évitant dans le trajet de blesser l'iris. Je retire ensuite doucement l'instrument, pour en sa place y introduire le stilet susdit, avec lequel je leve la cornée, devenue lâche. Par ce moyen, je fais entrer avec

facilité la branche mousse des ciseaux avec lesquels je termine la section en biseau ou croissant, suivant la forme de la cornée : après quoi, avec le même stilet, je releve la partie coupée, & je porte tout de suite, avec circonspection, la pointe de la lancette dans la prunelle, pour y diviser la capsule crystalline, ce qu'ayant exécuté, je laisse retomber la calotte de la cornée, & je presse doucement le globe de l'œil en sa partie inférieure. Par cette pression, on voit avec beaucoup de plaisir la pupille prêter, s'élargir & s'ouvrir en forme de petite bourse; & le crystallin toujours sollicité présente son biseau, & sort enfin de son chaton, pour ensuite glisser sur la joue.

L'opération achevée, je fais prendre une autre situation au malade, pour lui éviter la trop grande impression du jour; après quoi je remets la cornée en sa place avec un doux pinceau, tel que les Peintres se servent, & qui, en se chargeant de l'humide qui se rencontre toujours en pareil cas, ne contribue pas peu au parfait agencement des levres de la division. Je garnis ensuite l'oeil de topiques convenables, le tout soutenu par un bandeau ou un mouchoir, sans être serré.

Dans cette opération, c'est-à dire, dans celle faite à Suzanne Grange, & dans le cas qu'il s'y est présenté au sujet des fragmens des enveloppes crystallines qu'il a fallu extraire pour débarrasser la pupille, M. Desfarges ne se seroit-il pas mieux tiré d'affaire, en se servant de petites pinces, au lieu de sa curette d'argent, dont il fut obligé d'en recoquiller

avec ses deux doigts l'extrémité pointue? Qu'eût-il fait, dans la supposition d'une plus forte adhérence de la vésicule & pellicule dont il parle? Chacun a sa façon de penser, c'est aux personnes de l'Art à décider.

Telles sont les réflexions que j'ai pris la liberté d'exposer; qu'on me permette maintenant de décrire la petite regle de conduite qui suit, & que je crois très-à-propos de tenir après l'opération que nous venons de détailler.

D'abord, on ne tardera pas à faire mettre le malade au lit, & il s'y tiendra couché sur le dos pendant plusieurs jours, la tête ni trop haute ni trop basse: on le saignera une fois ou deux, selon sa constitution plus ou moins forte, ayant soin de lui tenir le ventre libre, comme de lui défendre de parler, de boire du vin & de prendre de la nourriture solide, de peur que les mouvemens réitérés de la mâchoire & les liqueurs spiritueuses n'accélerent la fluxion inflammatoire sur l'œil. On renouvellera souvent les topiques, qui pourroient, en se séchant, blesser l'organe par leur dureté; & dans les momens qu'on les changera, on aura soin de faire placer la lumiere derriere la tête du malade, afin d'éviter l'impression douloureuse qu'elle pourroit lui causer. Les pansemens se doivent faire sans lui remuer la tête le moins qu'il sera possible. Enfin, il gardera un grand repos; & après les accidens passés, le jour n'entrera dans sa chambre qu'autant qu'il le pourra supporter.

Les Anciens, quoique ne pratiquant l'opé-

ration de la cataracte que par déposition ou abaissement, ne manquoient pas à cette regle de conduite, qu'ils tenoient même avec la plus scrupuleuse attention. L'immortel Boerrhaave, dans son Traité des Maladies des Yeux, dit que Celse, dans son Livre, au Chapitre de la Suffusion, donne de cette opération par déposition, une description si exacte, que l'on n'y peut rien ajouter aujourd'hui. Cet Auteur vivoit du temps de Claude Tibere. On doit donc voir en remontant, continue le fameux Médecin que nous venons de citer, combien il y avoit dejà de temps que cet Art étoit à son degré de perfection. Prosper Alpini, Professeur de Botanique à Padoue, né en 1563, mort en 1616, écrivit, après son voyage du grand Caire, &c., qu'il paroît vraisemblable que c'est l'Egypte qui a communiqué cet Art à toutes les autres Nations, en ce que dans ce Pays, de cent hommes il en est à peine cinquante qui parviennent à l'âge de vingt-cinq ans sans être attaqués de cataracte.

Si j'avois à discourir sur cette endémie aussi singuliere qu'étonnante, je serois presque tenté d'en assigner plutôt la cause à l'usage trop immodéré & trop fréquent des oignons, qu'à une origine idiopathique. Ce légume est fort abondant dans cette région du monde; la plupart des Naturels du Pays le mangent de la façon que nous mangeons ici les poires & les pommes. On nous parle toujours des Israëlites, qui les regretterent beaucoup à leur départ de ce Pays.

L'Emery, dans son Traité des alimens, dit

que l'uſage trop fréquent de ce légume enflamme la maſſe du ſang, excite des vents, des maux de tête & des fermentations exceſſives dans les humeurs. Bauhin, dans ſon Hiſtoire des Plantes de l'Europe, avance que l'oignon offenſe le cerveau, bleſſe la vue, & peut cauſer la léthargie.

Au reſte, on en penſera ce qu'on voudra: mais tout ce qu'il y a de vrai, c'eſt que je connois une perſonne qui, chaque fois qu'elle s'eſt laiſſé entraîner au penchant de s'en raſſaſier, ſoit en ſalade ou autrement, n'a pas manqué d'en reſſentir du dérangement dans la vue. Il n'y a pas encore long-temps que s'étant imprudemment ſatisfaite à cet égard, elle ne tarda pas de s'en repentir; car ayant le jour ſuivant beſoin d'écrire pour une choſe aſſez urgente, elle ne fut pas peu ſurpriſe de voir les lettres qu'elle traçoit ſur le papier, ſautiller les unes ſur les autres, au point qu'à chaque coup de plume elle ſe trouvoit ſi embarraſſée, qu'elle eut toutes les peines du monde à finir. Cette incommodité cependant s'eſt diſſipée après quelques jours de repos.

Ne pourroit-on pas penſer de l'oignon ce qu'on peut penſer des autres ſubſtances, parmi leſquelles il s'en trouve qui, adminiſtrées, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement, affectent une partie plutôt que l'autre? On ſait par exemple, que les cantharides affectent particulierement la veſſie; ainſi des autres. Un Apothicaire m'aſſuroit, il y a quelque temps, que

chaque fois qu'il lui arrivoit de piler de l'euphorbe, il en ressentoit aussi-tôt un prurit au prépuce.

Je n'entreprendrai point ici de donner une explication de tous ces phénomenes; j'en laisse le soin à ces vastes génies physiologistes de nos jours, qui nous enrichissent perpétuellement de leurs ingénieuses découvertes, & qui, par ce moyen, nous donnent la facilité d'expliquer à notre tour ce qui, avant nous, paroissoit absolument inexplicable.

Cataractes de naissance opérées par M. Desfarges, Chirurgien en la Ville de Meymac, en bas-Limosin. (Extrait du Journal de Médecine du mois de Novembre 1779).

Dernierement, un Religieux Bénédictin de Saint-Maur, résidant à Saint-Angel, à deux petites lieues de notre Ville, m'adressa la nommée Suzanne Grange, du Village de Bouchard, de la même Paroisse: elle a 26 ans, robuste, se portant bien d'ailleurs, aux cataractes près qu'elle avoit apportées en naissant; de sorte qu'elle ne voyoit que le jour qu'elle distinguoit des ténebres. Les yeux avoient toutes les qualités qui peuvent faire espérer le succès de l'opération. Je n'avois aucun instrument; je n'étois pas même dans le dessein d'en faire la dépense, & la malade étoit une pauvre fille hors d'état de m'en donner la moindre satisfaction. Cependant, à force de sollicitations, & peut-être encore par

un peu d'amour-propre, je me déterminai à faire l'opération, ſuivant la méthode de Garangeot, avec une lancette fixée par une bandelette ſur ſon manche : un cure-oreille d'argent qu'une Dame voulut bien me prêter, des ciſeaux à diſſéquer, pour agrandir l'inciſion de la cornée, qu'un mouvement de la malade m'empêcha d'achever avec la lancette, furent les inſtrumens dont je me ſervis. L'inciſion de la cornée finie, l'ayant ſoulevée avec la curette, je diviſai avec la pointe de la lancette la membrane cryſtalline; il s'écoula une humeur blanche comme du lait, & ne reſta à la pupille que la véſicule qui la contenoit, & dont je fis l'extraction avec la curette, ſans la moindre difficulté pour l'œil gauche. L'œil droit me préſenta une petite adhérence à la partie ſupérieure de la pupille. Je fus obligé de recourber avec mes deux doigts l'extrémité pointue du cure-oreille, pour en former une eſpece de crochet, à la faveur duquel je détruiſis l'adhérence, & fis ſortir la pellicule; l'iris fut un peu déchirée, ce qui me fut annoncé par quelques gouttes de ſang que j'apperçus ſous la cornée : mais une ſaignée du pied, un régime ſévere, & une décoction de guimauve, animée d'un peu d'eau-de-vie, ont ſuffi pour prévenir les accidens. L'opération fut faite le 26 Mai dernier; aujourd'hui 13 Juin (1779), la malade a été entendre la Meſſe; elle voit très-diſtinctement, & ne connoît les objets qu'après les avoir touchés : mais après les avoir vus & touchés une fois, elle les reconnoît d'abord. Elle

diſtingue à préſent trois couleurs, le rouge, le verd & le bleu. Il y a deux jours que je lui préſentois un couteau & un pied-de-Roi; elle ne connut ni l'un ni l'autre, & me dit que dans l'un des deux objets il y avoit du noir, c'étoit le manche du couteau; que le reſte l'éblouiſſoit, c'étoit la lame; & que l'autre objet étoit bien différent, par la couleur qu'elle ne connoiſſoit pas. Tel eſt l'état où elle ſe trouve préſentement.

Réponſe de M. Desfarges, Chirurgien à Meymac, à la critique de M. Bonnard.

M. Bonnard me reproche d'avoir eu intention de faire la ſection de la cornée avec une lancette; différence eſſentielle entre mon opération & celle de M. Garangeot, que j'annonçois avoir imitée. C'eſt bien gratuitement que M. Bonnard interprete mes intentions, puiſque j'ai dit, dans mon obſervation, qu'une lancette, un cure-oreille & des ciſeaux à diſſéquer, &c., furent les inſtrumens dont je m'étois ſervi. Or, je craignois donc l'inſuffiſance de la lancette, puiſque j'avois pris des ciſeaux par précaution. Mais je ne prétends pas me diſculper ici, puiſque, tout autant que je peux me le rappeller, ma lancette me ſervit très-bien, & que, ſans le mouvement inconſidéré de la malade, j'euſſe très-bien terminé l'inciſion de la grandeur & figure convenables, ſans le ſecours des ciſeaux; & chaque fois qu'on pourra ſe paſſer de cette eſpece d'inſtrument pour cette opération, tout n'en

n'en ira que mieux : car M. Bonnard ne doit pas ignorer que les mêmes raiſons, qui les ont fait bannir en général des opérations de Chirurgie, doivent à plus juſte titre les proſcrire de celle-ci, puiſqu'il eſt preſqu'impoſſible de donner auſſi exactement la figure demi-circulaire à l'inciſion de la cornée qu'avec la lancette, & encore mieux l'inſtrument de M. de la Faye, qui, ſans contredit, eſt à tous autres préférable. J'avoue pourtant, avec M. Bonnard, qu'on peut manquer, ſoit avec la lancette, ſoit avec le biſtouri de M. de la Faye : mais quel inſtrument ne va point à gauche, quand il eſt mal conduit ? Pour prouver qu'une lancette ne vaut rien dans le cas dont il s'agit, mon Adverſaire porte pour exemple la lancette à grain d'orge, qui eſt auſſi impropre à faire une ſaignée que toute autre opération, & qui, depuis que les Chirurgiens ont été un peu inſtruits, eſt tombée dans le diſcrédit qu'elle mérite.

Il s'enſuit donc de ce que je viens de dire, que les opérations faites, ſoit par M. Garangeot, ſoit par M. Bonnard, & celle dont je donnai l'obſervation dans le Journal de Médecine, ne doivent point faire une regle générale ; qu'on ne doit employer cette maniere d'opérer que dans certaines circonſtances où l'on n'a pas d'autre reſſource, & que la méthode de M. de la Faye, que j'ai vu conſtamment réuſſir entre les mains de nombre d'Oculiſtes de grande réputation, eſt ſans contredit la plus ſimple & la meilleure. C'eſt pourquoi je me donnai bien de garde d'entrer,

comme M. Bonnard, dans le détail du manuel de mon opération; ce que j'en aurois pu dire a été si souvent répété, qu'à peine auroit-on fini de me lire. Je dis ce qu'il y avoit de particulier, & ne crus pas devoir en dire davantage.

M. Bonnard demande si je ne me serois pas mieux tiré d'affaire avec de petites pinces qu'avec une curette; & qu'eûs-je fait, si l'adhérence de la pellicule dont je parle eût été plus forte? Je répondrai que j'aurois eu besoin, & des pinces, & de la curette dont l'extrémité pointue me fit une espece de crochet. Cependant je pus me passer des pinces, au moyen du petit crochet; la curette me servit à extraire quelques restes de matiere laiteuse ou blanchâtre demeurée à la pupille, & le crochet saisit la petite pellicule un peu adhérente à l'iris. Je la fis sortir avec grande précaution, pour ne pas endommager, soit le bord inférieur de l'iris, soit la membrane qui forme le chaton du crystallin, dont le déchirement eût pu entraîner l'épanchement de l'humeur vitrée. Quoique cet accident ne soit pas toujours malheureux, il est toujours bien à craindre, & des pinces faites exprès eussent été moins dangereuses & plus commodes.

Pour ce qui est de l'adhérence, je ne sais encore s'il seroit bien prudent, lorsqu'elle est à un certain point, de chercher à la détruire. J'ai pourtant vu feu le célebre Frere Côme en détruire avec succès de très-considérables; mais je n'ai pas encore assez d'expérience pour pouvoir rien dire de positif là-dessus. Je pense

cependant qu'on ne doit ſe déterminer à ces ſortes de tentatives que ſelon les circonſtances, & que la connoiſſance du tempérament du ſujet ſur lequel on opere, doit beaucoup influer ſur la détermination à prendre en pareil cas.

Une choſe importante à obſerver, c'eſt que d'après l'expérience conſtante, j'ai vu qu'il ne falloit pas trop inſiſter ſur les topiques relâchans, pour éviter l'inflammation qui pourroit ſurvenir après l'opération, & que l'uſage doit en être réglé ſur l'intenſité de la douleur. L'eau de guimauve doit être animée par quelque liqueur ſpiritueuſe; mais l'eau-de-vie camphrée eſt préférable à toute autre. Quand on humecte trop l'œil opéré, la conjonctive s'engorge, & forme un bourrelet autour du globe. Les vaiſſeaux de cette membrane ont peu d'élaſticité; cet engorgement eſt très-difficile à réſoudre. J'ai vu pluſieurs fois qu'on étoit obligé, après la guériſon de l'opération, d'emporter le bourrelet avec les ciſeaux, ou de le broſſer avec des balles ou enveloppes d'orge arrangées en forme de broſſe, ce qui faiſoit une eſpece de ſcarification, au moyen de laquelle l'humeur engorgée s'évacuoit. Mais ce moyen eſt long, douloureux, & n'eſt pas ſans danger, & on doit chercher à l'éviter, en prévenant la maladie, ce qui eſt très-facile, en ne mouillant les compreſſes qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour éviter l'inflammation; & lorſque la roideur des linges incommode, on peut les changer ſans inconvénient, autant de fois qu'on veut, en

faisant glisser ceux qu'on veut mettre sous ceux qu'on veut remplacer.

Je respecte fort le systême de M. Bonnard : mais sans doute ce légume a fait comme les citrons ; il a changé de nature en changeant de climat : car il est de fait qu'il est peu de pays où l'on mange autant d'oignons qu'en Limosin, & cette maladie, je veux dire la cataracte, est moins commune dans cette Province que partout ailleurs.

Enfin M. Bonnard dit, dans son Manuel, qu'après avoir divisé, avec la pointe de sa lancette, la membrane crystalline, le crystallin, au moyen de petites & légeres pressions, présente son biseau, & tombe sur la joue. Je le félicite d'avoir toujours trouvé dans sa pratique des sujets si bien disposés. Bien plus jeune que lui, & moins expérimenté sans doute, à l'âge de vingt-huit ans j'en ai rencontré qui m'ont présenté de plus grandes difficultés. Je releve ceci, parce qu'un jeune Chirurgien, qui, sans avoir pratiqué, après la lecture des réflexions de mon Adversaire, voudroit faire cette opération, seroit sans doute fort surpris, s'il trouvoit un crystallin sans consistance, de le voir sortir à lambeaux, & très-embarrassé s'il y avoit quelqu'adhérence. Ainsi, je crois que quand on décrit une méthode, on doit aussi parler de tous les cas qui peuvent arriver, afin que ceux qui se conduisent sur les regles proposées, en trouvent pour parer à tous les accidens, autant qu'il est possible.

Ce qui m'intéresse le plus dans cette affaire,

c'eſt que Suzanne Grange, depuis l'opération que je lui fis, continue de jouir de la vue. Il lui a fallu du temps pour apprendre à voir & diſtinguer tous les objets; maintenant elle voit auſſi bien qu'une autre perſonne qui n'a jamais eu de mal aux yeux. N'ayant rien conſervé de ſon ancien état que ſa démarche, elle leve toujours les jambes en marchant: c'eſt un effet de l'habitude, dont elle pourroit ſe défaire ſi elle avoit un Maître à danſer.

CATHARRE.

OBSERVATIONS de M. Marquet ſur le Catharre.

OBSERVATION I[ere].

Catharre ſuffoquant, vomica, ſuite imprévue de la péripneumonie.

LE 3 Avril 1748, le nommé l'Herminot, Chaudronnier, demeurant près le Mont-de-piété de Nancy, âgé de 67 ans, fut attaqué d'une péripneumonie dont les ſymptômes étoient la toux, le point-de-côté, le crachement de ſang, l'oppreſſion de poitrine & la fievre continue.

Le malade avoit eu, quelques années auparavant, une forte attaque d'apoplexie, dont je l'avois guéri: mais pour la péripneumonie,

la ſaignée du bras fut réitérée juſqu'à trois fois; il fut pour lors mis à l'uſage des tiſanes béchiques, des potions ſudorifiques & pectorales, qu'il prit juſqu'au douzieme jour, jour auquel il fut purgé avec la manne, la rhubarbe & les correctifs.

N'ayant plus ni toux, ni fievre, ni crachement de ſang, ni oppreſſion de poitrine, en un mot, ſe croyant parfaitement rétabli, il fut tout-à-coup attaqué d'un râlement ſi violent, qu'on le crut à l'agonie; ſon pouls étoit petit, concentré, convulſif & intercadent. Dans ce déplorable état, je lui fis faire deux légeres ſaignées: il avoit l'œil droit fermé, & ne l'ouvroit que difficilement; il avoit auſſi beaucoup de peine à mouvoir le bras & la jambe du même côté: d'où je conclus qu'il étoit attaqué d'un catharre ſuffoquant, avec paralyſie. Le râlement continua pendant pluſieurs jours, pareil à celui d'un homme mourant. Dans cet état, je fis prendre au malade, ſoir & matin, des racines *d'énula-campana*, de pétaſite; des feuilles de ſauge, du bois de ſaſſafras: le tout en décoction avec du ſyrop d'éréſymum.

Ces remedes le ſoulagerent, en atténuant la pituite viſqueuſe qui s'étoit fixée ſur les bronches & dans les véſicules pulmonaires; enſuite il prit tous les matins neuf ou dix gouttes de baume du Pérou, qui lui procura l'expectoration d'un pus jaunâtre, qu'il rendit en quantité pendant une quinzaine de jours, ce qui l'a guéri parfaitement de ſon *vomica* & de ſon catharre ſuffoquant.

OBSERVATION II[e].

Cathare suffoquant, suite de la dysurie & ardeur d'urine.

Le fils du sieur Cupers, âgé de 14 ans, étoit attaqué depuis plusieurs mois d'une dysurie & ardeur d'urine, qui faisoit soupçonner quelques pierres, glaires ou graviers dans les reins ou dans la vessie, & pour laquelle on avoit prescrit au malade plusieurs remedes, comme la saignée du bras, les lavemens émolliens, les décoctions & tisanes apéritives & rafraîchissantes, & ce, sans aucun succès. Le malade se plaignoit de grandes douleurs dans les reins & dans la région hypogastrique; douleurs qui le tourmentoient jour & nuit, avec fievre continue, sans lui laisser aucun repos, jusqu'à ce qu'enfin il lui survint un accident imprévu, qui fut la cause de sa guérison radicale.

Comme le pere de cet enfant occupoit un appartement dans ma maison, dit M. Marquet, le 27 Mars 1752, vers le minuit, j'entendis une espece de mugissement avec râlement, comme d'une personne mourante & à l'agonie, & en même temps la sœur du malade vint me chercher pour donner du secours à son frere qui étrangloit; j'accourus en diligence dans sa chambre, où je trouvai le jeune homme dans des convulsions, dans le râlement & dans une suffocation, prêt à expirer.

Etant toujours muni de quelques prises de tartre émétique, je lui en fis d'abord avaler

trois grains délayés dans un verre d'eau tiede, en faiſant continuellement agiter le malade, juſqu'à ce qu'une heure après, il commença à vomir quantité de matieres glaireuſes & collantes qui ſe détacherent de ſon eſtomac & de ſa poitrine; enfin, ayant vomi conſidérablement pendant deux heures, il fut tranquille tout le reſte de la nuit.

Ce remede fut donné ſi à-propos, que le malade ſe trouva parfaitement guéri, non-ſeulement de ſon catharre ſuffoquant, mais auſſi de ſa dyſurie, ſtrangurie & ardeur d'urine, dont depuis ce temps il n'a eu aucune atteinte, parce que la ſource & l'origine de ces deux maladies différentes étoit la même: ſavoir les glaires ou les matieres collantes, qui cauſoient l'ardeur & la rétention d'urine, lorſqu'elles s'arrêtoient dans les reins, les uréteres ou la veſſie; & lorſque ces mêmes matieres ſe fixoient ſur les poumons, ſur la trachée artere, elles cauſoient le râlement, les mouvemens convulſifs & la ſuffocation.

Cette cure a été ſi complete, que depuis ce moment ce jeune homme n'a eu aucun reſſentiment ni de l'une ni de l'autre de ces deux maladies compliquées. Les matieres épaiſſes & glaireuſes s'étant détachées par les ſecouſſes & les efforts du vomiſſement, elles ont été guéries avec le même remede, quoique bien différentes par rapport à leur ſéjour.

CÉLIAQUE.

OBSERVATION de M. Marquet sur la Céliaque.

Le 6 Avril 1704, le vieux la Tulippe, demeurant au Fauxbourg Saint-Pierre, s'étant trouvé fort incommodé d'un flux céliaque, m'envoya prier de le ſecourir. Cette maladie ne differe de la lienterie que du plus au moins. Comme elle provenoit d'un ferment de l'eſtomac qui n'étoit pas aſſez actif pour digérer les alimens, & que le malade les rendoit à demi digérés avec des foibleſſes, des cardialgies, des tranchées, fievre lente, &c.; ma premiere indication fut de purger le malade avec cinq onces de teinture de rhubarbe, une once de manne, une demi-once d'eau de canelle, vingt grains de rhubarbe en poudre, pour une médecine à prendre le matin, & deux heures après, un bouillon. Cette médecine fit un aſſez bon effet, mais le flux étoit toujours le même; c'eſt pourquoi, pour adoucir les tranchées ou douleurs de ventre, je fis donner au malade un lavement avec une chopine de lait bouilli, dans lequel on délaya deux jaunes d'œufs, deux onces de ſucre roux, & une once d'huile d'*hypericum*. Ce remede commença par appaiſer les douleurs de la colique; je le fis réitérer pluſieurs jours. Pendant ce temps le malade prenoit des bouillons avec le riz & la racine de grande

consoude ; & pour boisson ordinaire, de la tisane faite avec les racines de bistorte, de tormentille, deux têtes de pavot blanc, les roses rouges & la réglisse. Il fut très-bien rétabli sept ou huit jours après.

CÉPHALALGIE.

OBSERVATION sur la Céphalalgie, par M. Marquet.

Céphalalgie, chlorosis & convulsions.

LE 23 Juillet 1752, je fus appellé de la part de M. Proquet, Marchand à Nancy, pour procurer la guérison à la plus jeune de ses filles, attaquée depuis deux ans d'une douleur de tête très-violente, accompagnée de fievre, avec perte d'appétit & quelquefois vomissement : on lui avoit fait prendre pendant long-temps tous les remedes imaginables, sans aucun succès. Le mal augmentoit de plus en plus, au lieu de diminuer ; les douleurs devinrent si aiguës pendant ses redoublemens, qu'elle tomboit souvent dans des convulsions qui lui faisoient perdre connoissance. Cette maladie n'étoit pas sans danger.

Les douleurs opiniâtres qui en faisoient le principal objet, étoient causées par un chyle âcre, à demi-digéré, qui se mêloit avec le sang, rendoit les vaisseaux du cerveau vari-

queux, & produiſoit les ſymptômes rapportés ci-deſſus. Ma premiere indication ſe porta à évacuer le mauvais ferment de l'eſtomac, en procurant le vomiſſement à la malade, & lui faiſant prendre deux grains & demi de ſel ſtibié, avec une demi-once de manne que j'ajoutai au remede, tant pour en adoucir la forte action que pour ſervir de véhicule aux matieres aigres de l'eſtomac ; matieres qui faiſoient la cauſe prochaine & conjointe de la maladie. Elle prit le vomitif le matin dans un gobelet de thé; une demi-heure après, il fit ſon effet. Quand la malade eut vomi cinq ou ſix fois, je lui fis donner un petit gobelet de vin tiede, avec un peu de ſucre, pour fortifier ſon eſtomac.

Le lendemain je commençai à lui faire prendre douze grains d'œthiops minéral incorporé avec un peu de miel; elle continua ces bols de deux jours l'un pendant ſix ſemaines, en augmentant la doſe juſqu'à quinze à dix-huit grains, n'étant pour lors que dans ſa neuvieme ou dixieme année. Pendant cet intervalle, elle reſſentoit ſes douleurs de tête ; mais les accès n'étoient pas ſi violens ni ſi fréquens. Je lui preſcrivis auſſi de temps à autre quatre ou cinq grains de pilules de cynogloſſe, & quelquefois trois gros de ſyrop de diacode qu'elle prenoit le ſoir, tant pour lui donner du repos, que pour mitiger ſes douleurs. Enfin, les ſix ſemaines étant écoulées, je fis réitérer le vomitif, à la doſe de trois grains, qui firent pour lors un très-bon effet : ayant pris enſuite quelque peu d'œthiops, elle ſe trouva parfaitement guérie de la céphalalgie, des

convulsions, des pâles couleurs, & de tous les autres symptômes qui accompagnoient sa maladie.

CHAMPIGNONS. *Espece de* POISON.

Remede spécifique contre les accidens occasionnés par les Champignons.

M. FISGAROLLE, Chirurgien-Juré ordinaire du Roi, résidant au Fauxbourg Saint-Severin, rue de la Grande-Taupe, à Bordeaux, propose le remede suivant comme un contre-poison assuré, dans le cas où l'on auroit mangé des champignons d'une mauvaise espece. *Prenez* une pierre de vitriol bleu de Chypre, de la grosseur d'un noyau de cerise, que vous mettrez dans un verre de vin blanc, & remuez-la jusqu'à ce que le vin en ait pris la couleur; avalez cette liqueur dès que vous sentez les pesanteurs d'estomac & les envies de vomir, & buvez de l'eau chaude à mesure que ces envies viennent: on peut être assuré alors de rejeter les champignons; on prend ensuite un peu d'eau & de sel. On donne demi-dose pour les enfans.

CHARBON.

OBSERVATION sur le Charbon, par M. Marquet.

LE 14 Novembre 1733, la femme du sieur Javot, Amodiateur à Saint-Charles, fut attaquée tout d'un coup d'une douleur très-vive au bras droit, avec une enflûre considérable du même bras depuis l'épaule jusqu'au bout des doigts: cette tumeur, qui fixoit son centre vers le milieu de l'avant-bras, étoit noire & de la largeur d'un demi-écu, d'un rouge vif mêlé de violet comme l'arc-en-ciel dans sa circonférence, de la largeur de la paume de la main, ayant dans son contour quantité de phlictenes ou bouteilles pleines d'une eau claire, transparente, sans qu'il ait précédé aucune cause manifeste. La malade se plaignoit de cardialgies, de nausées, de synope & de douleurs de tête avec une fievre considérable. Cette maladie ayant fait beaucoup de progrès en peu de temps, ma premiere indication, dans un cas aussi pressant & dangereux, fut d'ouvrir moi-même toutes les phlictenes avec des ciseaux; la liqueur qu'elles contenoient étoit claire & figée comme de la gelée, ce qui pouvoit provenir de la piquure de quelqu'animal venimeux.

Quoi qu'il en soit, je pris deux ou trois gousses d'ail que je pilai & mêlai avec pareille quantité de thériaque, & que j'appliquai en forme

de cataplasme sur la tumeur ; & comme la malade se plaignoit de cardialgies, de nausées, je lui fis prendre cinq grains de tartre émétique délayés dans une décoction de chiendent & de scorsonnere, à laquelle je joignis deux onces de manne.

La malade vomit considérablement ; elle fut aussi purgée, & rendit par le bas un ver long de trois ou quatre aunes de Paris, que l'on appelle vulgairement le *solitaire*. Ensuite elle prit quelques cuillerées d'eau thériacale, & fut guérie dans l'espace de vingt-quatre heures.

CHARBON. (SUFFOCATION).

OBSERVATION sur un Cuisinier suffoqué par le Charbon, & guéri par l'eau froide jetée sur toute la surface de son corps.

UN Cuisinier de Nancy, fatigué, dit à un de ses garçons de porter du feu dans sa chambre pour la réchauffer : ce garçon y porta inconsidérément du charbon qui n'étoit pas assez consommé. Le Cuisinier ayant été se coucher, & ne trouvant plus que des cendres dans le brasier, se mit au lit, sans se douter de ce que son garçon avoit fait ; le lendemain matin, on le trouva étendu mort dans son lit. Un Anglois qui étoit sur les lieux, accourut, & dit au Maître que, s'il en étoit encore temps, il lui rendroit son Cuisinier. Il fit descendre

l'homme ; que l'on regardoit comme mort ; le fit étendre nud sur le pavé dans la cour, & lui fit jeter nombre de seaux d'eau froide sur le corps. Au bout d'un quart-d'heure, cet homme fit une espece de soupir : on le transporta tout de suite dans la cuisine sur le carreau, à une certaine distance du feu, & l'on continua de jeter sur lui quelques seaux d'eau, qui le firent revenir tout-à-fait. Dès ce moment, il se mit sur son séant, en demandant où il étoit & ce qui lui étoit arrivé : alors on cessa l'opération ; on l'approcha du feu, & après l'avoir mis dans son lit bassiné, on lui donna un bouillon. Le malade s'endormit ensuite, & se réveilla au bout de quelques heures, bien portant, comme à l'ordinaire. L'Anglois prétend avoir répété plusieurs fois avec succès la même expérience.

CHOLERA-MORBUS.

OBSERVATIONS sur la maladie qu'on nomme Cholera-morbus, *par M. Marquet.*

OBSERVATION Iere.

LE premier Août 1723, le sieur Delogue, Orfevre, fut attaqué d'une évacuation par haut & par bas, accompagnée d'une colique violente dans tout le canal intestinal, depuis l'orifice de l'estomac jusqu'à l'extrémité du *rectum*,

& d'une ſueur froide par toute l'habitude du corps : ce qui me fit regarder cette maladie comme un *cholera morbus* bilieux ou humide, accident qui provient d'un ſéjour des alimens dans l'eſtomac, aſſez long pour qu'ils s'y aigriſſent & qu'ils picotent les fibres nerveuſes du ventricule & des inteſtins. Pour prévenir l'inflammation, je fis tirer trois palettes de ſang au bras du malade; je lui fis prendre deux ou trois onces d'huile d'amandes douces dans une écuellée d'eau, pour adoucir les efforts qu'il faiſoit en vomiſſant, & entretenir les évacuations. Le même ſoir il prit un gros de diaſcordium qui arrêta le flux & calma les douleurs, de maniere que tous les accidens étoient ceſſés le lendemain de la maladie.

Observation IIe.

Le 11 Avril 1724, la fille du nommé Vannier, Pâtiſſier, me fit avertir pour la ſoulager d'un vomiſſement avec flux depuis vingt-quatre heures. Les foibleſſes, les cardialgies, les coliques dont elle étoit cruellement tourmentée, mettoient la malade en danger. Son pouls étoit petit, fréquent, concentré & fiévreux; ce qui me porta à lui faire tirer une palette & demie de ſang du bras, & pour adoucir les tranchées, à lui faire donner un lavement avec le bouillon de tripes : ces deux remedes ſoulagerent la malade; la ſaignée diminua la fievre, & le lavement anodin appaiſa les coliques du bas-ventre.

Pour fortifier la malade dans ſes grandes foibleſſes,

foiblesses, on lui donna quelques cuillerées de vin de tinteau, & en même temps un gros de diascordium. Le vomissement fut arrêté : mais comme le flux continuoit, j'ordonnai quatre onces de teinture de rhubarbe & une once de syrop de chicorée composé.

Après l'effet de ce minoratif, on lui donna d'heure à autre la grosseur d'une noix de conserve de cynorrhodon, remede excellent contre toute sorte de flux ; ce qui termina la cure de la maladie.

OBSERVATION IIIe.

Le 5 Octobre 1726, je fus prié de me transporter à Millery, pour secourir le Maire dudit lieu, attaqué d'un *cholera-morbus*, appellé vulgairement trousse-galant, maladie qui envoie le malade au tombeau dans l'espace de vingt-quatre heures.

Comme il avoit purgé par haut & par bas si copieusement, que les foiblesses, les cardialgies, les coliques, faisoient son plus grand mal, & qu'elles mettoient le malade en danger de mort ; toute mon indication se porta à fortifier l'estomac & à arrêter le flux & le vomissement par le secours des astringens & des cordiaux, & pour cet effet je lui fis prendre la potion suivante :

Prenez eau distillée de chicorée sauvage, de fleurs d'orange, de chacune trois onces ; esprit de soufre, six gouttes ; des deux confections cordiales, un gros ; syrop de pavots blancs, de limon, de chacun une demi-once :

mêlez, & faites un julep qui sera pris sur-le-champ.

Cette potion calma tous les accidens, & le malade dormit tranquillement toute la nuit; j'ajoutai le riz à ses bouillons, ce qui acheva de le guérir.

Observation IVe.

Le 21 Août 1732, le sieur Clément, Entrepreneur d'une manufacture de drap, fut attaqué d'un flux par haut & par bas, accompagné de cardialgies & de coliques très-considérables; il faisoit de grands efforts & vomissoit très-peu, parce que l'humidité manquant, les glaires & les biles ne pouvoient être détachées ni rejettées par les efforts du vomissement, ce qui me porta à lui faire prendre deux ou trois onces d'huile d'amandes douces délayées dans une grande écuelle d'eau chaude, tant pour détacher les glaires que pour servir de véhicule aux biles qui en manquoient.

Ce remede fit un si bon effet, que les biles s'évacuerent sans effort, & que le malade vomit beaucoup plus facilement. Le même jour je lui fis prendre un grain de *laudanum*, & le lendemain il fut rétabli en parfaite santé.

Observation Ve.

Le 10 Juin 1734, la femme du sieur Barthelemy, Tailleur d'habits, fut attaquée d'un vomissement & d'un flux de ventre avec des douleurs de coliques très-violentes; elle avoit

vomi jusqu'au sang & tomboit dans des foiblesses continuelles, tant l'évacuation étoit considérable. Toute mon indication, dans un cas aussi pressant, fut d'abord d'arrêter le vomissement, & le flux dont la malade étoit déjà épuisée; c'est pourquoi je lui prescrivis la potion suivante:

Prenez eaux de chicorée, de fleurs d'orange, de chacune trois onces; sel d'absynthe, un scrupule; confection d'hyacinthe, poudre à vers, de chacune un demi-gros; élixir de propriété, dix gouttes; syrop d'absynthe, une once: mêlez, & faites une potion qui sera prise en deux fois.

Dans la crainte que la malade ne vomît cette potion, je la lui fis prendre en deux fois; le vomissement s'arrêta suivant l'indication proposée: le même soir on lui donna un grain de laudanum. Elle dormit bien pendant la nuit, & le lendemain elle fut rétablie en parfaite santé.

OBSERVATION VIe.

Le 26 Novembre 1736, je fus invité de me transporter au château de Marinville, pour procurer la guérison à M. Joly, âgé d'environ trente ans, & attaqué d'un vomissement violent, pendant lequel il rendoit par haut & par bas avec douleurs, sueurs froides, efforts & coliques très-violentes, des humeurs bilieuses & pituiteuses en grande quantité.

Comme en ce cas la nature avoit déjà fait d'elle-même de grandes évacuations, & qu'il

n'étoit plus queſtion de remédier à la cauſe du mal, mais aux ſymptômes, je fis faire d'abord une ſaignée du bras au malade, pour prévenir l'inflammation & la fievre; j'ordonnai auſſi un lavement anodin fait avec une chopine de bouillon de tripes, qui commença par appaiſer les coliques; & afin de calmer la grande irritation qui s'étoit faite dans l'eſtomac par l'âcreté de la bile, je fis prendre au malade un grain de laudanum, avec un peu de conſerve de roſes : ces remedes donnés à temps & à propos, tirerent d'affaire la malade dans l'eſpace de vingt-quatre heures.

OBSERVATION VII[e].

Le premier jour de l'année 1737, je fus appellé pour viſiter le nommé Antoine Cloutier, attaqué d'un *cholera-morbus* ſec. Il ſouffroit de cruelles tranchées & des coliques d'eſtomac, & faiſoit de grands efforts ſans pouvoir rien rendre ni par le haut ni par le bas, parce que les biles étoient ſi compactes & ſi tenaces, qu'elles ne pouvoient ſe détacher faute de véhicule liquide; ce qui me fit prendre le parti, après la ſaignée du bras, de donner au malade une grande écuelle d'eau chaude, avec trois ou quatre onces d'huile d'amandes douces : ce remede tempéra l'âcreté des humeurs, appaiſa les grandes douleurs par ſa partie huileuſe, & ſervit en même temps de véhicule pour détacher & faire couler, par le haut & par le bas, les matieres glaireuſes & bilieuſes qu'il rendit ſans beaucoup d'effort.

Après une telle évacuation, il ne fut plus question que de fortifier le malade en appaisant ses douleurs par le secours des anodins & des cordiaux, tels que sont la confection d'hyacinthe & le *laudanum*, dont il prit un gros du premier & un grain du second, & il fut guéri deux ou trois jours après.

OBSERVATION VIIIe.

Le 19 Août 1739, la femme du nommé Boulanger, Cordonnier, demeurant au Fauxbourg de Nancy, fut attaquée d'un *cholera-morbus* humide, pendant lequel elle rendoit par haut & par bas des matieres bilieuses avec des efforts très-violens & des douleurs de colique des plus aiguës. Ma premiere indication, après la saignée du bras, fut d'appaiser les douleurs de colique, de fortifier l'estomac de la malade, & d'arrêter le vomissement qui se faisoit avec des violences extraordinaires, par le secours de la potion cordiale & anodine suivante:

Prenez eaux de chicorée, de fleurs d'orange, de chacune deux onces; de cannelle, une demi-once; confection alkermès, un gros; sel de vipere, un scrupule; syrop d'œillet, une once: faites une potion qui sera prise par cuillerées. Le lendemain la malade ayant repris des forces pour être plus en état de vomir, je lui fis donner vingt grains d'ipecacuanha & une once & demie de manne, délayés dans cinq onces d'infusion de rhubarbe. Elle vomit trois ou quatre fois, & fut aussi purgée par le bas sans beaucoup d'efforts; elle passa le reste de la jour-

née assez tranquille. Le même soir je lui fis prendre un gros de diascordium qui acheva sa guérison.

OBSERVATION IXe.

Le 8 Octobre 1741, le nommé Thomassin, demeurant au Fauxbourg Saint-Pierre, fut attaqué d'un *cholera-morbus* si violent, qu'il rendoit par haut & par bas des matieres bilieuses avec des efforts horribles & des coliques très-considérables. Pour appaiser l'inflammation & les tranchées, je fis saigner le malade du bras: on lui donna ensuite le lavement suivant:

Prenez graines d'anis, de coriandre, de chacune une pincée; fleurs de camomille & de mélilot, de chacune une demi-poignée; fleurs de mauve, de pariétaire, de *tapsus barbatus*, de chacune une poignée: faites bouillir dans une suffisante quantité de vin, pour qu'il en reste une livre: dissolvez dans la colature catholicon fin, une once; huile de lin, trois onces: faites un lavement qui sera donné sur-le-champ.

Ce lavement appaisa un peu les douleurs de colique; le même soir je fis prendre au malade un grain de laudanum, qui lui donna quelque peu de repos pendant la nuit; le lendemain matin il prit trois verres d'eau de casse d'heure en heure; ce remede le purgea doucement, & adoucit en même temps les humeurs âcres & bilieuses qui irritoient le ventricule & les intestins. Le même jour, après l'effet des minoratifs, le malade prit un gros de *diascordium*, & le lendemain il fut guéri.

OBSERVATION X^e.

Pendant le mois de Septembre 1743, la femme du nommé le Noir & la fille Spillement me firent prier de les secourir incessamment: ces deux personnes rendoient par haut & par bas des matieres bilieuses, avec des tranchées, des cardialgies, des efforts & des douleurs de colique semblables à celles que souffrent ceux qui ont pris du poison.

Pour appaiser les douleurs & prévenir l'inflammation, je commençai par faire saigner les malades du bras, & en même temps je leur fis donner à chacune un lavement avec la décoction émolliente & carminative, le catholicon, le miel mercuriel & l'huile de lin.

Après l'effet de ce remede, je leur prescrivis le julep suivant: *Prenez* eaux de laitue, de chicorée, de chacune deux onces; esprit de soufre, six gouttes; syrop de limon, une once: mêlez, & faites un julep.

Ce remede fit un effet merveilleux; en calmant les douleurs, il arrêta le flux & le vomissement. Comme ces deux malades avoient été suffisamment évacuées par haut & par bas, je ne jugeai pas à propos de les purger; & je leur fis donner simplement le second jour de la maladie, à chacune, un gros de diascordium qui acheva la guérison.

OBSERVATION XIe.

Le 4 Avril 1744, je fus invité de visiter & soulager Claude Grison, demeurant à Nabecor, près de Nancy, attaqué d'un flux avec une fievre continue ; des douleurs de colique très-violentes mettoient le malade en danger de mort. La saignée du bras fut d'abord conseillée, tant pour appaiser les tranchées que pour ralentir la grande effervescence de la bile & de la fievre ; je fis donner en même temps au malade un lavement avec le bouillon de tripes, qui commença à calmer les douleurs ; & pour arrêter le vomissement, je lui fis prendre vingt-cinq grains d'ipecacuanha, dont il fut guéri le jour suivant.

OBSERVATION XIIe.

Le 1er. Juin 1745 je fus invité de me transporter au Fauxbourg Saint-Pierre de Nancy, pour soulager & guérir le nommé Barnel, Maître d'Ecole audit lieu, attaqué de cette espece de maladie qu'on nomme *cholera-morbus*. Ce malade étoit épuisé, tant par la grande évacuation par haut & par bas, que par les efforts qu'il faisoit en vomissant, par les cardialgies, les foiblesses, les tranchées & les coliques qu'il souffroit pour lors : je me déterminai à lui prescrire une légere saignée du bras, afin de prévenir l'inflammation & la fievre imminente ; & à l'instant je lui fis faire la potion comme il suit :

Prenez eaux de chicorée, de mélisse, de cannelle, de chacune deux onces; électuaire diascordium, un gros; bézoard minéral, un scrupule; essence de cannelle, une goutte; syrop de corail, une once: mêlez, & faites une potion à prendre par cuillerées.

Le malade prenoit de demi-heure à autre une cuillerée de cette potion, qui lui fit bien, car elle arrêta son vomissement: mais comme il s'agissoit aussi d'appaiser les douleurs du bas-ventre, je lui fis donner le lavement suivant:

Prenez lait de vaches, une livre: dissolvez après l'ébullition jaunes d'œufs n°. 2; sucre roux, deux onces; huile de noix, trois onces: mêlez, & faites un lavement qui sera pris sur-le-champ.

Ce malade fut un peu plus tranquille après avoir pris le lavement, & dès le lendemain il fut en état de vaquer à ses affaires.

Le 16 Août de la même année, le nommé l'Escuyer, Jardinier au même Fauxbourg, fut guéri de la même maladie avec de pareils remedes.

OBSERVATION sur le cholera-morbus, *par M. Buc'hoz.*

Je fus appellé en 1767 pour traiter la femme du nommé * * * *, demeurant à Nancy, grande rue Ville-vieille: elle étoit attaquée d'un cholera-morbus; elle rendoit par

haut & par bas des matieres âcres & noirâtres; elle ressentoit des anxiétés & des picotemens dans le ventre; elle avoit de la fievre, & souvent des foiblesses & des convulsions.

La premiere indication à remplir par un Médecin dans cette maladie, est d'adoucir les matieres âcres, d'en procurer l'évacuation par des remedes convenables; & la seconde indication est de calmer le mouvement des nerfs & de donner aux fibres le ton qui leur est nécessaire. Pour satisfaire à ces indications, je lui fis prendre des lavemens émolliens & huileux, & je lui prescrivis une potion huileuse avec deux onces d'huile d'amandes douces & une once de syrop de diacode, que je lui fis prendre en deux doses à deux heures de distance: on lui réitéra les lavemens, ce qui appaisa les tranchées; le lendemain je la purgeai avec une médecine ordinaire, & elle se trouva en peu de temps soulagée.

COLIQUE.

OBSERVATIONS sur la Colique, par M. Marquet.

OBSERVATION Iere.

Colique d'estomac, goutte remontée & jaunisse.

LE 17 Janvier 1753, je fus mandé de la part de M. Hugo, Chanoine, afin de partir en diligence pour Saint-Diez, pour le guérir d'une jaunisse universelle & d'une colique très-dangereuse qui le tourmentoit depuis environ trois semaines, quoique plusieurs habiles Médecins eussent mis tout en œuvre pour lui procurer du soulagement: enfin le jour de mon arrivée, M. Doron, Médecin ordinaire du malade, & fort entendu dans la Pratique, me fit le détail de la maladie, & la lecture de plusieurs lettres en forme de consultations très-savantes, envoyées par M. Kast, Médecin de la feue Reine de Pologne, & en même temps une longue liste de tous les médicamens qu'on avoit mis en usage.

En examinant l'état du malade, je remarquai la couleur jaune de tout le corps, particulierement du visage & des yeux; le pouls plein, fiévreux; la tension des hypocondres,

notamment de l'épigastre qui étoit la partie souffrante, avec les urines rouges & fort enflammées sans aucun dépôt : mais sachant que le malade étoit sujet à la goutte, tantôt aux mains, tantôt aux pieds, successivement, il ne me fut pas difficile à deviner que cette colique étoit causée par une goutte remontée, dont la matiere se fixoit sur l'estomac, & dont l'ictéritie étoit la suite. Cette matiere goutteuse se développoit périodiquement deux ou trois heures après le repas, dans le temps de la digestion, & causoit au malade des cardialgies, des langueurs, des inquiétudes & des coliques d'estomac très-violentes; elles étoient périodiques, parce qu'elles ne faisoient leurs impressions que dans le temps que les sucs gastriques & pancréatiques se mettoient en mouvement.

Les indications qui se présentoient à remplir étoient de diviser & d'atténuer l'humeur goutteuse attachée & fixée sur les membranes de l'estomac, de l'évacuer tant par la voie des selles que par la transpiration. Pour cet effet, la poudre cornachine me parut très-propre à remplir ces indications ; elle est composée de scammonée, d'antimoine diaphorétique, & de crême de tartre. Ce dernier est atténuant, & propre à diviser & faire détacher les matieres épaisses & collantes fixées sur le velouté de l'estomac.

L'antimoine diaphorétique pousse par la transpiration & par les sueurs, & la scammonée fait évacuer par la voie des selles & des urines.

Le malade prit de quatre jours l'un, deux

ſcrupules de cette poudre délayée dans du thé ou du bouillon ; il en fut très-bien purgé, & la couleur jaune diſparut totalement dès la ſeconde priſe: mais afin de fortifier l'eſtomac du malade, de lui donner de la gaieté, je lui conſeillai de prendre tous les matins douze ou quinze gouttes d'élixir de propriété délayé dans un demi-verre de vin ; il ſe trouva très-bien de l'uſage de ces remedes, & il fut guéri.

OBSERVATION IIe.

Rechûte d'une Colique d'eſtomac, de jauniſſe & de goutte remontée.

M. le Chanoine Hugo, dont je viens de parler, fut derechef attaqué de ſa goutte remontée, de ſa jauniſſe & de ſa colique d'eſtomac, le 30 Mars de la même année. Un reſte de matiere goutteuſe & collante qui s'étoit fixée depuis long-temps ſur le velouté de l'eſtomac du malade, & qui n'avoit pas pu être évacuée totalement par les purgatifs, ſe développoit de temps en temps pendant la digeſtion, & cauſoit au malade des cardialgies, des langueurs, des inquiétudes & des coliques très-violentes, accompagnées d'une couleur ſafranée ſur la ſurface de la peau.

Les cardialgies, les langueurs, ſe manifeſtent, lorſque cette matiere ſe détache, qu'elle ſe mêle avec le ſuc gaſtrique pendant la digeſtion : c'eſt alors qu'elle cauſe des coliques

d'estomac par l'irritation des fibres nerveuses de l'orifice supérieur de ce viscere.

La couleur jaune provient de la partie bilieuse & soporeuse de cette matiere qui se mêle avec le sang.

C'est pourquoi, pour remplir les indications qui se présentent, il est très-nécessaire de purger l'estomac qui est la partie souffrante, par le secours du stibié, dont le malade prendra cinq grains délayés dans une écuelle de bouillon, en y ajoutant un demi-gros de crême de tartre & une once de manne, afin d'adoucir la forte action du vomitif: environ une demi-heure après, le malade vomira; & dans chaque intervalle que laissera le vomissement, on lui donnera une tasse de thé. Sur la fin de l'opération du remede, il prendra un gobelet de vin chaud avec du sucre : voilà le moyen le plus convenable & le plus expéditif de le tirer d'affaire. Comme la source du mal est dans l'estomac, un seul vomitif fera plus d'effet, & lui donnera plus de soulagement, que ne pourroient faire dix médecines qu'il prendroit consécutivement dix jours de suite. Cependant, si après l'effet de ce remede, il ressentoit encore quelque reste de colique, il pourroit se mettre à l'usage des eaux savonneuses de Plombieres pendant une quinzaine de jours, suivant la méthode usitée; ensuite, dans la saison convenable, à l'usage de celles de Bussang : ce que le malade exécutera ponctuellement avec beaucoup de succès.

Je lui conseillai de faire treve avec toutes

les odeurs dont il avoit coutume de faire usage; odeurs qui peuvent beaucoup contribuer aux coliques vaporeuses, comme l'expérience journaliere nous apprend qu'elles procurent des vapeurs à quantité de femmes.

COLIQUE NÉPHRÉTIQUE.

OBSERVATIONS de M. Marquet sur la Colique néphrétique.

OBSERVATION Iere.

Le 29 Août 1752, je fus appellé pour procurer la guérison à la femme du sieur Collin, Distillateur, âgée de 67 ans, & attaquée d'une colique néphrétique, pendant laquelle elle souffroit des douleurs très-vives dans les deux reins, accompagnées de vomissemens urineux, de foiblesses, de maux de tête, & dont le pouls étoit si ralenti, que l'on pouvoit compter dix temps entre chaque pulsation.

1°. La rétention d'urine vient des pierres, des glaires & des graviers qui sont retenus dans le rein, dans le bassin & dans les uréteres, & qui, par leur séjour, empêchent l'écoulement des urines.

2°. Le vomissement urineux est produit par la partie séreuse du sang, qui ne peut se filtrer dans les glandes rénales à cause des glaires, pierres ou graviers qui les compriment; de sorte que cette sérosité est obligée de retourner dans la circulation, & de se déposer sur

l'estomac, en produisant le vomissement & les cardialgies. Le pouls étoit très-lent à cause des sérosités ou matieres urineuses qui étoient retenues dans la circulation, & qui en ralentissoient le mouvement.

Cette maladie ne seroit pas sans danger si elle continuoit long-temps, à cause de l'inflammation qui pourroit survenir dans les reins : ainsi, pour la prévenir, je fis tirer une palette & demie de sang, & en même temps je lui fis donner un lavement émollient, composé avec les feuilles de mauve, de séneçon, de branche-ursine & de pariétaire, de chacune une demi-poignée; de l'anis verd, une pincée, que l'on fit bouillir pendant un quart-d'heure dans une chopine d'eau de fontaine; après quoi je fis dissoudre dans la colature une once de catholicon fin, & deux onces d'huile de lin.

Je fis prendre à la malade, après qu'elle eut rendu ce lavement, la potion suivante : *Prenez* des eaux distillées de laitue & de pariétaire, de chacune deux onces; syrop de diacode & huile d'amandes douces, de chacun une once; eau de cannelle, une demi-once.

Quelque temps après avoir pris cette potion, elle rendit une pierre de la grosseur d'un pois, & ensuite le vomissement & la rétention d'urine cesserent tout-à-coup. Cependant, pour évacuer le superflu de l'urine qui auroit pu être retenue dans la circulation, je conseillai à la malade de se purger avec cinq onces d'eau de casse & quinze grains de scammonée en poudre; ce qui ayant opéré très-bien, elle fut guérie.

OBSERVATION IIe.

Le 2 Mars 1737, dit le Docteur Marquet, la veuve Plantet, Tailleuſe d'habits à Nancy, ſe trouva incommodée de douleurs très-vives dans les reins, avec ſuppreſſion d'urine preſque totale, ſymptôme qui caractériſe la véritable colique néphrétique : ce qui me confirmoit encore plus dans cette opinion, c'eſt que la malade avoit des envies de vomir, & qu'elle m'avoua qu'elle appercevoit ſouvent du gravier & de petites pierres au fond de ſon urine.

La maladie connue, pour parvenir à une prompte guériſon, je fis d'abord donner un lavement émollient & rafraîchiſſant à la malade, avec deux onces de pulpe de caſſe délayée dans une demi-livre d'eau de pariétaire; & en même temps je lui fis faire une ſaignée légere du bras, pour appaiſer l'inflammation qui ſurvient ordinairement dans les reins & les uréteres, lorſque les pierres ou graviers y ſéjournent, ce qui cauſe le gonflement & la tenſion de ces viſceres, & conſéquemment la fievre. Je lui preſcrivis pour boiſſon ordinaire la tiſane faite avec la grande mouſſe des Voſges, que l'on nomme *muſcus terreſtris clavatus*, le polypode & la régliſſe.

Cette tiſane commença à ouvrir les conduits urinaires : mais rien n'a mieux réuſſi pour pouſſer les urines, & en même temps les graviers, que les coſſes ou ſiliques ſeches des haricots, dont je faiſois prendre une demi-poi-

gnée à la malade en infusion, en guise de thé : c'est un très-bon apéritif, qui fit son effet promptement, en faisant évacuer avec les urines les petites pierres & graviers qui en arrêtoient le cours, d'où s'ensuivit la guérison de la malade.

OBSERVATION IIIe.

Le 27 Août 1752, dit M. Marquet, je fus appellé pour procurer la guérison à l'épouse du sieur Collin, Distillateur, âgée de 67 ans, & attaquée d'une colique néphrétique, pendant laquelle elle souffroit des douleurs très-vives dans les deux reins, accompagnées de vomissemens urineux, de foiblesses, de maux de cœur ; son pouls étoit si ralenti, qu'on pouvoit compter, suivant ma méthode de connoître le pouls par la musique, dix temps entre chaque pulsation.

Dans cette maladie, la rétention d'urine provenoit des pierres, des glaires ou du gravier qui séjournoient dans les reins, la vessie ou les uréteres, & qui par leur présence empêchoient l'écoulement des urines. Le vomissement urineux étoit occasionné par la partie séreuse du sang, qui ne pouvoit se filtrer dans les glandes rénales à cause des glaires, pierres ou graviers qui les comprimoient ; de sorte que cette sérosité, qui étoit obligée de rétrograder dans le sang, se déposoit pour lors sur l'estomac, & y produisoit le vomissement & les cardialgies. Le pouls étoit très-lent à cause des sérosités ou des matieres urineuses, qui,

étant retenues dans la maſſe du ſang, ralentiſſoient le mouvement de ſa circulation. Cette maladie ne ſeroit pas ſans danger, ſi elle continuoit long-temps, par rapport à l'inflammation qui pourroit ſurvenir dans les reins ; ainſi, pour la prévenir, je fis tirer une palette & demie de ſang à la malade, & en même temps je lui fis donner un lavement émollient compoſé avec les feuilles de mauve, de ſéneçon, de branche urſine & de pariétaire, de chacune une demi-poignée; de l'anis verd, une pincée, que l'on fit bouillir pendant un quart-d'heure dans une chopine d'eau de fontaine, après quoi je fis diſſoudre dans la colature une once de *catholicon* fin & deux onces d'huile de lin; je fis prendre à la malade, après qu'elle eut rendu le lavement, la potion ſuivante:

Prenez des eaux diſtillées de laitue & de pariétaire, de chacune deux onces; ſyrop de diacode & huile d'amandes douces, de chacun une once ; eau de cannelle, une demi-once. Quelque temps après cette potion, la malade rendit une pierre de la groſſeur d'un pois; le vomiſſement & la rétention d'urine ceſſerent à l'inſtant. Je conſeillai enſuite à la malade de ſe purger avec cinq onces d'eau de caſſe & quinze grains de ſcammonée en poudre, après quoi elle fut bien rétablie.

Dans la colique néphrétique, les lavemens émolliens auxquels on aſſocie de la térébenthine, font très-bien.

Efficacité des Pepins de Sappotille, contre les Coliques néphrétiques.

M. Ranſon, Médecin du Roi à Saint-Jean d'Angely (en France), a employé très-heureuſement les *pepins de ſappotille* contre les coliques néphrétiques les plus opiniâtres. Il faut piler depuis un gros juſquà deux de ces pepins mondés, dans un mortier de marbre, ou autre, pour les délayer dans ſix ou huit cuillerées d'eau commune pour chaque doſe, qu'on donne de quatre en quatre ou de ſix en ſix heures, ſelon que le mal preſſe & que l'eſtomac du malade ſoutient ce remede, qui ne fournit point de ſucs laiteux, comme les matieres dont on ſe ſert pour les émulſions ordinaires : mais quand ſon amertume rebute, deux ou trois gros de ſuc candi, ou l'équivalent du commun, en favoriſant la trituration de ces noyaux, en rend le goût plus ſupportable, ſans en altérer la vertu, non plus que l'addition d'une cuillerée de *ſyrop de Charpentier* ou de *calebaſſe*, qu'on tire de l'Amérique, comme celui des cinq racines apéritives, & même celui de capillaire, &c. Outre cela, l'addition des véhicules diurétiques, tels que l'eau diſtillée de fleurs de feves, de camomille, de chardon-bénit, celle de pariétaire ou ſon ſuc, concourent utilement au bon ſuccès; & quand il s'annonce, il eſt bon de ne continuer ce remede que de huit en huit ou de douze en douze heures diſcontinuant de le donner, quand l'urine ſoutient ſon cours, qu'elle prend une bonne

qualité, & sur-tout lorsqu'elle charrie des glaires ou des graviers, n'insistant point au-delà de quatre ou cinq jours consécutifs, & même moins, sur ce remede. Si, au lieu de favoriser le cours des urines, l'issue des glaires & des graviers, l'inflammation continuelle des reins, le mal s'aigrit, on pourra bien y revenir, en saisissant quelques autres momens plus favorables, s'il s'en présente; car cette maladie n'est pas toujours susceptible de guérison, comme l'ouverture de ceux qui en périssent le démontre, par le délabrement que souffrent les reins, & les engorgemens dans les uréteres: mais si ce remede, servi en liquide, est constamment rejetté par l'estomac sans produire de délivrance, il faut le donner en substance bien pilée avec un peu de sucre candi ou ordinaire, un peu de syrop approprié, à la dose d'un gros seulement, & même moins, par des intervalles assortis à la foiblesse de l'estomac, l'incorporant avec la confection d'hyacinthe, du syrop de kermès, & des gouttes anodines de Sydenham, afin qu'y séjournant davantage, il y produise l'effet desiré, s'accommodant par le véhicule propre à la facilité qu'on trouvera de le faire passer. Lorsque les malades ont une aversion soutenue pour les bouillons, on doit les supprimer, & essayer le chocolat vanillé à l'eau, ou mêlé d'un peu de lait: on doit insister sur l'usage de cette préparation, variée à proportion de l'avantage qu'on en retirera, sans se rebuter pour avoir été vomie dès le commencement, mais même après en avoir digéré quelques prises, puisqu'une seule, qui

occasionne le déplacement des graviers amoncelés, ou des glaires recuites dans le bassinet du rein ou dans les uréteres, fait cesser les nausées & le vomissement. L'arbre d'où vient ce fruit est nommé en Amérique, où il est produit, *sapotillier*, & par Linnæus, *achras Plumieri*.

COMA SOMNOLENTUM *ou* CATAPHORA.

DISSERTATION sur le Coma-somnolentum, *par M. Buc'hoz*.

LE *coma-somnolentum*, ou le *cataphora*, est un sommeil profond, dont le malade étant tiré, quoique difficilement, ouvre des yeux étincelans, & aussi-tôt après il se rendort très-profondément.

Pour connoître la cause de cette maladie, il faut savoir ce qui occasionne le sommeil naturel. La Physiologie nous apprend que tout ce qui peut empêcher la vibration libre des nerfs qui servent aux vibrations & aux mouvemens volontaires, doit être regardé comme la cause du sommeil, tels que la compression du cerveau, le relâchement de ses fibres & de ses membranes. La compression du cerveau se fait, ou par l'augmentation de la quantité des humeurs qui se trouvent dans sa substance, ou par l'augmentation de leurs volumes, la quantité demeurant toujours la même. Ainsi, toutes

les fois que la pléthore, soit réelle ou apparente, ou la cacochymie, existera dans le cerveau, autant de fois il se trouvera comprimé, & par conséquent la liberté de la vibration de ses nerfs sera empêchée & le mouvement des esprits animaux dans les nerfs sera gêné. Les vibrations & les mouvemens volontaires manqueront donc tout-à-fait, ou du moins diminueront de beaucoup, & pour lors le sommeil naturel s'ensuit; d'où il arrive que ceux qui ont beaucoup de sang, qui sont cacochymes, sont enclins au sommeil : c'est par cette raison, que la trop grande quantité de boisson occasionne aussi le sommeil. La compression du cerveau peut pareillement occasionner la bouffissure & la grosseur des vaisseaux de ce viscere: cette tuméfaction est toujours une suite, ou de l'augmentation du volume des liquides qui se trouvent contenus dans les mêmes vaisseaux, ou de leur raréfaction. Tout ce qui pourra augmenter le mouvement intestin du sang produira nécessairement la raréfaction des liquides du cerveau, tels que les fievres, les liqueurs spiritueuses, les alimens venteux, les remedes volatils. Nous voyons aussi toujours que le sommeil vient dans la fievre, après avoir bu des liqueurs spiritueuses & du vin, après avoir mangé des alimens venteux & avoir pris des remedes salins, sulfureux, volatils & aromatiques.

Le relâchement du cerveau est occasionné par l'abondance de l'humeur pituiteuse dans ce viscere, soit que cette humeur se trouve répandue dans la propre substance du cerveau, soit

qu'elle ſoit contenue dans ſes vaiſſeaux lymphatiques. Ce *relâchement* peut auſſi être cauſé par des mouvemens violens, longs & procédans des fibres ; d'où il arrive que le ſommeil ſurvient ordinairement après de longs & violens exercices du corps. Si toutes ces cauſes ne prévalent que de peu ſur l'état naturel, ſoit des ſolides, ſoit des liquides, en ſorte que l'effort qu'emploient les liquides contre les ſolides puiſſe être ſurpaſſé pendant quelqu'eſpace de temps par la réaction des ſolides, pour lors le ſommeil ſera léger & naturel : mais ſi la réſiſtance des liquides eſt augmentée, de même que leur compreſſion, par leur trop grande abondance dans le cerveau & par leur raréfaction ; ou, ſi au contraire le relâchement des ſolides eſt ſi grand, qu'il donne lieu à un amas d'humeurs trop abondant dans le cerveau, en ſorte que les ſolides ne puiſſent pas ſe contracter aſſez fortement pour agir ſur elles, dans ce cas, le ſommeil deviendra plus profond & très-difficile à ſurmonter.

Les cauſes éloignées du *coma-ſomnolentum* ſeront donc tout ce qui peut augmenter ou raréfier le ſang dans le cerveau, telles que les obſtructions & les compreſſions de ſes vaiſſeaux ; car les vaiſſeaux étant comprimés & obſtrués, il faut néceſſairement que le ſang y croupiſſe, s'y amaſſe & y abonde.

Les vaiſſeaux ſanguins du cerveau peuvent être comprimés par les tumeurs voiſines, ſi, par exemple, les vaiſſeaux lymphatiques ou les glandes du cerveau, des oreilles, des narines, ſont remplies d'une pituite ou d'une

lymphe trop épaisse ; car les glandes des narines étant plus que pleines, il faut qu'elles gonflent : elles ne peuvent gonfler qu'elles ne compriment les vaisseaux voisins, & qu'elles n'empêchent par-là le retour du sang qui vient du cerveau, d'où naissent souvent une pesanteur de tête & une envie de dormir. Cette compression provient encore quelquefois des contractions polypeuses des arteres carotides & vertébrales ; car les tumeurs polypeuses ne peuvent augmenter par intervalles, sans occasionner une plus grande compression sur les vaisseaux du cerveau, d'ou proviennent pareillement la pesanteur & le penchant au sommeil.

Enfin, toute tumeur généralement quelconque, formée, soit au-dedans, soit au-dehors du crâne, fera toujours une compression sur les vaisseaux du cerveau, lorsqu'elle comprimera les veines qui rapportent le sang du cerveau ; telles sont les tumeurs des glandes de la bouche, qui compriment les veines jugulaires.

La raréfaction du sang dans le cerveau sera toujours causée par tout ce qui peut augmenter son mouvement intestin dans toutes les parties, ou même seulement dans la tête ; ainsi, les aromatiques & les odoriférans approchés du nez peuvent occasionner quelquefois des douleurs de tête avec des envies de vomir.

Le diagnostic du coma-somnolentum est très-facile : on le reconnoît par le sommeil même qui est surnaturel, profond & de longue durée, sans fievre. Les comateux, réveillés subitement, prononcent quelques paroles qui approchent

du délire, mais non pas ſi conſtamment que dans le coma-vigil : abandonnés auſſi-tôt à eux-mêmes, ils retombent de nouveau dans leur premier ſommeil; quand on les réveille, ils ouvrent des yeux tout étincelans.

Le coma ſe diſtingue de l'apoplexie, en ce que les apoplectiques ne ſentent rien, quoiqu'on les pince, qu'ils demeurent immobiles, & qu'ils ronflent beaucoup; tandis que les comateux s'apperçoivent lorſqu'on les pique, qu'ils remuent, qu'ils répondent lorſqu'on leur parle, & ne ronflent point.

On diſtingue le coma, de la ſyncope, par le pouls qui eſt languiſſant & petit dans la ſyncope, tandis qu'il eſt quelquefois plein dans le coma; d'ailleurs, ceux qui ſont dans la ſyncope ont le viſage ſemblable à des morts, ce qui n'arrive pas aux comateux.

Le coma ſe reconnoît encore de la paſſion hyſtérique, en ce que les femmes hyſtériques ſentent bien lorſqu'on les touche, mais elles ne peuvent parler.

Le coma differe du carus, en ce que dans le carus toute préſence d'eſprit eſt abſolument perdue, tandis que dans le coma elle eſt ſeulement affoiblie; le ſommeil eſt plus profond dans le carus, & on ne peut pas tirer une parole de ceux qui ſont affectés de cette maladie.

Enfin, le coma differe de la léthargie, en ce que dans la léthargie la fievre & le délire accompagnent le ſommeil profond, ce qui n'arrive pas dans le coma.

Le diagnoſtic des cauſes du coma peut faci-

lement se reconnoître par les suites. Un tempérament pituiteux, la vieillesse ou la jeunesse, le climat & la saison froids & humides, la suppression totale de l'excrétion pituiteuse par la bouche & par les narines, une pesanteur & le froid de tête précédent, tout cela annonce que le coma provient des humeurs pituiteuses qui croupissent dans le cerveau: une disposition pléthorique, une rougeur du visage, des battemens précédens dans la tête avec douleur gravative, indiquent que l'affection soporeuse provient du sang.

Les tumeurs du cerveau ne peuvent presque se connoître par aucun indice, mais seulement par l'ouverture du crâne après la mort. Cependant vous pouvez présumer s'il y a tumeur & si elles sont polypeuses ou fongueuses, lorsqu'il y a une plus grande pesanteur de tête dans certains temps de l'année, sur-tout dans les temps pluvieux & humides, & lorsque cette douleur est accompagnée d'un battement violent, sans aucune autre cause précédente & apparente.

Dans le coma, l'empêchement de la parole quoique le malade entende, un bruit dans le gosier, une difficulté d'avaler, une pituite légere distillante des narines, une rétention des urines & des matieres fécales, un renversement subit parderriere, dénotent qu'il y a du danger dans le malade.

Si le coma est occasionné par la défaillance des forces, il est plus dangereux.

Les affections comateuses sont ordinairement mortelles dans les vieillards.

L'écoulement goutte à goutte de ſang des narines, au commencement de la maladie, les flux de ventre, le refroidiſſement, la convulſion & l'abattement ſont pernicieux aux comateux.

Si l'affection comateuſe reparoît de nouveau dans les redoublemens de fievre, elle eſt mortelle.

L'affection comateuſe qui ſurvient dans les maladies très-aiguës, eſt fort dangereuſe ; car quelquefois les comateux deviennent frénétiques, de même que les frénétiques deviennent à leur tour comateux. Si les grandes douleurs de tête & le délire précedent le *coma*, il n'eſt pas moins dangereux ; ſi la frénéſie ſurvient au *coma* qui provient de cauſe froide, c'eſt un bien.

Lorſque le coma eſt occaſionné par une pléthore réelle ou apparente, les ſaignées du bras, du pied, des jugulaires, ſeront très-bonnes ; les lavemens laxatifs feront auſſi bien ; les légeres purgations de caſſe, de catholicon, de manne, conviendront : on évitera les médicamens échauffans, de peur qu'en agitant le ſang trop abondant, ou en augmentant ſa raréfaction, ils n'excitent une plus grande compreſſion ſur le cerveau.

Si le coma provient d'une pituite viſqueuſe, qui englue le cerveau, on emploiera ſagement les remedes qui évacuent par haut & par bas : la réſine de jalap, pouſſée même juſqu'à un ſcrupule, fera très-bien ; les clyſteres âcres conviendront auſſi : on appliquera ſur la tête des épiſpaſtiques ; on donnera des ſternutatoires,

& on fera prendre intérieurement des décoctions aromatiques & les différentes eaux anti-apoplectiques. Si le coma doit sa naissance aux tumeurs du cerveau, comme les tumeurs empêchent la circulation libre du sang, il faut faire révulsion par la saignée du pied ; & si le sang est déjà accumulé dans le cerveau, on fera la saignée à la jugulaire.

Si les narcotiques ont donné lieu à cette maladie, on prescrira les émétiques, les castoréum & les alexipharmaques. On emploiera par intervalle les frictions, les sternutatoires & les vésicatoires.

Si l'affection soporeuse est occasionnée par la fumée du charbon, on ordonnera les vomitifs ; on y ajoutera ensuite les alexipharmaques & les diaphorétiques mêlés avec les acides, & on prescrira même quelquefois la saignée.

COMA-VIGIL.

DISSERTATION sur le Coma-vigil, *par M. Buc'hoz.*

Le coma-vigil est un penchant insurmontable au sommeil, avec un réveil perpétuel & opiniâtre.

Il y a deux choses à examiner dans le coma-vigil : 1° d'où provient ce penchant insurmontable au sommeil ; 2° pourquoi le malade, qui a tant d'envie de dormir, veille continuellement.

Quant à ce qui regarde le penchant insur-

montable au ſommeil, il provient de la même cauſe que le *coma-ſomnolentum*, c'eſt-à-dire, de quelque compreſſion ſur le cerveau. A l'égard de la veille continuelle malgré le penchant au ſommeil, elle eſt aſſez facile à expliquer. Tout le monde ſait que le ſommeil n'eſt empêché que parce que les fibres nerveuſes ſont mues plus ſouvent & plus fortement. Il faut donc que l'humeur qui comprime un peu les fibres nerveuſes du cerveau, les frappe auſſi plus fortement & plus ſouvent : mais cette humeur ne peut leur donner des vibrations plus fortes, à moins qu'elle n'ait elle-même un mouvement plus fort, ou qu'elle ne ſoit plus acrimonieuſe. On ne peut pas dire que l'humeur qui comprime ait un mouvement plus fort, puiſque le pouls n'eſt fréquent, ni grand ni fort dans cette maladie ; il s'enſuit donc que pour que cette humeur frappe les fibres nerveuſes plus vivement & plus fréquemment, il faut qu'elle ſoit plus acrimonieuſe : d'où l'on peut conclure que la cauſe du coma-vigil eſt une humeur ſéreuſe imprégnée de ſels âcres, répandue & accumulée dans le cerveau. Tandis que cette humeur relâche les fibres d'un côté, & les comprime à cauſe de ſa quantité, d'où provient le penchant au ſommeil, elle les picote d'un autre côté à cauſe de ſon acrimonie, ce qui rend leurs vibrations plus fortes & plus fréquentes, & par conſéquent interrompt le ſommeil. Cette opinion eſt d'autant plus vraie, qu'elle eſt appuyée même par les œdemes éréſypélateux, dont les comateux ſont

ordinairement affectés. Personne n'ignore que l'oedeme éréſypélateux provient de l'effuſion d'une ſéroſité âcre & bilieuſe ; la cauſe du *coma-vigil* eſt donc un œdeme éréſypélateux du cerveau. On ſait d'ailleurs que les comateux deviennent quelquefois frénétiques par l'augmentation & la communication de l'inflammation.

Le diagnoſtic de cette maladie eſt très-facile : les malades ont un penchant continuel au ſommeil, ſans pouvoir dormir; leurs paupieres ſont abattues, leurs yeux fermés, & cependant ils ont des inſomnies, ils s'agitent ; quelquefois même ils parlent & ils crient.

Si le coma-vigil eſt une ſuite de grandes douleurs de tête ou de délire, il eſt toujours dangereux ; ſi une ſueur froide ſurvient au malade, il n'y a plus d'eſpérance ; des convulſions dans le *coma-vigil* menacent de grands délires. La cure du coma eſt la même que celle de la léthargie.

OBSERVATIONS ſur le Coma, par M. Marquet.

OBSERVATION Iere.

Le 13 Août 1729, l'on m'envoya chercher pour avoir ſoin du rétabliſſement de la nommée Noirel, rue des Artiſans à Nancy, tombée dans cette eſpece d'affection ſoporeuſe, que l'on appelle *coma-ſomnolentum* : c'eſt un profond ſommeil ſans fievre, pendant lequel le malade étant excité, ouvre les yeux, ré-

pond, & d'abord après retombe dans son assoupissement. Cette maladie ne differe que du plus au moins de l'apoplexie, dont elle approche beaucoup: c'est pourquoi je traitai cette femme de la même maniere, en lui faisant faire une saignée du bras; ensuite je lui fis prendre cinq grains de tartre émétique, dont elle fut purgée par haut & par bas; après quoi elle revint de son sommeil; & pour prévenir la rechûte, je conseillai à la malade de prendre tous les matins douze ou quinze gouttes d'élixir de propriété, avec une once de syrop de stœchas délayé dans un verre d'eau de bétoine, qu'elle continua pendant quinzaine.

OBSERVATION IIe.

Le 8 Septembre 1729, je fus appellé pour secourir le nommé Vaudret, demeurant à Bon-secours, Fauxbourg de Nancy. Il étoit tombé dans un sommeil profond, approchant de l'apoplexie : étant excité, il se réveilloit & répondoit; mais il retomboit d'abord après dans son assoupissement. Cette maladie est occasionnée par la compression de la substance corticale ou médullaire du cerveau, d'où vient le ralentissement des esprits animaux dans leurs mouvemens; ce qui produit le sommeil. Comme cette maladie pouvoit dégénérer en apoplexie, dont elle est un diminutif, il étoit absolument nécessaire d'en prévenir les suites fâcheuses : ainsi, pour ranimer le sang, dont

dont la circulation étoit ralentie : & pour donner plus de ressort aux fibres nerveuses & tendineuses, je prescrivis au malade quatre grains de verre d'antimoine, qu'il avala dans une cuillerée de bouillon : mais comme ce remede ne suffisoit pas pour l'éveiller, je me vis obligé de lui faire prendre des lavemens avec une livre de décoction carminative & émolliente, dans laquelle je fis délayer une demi-once d'*hiera-picra Galeni* & une once de miel mercuriel.

Nonobstant l'effet de ce remede, le malade restoit toujours dans son sommeil ; ce qui me détermina à lui prescrire une saignée du pied, & à lui faire appliquer en même temps un grand emplâtre vésicatoire sur la nuque du col, & deux jours après de lui faire prendre le soir, une demi-heure avant souper, un gros de pilules de Francfort, dont il fut parfaitement bien purgé & guéri.

CONSERVATION HUMAINE.

Moyen de conserver l'Espece humaine.

LA chaleur à laquelle les travaux de la campagne exposent les Moissonneurs & autres pendant l'été, leur nuit principalement par les sueurs excessives dont ils sont couverts ; c'est à l'épuisement qui en est la suite, à l'altération putride des humeurs que

cet épuiſement & l'ardeur du ſoleil produiſent, qu'on doit attribuer les maladies dont ils ſont ſouvent les victimes. A la ſuite de leurs travaux, l'eau à laquelle ils ont recours pour étancher leur ſoif, ne ſuffit pas pour les préſerver de ces malheurs : mais ils peuvent, par un moyen très-ſimple & très-peu diſpendieux, rendre cette boiſſon ſalutaire ; qu'ils aient ſoin d'avoir du vinaigre mêlé en une demi-verrée ſur chaque bouteille d'eau, ils pourront alors ſe déſaltérer ſans inquiétude. Chaque Soldat Romain portoit avec lui une bouteille de vinaigre, & c'eſt par le ſecours de ſon mélange dans l'eau dont il s'abreuvoit, qu'il eſſuyoit les plus grandes fatigues ſans être incommodé.

CONSOMPTION.

Spécifique contre la Conſomption des enfans.

M. MARC, Médecin Hanovrien, a publié le remede ſuivant, comme un ſpécifique aſſuré contre l'atrophie, ou conſomption, ſur-tout celle des enfans : Faites avaler, dit-il, chaque jour au malade, dans du lait, deux lots de gland dépouillé de ſon écorce, rôti, moulu comme le café, & mêlé avec un ou deux gros de café de la Martinique, ou bien un quart de gland rôti avec un huitieme

de cacao. Cette boiſſon, ajoute l'Auteur, continuée plus ou moins long-temps ſuivant le mal, ramene peu-à-peu les forces, l'embonpoint & la ſanté.

CONSTIPATION.

OBSERVATION ſur une Conſtipation opiniâtre chez un Paralytique, guérie par l'uſage du ſel de Soude; par M. Deſaivre, Apothicaire à Liege.

LE malade qui fait le ſujet de cette obſervation, accablé depuis trois ans d'une hémiplégie, ne pouvoit avoir de ſelle, ſans le ſecours de quelque remede. Ceux qui ſont les plus recommandés pour aiguillonner le ventre, n'avoient d'effet chez notre malade qu'aux plus fortes doſes. Les Gens de l'Art, rebutés du peu de ſuccès des eccoprotiques & des draſtiques violens qu'ils avoient mis en uſage, ſe rendirent à l'autorité du grand Boërrhaave, qui fait dans ſa Chymie l'éloge de la vertu des ſels alkalins dans l'inertie des viſceres du bas-ventre. On opina donc pour ce genre de remede, & ce fut au ſel de ſoude qu'on donna la préférence, comme étant l'alkali dans lequel on ſoupçonne le moins d'âcreté & de cauſticité. Le malade prit pendant

ſix ſemaines vingt grains de ſel de ſoude diſſous dans un verre d'eau de fontaine, le matin à jeun. Pendant les dix premiers jours, ce remede n'opéra que par la voie des urines; il fallut encore y joindre quelques doſes de pilules catarctiques de Ruffius, pour faciliter la liberté du ventre. Au ſeizieme jour, on eut la ſatisfaction de voir le ventre ſe deſſerrer de lui-même, & ſe ſoutenir enſuite dans ſes fonctions naturelles. Au bout des ſix ſemaines, on a ceſſé l'uſage du ſel de ſoude, & le malade n'a plus eu beſoin de tous les purgatifs qu'il avoit pris juſqu'alors.

CONVULSIONS.

OBSERVATIONS de M. Marquet ſur les Convulſions.

OBSERVATION Iere.

Mouvemens convulſifs.

LE 8 Janvier 1731 je fus invité de procurer la guériſon de la fille du nommé la Roche, Garde-du-Corps du feu Duc Léopold: cette fille étoit âgée d'environ 8 ans, & tomboit ſouvent dans des mouvemens convulſifs; maladie que je ne pouvois attribuer qu'à une mauvaiſe digeſtion & à des matieres âcres vermineuſes:

c'eſt pourquoi ma premiere indication fut, après la ſaignée du bras, de lui preſcrire le bol purgatif ſuivant :

Prenez jalap en poudre, agaric en trochiſques, poudre à vers, de chacune un ſcrupule, avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de fleurs depêcher : faites un bol à prendre le matin, & deux heures après, un bouillon.

Ce remede la purgea cinq fois par le bas & lui fit jetter quelques vers ; après quoi je lui fis prendre tous les matins, pendant quinze jours, des poudres de guttete & contre-vers, de chacune un ſcrupule, délayé dans un petit verre de vin. Elle fut parfaitement guérie en peu de temps, ſans aucune rechûte.

OBSERVATION IIe.

Le 10 Avril 1740 je fus appellé pour viſiter la fille du nommé Collin, âgée de dix à douze ans, & attaquée de temps à autre de mouvemens convulſifs qui lui faiſoient perdre la parole & la connoiſſance, & la jettoient dans une ſtupidité ſi grande, qu'elle perdoit la mémoire de ce qui s'étoit paſſé avant ſes accès. J'attribuai la cauſe de ce mal à des matieres vermineuſes, qui, s'étant mêlées avec le ſang & les eſprits animaux, leur cauſoient un mouvement déréglé.

Toute mon indication ſe porta donc à purger la malade & à évacuer les matieres qui faiſoient la cauſe prochaine de ſa maladie; en conſéquence, je lui fis prendre la potion vermifuge ſuivante :

Prenez eaux de pourpier, de chicorée, de chacune deux onces; dissolvez-y manne choisie, une once : délayez dans la colature poudre à vers, un demi-gros; tartre stibié, quatre grains : mêlez, & faites une potion qui sera prise le matin.

La malade prit cette potion, & dans chaque intervalle que laissa le vomissement, on lui donna sept ou huit cuillerées d'eau tiede : ce remede lui fit jetter par la bouche quantité de bile & de matieres aigres, avec sept à huit gros vers; moyennant quoi elle fut guérie de ses convulsions.

Nonobstant sa guérison, pour prévenir la récidive, je lui fis prendre tous les matins le vin vermifuge suivant:

Prenez racines de fougere, de gentiane, de chacune une demi-once; feuilles d'aurone, d'absynthe, de tanaisie, de chacune une poignée : faites infuser à froid, pendant vingt-quatre heures, dans trois livres de vin vieux. La malade en prendra tous les matins un verre en s'éveillant.

OBSERVATION IIIe.

Convulsions périodiques.

Le 19 Février 1749, je fus invité de la part de Madame la Marquise de Balestein de traiter un enfant âgé de 4 ans, attaqué de convulsions très-violentes, causées, selon toute apparence, par les matieres vermineuses; c'est pourquoi je lui fis prendre la potion suivante:

Prenez poudres à vers, de guttete, de chacune un ſcrupule; eau de fleurs de tilleul, deux onces; ſyrop violat, une once : mêlez, & faites une potion qui ſera priſe par cuillerées.

Lorſque les convulſions furent paſſées, je lui fis prendre deux grains de tartre ſtibié délayés dans un petit gobelet de thé; il vomit cinq ou ſix fois de la bile; il prit enſuite tous les matins, pendant quinze jours, dix grains de la poudre de guttete.

Il reſſentit encore quelques accès de ſes convulſions, qui ceſſerent entiérement trois ſemaines après.

OBSERVATION IVe.

Convulſions continuelles.

Il n'eſt pas rare de voir des enfans attaqués de mouvemens convulſifs; mais il eſt peu commun d'en trouver, dont les convulſions ſoient continuelles.

Le 2 Janvier 1753 je fus invité, conjointement avec M. François, Médecin de Nancy, pour conſulter ſur la maladie de l'enfant de M. Rouot, Capitaine au Régiment des Gardes-Lorraines; il étoit âgé de 13 mois, & depuis quelques jours incommodé de convulſions continuelles, avec redoublement & fievre. Comme les convulſions des enfans proviennent ordinairement, ou de la petite vérole, ou de la dentition difficile, ou des vers, il s'agiſſoit d'examiner & de ſavoir laquelle de

ces maladies produisoit les convulsions continuelles ; la premiere ne pouvoit avoir lieu, parce que sept à huit jours s'étoient déjà écoulés depuis l'invasion de la maladie, sans qu'il y parût aucune éruption ni pustule. Nous ne pûmes soupçonner les vers, parce que cet enfant étoit trop gros & en embonpoint avant cet accident, & qu'il n'avoit aucun signe de vers ; par conséquent nous conclûmes que la difficile dentition étoit la cause prochaine & immédiate des tremblemens, des spasmes & des mouvemens convulsifs, dont le petit malade étoit tourmenté continuellement & sans relâche.

Nous prîmes donc le parti de lui prescrire la poudre suivante :

Prenez poudre antispasmodique de Stalh, trente grains ; kermès minéral, mercure doux, de chacun trois grains : mêlez le tout pour six prises égales, qui furent données au petit malade de quatre en quatre heures dans la pulpe d'une pomme cuite.

Ce remede n'ayant pas fait beaucoup d'effet, nous convînmes de lui donner tous les matins de la poudre de guttete & de l'œthiops minéral, de chacun dix grains, incorporées avec un peu de miel ; de lui faire prendre quelques lavemens avec le lait & la poudre à vers, & de frotter souvent les gencives avec le miel, afin de les ramollir & de procurer plus facilement l'éruption des dents : ces derniers remedes firent un très-bon effet, car plusieurs dents ayant paru à-la-fois, les convulsions cesserent en même temps ; après quoi il fut purgé avec un demi-verre de dissolution de casse.

OBSERVATIONS sur les Convulsions, par M. Buc'hoz.

OBSERVATION Iere.

En 1765, M. ***, Avocat à la Cour Souveraine de Lorraine & de Barrois, prit, pour se purger, une prise de poudre d'Alhiaud: une heure après il fut attaqué de mouvemens convulsifs si considérables, qu'on auroit dit qu'il étoit dans un état désespéré; il avoit en outre le ventre tendu. On me vint chercher à l'instant pour lui procurer du secours. M'ayant fait rendre compte du sujet de la maladie, j'ordonnai une potion huileuse & des lavemens émolliens & adoucissans. Ces remedes produisirent l'effet que j'en attendois; ils soulagerent en peu de temps le malade.

OBSERVATION IIe.

Dans la même année, la nommée ***, demeurante rue de la Source, Ville-vieille à Nancy, deux jours après sa couche, prit des pilules purgatives que lui donna un Charlatan: deux heures après, elle eut de violentes tranchées dans le ventre; une grande sueur survint, les mouvemens convulsifs se mirent de la partie, les lochies se supprimerent. On demanda pour lors mon ministere; je lui prescrivis une potion huileuse & des lavemens aussi huileux & émolliens, ce qui calma les douleurs & les mouvemens convulsifs. Le len-

demain je lui fis prendre une potion anti-hystérique & emménagogue, qui rappella entiérement les lochies, & la malade en fut très-soulagée.

OBSERVATION sur l'efficacité de la Musique contre les Convulsions, par M. Paret, Médecin à Saint-Etienne-en-Forez.

Une jeune fille, âgée d'environ onze ans, fort prématurée relativement aux facultés intellectuelles, ayant le genre nerveux très-sensible & très-irritable, fut attaquée, il y a environ deux ans, de douleurs violentes dans tout le corps, avec insomnie, tension excessive & fort douloureuse des muscles de l'abdomen. Ces accidens étoient accompagnés d'une petite fievre, qui dura près de deux mois; pendant lesquels on prit des remedes de toutes les mains. La maladie fut regardée comme une fievre entretenue par des obstructions, jugée comme incurable, & traitée en conséquence durant environ six semaines, sans succès. Ce fut à cette époque qu'on m'appella. Je crus n'entrevoir dans cet état qu'une affection spasmodique du genre nerveux, suivie de crampes & de tension, occasionnées par une humeur rhumatismale. Le traitement fut dirigé selon mes vues; les adoucissans, les calmans, les bains commencerent la cure, que terminerent les laxatifs & les diaphorétiques. Le ventre, qui avoit été météorisé & *balloné* pendant

toute la maladie, s'affaissa subitement dans une matinée ; toutes les fonctions furent rétablies, & la maladie disparut jusqu'à une nouvelle scene, qui fut deux ans à se préparer. Dans cet espace de temps, la jeune personne grandit beaucoup ; l'expansion qu'avoient soufferte les fibres en tout sens les rendant plus mobiles, la maladie se déclara de nouveau, avec à-peu-près les mêmes symptômes. J'employai les mêmes remedes que la premiere fois ; & malgré leur usage, ayant apperçu de légers mouvemens convulsifs en différentes parties, je proposai les bains froids. Mon sentiment trouva des contradicteurs de plus d'une espece, attendu que la saison étoit encore peu avancée ; je ne pus pas même obtenir qu'on versât de l'eau froide sur la tête de la malade. On donna les bains, mais plutôt chauds que tiedes : les convulsions se déclarerent avec une violence qui surpassa tout ce que je craignois ; les bonds & les élans furent pendant quatre ou cinq jours & autant de nuits si forts, qu'il falloit deux hommes pour retenir dans le lit la jeune personne, d'ailleurs foible & délicate. Le Peuple cria d'abord au maléfice ; mais l'opposition à faire employer les bains généraux ou particuliers d'eau froide, m'engagea à proposer les eaux de veau ou de poulet (altérées avec des plantes nitreuses), & la musique. On fit en conséquence entrer deux Ménétriers, disposés à donner leur premier coup d'archet. A l'instant de leur apparition, les convulsions

cesserent d'abord, & reprirent peu de temps après : on changea d'air, & les convulsions cesserent encore, pour reparoître ; enfin, au troisieme air, qui sans doute se trouva plus au goût de la malade, elle demanda un violon qu'on lui donna ; & quoiqu'elle n'eût jamais fait d'autre essai, son œil fixé sur les Joueurs, son attention fut si grande & ses mouvemens si rapides, qu'elle suivoit ceux des Ménétriers, sans causer aucune discordance. Les connoisseurs ne pouvoient s'empêcher de convenir de la justesse & de la précision qu'elle observoit ; son oreille étoit même si délicate, qu'elle faisoit des reproches aux Ménétriers, qui, obligés de jouer une grande partie de la nuit, se trouvoient eux-mêmes sur la fin dans le cas de manquer de mesure. La petite malade ne discontinua point de jouer plus de trente heures de suite, sans autre interruption que celle qu'il falloit pour prendre ses bouillons ; & dans ce court intervalle, on voyoit les soubresauts des tendons se renouveller, quoique moins forts. Comme les Musiciens n'auroient pas pu soutenir leur jeu pendant une si longue séance, elle se contenta de la voix, qu'elle accompagna avec son instrument. Au bout de ce terme, un sommeil de six à sept heures, qui vint très-naturellement, produisit une augmentation de calme. Au réveil, on varia les exercices; le tambour de basque, les jeux de cartes & les violons terminerent successivement cette scene, qui avoit duré quarante-huit heures, après lesquelles les convulsions cesserent totalement. Le troisieme

jour, la malade fut abandonnée à elle-même, n'ayant qu'au bout de quelques heures de légers tressaillemens, qui disparurent sans retour trois mois après que la maladie se fut manifestée.

Cette scene, qui, aux yeux du Peuple, a présenté quelque chose d'extraordinaire, a rassemblé jusqu'à deux ou trois cents spectateurs. Des expériences journalieres nous familiarisent avec de pareils phénomenes. On sait que le frottement d'une lime sur la lame d'une scie, ou sur un morceau de tôle, ou autre fer aigu & vacillant, occasionne à ceux qui n'y sont pas accoutumés un grincement de dents, qui, pour être passager comme sa cause, n'en est pas moins un mouvement convulsif, produit par l'impression trop vive & l'irritation qui résultent d'un son trop aigu sur le nerf auditif; accident qui seroit porté plus loin chez des personnes douées d'une plus grande sensibilité de cet organe. Si la convulsion reconnoît de pareilles causes, l'harmonie & la mélodie ne peuvent-elles point, par la raison contraire, calmer l'ébranlement communiqué au genre nerveux, qui subsiste souvent long temps après la cessation de la cause qui l'a produit?

COQUELUCHE.

OBSERVATION sur les temps convenables de donner le Quinquina dans la Coqueluche ; par M. Murray, Professeur en Médecine à Gottingue.

Les Auteurs ne sont rien moins que d'accord sur le temps précis où il convient d'employer l'écorce du Pérou, pour combattre la toux convulsive ; il paroît même qu'il y a des Médecins célebres qui n'ont pas cru que son usage fût d'une grande ressource dans cette maladie. On peut conjecturer du silence de Werlhoff à cet égard, qu'il étoit de ce sentiment. Cependant Huxham l'a recommandé en 1732, comme très-efficace, & Burton en a retiré de grands avantages pendant l'épidémie de 1738 : il employa le quinquina comme fortifiant. Brendel fit en 1747, à Gottingue, des expériences qui constatent les effets salutaires de ce simple ; Strandberg, Médecin à Stockholm, confirma quelques années après ce que Brendel avoit observé. Un très-grand nombre de Médecins, sur-tout en Angleterre, ont prouvé depuis que cette écorce produisoit de bons effets dans la coqueluche ; mais aucun n'a déterminé en quel temps on doit l'administrer. Ils sont tous d'accord qu'il faut donner des fondans & des purgatifs avant le quinquina ; que quelquefois on doit même faire précéder la

saignée. Strandberg ne le prescrit que lorsque les quintes de toux n'occasionnent plus de vomissement; mais Whyt craint qu'un aussi grand retard ne puisse donner lieu à quelque obstruction aux poumons, que l'usage du quinquina auroit prévenue. Bisset croit que ce fébrifuge est un bon remede auxiliaire; mais qu'à beaucoup près il n'a pas, contre la coqueluche, la même vertu spécifique dont il est doué contre les fievres. Il assure que, donné dans le temps que cette maladie est à son plus grand degré, il a augmenté les accidens. Rosenstin & Millard ne l'emploient non plus que comme fortifiant, pour rétablir les forces épuisées : il réunit cependant d'autres propriétés à ces dernieres. M. Murray le joignant aux vomitifs & aux évacuans, l'a vu produire les plus heureux effets dans l'épidémie qui a commencé à régner à Gottingue en 1772, tandis que les autres remedes vantés par les modernes n'ont eu aucun succès. Il est arrivé quelquefois que les glaires étoient si tenaces, que les vomitifs n'agissoient que lorsqu'on avoit eu recours aux atténuans, tels que l'oxymel scillitique, la terre foliée de tartre, &c., pour en venir ensuite au quinquina, qu'il alloit même quelquefois donner avant que les vomissemens spontanés eussent cessé. L'affoiblissement, la trop longue durée de la maladie, des accidens irréguliers, &c., exigeoient ce moyen curatif; & dans ces cas, M. Murray a prescrit le quinquina en décoction, en y ajoutant les remedes fondans mentionnés, ou même le castoreum, si la toux étoit trop violente.

*

Remede contre la Coqueluche, par M. Sumeire, Médecin à Marignane.

On donne avec utilité des purgatifs faits avec la rhubarbe en poudre & les abſorbans, mêlés avec du miel blanc ou de Narbonne, & délayés avec un peu d'eau. Ces purgatifs ſont ordinairement avantageux, parce qu'ils occaſionnent quelques vomiſſemens, qui ſervent à détacher la muſcoſité des poumons, & de la trachée-artere à laquelle adhere l'air morbifique.

M. Joannis, célebre Praticien d'Aix, employa un lavage de manne qui lui réuſſit très-bien.

On donne avec ſuccès un remede qui réunit deux effets bien indiqués dans cette maladie, d'adoucir & de détacher; c'eſt du miel mêlé dans une infuſion ou teinture légere d'ipécacuanha: on la réitere plus ou moins dans la journée.

Un autre remede qu'on emploie à Marſeille dans une eſpece d'épidémie de coqueluche, & qui a très-bien réuſſi à M. Sumeire, eſt de la fleur de ſoufre unie avec du miel de Narbonne ou autre bien blanc.

Enfin, l'uſage des ſudorifiques délayans eſt ſi bien indiqué par l'analogie des bons effets qu'ils ont dans la grippe, que la coqueluche ſeroit plus promptement combattue par cette méthode que par toute autre, ſi on pouvoit l'exécuter complettement chez les enfans.

CORPS

CORPS ÉTRANGER.

OBSERVATION sur la guérison d'une Personne qui avoit un gland de Chêne engagé dans la trachée-artere.

UNE jeune personne ayant été effrayée tout-à-coup, avala, dans une forte inspiration, un gland de chêne qu'elle tenoit à la bouche. Ce gland, au lieu de prendre la route de l'œsophage, descendit dans les voies de la respiration, & s'engagea dans la trachée-artere. Il survint aussi-tôt une toux des plus violentes, avec de grands efforts pour vomir. Lorsque le gland étoit porté aux parties supérieures, c'est-à-dire, vers les cartilages du larynx, il survenoit une toux des plus violentes & convulsive; quand le corps étranger descendoit, dans le temps de l'inspiration, dans les bronches, il y avoit danger de suffocation. Cette personne fut pendant près de neuf jours dans cet état. Enfin, il fut décidé qu'on lui feroit, quoique tard, l'opération de la bronchotomie, ou plutôt de la trachéotomie. On y procéda, en disséquant d'abord le tissu adipeux, & en écartant les muscles sternohyoïdiens & thyroïdiens; ce qui fit naître une hémorrhagie considérable, mais qui fut arrêtée avec l'eau vulnéraire

de Theden (1). Cette circonſtance, jointe à la toux, rendit l'opération un peu longue. Le corps étranger fut retiré, & le ſeizieme jour de l'opération, la plaie fut entiérement cicatriſée & la malade guérie.

Cette cure eſt d'autant plus remarquable & importante à noter, qu'on vient d'obſerver à Paris un cas ſemblable, mais dont le ſujet a été la victime. Il a été étouffé par une feve qui s'étoit engagée dans la trachée-artere, & il paroît que la ſuffocation a été ſi prompte, qu'on n'a pas eu le temps de l'opérer.

COUP A LA TÊTE.

OBSERVATION de M. Marquet ſur un coup mortel à la tête.

Le 11 Avril 1756, le jeune Liebault, Recouvreur, tomba à la renverſe ſur des pierres de taille, & reçut un coup au ſommet de la tête, dont il fut à l'inſtant aſſommé, ſans mouvement & ſans connoiſſance, ſemblable à ceux qui ſont attaqués d'apoplexie; peu de temps après, il lui ſurvint un vomiſſe-

(1) Cette eau eſt compoſée d'eau d'oſeille & d'eſprit-de-vin rectifié, de chaque trois livres; d'une livre de ſucre blanc très-fin, & de dix onces d'eſprit de vitriol.

ment qui étoit le ſigne du dépôt fait ſur le cerveau : je fus alors appellé pour le ſecourir. Ma premiere indication fut la ſaignée du bras ; en même temps je lui donnai cinq grains de tartre émétique dans un bouillon, tant pour aider la nature que pour dégager le dépôt de ſang qui s'étoit formé ſur le cerveau, & pour faire réſorber dans la circulation ce qui étoit extravaſé & qui comprimoit le viſcere. Le malade ayant vomi copieuſement, commença inſenſiblement à prononcer quelques paroles mal articulées. Il étoit ſi furieuſement tourmenté de vertiges, qu'il ne pouvoit ſe ſoutenir, ce qui me porta à faire reitérer la ſaignée du bras; le lendemain, le malade ne ſe reſſouvenoit pas de ce qui s'étoit paſſé la veille : c'eſt pourquoi je lui preſcrivis une ſaignée du pied & une diete des plus exactes, qu'il continua pendant quarante jours, & même ſans boire de vin. Il fut purgé dans cette intervalle quatre fois avec la poudre pentagogue délayée dans l'eau de caſſe ; il prit auſſi tous les matins un gobelet de décoction de ſauge, en guiſe de thé.

Ces accidens ſe ſont paſſés ſans fievre. Je traitai cette maladie de même qu'une attaque d'apoplexie: c'eſt la meilleure méthode pour guérir les coups de ſang, que l'on devroit toujours indiquer en pareil cas ; trois ſaignées copieuſes, un vomitif & quelques médecines ont été ſuffiſans pour le rétabliſſement du malade.

CROUTE DE LAIT.

Maniere de faire usage de la Pensée contre les Croûtes de lait ou Achores.

On prend une pincée de feuilles de cette plante, séparées des racines, tiges & fleurs; on les fait bouillir dans du lait, pour en donner une potion pareille soir & matin: ou bien l'on prend un demi-gros de poudre de ces feuilles, séchées à l'ombre; on le fait infuser pendant une demi-heure, puis bouillir dans du lait, & l'on en donne la colature soir & matin. Lorsqu'on a employé ce simple pendant huit jours, l'éruption augmente réguliérement; l'urine acquiert l'odeur de celle des chats, & peu de temps après, les croûtes commencent à se sécher. M. Strack assure que ce moyen curatif ne manque jamais son effet, à moins que des causes nécessaires ne s'opposent à son efficacité, telles que des impuretés d'une autre espece qu'il faut évacuer, ou le vice héréditaire de la nourrice; & alors il est essentiel d'en choisir un autre. Quoique la guérison s'opere ordinairement dans l'espace de quinze jours, il est prudent de continuer l'usage de ce remede pendant un certain temps, & de ne l'abandonner que lorsque l'urine n'exhale plus cette puanteur, qui est le signe diagnostic de la disposition à cette maladie, quoiqu'elle ne paroisse rien à l'extérieur.

CURE CHIRURGICALE.

OBSERVATION sur une Cure Chirurgicale très-remarquable.

LE nommé Artaud, Habitant du Domaine d'Allex, Election de Valence en Dauphiné, occupé à tailler du bois, ayant à ses côtés sa fille, âgée d'un an & demi, qui jouoit, lui donna sur la main un coup de hache, lequel porta au travers des quatre os *métacarpiens*, ce qui forma une amputation exacte de cette partie de la main ; de sorte qu'elle ne tenoit plus au reste du métacarpe que par une petite laniere de peau. M. Carriere, Chirurgien à Boiron en Dauphiné, essaya de réunir au poignet cette partie de la main, en la plaçant convenablement, sauf à l'en séparer tout-à-fait si la réunion ne pouvoit avoir lieu. Au bout de quelques jours, il apperçut un commencement de circulation dans les doigts ; la pression y faisoit un changement ; elle diminuoit le ton des chairs, lequel reparoissoit un moment après. Au bout de trente-huit jours, malgré la rougeole que cet enfant essuya, la réunion & la cicatrisation furent parfaites. La sensibilité, la circulation dans cette partie, son accroissement proportionnel à celui du reste du corps, prouvent le succès de cette tentative : il n'existe à la vérité aucun mouvement dans les quatre doigts ; mais cette main ne laisse

pas d'être fort utile à l'enfant. Comme le pouce jouit de tous ses mouvemens, cette petite fille peut saisir les corps qu'elle veut prendre, en les tenant entre le pouce & les autres doigts.

DARTRES.

Recette contre les Dartres.

Il faut prendre douze grosses écrevisses, ou quinze quand elles sont petites; les piler vivantes & les mettre dans un pot de terre, qu'on placera dans un autre plus grand, & rempli d'eau, afin de pouvoir les faire cuire au bain-marie pendant cinq heures consécutives, en y ajoutant un demi-setier d'eau, mesure de Paris: on passera & on pressera les écrevisses pour en avoir le bouillon, qu'on aura soin de faire la veille du jour qu'on voudra le prendre. On commencera de bon matin par délayer un gros de poudre de vipere dans une cuillerée de ce bouillon. Après avoir avalé cette drogue, on boira le bouillon très-chaud, & l'on restera trois heures dans le lit; car le remede proposé excite la transpiration & la sueur: on le continuera pendant quinze jours. Avant de l'employer, on se fera saigner & purger. Ce remede, dont on annonce l'efficacité, n'astreint à aucun régime particulier, sinon qu'il faut s'abstenir des alimens de trop haut goût, & de toute espece de crudité.

DÉPOT.

OBSERVATION de M. Marquet sur un Dépôt de poitrine.

Le 20 Mars 1742, je fus invité d'avoir soin de la guérison de la femme du sieur Barthelemi, Entrepreneur d'une Manufacture de drap, âgée d'environ 29 ans, attaquée de toux seche, d'oppression de poitrine, de fievre lente; symptômes qui étoient d'une pleurésie négligée, & qui marquoient un dépôt de matieres purulentes sur la poitrine.

Cette maladie se distingue de l'hydropisie de poitrine, en ce que dans celle-ci la fievre est très-légere & presqu'imperceptible; & dans le dépôt, soit vomica, soit empyême, la fievre est beaucoup plus forte & augmente trois ou quatre heures après le repas dans le temps de la digestion. Ainsi, étant assuré du dépôt par les signes ci-dessus, j'ordonnai à la malade l'opiat suivant:

Prenez sang de bouquetin, blanc de baleine, baume de leucatel, poudre *diatraganthi frigidi*, de chacun trois gros; baume du Pérou, antimoine diaphorétique, de chacun un demi-gros; tartre vitriolé, vingt grains: faites avec une suffisante quantité de syrop de coquelicot, un opiat, dont la dose sera d'un gros soir & matin.

Pendant l'usage de cet opiat, l'on fit deux ou trois saignées à la malade, afin d'empêcher le progrès du dépôt, & de faire résorber la matiere déposée dans la circulation ; & à la fin elle prit deux onces & demie de manne délayée dans un bouillon de veau, & se mit au lait coupé avec la décoction de feuilles de scabieuse, & elle fut parfaitement guérie par la résolution.

DESCENTE OU HERNIE.

OBSERVATION de M. Marquet sur une descente avec étranglement.

LE 10 Juin 1737, je fus invité de secourir le sieur Claude Vosgien de Flavigny, incommodé d'une hernie intestinale avec étranglement, pendant laquelle le malade, qui étoit fort vieux, vomissoit tous les alimens qu'on lui faisoit prendre, & même les matieres fécales, parce que l'intestin qui étoit tombé dans le scrotum se trouvant gonflé, & en même temps comprimé par les anneaux des muscles de l'abdomen, ne pouvoit rentrer dans le bas-ventre, & par conséquent le cours des matieres étoit nécessairement intercepté : c'est pourquoi, pour appaiser l'inflammation & les grandes douleurs de colique qu'il souffroit sans relâche, je lui conseillai la saignée du bras à la quantité de deux petites palettes de sang ;

& en même temps je lui preſcrivis un lavement comme il ſuit :

Prenez des feuilles de mauve, de violette, de ſéneçon, de pariétaire, de chacune une poignée ; fleurs de camomille & de mélilot, de chacune une demi-poignée ; anis verd, une pincée : faites bouillir pendant une demi-heure dans une chopine d'eau de fontaine, après quoi je fis délayer dans la colature trois onces d'huile de lin & une once de miel mercuriel, pour un lavement à prendre à l'inſtant : après quoi je fis appliquer par forme de cataplaſme ſur la partie malade, le marc du lavement, tant pour ramollir les matieres endurcies, que pour dilater les anneaux, afin de faire rentrer l'inteſtin dans l'abdomen. Cette méthode a réuſſi à merveille ; car l'inteſtin rentra, & le malade fut guéri de ſes douleurs.

DESCENTE DE L'ANUS.

Remede contre la Deſcente de l'anus.

M. Schaarſchmidt, Docteur en Médecine à Berlin, prétend que la poudre ou la farine de millet fait rentrer l'anus lorſqu'on l'en ſaupoudre.

Description d'une machine inventée par M. Juvelle, Expert Herniaire, reçu au College Royal de Chirurgie de Paris, pour servir de réservoir à un Anus contre nature au pli de l'Aîne.

Cette machine est composée de quatre pieces principales; savoir d'une embouchure d'ivoire, d'un canal de cuir bouilli, d'une cuvette d'argent, & d'un fer à bandage inguinal, élastique, doux & liant. En tout cette machine est simple, & a la figure d'un bandage inguinal, à l'exception du réservoir, qui s'étend perpendiculairement dessous la pelotte, d'environ trois ou quatre pouces, le long de la partie supérieure & interne de la cuisse, dont la saillie ne peut paroître ni gêner le malade.

La premiere piece de cette machine est un quarré d'ivoire, plus large que long, qui a trois angles arrondis, & d'une largeur à couvrir la capacité elliptique de l'aîne, & à y faire l'office de pelotte. Elle a deux faces, l'une interne & l'autre externe. La premiere est presqu'entiérement évidée dans son milieu, percée de part en part perpendiculairement, & plate sur ses bords, si l'on en excepte une arête saillante d'une ligne, en forme de croissant, qui borde la partie inférieure de la cavité.

Il y a à la face externe de cette piece un tuyau saillant d'environ un pouce, dont l'ouverture a huit lignes de diametre, un cadre tout autour, percé d'un grand nombre de petits trous.

Au bout de ce tuyau, on trouve une soupape d'ivoire, qui est fixée à sa partie supérieure au moyen d'une charniere d'or, & qui a à sa partie inférieure un bec de plomb, qui par son propre poids la tient ouverte ou fermée, selon le besoin.

La seconde piece est un canal de cuir bouilli intermédiaire, & qui fait communiquer la premiere piece à la troisieme: ce canal est de cuir de vache battu, vernissé, & à l'épreuve des liquides; il a environ deux pouces de diametre & deux & demi de long. Il est fixé par sa partie supérieure au cadre qui entoure le tuyau de la premiere piece dont il a été parlé plus haut; & sa partie inférieure est mastiquée dans la gouttiere d'un cercle d'argent, qui fait partie de la troisieme piece, qui est une cuvette d'argent, faisant l'office de réservoir, d'une forme ronde, applatie, de la figure du fond d'une poire à poudre, ayant deux petits crochets pour la fixer au cercle, quand il est insinué. On sent aisément que ce cercle est de la même forme que la cuvette; qu'il y a une gouttiere à sa partie supérieure, & qu'il est simple à sa partie inférieure, puisqu'il s'emboîte exactement dans la cuvette. Cette troisieme piece peut être faite & se fermer à vis.

Il résulte de ce qui vient d'être dit, que ces trois pieces se réunissent de maniere à ne faire qu'un seul corps, ou un canal qui reçoit par une de ces extrémités, & se vuide par l'autre.

La quatrieme piece est un fer de bandage

inguinal, élaſtique, couvert de peau de chamois, fixé à plat ſur la partie ſupérieure externe de la premiere piece, par deux vis, ſous une gouttiere, & au-deſſus du crochet qui ſert à fixer le circulaire.

On voit clairement que cette machine s'applique de la même maniere & avec la même facilité qu'un bandage inguinal; elle s'adapte très-exactement tout autour de la fiſtule, ſans gêner les bords ni les comprimer, excepté le bord inférieur, qui eſt légérement comprimé par l'arête en forme de croiſſant dont il a été queſtion plus haut: mais cette compreſſion, qui ne peut gêner le malade, a paru d'autant plus avantageuſe, qu'elle provoque l'évocation des matieres fécales, & contribue à la guériſon radicale de la fiſtule, ſi elle en eſt ſuſceptible, en rapprochant la levre inférieure de la ſupérieure.

Les moindres avantages de cette machine ſont tels, que le malade qui en fait uſage peut ſe livrer à toute ſorte d'exercices, vaquer à ſes affaires, ſe préſenter en compagnie ſans craindre d'y porter d'exhalaiſon, & ſans s'infecter lui-même: il peut vuider & replacer ſouvent le réſervoir avec la plus grande facilité.

Deux points capitaux ont dirigé la conſtruction de cette machine; l'un a été de garantir la fiſtule de l'influence de l'air, & l'autre d'empêcher les matieres fécales d'y ſéjourner. Ces deux inconvéniens ont paru auſſi préjudiciables à la ſanté du ſujet, qu'ils ſont contraires à ſa guériſon. On a obvié au premier point par

l'adaptation invariable de l'embouchure, & au second par la soupape, qui permet aux matieres fécales de tomber directement dans le réservoir, & qui s'oppose à ce qu'elles puissent refluer sur la fistule. Ni l'un ni l'autre de ces inconvéniens ne peut avoir lieu, même pendant l'instant qu'il faut au malade pour vuider la cuvette; il souleve le canal de cuir avec le doigt: ce seul mouvement ferme le tuyau de l'embouchure, & empêche l'air d'y pénétrer, sans que pour cela les matieres fécales qui s'évacuent pendant cet instant, puissent être arrêtées au bord de la fistule. Cette machine fort simple, & fort solide quoique légere, n'est point gênante. Elle a été présentée à l'Académie Royale de Chirurgie de Paris. M. Sabatier, Chirurgien-Major de l'Hôtel Royal des Invalides, & Membre de l'Académie des Sciences, a été nommé Commissaire pour l'examiner. L'application en a été faite en sa présence sur un sujet de l'Hôtel, qui est attaqué de cette incommodité. Après en avoir suivi les effets quatre mois, ce Chirurgien en a fait le rapport le plus favorable à l'Académie.

DESCENTE DE MATRICE.

Remede contre la Descente de matrice.

Un des anciens Abonnés à notre Journal nous a communiqué le remede suivant pour les descentes de matrice: *Prenez* l'intérieur de quatre noix:

faites infuser pendant douze heures dans de l'eau-de-vie; prenez ensuite une muscade en poudre: pilez le tout & mettez-le dans un vase sur un fourneau. On en dirigera la fumée dans la matrice, & on enveloppera la malade bien chaudement avec une couverte. *Nous ne garantissons pas l'effet de ce remede.*

OBSERVATION *sur une descente de matrice, par M. Buc'hoz.*

Une femme âgée d'environ quarante ans, avoit une descente considérable à la matrice. Elle avoit d'abord consulté un Chirurgien, qui lui conseilla l'usage d'un *pessaire*; ce pessaire la gênoit considérablement & l'affectoit beaucoup. Elle consulta ensuite M. *Buc'hoz*, qui l'engagea de faire usage des fumigations de plantes aromatiques, qu'elle dirigeroit vers la matrice. La malade s'en servit pendant une quinzaine de jours, & elle s'en trouva parfaitement soulagée; en sorte que le *pessaire* lui devint totalement inutile.

DIABÉTES.

OBSERVATIONS de M. Marquet, sur le Diabétes.

OBSERVATION Iere.

LE 2 Novembre 1731, je fus appellé pour visiter l'enfant de Claude André, âgé de sept ans, rue Sainte Anne, attaqué d'un flux d'urine, qu'on appelle *diabétes*. Les symptômes qui accompagnoient cette maladie étoient la soif, la maigreur, l'exténuation de tout le corps, la sécheresse de bouche & le flux d'urine qui surpassoit de beaucoup la quantité de boisson que le malade prenoit journellement. Cette maladie est causée par une fonte & par des sels âcres qui désunissent les parties du sang: c'est pourquoi toute mon indication fut de lui donner plus de consistance; & afin d'affermir les vaisseaux relâchés, je prescrivis au malade le remede suivant:

Prenez racines de bistorte, de grande consoude, de guimauve, de chacune une once; écorces & fleurs de sumach, une demi-once; feuilles de queue de cheval, de plantain, de renouée, de tabouret, de chacune une poignée; roses rouges, balauste, de chacune une pincée; graine de plantain, deux gros; réglisse, une once; une tête de pavot blanc: faites bouillir dans cinq livres d'eau de fontaine, jusqu'à la consomption d'un tiers, pour une tisane. Je pur-

geai le malade avec trois onces d'infuſion de rhubarbe & de tamarin ; enſuite je le mis à l'uſage du lait, & inſenſiblement il recouvra la ſanté.

OBSERVATION IIe.

Le 30 Janvier 1753, je fus invité d'avoir ſoin du rétabliſſement de la ſanté du ſieur Thierry, Orfevre à Nancy, affligé depuis long-temps d'un flux immodéré d'urine, avec ſoif, fievre lente, maigreur & colique d'eſtomac; maladie d'autant plus difficile à guérir, qu'elle eſt rare. Galien aſſure lui-même qu'il ne l'a obſervée que deux fois pendant toute ſa vie, qui a été très-longue; Hippocrate n'en fait aucune mention dans ſes Ouvrages.

Le diabétes eſt cauſé par une fonte de toutes les humeurs du corps & par des ſels urineux qui participent de la nature du ſel marin, & qui fait dégager la ſéroſité des autres principes. Cette ſéroſité étant trop atténuée & trop liquide, ſe ſépare en grande quantité, laiſſe le ſang à ſec; d'où réſulte la ſécherеſſe de la bouche, accompagnée d'une ſoif inextinguible. Comme les liquides que l'on a coutume de boire pendant cette maladie paſſent facilement & promptement du ventricule dans les inteſtins, des inteſtins dans les veines lactées, des veines lactées dans le ſang, & du ſang dans les urines, en y entraînant la matiere chyleuſe & le ſuc nourricier, les parties du corps ſe trouvant fruſtrées de leur nourriture, maigriront; de-là

la fievre lente du malade, avec foibleſſes, cardialgie, colique d'eſtomac.

Ainſi, pour adoucir & corriger la trop grande ſalure du ſang, mon indication ſe porta d'abord à purger le malade avec un remede doux & onctueux, tel que la pulpe de caſſe, dont je lui fis prendre deux onces après l'avoir délayée dans ſix onces d'eau de laitue, ce qui le purgea doucement par le bas; enſuite je mis le malade au lait de vache, dont il prenoit tous les matins une grande écuelle, après y avoir délayé un jaune d'œuf & la groſſeur d'une noix de ſucre candi. Il en fit uſage pendant quinze jours, & fut purgé à la fin de même qu'au commencement. Pour boiſſon ordinaire, je lui faiſois prendre la tiſane faite avec les racines de biſtorte, de tormentille, d'althéa, de grande conſoude & de régliſſe, de chacune une demi-once; les feuilles de pied de lion & de polypode, de chacune une poignée; les roſes rouges & les fleurs de coquelicot, de chacune une pincée, que l'on fit bouillir pendant une demi-heure dans trois chopines d'eau de fontaine pour une tiſane à prendre à la ſoif. L'uſage du lait, des purgatifs, & de cette tiſane, le rétablirent en parfaite ſanté.

DIFFICULTÉ D'URINER.

Composition du Remede contre les difficultés d'uriner; par M. Daran, Ecuyer, Conseiller Chirurgien ordinaire du Roi, &c.

APRÈS cinquante ans d'expérience & de succès, M. Daran vient de donner au Public la composition du véritable & unique remede pour guérir les difficultés d'uriner; remede qui avoit fait si long-temps avant lui l'objet des recherches de tous les Maîtres de l'Art, & que personne jusqu'à lui n'avoit pu découvrir. La réputation que lui acquit bientôt dans toute l'Europe une invention si précieuse à l'humanité, produisit l'effet ordinaire des découvertes utiles ou glorieuses : il y eut des personnes assez peu délicates en France, en Angleterre, en Italie & en Allemagne, pour chercher à persuader imprudemment au Public crédule que M. Daran n'étoit pas le seul possesseur du remede dont il faisoit usage, que d'autres le possédoient ainsi que lui; & l'on alla jusqu'à publier des compositions imaginaires, qu'on donna pour le spécifique véritable nouvellement découvert. C'est sur-tout ce que n'a pas craint de se permettre un Auteur célebre pour les Maladies Vénériennes, dans un *Traité des Tumeurs*, tome 2, page

387, publié en 1759. Sa célébrité en Médecine, en avoit tellement imposé, que d'après lui, M. Vandermonde, Médecin, & Auteur du Journal de Médecine, l'annonça avec aussi peu de vérité dans ses Cahiers, pages 556, 557 & 558, qui furent depuis copiés dans plusieurs Ouvrages de Maladies Vénériennes. Aujourd'hui que le véritable Auteur de la découverte en donne lui-même gratuitement la composition au Public, il est bien aisé de se convaincre de la fausseté de ces allégations; il ne faut pour cela que comparer les recettes imaginaires, témérairement imprimées dans tous les Ouvrages, avec la vraie composition du remede, telle qu'elle se trouve dans le Livre que vient de publier M. Daran, & qui a pour titre : *Composition du Remede de M. Daran, Ecuyer, Conseiller-Chirurgien du Roi, & Maître en Chirurgie de Paris;* remede qu'il a pratiqué avec succès depuis cinquante ans, pour la guérison des difficultés d'uriner & des causes qui les produisent; publié par lui-même, précédé d'une Préface où l'on expose les raisons qui ont fait différer jusqu'à présent cette publication, & les motifs qui engagent aujourd'hui à la rendre publique, suivie d'un Discours sur la Théorie des Maladies de l'urethre, des preuves qui constatent l'efficacité du remede qui les guérit, & des moyens de faire connoître le mal même aux personnes qui en sont attaquées.

Nous allons actuellement donner la composition des bougies, telles que l'Auteur lui-

même la publie, & dont on ne peut assez lui marquer de reconnoissance pour un présent aussi précieux à l'humanité, que celui que ce célebre Auteur fait actuellement.

Il y a de trois sortes de bougies de M. Daran, les grosses, les moyennes & les petites; les premieres se préparent ainsi: *Prenez* feuilles de ciguë, de nicotiane, de lotier odorant ou trefle musqué, feuilles & fleurs de millepertuis, de chacune une grosse poignée, coupée & hachée menu; huile de noix, dix livres; fiente de brebis seche, une livre: faites bouillir le tout à un feu modéré, dans un chaudron, jusqu'à ce que les plantes soient comme rissolées; passez à travers un linge, avec forte expression; remettez l'huile ainsi passée dans le chaudron bien nettoyé; ajoutez-y saindoux & suif de mouton, de chaque trois livres, qu'on mettra sur le feu; & lorsque le tout sera bien fondu & bien chaud, ajoutez-y peu-à-peu, & en remuant avec une spatule de bois, huit livres de litharge en poudre, qu'on fera bouillir à petit feu pendant une heure; après quoi ajoutez encore deux livres de cire jaune, que vous laisserez sur le feu, jusqu'à ce que la matiere ait la consistance convenable. (*Il est essentiel qu'elle ne soit ni trop ferme ni trop molle: dans le premier cas, la bougie casse & peut blesser le malade; dans le second, la bougie se replie sur elle-même, & entre avec difficulté*). Alors vous y tremperez de la toile fine à demi-usée, de huit pouces de

large ſur trente-ſix de long, pour en former de petites bandes de ſept pouces de long plus ou moins larges, ſuivant la groſſeur des bougies ; une ligne de largeur donne les plus fines, & ainſi de ſuite de ligne en ligne, juſqu'à quatre, qui donnent les plus groſſes, ayant toujours égard à l'épaiſſeur de la toile : liſſez & roulez ſur une table, pour en former des bougies de forme un peu conique.

Les moyennes bougies ſe préparent ainſi: *Prenez* une partie de la compoſition précédente, & deux de cire jaune ; faites-les fondre ſur le feu, en remuant toujours ; quand le tout eſt bouillant, trempez-y de la toile, pour en former des bougies moyennes : quant aux petites, prenez une partie de la premiere compoſition, & quatre de cire jaune; faites fondre, & préparez des bougies comme ci-deſſus.

On oint les bougies de la premiere eſpece avec l'onguent ſuivant : *Prenez* baume de copahu, quatre onces ; emplâtre de diapalme fondu au feu dans ce baume, deux onces : ajoutez fiente de brebis, une once en poudre fine ; mêlez & remuez juſqu'à ce que la matiere ſoit refroidie. Quant aux autres bougies, il ſuffit de les frotter avec de l'huile, ſans quoi elles n'entreroient que difficilement.

On devine aiſément l'uſage de ces bougies. Dans les embarras de l'urethre, on commence à ſe ſervir de ces dernieres pour

ouvrir les voies, & on parvient graduellement à l'usage des premieres. M. Daran, lorsqu'il a mis les carnosités ou les callosités de l'urethre en fonte & en suppuration au moyen de ces bougies, est dans l'habitude de joindre à ce secours celui des pilules mercurielles faites avec le mercure doux, le jalap en poudre, la scammonée & la gomme de gayac à parties égales; & incorporés avec le syrop de roses solutif, dont on forme des pilules de cinq grains, & dont on fait prendre deux ou trois au malade le soir en se couchant, ou le matin; il donne en même temps des tisanes adoucissantes, mucilagineuses, légérement apéritives & nitrées: on termine le traitement par l'usage des eaux minérales ferrugineuses.

DURETÉS SKIRREUSES.

Efficacité de la Digitale Purpurine dans les Duretés skirreuses, par M. Meyer, Conseiller-Aulique à Prague.

UNE pauvre femme mariée, âgée de 34 ans, portoit depuis deux ans diverses grosseurs skirreuses, non-seulement au sein, mais encore au cou; la parotide sur-tout étoit grossie & endurcie au point qu'elle gênoit considérablement la mastication. La malade avoit essayé infructueusement divers remedes, tels que la ciguë, la belladona, l'eau de chaux, le sucre, les mercuriaux. Le mal augmentoit tous les jours; il se forma même des obstructions internes; l'amaigrissement devint extrême, les regles se supprimerent; il survint à l'œsophage des nodosités qui rendoient la déglutition pénible: il parut des taches brunes à la peau.

Dans cet état des choses, j'ordonnai à la malade une cuillerée de jus exprimé de toute la plante de la digitale pourprée, délayée dans une pinte d'eau, qu'elle boiroit à différentes fois dans le courant de la matinée. La malade n'avoit pas encore avalé la moitié de la dose, que les nausées & les vomissemens commencerent: dès qu'elle eut pris la totalité, elle vomit quatre fois très-copieusement, & souffrit des douleurs de crampes auxquelles elle étoit assez sujette: elle avoit vomi beaucoup de glaires & un peu d'alimens.

Une lypothymie qui survint, fut suivie d'une diarrhée violente, qui dura jusqu'au lendemain. La malade rendit par les selles une très-grande quantité de matieres grisâtres, lesquelles avoient la consistance d'une bouillie, & beaucoup de conformité avec les excrémens des malades attaqués de jaunisse.

Je diminuai pour lors la dose, & ne fis prendre qu'un quart de cuillerée du même jus. Par ce moyen, la malade eut tous les jours jusqu'à dix selles, sans vomir au-delà d'une fois.

Au bout de dix-huit jours de l'usage de ce médicament, les excrémens devinrent naturels, les grosseurs & les duretés skirreuses disparurent à vue d'œil; la déglutition & la mastication recouvrerent la liberté de leur jeu; la malade alla habiter la campagne, & depuis quelque temps, elle a fait dire qu'elle étoit parfaitement guérie.

J'ai essayé le même remede contre des jaunisses opiniâtres. Je mêle une once de jus de digitale avec six onces d'eau distillée de la *pulsatilla nigricans*, & un peu de syrop. On prend de ce mêlange deux cuillerées toutes les deux heures. Les premiers effets sont pour l'ordinaire un vomissement léger, qui bientôt est suivi d'évacuations abondantes par en-bas, & d'une diminution marquée dans la maladie.

DYSSENTERIE.

Lettre de M. Marquet, adreſſée au premier Médecin de Son Alteſſe Royale le Duc de Lorraine, contenant la deſcription d'une dyſſenterie épidémique, du 23 Septembre 1734.

En exécution des ordres de Son Alteſſe Royale, j'ai examiné avec attention la maladie qui regne au Village de Viterne : elle eſt véritablement épidémique & contagieuſe ; elle commence par des barboriſmes, des coliques d'eſtomac & de bas-ventre, qui cauſent aux malades des douleurs aiguës : enſuite la fievre ſurvient, de même que la diarrhée, qui eſt bientôt ſuivie d'une dyſſenterie copieuſe, accompagnée de téneſme, d'une ſoif inextinguible, & d'une telle inflammation depuis le pharynx juſqu'à l'anus, que les malades ſe ſentent brûler intérieurement. Ils n'ont rendu aucun vers ; leur langue eſt belle dans ſa circonférence, & vers ſon milieu ou ſa racine elle eſt noire ou enflammée : cependant elle n'eſt chargée d'aucune matiere dans ſa totalité. Si ces malades viennent à vomir dans cet état, ils meurent peu après ; en un mot, l'inflammation des viſceres eſt ſi conſidérable, que pluſieurs ſe ſont relevés pour aller boire de l'eau fraîche à la fontaine, dans l'eſpérance de trouver du

ſoulagement contre leur maladie & contre la chaleur qui les brûle intérieurement.

Quinze perſonnes mortes dans ce Village pendant l'eſpace de dix jours, font aſſez connoître le danger évident où ſont plongés ces pauvres malheureux : on en a vu qui ſe promenoient dans la rue à quatre heures après midi, & qui avoient ſubi le dernier ſort à dix heures du ſoir. Non compris les quinze malades qui ſont morts depuis le 12 du mois de Septembre juſqu'à cejourd'hui 23 du même mois, j'en ai encore trouvé trente-neuf, preſque tous attaqués de dyſſenterie avec téneſme, & dont pluſieurs ſont dégénérés en lienterie.

Je n'ai pas jugé à propos, Monſieur, de faire ſaigner ceux qui ont le pouls concentré & intermittent ; je me ſuis reſtreint au diaſcordium : ce remede leur a été d'un grand ſecours. Aujourd'hui matin je fais prendre à chaque malade cinq ou ſix onces de teinture de rhubarbe, qui les a purgés doucement, à la réſerve de ſept ou huit des plus robuſtes, auxquels j'ai donné l'ipecacuanha ; enſuite je leur ai fait faire une douzaine de pots de tiſane, compoſée avec les racines de biſtorte, de tormentille, d'althéa, de grande conſoude, les fruits & ſemences de ſumach, de cynorrhodon, la régliſſe & l'orge.

*Dissertation sur une nouvelle méthode de traiter la Dyssenterie, par l'usage de la feuille du raisin muscat; par M. ***.*

Ce n'est point dans les grandes compositions galéniques ni chymiques, mais dans les remedes les plus simples, que la Médecine trouve souvent les moyens les plus prompts & les plus efficaces pour remédier à presque toutes nos maladies. Pour en être persuadés, ne jetons seulement les yeux que sur l'ipecacuanha, le séné, la rhubarbe, la casse, le quinquina, le mercure & l'opium; que d'effets merveilleux ne tire-t-on point de ces remedes, lorsqu'il s'agit d'exciter un doux vomissement, de purger nos humeurs, d'enlever les fievres, de détruire le virus vénérien, & de porter dans le sang cette tranquillité que les douleurs nous arrachent!

Des trois regnes, le végétal est celui qui nous est le plus cher. Parmi ces riches & innombrables productions, nous y devons ranger la vigne qui produit le vin muscat, puisque par son fruit nous goûtons une liqueur des plus agréables, & que nous trouvons dans ses feuilles le vrai antidote pour la dyssenterie: cette maladie, comme l'on sait, est des plus communes, souvent épidémique, & attaque particulierement les paysans & les soldats; bien souvent elle est des plus meurtrieres, & enleve une grande quantité de bons citoyens, chers à leur famille & utiles à l'Etat. Cette circonstance est trop intéressante pour l'humanité, pour ne me

pas hâter de faire part au Public des observations particulieres que j'ai eu occasion de faire sur les effets admirables de la feuille de raisin muscat pour cette cruelle maladie. Le Régiment étoit pour lors en garnison dans l'isle d'Oleron; la maladie s'y déclara au commencement de l'été: elle fit d'abord peu de ravages; mais peu de temps après, elle en fit de si considérables, que l'alarme se répandit dans toute l'isle: nos soldats particulierement gagnoient en foule l'Hôpital: très-peu, à la vérité, succomberent aux cruels accidens de la maladie; mais malgré les remedes les plus usités & les mieux reconnus des meilleurs Praticiens, la plus grande partie des malades avoit une peine infinie à guérir. Ce fut dans le fort de l'épidémie que je me rendis au Régiment: je venois de Paris, où j'avois eu occasion d'entendre parler avec éloge de ce remede; ce qui m'engagea, aussi-tôt mon arrivée à la Garnison, de ramasser une grande quantité de ces feuilles, de les réduire en poudre, & d'en parler à M. Boulanger, Médecin de l'Hôpital Militaire. M. Boulanger, qui jouit à tous égards d'une réputation solidement établie, m'avoua tout naturellement qu'il ne croyoit point ce végétal plus souverain que les remedes généraux, & particulierement l'ipecacuanha, les pilules d'Helvétius, & un bon régime astringent qu'il administroit à ses malades; cependant, malgré son peu de confiance, il le fit aussi tôt donner à quinze personnes. Quelle fut sa surprise, quand le lendemain, d'une voix unanime, ces pauvres

malades s'ecrierent avec transport : *Je suis soulagé !* Le remede fut continué, & en peu de jours ils furent guéris ; tous les autres malades en prirent, & ne tarderent point à être délivrés de leurs infirmités. De mon côté, j'en fis faire un grand usage dans la Citadelle à plusieurs de nos soldats ; j'eus la satisfaction également de les voir, dans peu, guéris : cependant j'avouerai avec franchise que ce remede, tout merveilleux qu'il est, avoit besoin d'être souvent aidé ; c'est ce que je vais détailler en peu de mots, en exposant la méthode que j'ai employée.

Si la dyssenterie est simple, c'est-à-dire, sans beaucoup de fievre & avec peu de tranchées, après une saignée le malade prendra simplement un demi-gros de la poudre de feuilles de raisin muscat dans un verre d'eau tiede le matin en se levant, & autant le soir avant de se coucher ; & en quatre jours de temps il pourra se flatter d'être sur pied.

Mais si la fievre est considérable, si les tranchées sont vives, & le flux de sang abondant & accompagné de ténesme & de pesanteur au fondement, on conçoit très-aisément qu'il est nécessaire avant toute chose de combattre l'inflammation par plusieurs saignées, par des lavemens émolliens & anodins faits ou de lait ou de tripes de veau, par quelques cuillerées d'huile d'amandes douces, & par les juleps narcotiques. Tous ces remedes promptement administrés, en quatre ou cinq jours, détruisent ordinairement l'inflammation. Aussi-

tôt qu'elle eſt calmée, on ſe met à l'uſage de la poudre, & en peu de temps les accidens & la maladie diſparoiſſent entiérement. Si le malade ſe plaint de ſon eſtomac, s'il a des nauſées, la bouche amere & pâteuſe, il ſeroit à propos de faire précéder la poudre par un demi-gros d'ipecacuanha pris dans deux onces de manne. Les premieres voies étant bien évacuées par ce doux vomitif, on paſſera auſſitôt à l'uſage de la feuille de muſcat, remarquant cependant de faire prendre le ſoir du vomitif, un gros de diaſcordium dans la tiſane qui ſera uniquement compoſée de racine de guimauve & de conſoude. Il y a une obſervation eſſentielle à faire ſur ces douleurs d'eſtomac : c'eſt qu'elles ne ſont pas toujours cauſées par de mauvais levains, ni par un dérangement de ſucs gaſtriques ; mais ſeulement par la tenſion & l'irritation des tuniques nerveuſes du canal inteſtinal & du ventricule. C'eſt ce que l'on reconnoîtra aiſément par l'augmentation de la fievre, & la diminution des urines qui ſeront fort âcres & fort enflammées : le malade ſera auſſi violemment tourmenté par les tranchées, & par une peſanteur inexprimable au fondement. Dans ce cas, il ſeroit imprudent de faire agir l'ipecacuanha ; il faut au contraire réitérer les ſaignées, les lavemens & tous les remedes adouciſſans décrits ci-deſſus, juſqu'à la diminution des accidens : après quoi l'on prend la poudre, qui termine promptement la cure.

Par cette douce méthode, j'ai joui du plaiſir ſans égal de voir plus de deux cents malades

guéris très promptement. La façon de préparer la poudre est toute simple : vers la fin de Septembre & le commencement d'Octobre on ramassera la quantité que l'on voudra des feuilles de raisin muscat (le gris est préférable à tout autre) ; on les exposera dans un endroit fort sec, & à l'abri du soleil & du feu : quand elles seront bien seches, on les pulvérisera, & on les passera plusieurs fois par le tamis ; réduites en une poudre très-impalpable, on les gardera pour l'usage dans une bouteille hermétiquement bouchée. La dose est, comme il est dit ci-dessus, d'un demi-gros que l'on prendra deux fois le jour, soit dans un verre d'eau tiede, ou dans un bouillon, ou bien en bol, incorporé avec le syrop de racine de consoude. J'ignore entiérement à qui l'on doit la découverte d'un remede aussi merveilleux ; je sais seulement qu'il date de loin. Plusieurs Auteurs en ont parlé, à la vérité très-foiblement. Lemery particulierement, dans sa Pharmacopée, dit que ce remede convient pour la dyssenterie & la diarrhée ; mais il n'entre dans aucun détail. Dans les dernieres campagnes d'Italie, ce remede a eu beaucoup de vogue, & a fait des prodiges : mais je ne sais par quelle bizarrerie particuliere on s'écarte toujours de ce qui approche de la simplicité ; car ce remede, loin d'avoir été préconisé par les gens de l'Art, a resté dans l'oubli : heureusement on s'en est ressouvenu il y a quelques années, & j'ai appris avec plaisir qu'il avoit été couronné d'un succès constant dans plusieurs Provinees de la France, particulierement dans la

Guienne & le Cahors. Tant de ſuccès ſi bien ſoutenus doivent donner beaucoup de confiance au Public; on ne ſauroit donc trop recommander à ceux qui ſont dans le cas d'avoir de la vigne de muſcat, d'en ramaſſer précieuſement les feuilles. La ſimplicité de ce remede, joint à tant d'autres de la même nature, nous démontre, d'une façon bien claire, les vertus infinies qu'ont les plantes. On ne ſauroit donc trop les connoître & en étudier les propriétés. Quelle ſatisfaction pour les gens de l'Art, quand ils ſe rendent recommandables à l'humanité par de ſi riches découvertes! Quelle douceur auſſi pour ces pauvres citoyens, de trouver à leur portée & à peu de frais des ſecours ſimples, mais puiſſans, pour ſecouer le joug de tant d'infirmités dont ils ne ſont que trop accablés!

Remede contre la Dyſſenterie.

La cure conſiſte à détendre les ſolides, diminuer leur ſenſibilité, corriger l'âcreté des humeurs, les évacuer & réparer les inteſtins. Il faut pour cela preſcrire du repos au malade, lui faciliter du ſommeil, lui conſeiller de s'abſtenir de toute nourriture ſolide, le faire ſaigner proportionnellement à ſes forces, & renouveller la ſaignée dans tout le cours de la maladie, ſi les douleurs, la fievre & l'état du malade ſemblent l'exiger. On fera prendre des lavemens incraſſans, compoſés de bouillon de tripes; ou bien avec de bonnes décoctions de ſon de froment, de feuilles de guimauve, de graines de lin ou de coings. On purgera avec

avec demi-once de casse dissoute dans de l'eau de plantain ; quelques jours après, on fera prendre autant de catholicon double, composé de rhubarbe, soit en bol, soit délayé dans de l'eau de plantain ou de l'eau de rose. Après la purgation, on peut donner un gros de rhubarbe à demi-brûlée sur une pelle, avec dix grains de quinquina dans un demi-verre d'eau de plantain. Dans les cas les plus désespérés, l'usage de la composition du remede que nous donnons ici a produit les plus heureux effets. *Prenez* bouillon blanc, plantain, renouée, une poignée de chaque ; roses rouges, une demi-poignée ; miel rosat, une once ; un jaune d'œuf, une tête de mouton, quatre pieds de mouton ; orge, deux poignées ; eau commune, six pintes : faites bien cuire la tête de mouton, les quatre pieds & l'orge dans l'eau ; passez la décoction ; mettez-y le reste des drogues, excepté le miel & le jaune d'œuf : faites bouillir encore, & passez cette décoction : prenez-en environ une chopine ; délayez-y le jaune d'œuf & le miel, pour en donner un lavement, & continuez l'espace de cinq à six jours.

Remede domestique contre la Dyssenterie.

Prenez une livre de bois de liege neuf réduit en cendres, infusé dans une pinte de vin vieux l'espace de vingt-quatre heures sur les cendres chaudes, le tout passé par un linge ; en prendre le matin un verre un peu chaud,

autant à midi & autant le soir en se couchant. Il ne faut faire aucun usage de bouillon gras, ni de viande, excepté le mouton. Le nommé Denis Michel, Jardinier de la Paroisse Saint-Marceau, attaqué de cette maladie, s'est guéri avec le remede ci-dessus. *Il est néanmoins très-à-propos de faire précéder les remedes généraux, pour éviter tout danger.*

Réflexions sur les causes de la Dyssenterie épidémique qui régnoit en 1779, *& sur les moyens de s'en préserver; par M.* ***.

La température de cette année me paroît propre à avoir produit cette maladie. Le temps froid & humide en Mai, jusques vers le milieu du mois, devint tout-à-coup sec & trop chaud. Celui de Juin a été en général froid & humide. Dans le mois de Juillet, qui a été très-variable, il y a eu des chaleurs fortes, précédées & suivies de froid. Ne peut-on pas soupçonner que la transpiration sollicitée alternativement & fortement arrêtée par ces successions de chaleur & de froid, se sera répercutée au-dedans du corps, y aura subi des altérations qui auront donné naissance aux évacuations dyssentériques, qui ont ravagé les environs d'Orléans? A cette cause, très-vraisemblable, ajouterons-nous l'usage des fruits, qui, très-abondans cette année, semblent aux yeux de bien des gens, même de l'Art, avoir contribué pour beaucoup à la propagation de cette maladie? C'est, il faut l'a-

vouer, une opinion assez générale qu'ils sont nuisibles & disposent à la dyssenterie. En est-elle mieux fondée? L'expérience & le raisonnement semblent la démentir. Les épidémies les plus meurtrieres en ce genre ont souvent précédé les fruits; & les Praticiens les plus instruits comme les plus heureux, emploient avec succès les acides dans le traitement de la maladie qui nous occupe. Nous croyons concourir aux vues du Gouvernement, en indiquant les moyens préservatifs qui peuvent en garantir. On s'attachera sur-tout à prendre garde de s'échauffer considérablement durant le jour; à ne point s'exposer à la fraîcheur du soir & de la nuit, ou du moins à se vêtir chaudement alors. On évitera soigneusement de respirer l'haleine des malades; elle est vraiment contagieuse, & non l'odeur qui s'exhale de leur corps: celle que rendent les selles exposent au plus grand danger, si on la respire quelque temps. On tiendra une croisée de l'appartement ouverte, & on fera passer de temps en temps un courant d'air dans la chambre: on y fera brûler du vinaigre sur une pelle rougie au feu. Les pots de commodité seront exactement couverts & tenus à l'écart. On évitera d'aller à la garde-robe sur les mêmes sieges que les dyssentériques, encore plus de partager avec eux le même lit. Il faut enlever promptement les cadavres de ceux qui seront morts de cette maladie, ou du moins les garder dans un endroit frais & isolé. Les fruits & le raisin bien mûrs, mangés à volonté, sont

un excellent préservatif, ainsi que le bon vin, pris avec modération. Quelques prises de crême de tartre peuvent être avantageuses. Enfin, on se garantira, s'il est possible, de la crainte, qui dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, est plus nuisible que la constitution la plus mauvaise de l'air.

OBSERVATIONS *sur la Dyssenterie épidémique, par M. Bouquié, Maître en Chirurgie à Sainte-Hermine.*

Comme la dyssenterie est commune dans ce moment en plusieurs contrées, & que j'ai eu quelque succès en traitant cette maladie, je crois utile de publier les Observations suivantes, pour le soulagement de l'humanité & l'instruction des Praticiens. Voici en général l'état où étoient les malades que j'ai eu occasion de traiter : le ventre tendu & douloureux, lorsqu'on appuyoit la main dessus ; des tranchées, des tenesmes effroyables, des déjections glaireuses, sanguinolentes & très-fréquentes, quelquefois rendant le sang très-clair avec des épreintes très-violentes ; la vessie tendue, des stranguries, une fievre ardente, une soif considérable, la peau seche & aride, le pouls dur & serré. Dans cet état, je saignois les malades au bras une ou deux fois ; je les mettois à l'usage d'une tisane de riz, dans laquelle je faisois dissoudre du mucilage de gomme adragant, à la dose d'une once & demie par bouteille. Le jour suivant, quoique tous les symptômes

ci-dessus détaillés subsistassent dans toute leur force, je leur faisois prendre quatre grains de tartre stibié, dissous dans trois livres d'eau d'orge, avec une once & demie de gomme adragant. Ce composé évacuoit ordinairement par le bas; quelquefois il excitoit le vomissement: mais toujours les symptômes disparoissoient, ou étoient extrêmement affoiblis dans le même jour; le troisieme, les malades buvoient amplement de la tisane de riz, avec le mucilage; le quatrieme, l'émétique comme ci-dessus; le cinquieme, la tisane; enfin l'émétique toujours dans le même ordre. Par cette méthode, j'ai constamment terminé la maladie dans dix ou douze jours, quelquefois plutôt, rarement plus tard. Je n'ai jamais observé de fâcheux effets de l'émétique donné de cette maniere; il agit aussi doucement que la manne même. Si, à la seconde évacuation, les tranchées n'étoient pas aussi calmées que je le desirois, je donnois un grain ou deux d'opium, qui produisoit l'effet que j'en attendois: mais je n'ai pas été obligé d'y revenir souvent; mon mucilage émétisé remplit ordinairement toutes les indications. Je ne me suis déterminé à poursuivre les dyssenteries par ce remede, que parce que j'avois eu peu de succès de ceux que l'on vante contre cette maladie. Ils sont bons, mais ils ne sont pas aussi sûrs, & ils n'agissent pas aussi promptement que l'émétique. J'ai donné l'ipecacuanha à grande & petite dose, le verre d'antimoine, la teinture de Roffensius; j'ai suivi la méthode de certains Praticiens, qui saignent & insistent long-temps sur

les relâchans & les adoucissans, qui ordonnent beaucoup de lavemens & de potions huileuses, &c. Mais encore une fois, rien ne m'a paru comparable à l'émétique que j'ai donné à plus de cent cinquante personnes, avec un égal succès, en 1759 & 1775. Une pratique si heureuse fit bruit, & m'attira la confiance publique. J'observerai que cette méthode ne conviendroit pas à ceux chez qui cette maladie seroit invétérée, qui ont langui dans les Hôpitaux, qui sont épuisés, qui ont pris beaucoup de remedes. Je n'ai pas osé la tenter sur de tels malades : j'ai employé d'autres moyens, lesquels ont souvent été inutiles ; & les malades périssoient, quelque soin qu'on en eût, parce que la putréfaction s'étoit déjà emparée des intestins, ainsi qu'il étoit aisé de s'en appercevoir par la pâleur du visage, la petitesse du pouls, la qualité des matieres qui étoient fluides, noires, fétides, & qui sortoient involontairement; enfin, par l'exfoliation du velouté qui partoit par lambeaux. On détruit assez facilement les symptômes dyssentériques; mais il arrive souvent qu'il reste aux malades un dévoiement qui les exténue, que rien ne peut arrêter. J'ai vu de très-habiles gens ne pouvoir en venir à bout, & les malades périr, après avoir tombé & langui dans un marasme affreux. J'ai eu souvent de ces sortes de malades à traiter; je n'ai rien trouvé de si difficile à dompter que ces dévoiemens opiniâtres. Je me suis servi avec succès d'une décoction de simarouba ; j'en donnois au malade un grand

verre, de trois heures en trois heures. Ce remede m'a réussi de maniere que, dans huit jours, j'ai eu la satisfaction de voir guérir tous ces dévoiemens, & les malades reprendre leur force & leur embonpoint ordinaire. Depuis ce temps, j'ai presque toujours eu le même succès.

Remede domestique contre la Dyssenterie.

Prenez de la croûte de dessus du pain de pur froment, dont vous ôterez toute la mie; mettez votre croûte des deux côtés sur un gril, & à petit feu, pour qu'elle ne noircisse pas trop; retirez-la, & la graissez avec la barbe d'une plume de bonne huile d'olive des deux côtés: retirez cela trois fois; & à la derniere, pilez-la bien le plus fin possible dans un mortier; faites-en six paquets de la pesanteur d'un louis d'or chacun, & d'un demi-louis pour les enfans. Il faut mettre infuser le soir un de ces paquets dans un verre de bon vin rouge vieux, que l'on prendra le lendemain matin à jeun; & on mettra infuser un autre paquet, pour le prendre cinq heures après avoir mangé des choses saines, & s'abstenir de toutes crudités & laitage. On prend les six paquets en trois jours, à deux par jour. Quelquefois on est guéri dès le second, mais il faut prendre la totalité, pour éviter toute rechûte. Il faut bien remuer la liqueur, avant de l'avaler, parce que cette poudre va toujours à fond, & qu'il est essentiel pour l'effet de prendre le tout

bien mêlé enſemble avec le vin. On obſervera de ne pas arrêter cette maladie avant dix ou douze jours. *Nous ne garantiſſons pas ce remede.*

Autre Remede domeſtique.

Ce remede conſiſte à faire fondre ſur un feu modéré du beurre très-frais, où il n'entre point de ſel, & à le dépouiller avec ſoin de ſon écume, pour en prendre plein une cuiller à bouche le matin à jeun pendant huit jours, en faiſant d'ailleurs uſage de lavemens rafraîchiſſans deux fois dans la journée. Ce remede a opéré dans la Guyenne la guériſon radicale de tous ceux qui étoient affligés de la dyſſenterie. *Nous ne le garantiſſons pas plus que le précédent.*

Traitement de la Dyſſenterie, par M. Gilles de la Tourette.

M. Gilles de la Tourette, Maître en Chirurgie de Loudun, qui, de ma connoiſſance, donne à ſon état tout le zele & l'application qu'il doit, a trouvé, à force de réflexions & de combinaiſons, un remede bien ſimple, mais en même temps bien efficace, ſelon les épreuves multipliées qu'il en a faites, pour arrêter le flux de ſang ou dyſſenterie qui regne aujourd'hui. Il conſiſte, 1°. à faire uſage de la boiſſon ſuivante : faire bouillir dans une pinte de bonne eau trois onces de mie de pain, que l'on paſſera à travers un

linge, à laquelle, après qu'elle ſera un peu refroidie, on ajoutera environ deux onces & demie de bon vinaigre. Cette boiſſon, dont le malade uſera dans le courant de la journée, comme on uſe de la tiſane, ſe prendra un peu tiede. 2°. Il prendra chaque jour trois ou quatre lavemens préparés comme la boiſſon ci-deſſus, à l'exception qu'on n'y emploiera que deux onces de mie de pain, & une once & demie, ou tout au plus deux onces de vinaigre. 3° Frotter matin & ſoir le corps, les bras, les cuiſſes, les jambes du malade, avec un mêlange d'eau & de vinaigre, moitié l'un & moitié l'autre, mais ſans mie de pain. 4° Tremper dans le même mêlange des linges que l'on appliquera ſur le bas-ventre. 5° Continuer tous les jours ces remedes, qui ne ſont ni difficiles, ni diſpendieux, juſqu'à ce que le flux de ſang ait entiérement ceſſé: après quoi, ſe purger avec deux gros de ſel d'epſom, un quarteron de caſſe bouillie dans deux verres d'eau, où on fera fondre deux onces de manne. Paſſer le tout dans un linge, & prendre la potion quand elle eſt froide. Après l'avoir priſe, avaler un bouillon fait de choux & d'oſeille, dans lequel on fera fondre un peu de beurre frais. Continuer de prendre ce bouillon de demi-heure en demi-heure, pendant quatre heures. Il arrive quelquefois qu'après l'effet de la médecine, le flux de ſang reprend un peu. On ne doit pas s'en inquiéter; en recommençant le traitement indiqué, le flux de ſang paſſera auſſi-tôt. 6° Ce traitement doit ſe faire au commencement de la maladie; car ſi on tarde, & que la fievre

ſurvienne, & ſur-tout ſi elle eſt violente, il n'eſt plus temps de le faire. 7° Durant le traitement, le malade ne prendra pour toute nourriture que des œufs mollets, & encore bien ſobrement, uniquement pour ſe ſoutenir. La trop grande quantité l'échaufferoit immanquablement, ce qu'il faut éviter. Il s'abſtiendra de toute ſorte de viande, de ſoupe & de bouillon, qui ne feroit qu'augmenter la dyſſenterie.

Notre Chirurgien attribue la cauſe de cette eſpece d'épidémie qui emporte tant de gens, à deux cauſes: 1° à la corruption de l'air, qui eſt mêlé de corpuſcules ſeptiques, que nous avalons par la reſpiration, & qui, pénétrant dans nos corps, occaſionnent une eſpece d'éréthiſme dans les fibres, & mettent les humeurs dans une étrange agitation; 2° aux fruits infectés du venin que les chenilles y ont laiſſé en paſſant deſſus. Ce venin, qu'on avale avec le fruit, qu'on n'a pas même quelquefois la précaution de parer, ronge la tunique interne ou veloutée des inteſtins, ce qui fait ouvrir quelques vaiſſeaux ſanguins, qui laiſſent échapper le ſang. Le vinaigre, qui fait la baſe des remedes qu'on emploie, mêlé avec une certaine quantité d'eau, qu'on nomme, à cauſe de cela, *oxicrat*, eſt un vrai antiſeptique, qui, appliqué intérieurement & extérieurement, détruit les ſubſtances ſeptiques, fronce, criſpe l'ouverture des vaiſſeaux, reſſerre leur diametre, calme la trop grande agitation des humeurs & l'éréthiſme des fibres. En conſéquence, il conſeille comme préſervatif de la dyſſenterie, tant

que durera cette fâcheuse maladie, de faire quelqu'usage de l'oxicrat, & de mêler, si on peut le souffrir, quelque peu de vinaigre dans les alimens.

Précautions générales dans le Traitement de la Dyssenterie qui a régné, indiquées pour la Campagne & les Cantonnemens des Troupes, par M. Daignan, premier Médecin de l'Armée de M. le Comte de Vaux, pour la division de Saint-Malo, le 28 Septembre 1779.

Les coliques qui précedent la dyssenterie, les tranchées & les épreintes qui l'accompagnent, avec des selles sanguinolentes, écumeuses ou glaireuses, & un pouls dur & serré, sans fievre ou avec une fievre très-légere, sont des signes qui indiquent assez clairement une irritation dans les intestins, qu'il faut attribuer à l'acrimonie de la bile, bien plus qu'à leur corruption. Cet état caractérise la dyssenterie humorale & bilieuse. Si quelquefois elle paroît inflammatoire, vermineuse ou putride, cela dépend de la constitution & de l'état particulier des sujets ou des accidens qui surviennent dans le cours de la maladie, puisque ceux qui rendent des vers ne sont pas plus malades dans les premiers temps que les autres, & que les déjections, même des mourans, ne sont que très-peu ou point fétides.

Dans tous les cas, il faut se tenir en garde contre la saignée; elle ne convient qu'aux sujets

jeunes, robuſtes & fort ſanguins, lorſque la fievre eſt vive & bien développée ſeulement; hors cette circonſtance, le traitement doit en général être dirigé dans l'ordre qui ſuit.

Le premier jour, il faut donner abondamment, pour boiſſon & pour toute nourriture, l'eau de veau (1), & deux lavemens émolliens (2), un le matin, l'autre le ſoir, interdiſant abſolument le bouillon, juſqu'à ce que les accidens aient diſparu.

Le ſecond jour, il faut faire vomir avec l'ipecacuanha (3); après l'opération de ce remede, donner un lavement de bouillon de tripes (4), le ſoir un julep anodin (5); l'eau de veau toujours

---

(1) L'eau de veau ſe fait en faiſant bouillir à gros bouillons environ une livre de maigre de veau ſur un pot d'eau, dans un vaiſſeau de terre.

(2) Les lavemens émolliens ſe font avec la décoction de feuilles de mauve, guimauve, ſéneçon, poirée, & la graine de lin enfermée dans un nouet.

(3) La doſe de l'ipecacuanha eſt de 15 à 20 grains qu'on partage en deux ou trois doſes, & qu'on délaie dans une taſſe d'eau tiede: on fait boire auſſi de l'eau tiede, pour aider à vomir.

(4) Le bouillon de tripes eſt l'eau dans laquelle on a fait cuire les inteſtins des animaux: on peut employer à leur place la tête d'un mouton avec ſa peau.

(5) Le julep anodin ſe fait avec trois onces d'eau de pavot rouge, de laitue ou de pourpier, & deux gros de diacode.

pour boiſſon & pour nourriture, ou tout au plus un bouillon à la Reine (1).

Le troiſieme jour, il faut purger avec deux onces de manne, fondue dans quatre onces d'infuſion de rhubarbe (2); le ſoir, donner un lavement de bouillon de tripes; toujours même boiſſon & même nourriture, à moins que les tranchées ne ſoient calmées, & qu'il ne paroiſſe plus de ſang.

Dans ce cas, on peut donner indifféremment pour boiſſon l'eau de riz, l'eau de gruau, la décoction blanche, & les bouillons à la Reine pour nourriture.

Le quatrieme jour, on laiſſera repoſer le malade; s'il ne ſouffre plus, & ſi les ſelles ne ſont plus ſanguinolentes, on lui donnera ſeulement un demi-gros de diaſcordium le ſoir: on le nourrira avec un peu de ſoupe ou de la panade (3), & on le purgera le cinquieme jour avec deux onces de manne & une once de catholicon double dans quatre onces d'infuſion de rhubarbe, le regardant alors comme guéri; en conſéquence, on augmentera inſenſiblement ſa

---

(1) Le bouillon à la Reine ſe fait en délayant un jaune d'œuf dans une écuelle d'eau chaude, avec un peu de ſucre.

(2) L'infuſion de rhubarbe ſe fait en jettant un gros de rhubarbe concaſſé ſur un gobelet d'eau chaude.

(3) La panade ſe fait, en faiſant bouillir & mitonner dans de l'eau de la mie de pain avec un peu de beurre frais.

nourriture, en commençant d'abord par la crême de riz (1), des oeufs mollets, & un peu de vin bien trempé.

Si au contraire il souffre, & si les selles sont encore sanguinolentes, on lui donnera, le quatrieme jour, six grains d'ipecacuanha, enveloppés dans demi-gros de thériaque; le soir un lavement de bouillon de tripes, dans lequel on délaiera un jaune d'oeuf.

Le cinquieme jour, on répétera les six grains d'ipecacuanha avec le demi-gros de thériaque, le lavement de bouillon de tripes avec le jaune d'œuf sur le soir; & quelques heures après, on donnera un demi-gros de diascordium.

Le sixieme jour, si le mal est au même point, on purgera de nouveau avec deux onces de manne dans quatre onces d'infusion de rhubarbe: le soir, on donnera un lavement de bouillon de tripes avec le jaune d'œuf; & dans la nuit, demi-gros de diascordium, qu'on continuera de six en six heures, jusqu'à trois ou quatre fois, observant de nourrir le malade alternativement avec la décoction blanche (2),

---

(1) La crême de riz se fait, en réduisant en pulpe très-légere le riz parfaitement cuit: on mêle cette crême en petite quantité avec le bouillon.

(2) La décoction blanche se fait avec demi-once de corne de cerf calcinée, deux onces de mie de pain, qu'on fait bouillir dans six pintes d'eau, jusqu'à ce que le pain soit bien délayé: on y ajoute deux onces de su-

l'eau de gruau, l'eau de riz dans laquelle on délaiera un gros de gomme arabique ſur une bouteille, & on y ajoutera une ou deux onces de ſyrop de guimauve, en la faiſant plus légere, pour ſervir de boiſſon. A cette époque, en commencera à donner, ſi les forces l'exigent, quelques cuillerées de cordial domeſtique (1).

Dans le courant du ſeptieme jour, pour peu que l'état du malade ſoit inquiétant, il ne faut rien faire ſans le ſecours des gens de l'Art; mais en attendant que ce ſecours arrive, ſi les ſelles ſont trop fréquentes, & accompagnées de tranchées, de difficultés d'aller à la ſelle, ou d'une grande douleur au fondement, on donnera, de ſix heures en ſix heures, un lavement avec l'infuſion de camomille romaine, dans laquelle on délaiera deux jaunes d'œufs & deux onces de ſuif de mouton, ou une chandelle, & même dix grains de camphre, ſi le malade a les extrémités froides. Il faut obſerver qu'à cette époque, les lavemens gras ſont trop relâchans; ſi on s'en ſert, il faut les couper avec la décoction de camomille romaine,

---

cre, & deux gros d'eau de fleur d'orange ou de cannelle orgée.

(1) Le cordial domeſtique ſe fait en faiſant bouillir un petit bâton de cannelle fine & du ſucre dans un gobelet d'eau, auquel on ajoute un quart, un tiers ou moitié de vin rouge ou blanc, ſelon qu'on veut faire le cordial fort.

ou de petite absynthe, & n'en donner que la moitié de la seringue.

Les accidens ne paroissent gueres que vers le cinquieme jour; si alors on apperçoit quelque signe de putridité, il faut donner le petit-lait fait avec le vinaigre pour boisson & en lavement, au lieu d'eau de veau & de bouillon de tripes. On peut donner aussi pour boisson & pour nourriture l'eau de riz, l'eau de gruau, ou la décoction blanche: mais il faut les aciduler avec de très-bon vinaigre de vin; & au lieu de se servir de l'infusion de rhubarbe pour faire la base des purgatifs, on emploiera la décoction de tamarin. Enfin, si la foiblesse exige quelque cordial, on donnera de préférence celui que nous appellons domestique, désigné dans la page précédente, ou bien on ajoutera de l'eau de cannelle orgée à la boisson ordinaire: deux cuillers à bouche sur deux livres de boisson, suffisent dans les cas ordinaires.

Si au contraire les malades rendent beaucoup de vers, il faut ajouter aux purgatifs la coraline & le semen-contra, & même quelques grains de mercure doux dans le commencement; & au lieu d'eau commune, se servir de l'infusion de coraline, de semen-contra, de camomille romaine & de petite absynthe, pour faire les boissons. Il faut aussi ajouter ces deux dernieres plantes aux lavemens: mais tout cela doit être dirigé par les conseils de quelqu'un de l'Art.

Comme le vomissement & le hoquet sont des accidens graves de cette maladie, qui souvent ont lieu dès le commencement, on peut y employer

ployer en tout temps la potion indiquée par la note (12) : on peut aussi employer en tout temps, & avec la même sûreté, celle indiquée par la note (13), lorsqu'il y a des vers ou qu'on les soupçonne. Ces potions se prennent de temps en temps par cuillerées.

Il faut remarquer que les doses des remedes qu'on indique sont pour des adultes ; qu'il faut les diminuer en proportion pour les enfans & les personnes délicates, quoiqu'ils soient tous fort doux, & qu'ils conviennent pour combattre le cours de ventre comme la dyssenterie.

---

(12) Sel d'absynthe, demi-gros ; mêlez-y du suc de citron, jusqu'à ce que le sel ne fermente plus ; ajoutez-y alors quatre onces d'eau de menthe, vingt gouttes de liqueur minérale d'Hoffman, six ou huit gouttes de laudanum liquide de Sydenham, & une once de syrop d'œillet ou de limon.

(13) Eau de pourpier & infusion de racines de fougere, de chaque trois onces ; syrop de chicorée composé, huile d'olive fine, de chaque une once ; semen-contra, coraline en poudre, thériaque, de chaque un gros ; suc de citron, quelques gouttes.

Cette potion convient sur-tout pour les enfans, qu'il faut faire vomir, en leur donnant par cuillerées de l'infusion d'un demi-gros d'ipecacuanha sur huit onces d'eau, & les purger ensuite avec le syrop de fleurs de pêcher ou de chicorée composé, en y ajoutant quelques grains d'ipecacuanha en poudre ; & sur la fin, avec le syrop magistral.

OBSERVATIONS sur la Dyssenterie épidémique de 1779, par M. de l'Humeau, Maître en Chirurgie à Durtal en Poitou.

Cette dyssenterie s'annonce par un dévoiement de matieres séreuses, jaunes; la fievre, dès le lendemain, se développe avec dureté dans le pouls, la peau brûlante, la langue seche, avec beaucoup d'altération, le dégoût, les envies de vomir; les tranchées deviennent vives & fréquentes; les déjections sont fort douloureuses & les efforts souvent infructueux; les matieres, dont l'expulsion n'est jamais abondante, sont teintes d'un sang en partie dissous & coagulé; les urines coulent avec douleur, & il y a fort souvent rétention; les malades vomissent tout ce qu'ils prennent; les vomissemens & les selles sont mêlés de vers morts ou vivans; le ventre se contracte, le pouls devient languissant; les malades sont tourmentés par de cruelles envies d'aller à la selle; ils poussent au-dehors une partie du rectum qui est déjà livide. Cet état dure trois à quatre jours, à raison de la force & du tempérament; le froid s'empare des extrémités; les vomissemens, les tranchées cessent; le saut des tendons, la foiblesse du pouls, les yeux vitrés, la vue obscurcie, une voix foible & chancelante annoncent la fin du malade, dont les intestins sont tombés en gangrene.

Par cet état, on voit que dès le développe-

ment de la maladie, l'eſtomac & les inteſtins ſont dans un état de phlogoſe ou diſpoſition inflammatoire; que la préſence de la matiere putride & l'engorgement des vaiſſeaux augmentent par degrés d'inflammation, accélerent le progrès des accidens, déterminent la mortification gangréneuſe.

Comme il s'agit actuellement de ne pas perdre de vue les trois indications qui ſe préſentent à remplir, on me permettra de faire une petite remarque ſur une obſervation de M. Bouquié, où il remplit la ſeconde indication pour évacuer les humeurs putrides, en ſe ſervant de quatre grains d'émétique diſſous dans une pinte & demie d'eau d'orge, & une once & demie de gomme adragant; & ainſi de ſuite dans un ordre égal, de deux jours en deux jours, l'émétique. Quoi qu'en diſe l'Auteur, il ne nous perſuadera pas que ſon émétique, tant mitigé qu'il voudra, puiſſe, dans la dyſſenterie, produire des effets auſſi doux que la manne même: j'en demande raiſon aux gens de l'Art éclairés. Et quelle preuve d'autant plus convaincante que ce remede eſt pernicieux, que l'aphoriſme d'un ſavant Médecin, un des premiers Maîtres, qui, d'après une pratique ſuivie, a vu des exemples ſans nombre des effets de l'ipecacuanha dans la dyſſenterie, vomitif cependant des plus doux, mais qui n'étant pas adminiſtré à propos, je veux dire trop tard, produit des effets dangereux? L'ipecacuanha, dit-il, eſt une épée dans la main d'un fou, & ſa fermentation aura détruit le velouté des inteſtins, produit des acci-

dens funestes; que ne devons-nous pas craindre de l'émétique? En effet, l'estomac & les intestins dénués de leur velouté, présentent à découvert leur membrane nerveuse déjà enflammée, susceptible de la plus grande irritation. L'éjection des matieres sanguinolentes ne nous prouve-t-elle pas que les vaisseaux capillaires de cette membrane ont été détruits & ouverts par l'irritation de cette humeur caustique? Or, en chassant par un purgatif irritant cette humeur putride, n'est-ce pas évacuer la cause, en augmentant un effet beaucoup plus dangereux?

Je supplie le Lecteur de ne pas m'envisager comme un critique & satyrique censeur. Je ne puis passer sous silence le remede domestique contre la dyssenterie; remede cependant dont M. de C***. a vu des effets prompts, multipliés & merveilleux, épithetes ordinaires pour leur donner tout le prix qu'on se propose.

Prenez, dit l'Auteur, une croûte de dessus du pain de pur froment, dont vous ôterez toute la mie; mettez votre croûte des deux côtés sur un gril; retirez-la, & la graissez avec la barbe d'une plume, d'huile d'olive, des deux côtés; répétez ceci trois fois; & à la derniere, pilez-la bien, le plus fin possible, dans un mortier; faites-en six paquets de la pesanteur d'un louis d'or chacun, & un demi-louis pour les enfans. Il faut mettre infuser le soir un de ces paquets dans un verre de bon vin vieux rouge, que l'on prendra le lende-

main matin à jeun ; & on mettra un autre paquet infuser, pour le prendre cinq heures après avoir mangé des choses saines, & s'abstenir de toutes crudités & laitage. On prend les six paquets en trois jours, à deux par jour. Quelquefois on est guéri dès le second : mais il faut prendre la totalité, pour éviter toute rechûte. En vérité, je vous demande si un homme sensé peut conseiller un remede qui n'a pas le sens commun ? Des deux remedes que je combats, l'un veut évacuer trop violemment, & l'autre antagoniste ne veut point évacuer du tout ; au contraire, par un astringent, renfermer le loup dans la bergerie, c'est-à-dire, l'humeur morbifique. Ce que je trouve de plus plaisant, c'est que l'Auteur dit : On observera de ne point arrêter cette maladie avant dix à douze jours. Il paroît qu'il n'a pas eu occasion de voir beaucoup de dyssentériques; car dans l'espace de ce temps, ils sont parvenus à la convalescence, ou ils ont succombé tout-à-fait. Ne dira-t-on pas : Hippocrate veut oui, & Galien non? car de ces deux observations, l'un veut évacuer la cause, en augmentant un effet beaucoup plus dangereux; l'autre au contraire veut diminuer l'effet, sans évacuer la cause.

Il y a cependant un juste milieu dans les trois indications à remplir.

1° De vuider les vaisseaux par la saignée, lorsque les forces, le tempérament & le climat le permettent; 2° d'évacuer sans irriter; 3° d'appaiser les douleurs. Les malades que j'ai traités

de la dyssenterie n'ont point été saignés, le climat n'étant pas propice.

Lorsque j'étois appellé le premier ou le second jour, & que le malade se plaignoit d'un estomac embarrassé, qu'il avoit des nausées, je lui donnai l'ipecacuanha, la dose à raison de l'âge, de la force & du tempérament; je lui prescrivois ensuite une tisane de riz & d'une croûte de pain rôtie dedans, dont le malade faisoit sa boisson principale, le bouillon léger; un lavement le soir, & l'autre la nuit, fait avec la bourrache, la buglosse, la pariétaire, la molesme, la guimauve, la chicorée sauvage; un topique de pariétaire sur le bas-ventre.

Dès le lendemain, je lui prescrivois deux onces de manne dans une infusion de petite ortie, & d'un demi-gros de rhubarbe, la tisane de riz & de bouillon pour le courant de la journée, deux lavemens pour le jour & la nuit. La potion pour le soir étoit composée de deux onces de syrop de diacode, trois onces de syrop d'œillet, & vingt-cinq gouttes anodines, dont le malade en prenoit une cuillerée d'heure en heure; cette potion ordinairement, en provoquant au sommeil, calmoit les douleurs. Le troisieme jour, la médecine ordinaire. Je réitérois la potion, lorsqu'elle ne produisoit pas tout l'effet que j'en attendois, ou lorsque le purgatif réveilloit les douleurs; le quatrieme, je donnois cinq à six grains de la poudre de corail anodine, & douze grains de rhubarbe en poudre; le cinquieme, mon minoratif doux & onctueux; le sixieme, je laissois mon malade à la

tisane, aux lavemens & au bouillon; & le septieme, je réitérois la manne dans l'infusion de petite ortie. J'avois soin de faire tenir chaudement mes malades.

Lorsque j'étois appellé trop tard pour commencer le traitement ci-dessus, je me servois de la manne & de l'huile d'amandes douces, d'un bol fait avec dix grains de rhubarbe, deux grains de poudre de corail anodine, la thériaque le soir, & vingt-cinq grains de diascordium. Lorsque le dévoiement se modéroit, je purgeois avec quatre gros de catholicon double, & deux onces de manne; je n'oubliois point les lavemens soir & matin.

Je consultai M. Latour, Médecin à la Fleche, pour une malade en qui je n'espérois plus. Voici sa consultation, qui je crois est nécessaire à publier, vu les bons effets qu'elle produit.

La personne pour qui je le consultois avoit un pouls très-lent, les forces abattues, un vomissement, un hoquet, des déjections fréquentes, noires & très-fétides; il m'envoya son ordonnance en ces termes: La malade prendra ce soir un lavement d'un gros & demi d'empois blanc fondu en six onces d'eau de riviere, & deux gros de thériaque. Le lavement fut réitéré le lendemain matin.

Ensuite la malade fut purgée tel qu'il l'avoit ordonné, avec une once de manne & trois gros de catholicon double délayé & une cuillerée d'eau thériacale; le soir une potion, composée d'eau de plantain, de vingt gouttes ano-

dines, d'un grain de camphre diſſous dans une goutte ou deux de jaune d'œuf, d'une cuillerée de ſyrop d'œillet : le tout compoſa une taſſe ordinaire, que la malade prit à l'heure de ſon ſommeil. Ce remede produiſit des effets merveilleux, & la malade fut mieux dès le lendemain.

Je me ſuis bien trouvé auſſi dans cet état de foibleſſe & d'accablement où la gangrene des inteſtins eſt proche, d'une infuſion d'une once de quinquina, d'ortie-grièche, & d'un gros de thériaque, des lavemens auſſi de quinquina.

Comme la dyſſenterie eſt plus ou moins maligne, & qu'elle eſt fort ſouvent compliquée avec d'autres maladies putrides, c'eſt à la ſagacité du Médecin ou Chirurgien de choiſir les remedes qui conviennent le mieux à ſon caractere.

Extrait du Mémoire ſur les cauſes & le traitement des Dyſſenteries épidémiques, lu par M. Réad, dans la Séance ordinaire de l'Académie de Metz.

M. Réad diviſe ſon Ouvrage en deux parties; la premiere contient les cauſes de la maladie, la ſeconde en indique le traitement.

De toutes les maladies épidémiques, dit M. Réad, la dyſſenterie eſt celle qui paroît tenir plus eſſentiellement aux vices des alimens & des boiſſons. Ce n'eſt point qu'elle n'ait d'autres

causes communes à toutes les épidémies ; mais ces causes ne peuvent être regardées que comme dispositives, & elles ont besoin du concours des causes déterminantes, pour développer toute leur énergie. Ces causes déterminantes sont l'agacement, l'irritation des fibres & des glandes intestinales, par l'impression continuelle d'une masse alimentaire, chargée de molécules nuisibles.

Les grains nouveaux & encore humides, les viandes & le poisson corrompus, les fruits verds & de mauvaise qualité, peuvent bien donner naissance aux symptômes dyssentériques ; mais c'est principalement aux eaux potables qu'il faut attribuer cette cruelle maladie.

M. Réad confirme cette proposition par l'observation d'une dyssenterie, qui régnoit, en 1770, dans la Garnison de Metz.

« Je remarquai avec étonnement, dit ce Médecin, que le Regiment de Béarn avoit quatre-vingt-onze malades, tandis que celui de Champagne, qui occupoit le même corps de Casernes, n'en avoit que neuf.

Je ne pouvois chercher les raisons de cette différence dans le régime ou les exercices, qui sont en général les mêmes pour tous les Corps qui composent cette Garnison. Quelque peu de vraisemblance qu'il y eût qu'il existât des différences essentielles entre les eaux dont se servoient ces deux Régimens, & qui étoient fournies par quatre puits situés dans une même ligne parallele aux Casernes, je n'aban-

donnai pas l'idée dans laquelle j'étois que l'analyse de ces eaux me fourniroit la raison suffisante d'une différence aussi frappante.

Le quartier des Casernes de Chambiere, occupé alors par ces deux Régimens, est formé de deux aîles. La partie voisine de la porte de la Ville étoit habitée par celui de Béarn; celle qui étoit près de la promenade de Poitou, logeoit le Régiment de Champagne. Chacun de ces deux Régimens se servoit de l'eau des puits voisins de la partie qu'il occupoit.

L'eau de ceux qui étoient vis-à-vis du logement du Régiment de Béarn, me présenta, par l'analyse, une grande quantité de sélénites, des parties excrémentielles alkalines. Je ne trouvai dans les deux autres puits, quoique placés dans la même ligne, qu'une dose foible de sélénite, & aucun des principes alkalins & putrides que j'avois découverts dans ceux qui avoisinent la porte de la Ville. Celui des deux puits à l'usage du Régiment de Champagne, qui étoit près de ceux du Régiment de Béarn, fournissoit une eau d'une qualité supérieure à celle de la plupart des fontaines de la Ville.

Je fis part de mon travail & de mes observations à M. le Maréchal d'Armantieres. Il fit fermer ces puits, & cinq jours après, les deux Régimens furent de niveau pour les dyssentériques qui arrivoient à notre Hôpital.

Je ne pus douter que les deux puits voisins des fortifications, & ouverts dans un terrein

inculte & formé de terres rapportées, ne s'infectassent plus aisément que les autres par le voisinage du fossé de la Ville, & par la filtration des latrines, inconvénient dont les puits du Régiment de Champagne étoient à l'abri, par la compacité du terrein & l'eloignement des causes d'infection »,

C'est à des causes semblables que M. Réad attribue le dyssenterie de Saint-Malo & de Saint-Brieux.

A Saint-Malo, l'eau des citernes est la seule dont les Habitans font usage; ces citernes, souvent formées d'un bâtisse mal assemblée, & situées à peu de distance des lieux destinés à contenir les fumiers, ou même les immondices de toute espece, reçoivent aisément les parties putrides filtrées au milieu de ces matieres. Les eaux ainsi infectées deviennent encore plus dangereuses dans le temps des dyssenteries, & alors, dit M. Réad, la maladie se nourrit essentiellement de sa propre substance.

A Saint-Brieux, les mêmes causes existent; & de plus, la mal-propreté de cet endroit fait dans la Ville basse une espece d'égoût putride & mal-sain, qui infecte les eaux de ce quartier.

Dans les environs & dans les campagnes qui sont entre Saint-Malo & Saint-Brieux, une autre cause est l'accumulation des fumiers auprès des habitations; & sur-tout le rouissage des lins & des chanvres, dont les rouoirs sont souvent posés dans des mares au milieu du Village

même, & qui ſont tranſportés, après le rouiſſage, auprès des maiſons, afin d'y ſécher : les parties putrides pénetrent la terre, s'y filtrent, & vont infecter les réſervoirs communs : auſſi les Villages de Plendiben & de Plerin, remplis de ces mares, ont-ils été les plus dévaſtés par la dyſſenterie. Ce dernier a perdu, dans l'eſpace de deux mois, cent ſoixante Habitans.

Deux autres cauſes, en ſe joignant à celles dont nous avons parlé, en entretiennent l'activité, & les rendent plus funeſtes. Ce ſont, 1° l'uſage dangereux de dormir dans des eſpeces d'armoires cloſes, & dans leſquelles l'air s'infecte en peu de temps, & devient encore plus pernicieux, s'il eſt chargé de miaſmes qui s'exhalent du corps des malheureux attaqués de l'épidémie.

2° L'humidité produite par le voiſinage de la mer, qui retient la tranſpiration, & empêche la diſſipation des parties putrides introduites dans le corps.

L'influence long-temps continuée de toutes les cauſes qui ne ceſſent d'agir, augmentée par celles qui tiennent à la nature des ſaiſons, produit dans les Habitans une diſpoſition habituelle, qui n'exiſte pas dans les Soldats, qui n'y ſont expoſés qu'en paſſant ; & cette différence ſuffit pour expliquer pourquoi la dyſſenterie a fait cette année très-peu de ravages dans les Caſernes, tandis qu'elle a été très-meurtriere pour les Naturels du Pays.

Le vrai moyen de détruire l'action de ces

causes, seroit de faire construire, d'une maniere plus solide, les citernes & les fosses, & de recevoir les fumiers dans des caisses de maçonnerie, qui, en empêchant les parties putrides de se filtrer avec l'humidité, conserveroient encore au fumier même les principes qui le rendent si utile à la végétation. Ce moyen a été présenté en 1775 à l'Académie de Metz, par M. de Corny, Commissaire Provincial des Guerres, Membre de cette Société, lequel l'avoit vu pratiquer avec succès par un Laboureur de la Franche-Comté.

Il faudroit encore maintenir, par la police la plus exacte, la propreté des rues; empêcher que les linges des malades ne fussent lavés aux fontaines dans l'intérieur de la Ville; éloigner des habitations les réservoirs des eaux que ce voisinage infecte; reléguer les rouissages & l'apprêt des lins & des chanvres à des distances raisonnables des Villages; enfin, énerver l'activité des principes putrides contenus dans les eaux, en faisant bouillir celles destinées à la boisson. Par cette préparation, les insectes, dont foisonnent les eaux de citernes, ne pourroient nuire; le principe volatil excrémentiel se dissiperoit, & la filtration ou la décantation acheveroit de rendre à ces eaux la salubrité qui leur est si nécessaire.

Telles sont les précautions principales que M. Réad propose, & au moyen desquelles on conserveroit tous les ans un nombre considérable de Citoyens précieux. L'inexécution de ces sages réglemens, ajoute l'Auteur, fait gémir le Souverain pere de ses Peuples; le Magistrat

qui dicte ses Loix, & le Philosophe ami de l'humanité.

La seconde partie de ce Mémoire renferme le traitement, tel que M. Réad l'a pratiqué avec succès. L'Auteur distingue d'abord le traitement des dyssenteries bénignes & simples, de celui qu'il faut employer dans celles qui, par la nature de leurs accidens, méritent le nom de malignes.

Les premieres s'annoncent par de légeres tranchées. Les malades évacuent d'abord les matieres très-liées, recouvertes de glaires jaunâtres, mêlées de stries sanguinolentes. Vers le troisieme jour, les évacuations deviennent plus fréquentes, & ne sont bientôt après que de sang pur. Vers le cinq ou sixieme jour, les douleurs dominent; des aphthes dans l'intérieur de la bouche, des éréspeles au visage, quelquefois des tumeurs très-douloureuses aux genoux, terminent ordinairement cette maladie.

Les vomitifs & les purgatifs en arrêtent presque toujours les progrès, dès le lendemain qu'on en a fait usage.

M. Réad préfere le tartre stibié à l'ipecacuanha; la manne, le catholicon, le syrop de diacode, le laudanum, la décoction blanche de Sydenham, le petit-lait, des lavemens huileux & mucilagineux, sont les remedes qu'il a employés avec succès.

Les dyssenteries malignes ont des symptômes plus effrayans. Leur caractere distinctif est un affaissement affreux, qui paroît souvent dès le

premier jour ; elles s'annoncent par des friſſons, auxquels ſuccedent bientôt une chaleur & des bouffées vaporeuſes à la tête ; enſuite les ſignes d'ardeur & de ſéchereſſe ſe joignent à de vives tranchées ; les excrétions ſanguines ſont ſuivies de ſelles noirâtres & vermineuſes, accompagnées de douleurs conſtrictives particulieres à cette eſpece de maladie.

Le neuvieme jour, les douleurs s'appaiſent : mais ſi le pouls ne ſe relevoit pas en même temps, ce calme perfide étoit bientôt ſuivi de la froideur des extrémités, d'un hoquet fatigant ; & enfin, vers le onzieme ou le douzieme jour, d'une mort tranquille & exempte des horreurs de l'agonie.

Nous ne ſuivrons point M. Réad dans le traitement ſcrupuleux & très-détaillé qu'il indique. Ceux qui ſeront curieux de le connoître, peuvent conſulter le Mémoire de M. Daignan, premier Médecin de l'Armée de Saint-Malo, que nous avons rapporté ci-deſſus, page 283 : on y verra, à de très-petites différences près, la même méthode, le même régime & les mêmes remedes. L'accord de ces deux Médecins auſſi éclairés formera, aux yeux des plus incrédules, la démonſtration complette de la bonté de leur ſyſtême.

N'oublions pas de dire que M. Réad recommande, comme une précaution eſſentielle, de nettoyer les pieds & les mains des malades, de les tenir en général dans la plus grande propreté, & d'employer dans leurs chambres, quatre fois par jour, des fumigations de colophane en poudre.

Nous ne prononcerons point ſur le mérite de l'Ouvrage de M. Réad ; nous laiſſerons parler MM. Lorry & Hallé, Commiſſaires nommés par la Société Royale de Médecine pour examiner ce Mémoire. Ils atteſtent que « la » marche de M. Réad eſt celle d'un Médecin » éclairé & prudent, & qu'on voit dans ſon trai- » tement toute la ſageſſe & le diſcernement né- » ceſſaires à la conduite d'une maladie où tous les » ſecours demandent une prudence conſommée ».

DYSURIE.

OBSERVATION de M. Marquet ſur la Dyſurie.

UN jeune garçon, agé d'environ vingt-cinq ans, ayant gagné une gonorrhée des plus violentes, ſe confia d'abord à un Charlatan pour ſe faire guérir ; & enſuite il ſe négligea totalement : mais il lui ſurvint un ulcere dans les proſtates, avec écoulement de matieres purulentes mêlées de ſang, ce qui lui cauſoit la dyſurie, la ſtrangurie, l'ardeur d'urine & des douleurs très-vives, qui continuerent pendant pluſieurs années ſans avoir pu trouver de guériſon par des remedes ordinaires ; il urinoit de temps en temps du ſang pur en grande quantité ; enfin, étant au déſeſpoir d'une ſi longue maladie, il me vint prier ſur la fin du mois de Septembre 1755 de le ſecourir. Pour parvenir

parvenir à une prompte guérison, ma premiere indication se porta d'abord à la saignée du bras, pour diminuer l'inflammation ; le lendemain on réitéra la saignée. En même temps je fis prendre au malade, pour boisson ordinaire, de la tisane faite avec les racines d'oseille, de chicorée, de fraisier, de nénuphar & la réglisse, de chacune une once, pour faire bouillir pendant une demi-heure dans un pot d'eau de fontaine, afin de rafraîchir & d'appaiser l'inflammation & les irritations qui se faisoient dans les prostrates & dans l'urétere. Cependant il prenoit tous les matins quatre ou cinq cuillerées de suc ou de décoction d'*illécébra*, corrigé avec un peu de miel, dont il augmentoit insensiblement la dose jusqu'à la quantité d'un verre, & tous les soirs une demi-once de mon électuaire anti vénérien (Voyez la Dissertation de M. Marquet sur cet électuaire), en se purgeant de huitaine à autre, avec quinze grains de scammonée d'Alep, délayée dans un verre de tisane. Ayant continué pendant cinq ou six semaines l'usage de ces remedes, il fut totalement guéri de cette maladie, qui le faisoit souffrir depuis trois ans, dont il n'auroit jamais pu guérir, selon toute apparence, avec les remedes ordinaires.

ÉCARTS DE LA NATURE.

Enfans monstrueux.

Il naquit le 8 Août 1767, dans la Paroisse de Calvire, frontiere de Bresse, deux filles jumelles, dont le pere s'appelloit Pierre Champ, natif de Vogneray en Lyonnois, & la mere Michelle Vire. Ces deux enfans, qui avoient chacun une tête, deux bras & deux jambes bien conformés, paroissoient extérieurement unis par les tégumens, depuis le lieu de l'ombilic qui étoit unique pour les deux sujets. Ils furent transportés morts à l'Ecole Royale Vétérinaire de Lyon; & malgré le degré de putréfaction auquel ils étoient parvenus, on observa en eux, après l'ouverture qu'on en fit, 1° deux abdomens séparés par une simple cloison formant supérieurement un sac pour loger le foie, qui occupoit dans l'un & dans l'autre la partie supérieure de ces cavités.

2° Chaque abdomen étoit pourvu d'un estomac, d'un canal intestinal, de deux reins, & des parties de la génération pour chacun des sujets.

3° La poitrine ne formoit qu'une seule cavité, & les côtes se réunissoient en un seul *sternum* placé au milieu des deux sujets.

4° Cette même cavité ne contenoit qu'un seul cœur, situé directement au-dessous du *sternum*, & deux poumons, dont la poitrine

n'offroit rien d'extraordinaire, un pour chacun des enfans. Toutes les autres parties étoient exactement conformées ; chaque sujet avoit le volume d'un enfant à terme, bien portant, & qui vient de naître ; l'un d'eux avoit un bec de lievre : un polype sortoit du nez de l'autre.

OBSERVATION sur un Enfant sans anus.

Le Jeudi 24 Septembre 1771, Françoise Noblet-Mouton, au village de Beauvoir, Paroisse de Marmagne, à trois lieues de Bourges, âgée d'environ 48 ans, accoucha d'un enfant mâle sans anus, ni la moindre apparence d'ouverture au derriere, d'ailleurs assez bien conformé. Elle l'allaita pendant cinquante-deux jours, sans qu'il ait rendu aucun autre excrément que de l'urine un peu plus qu'à l'ordinaire. Un Chirurgien du voisinage lui avoit fait en vain une incision & introduit une sonde ; il n'en sortit que quelques gouttes de sang. Il mourut d'une maigreur extrême, le 15 Décembre.

M. Duperin, Professeur de Médecine à Bourges, alla en faire l'ouverture avec le sieur Lemonier, son Confrere. Ils remarquerent entr'autres particularités, que les intestins grêles étoient gros, & trois fois plus enflés & tendus qu'à l'ordinaire ; pleins d'air, très minces & transparens comme s'ils eussent été lavés & raclés. L'iléon se présenta le premier, & remontoit jusqu'au sternum qu'il soulevoit en dehors. Ce boyau, long de vingt

pieds au moins dans l'homme, & qui dans cet enfant, grand d'un pied neuf pouces, auroit dû avoir environ huit pieds, n'avoit que huit pouces ; & le total des intestins que trois pieds cinq pouces. Les gros boyaux étoient faciles à distinguer par les matieres noirâtres qu'ils contenoient. Ils n'avoient tous ensemble que quatorze à quinze pouces de longueur; leur diametre étoit quatre fois plus grand qu'il ne devoit être. Le rectum étoit encore un peu plus gros & plus plein : il finissoit au milieu de l'os sacrum, dans sa cavité, où il étoit très-adhérent par le moyen de plusieurs fibres charnues, destinées sans doute à former l'anus & ses muscles. Après les avoir disséquées avec peine, ce boyau parut absolument fermé & faire poche ou cul-de-sac.

L'estomac (chose étonnante, mais vraie), que l'on auroit cru plein, enflé & tendu, étoit très-plat, totalement vuide & si petit, que l'on eut peine à le trouver ; il n'y avoit exactement qu'un pouce d'intervalle entre ses deux orifices. L'œsophage avoit à peine la grosseur d'une plume de Hollande. Le foie étoit renversé au haut de la poitrine & collé au diaphragme. La tympanite des intestins grêles l'avoit repoussé jusques dans le thorax, dont il occupoit une grande partie, de sorte que le cœur & les poumons soulevoient les clavicules.

Enfant de ſept à huit ans, qui parle ſans langue.

Deux Médecins de la Ville de Grenade, Don Joſeph Guillen & Don Joſeph Cayetano del Caſtillo, viennent d'atteſter publiquement qu'un enfant de ſept à huit ans, qu'ils ont traité d'une petite vérole très-maligne, à la ſuite de laquelle ſa langue s'eſt gangrénée, au point qu'il a entiérement perdu cet organe, ne laiſſe pas malgré cela de ſe faire très-bien entendre, & de parler fort diſtinctement. Ces Médecins ajoutent qu'il articule même les ſyllabes les plus difficiles à prononcer, & pour leſquelles l'uſage de la langue ſemble le plus néceſſaire.

Enfant pétrifié dans le ventre de la mere.

Il eſt mort à l'Hôpital de Berlin une pauvre femme âgée de 60 ans, qui avoit depuis long-temps le ventre d'une groſſeur extraordinaire, ſans avoir aucun ſymptôme d'hydropiſie; à l'ouverture du cadavre, on a vu, avec ſurpriſe, qu'elle portoit un enfant entiérement pétrifié, & dont tous les membres étoient parfaitement bien formés. Après les perquiſitions les plus exactes, on a découvert que cette femme étoit devenue enceinte dans ſa quarantieme année. Ce fait eſt conſtaté par l'enfant qui exiſte, & par les atteſtations des Profeſſeurs d'Anatomie de cette Ville; au reſte, nous avions été témoins d'un pareil fait, huit ans auparavant, à Nancy.

Enfant monstrueux.

M. Crommelin, de l'Académie de Dijon, a donné la description d'un enfant monstrueux, né le 27 Novembre 1776 à Marchesfeueil, près d'Autun. Ce monstre, dit-il, vit encore; sa santé a été jusqu'à présent très-languissante: mais le lait de sa mere, qui d'abord n'avoit pu le nourrir, à cause d'un mal au sein, commence à le rétablir; il a l'air vieux, & ses gencives offrent un relief extraordinaire; à l'épaule droite est un petit moignon, mais on sent la pointe de l'omoplate, & un petit os qui glisse sous les tégumens. Les douze côtes sont bien placées, & ne présentent rien d'extraordinaire dans cette partie, qu'une éminence osseuse au sternum. A l'endroit où devroit être la cuisse droite, on voit un petit pied dirigé de bas en haut; on le baisse avec la main, il se releve comme s'il agissoit par un ressort. Ce pied a seize lignes de longueur, y compris une petite portion de tibia, il présente deux orteils mal faits, avec des phalanges, & l'on y remarque les parties du métatarse qui y répondent: de l'autre côté sont une cuisse, une jambe & un pied, lesquels ensemble ont deux pouces deux lignes de long; la rotule, située à contre-sens, touche le talon; le pied n'a que trois orteils très-difformes, avec des phalanges & des ongles; l'épine du dos n'a pas toute sa longueur, à moins que le coccix ne rentre extraordinairement; l'os sacrum, à son extrémité inférieure, est fort saillant, & il paroît,

par la rougeur qui l'environne, que le frottement incommode le petit monſtre. Il y a quinze lignes de périnée, & point de feſſes; le dos ſe termine comme celui d'un cochon de lait très-maigre : les parties de la génération, ſur-tout le ſcrotum, ſont beaucoup plus marquées que dans les enfans ordinaires. Ambroiſe Paré fait mention d'un enfant, qui, du côté des jambes, a beaucoup de rapport à celui-ci.

Enfant monſtrueux par la tête.

On voit à Heſſe-Darmeſtadt un jeune garçon, qui a tous les membres bien proportionnés, & dont la tête eſt d'une difformité ſinguliere : toutes les parties de ſon corps n'ont pris juſqu'ici que leur accroiſſement naturel; mais ſa tête s'eſt ſi prodigieuſement accrue, que le corps ſe trouve trop foible pour porter cette lourde maſſe : de ſorte que ce jeune homme ne peut plus ni marcher, ni ſe tenir debout, ni être aſſis; il eſt toujours couché ſur le dos. Quoique ſes ſens ſoient très-foibles, & qu'il ne puiſſe point parler, il temoigne de la ſenſibilité pour tous les ſoins que ſes parens ſe donnent en le ſervant; il leur ſourit quand ils le careſſent ou qu'ils le conſolent. Un des Aventuriers, qui tuent d'ordinaire les gens en leur promettant la ſanté, entreprit, il y a quelque temps, de traiter ce jeune homme, & promit de le guérir : mais les remedes qu'il lui adminiſtra, ont changé ſon état de langueur dans une maladie terrible ; cinq à ſix

fois par jour, il tombe en apoplexie: heureusement les attaques durent peu, & le jeune homme reprend bientôt ses esprits; il continue cependant à boire & à manger plus ou moins, selon que son corps est plus ou moins affecté.

ÉCROUELLES.

OBSERVATION sur la guérison de deux Malades attaqués de Scrophules, par M. de Caubotte.

OBSERVATION Iere.

LA maladie qu'on appelle *humeurs froides* a été regardée long-temps comme incurable. C'est en effet une de celles qui résistent le plus aux remedes les mieux administrés, & l'on ne peut point se flatter d'avoir un plan de traitement qui réussisse toujours. La ciguë, qui a été employée avec une apparence de succès à Vienne, n'en a produit aucun en France, quoique des Médecins les plus renommés & les plus capables d'en varier les effets l'aient prescrite sous différentes formes.

Je suis bien éloigné de croire avoir été assez heureux pour trouver un remede si desiré; je vais seulement rendre compte de deux cures que j'ai obtenues par le mélange & le concours de différens moyens, qui, employés sépa-

ment, ne réussissent presque jamais. Je m'empresse à rendre public ce traitement, afin de mettre les gens de l'Art à même d'en faire de nouvelles expériences, & d'y ajouter ou diminuer ce que leurs lumieres leur fourniront.

Une fille du nommé le Sueur, Cocher de M. le Noir, Lieutenant-Général de Police, étoit âgée de 14 ans, lorsque je fus consulté pour elle; & à cette époque, elle n'avoit jamais marché que tout au plus quelques pas dans sa chambre, soutenue par deux béquilles. Cette pauvre fille avoit, depuis l'âge de deux ans, un ulcere considérable au bas des reins, avec carie de l'os sacrum: elle étoit d'ailleurs délicate & très-petite pour son âge. Une quantité de remedes avoient été employés sans succès; & tous les gens de l'Art qui avoient été consultés, reconnurent la maladie pour être des humeurs froides, & la disoient incurable.

La guérison me parut aussi très-incertaine, sur-tout à cause de la carie de l'os sacrum, cet os étant d'une substance poreuse & très-difficile à rétablir. Mais le desir de lui donner mes soins, encouragé par quelques succès que j'avois déjà obtenus dans ces mêmes maladies, me détermina. Je commençai par lui faire prendre deux médecines, & aussi-tôt je lui fis faire usage de la solution de sublimé dans une forte décoction de bois sudorifiques, dans chaque pinte de laquelle il entroit un quart de grain de sublimé & deux grains de sel ammoniac. Quinze jours de l'usage de ce remede

produisirent un changement sensible ; la suppuration, d'ichoreuse & de mauvaise qu'elle étoit, commençoit à devenir meilleure, blanche ; les bords de l'ulcere n'étoient plus si rouges ni si durs, mais la carie étoit de même : point d'exfoliation. Je purgeai de nouveau la malade avec les pilules de Belloste, & je fis bassiner l'ulcere avec la décoction de feuilles de ciguë, dans laquelle je faisois dissoudre deux grains de gomme arabique, cinq grains de sublimé par pinte, & étendre un peu de camphre.

Ces fomentations attirerent une suppuration très-abondante & par floccons ; il se détacha quelques esquisses d'os, & un des trous fistuleux se trouva cicatrisé.

Le dixieme jour de cette fomentation, la malade reprenoit des forces, son teint étoit meilleur. L'exfoliation ne se faisoit cependant point ; du reste, tout alloit mieux, & au point que la malade marchoit avec une seule béquille.

Les quinze jours suivans, tout étoit au même point ; je purgeai la malade. Je fus obligé de suspendre la tisane sudorifique, qui pesoit sur l'estomac & la fatiguoit : je la remplaçai par l'infusion de fleurs de pêcher, de pas-d'âne ; la colle de poisson, & une douzaine de feuilles de ciguë fraîches que j'avois fait infuser pendant vingt-quatre heures dans de l'eau-de-vie camphrée, y ajoutant toujours la solution de sublimé, que j'augmentai d'un huitieme de grain. Je touchois en même temps trois fois par jour la carie avec un petit pinceau trempé

dans la solution de sublimé plus forte, c'est-à-dire, de vingt-quatre grains dans un quart de pinte d'esprit-de-vin ou d'eau-de-vie qui avoit servi à l'infusion des feuilles de cigüe.

Ces changemens dans les moyens produisirent le meilleur effet; l'exfoliation de l'os carié se fit; la suppuration diminua & devint louable: tous les trous de l'ulcere se cicatrisoient; il ne restoit que le plus considérable, qui étoit au centre, sur lequel il s'éleva à différentes reprises des champignons de chairs molles & baveuses, que je détruisis en les touchant avec la même solution, & en persistant constamment dans l'usage des remedes intérieurs, jusqu'à ce qu'il ne restât plus rien, & que la cicatrice me parût ferme & solide.

Il paroîtroit que les remedes qui ont été employés pour obtenir cette cure, auroient été trop forts, eu égard au tempérament foible & délicat de cette malade: mais comme ils ne furent donnés que par degrés & avec précaution, la malade n'en fut nullement fatiguée; sa santé au contraire augmentoit; ses forces furent au point qu'elle marchoit au bout de trois mois sans béquilles, faisant même de longues courses sur le pavé de Paris, & montant & descendant plusieurs fois d'un quatrieme étage, ce qui étonna tous ceux qui la connoissoient. La cure entiere ne fut que trois mois & demi à se faire; & depuis près de deux ans que tout remede a cessé, elle n'a pas éprouvé la moindre incommodité, ni récidive.

OBSERVATION IIe.

Le fils d'un Marchand Tapiſſier, âgé de 20 ans étoit attaqué dès ſon enfance de nombre d'ulceres ſcrophuleux, qui occupoient toutes les glandes du col des deux côtés, avec un gonflement très-douloureux & très-enflammé ſur l'articulation du pied gauche, ce qui l'empêchoit de marcher. Les élancemens qu'il y ſentoit faiſoient craindre la ſuppuration & la carie des os du tarſe.

Ses parens, juſtement alarmés de l'état de cet enfant, n'avoient rien négligé pour ſa guériſon. Pluſieurs perſonnes de l'Art avoient été conſultées, & lui avoient donné leurs ſoins pendant bien des années. L'opiniâtreté & la réſiſtance que le mal avoit oppoſées aux remedes même les mieux adminiſtrés, me faiſoient craindre d'entreprendre cette cure. Le pere du malade eſpéroit que ſi on lui faiſoit ſubir le traitement des maladies vénériennes il pourroit guérir, & vouloit encore tenter ce dernier moyen.

Ce malade entra chez moi pour ce ſujet le 3 Juin 1778. Après avoir été ſaigné, purgé, baigné, il commença les frictions, qu'il prit au nombre de vingt, de deux gros chaque. Il ne ſaliva qu'à la dix-huitieme (c'étoit la cinquieme ſemaine du traitement). Juſqu'alors on ne voyoit aucun changement; les ulceres étoient au même point, ainſi que le pied. J'avois néanmoins ajouté aux frictions l'uſage de la ſolution du ſublimé corroſif, qu'il prenoit

depuis douze jours. Je fus obligé de suspendre les frictions, à cause de la salivation. Je purgeai le malade au bout de huit jours. Je lui fis faire usage de la solution & des pilules de ciguë, que je portois jusqu'à dix grains par jour. Mais je voyois à regret que nous n'avancions point. Le malade étoit foible; la salivation & le régime l'avoient beaucoup maigri : je fis augmenter les alimens, & suspendis tout remede pendant dix jours. Cet intervalle anima les forces du malade; il demanda lui-même à continuer les remedes : l'envie de guérir lui donnoit un courage incroyable ; il vouloit guérir ou mourir, & préféroit la mort à son état.

La résistance obstinée des symptômes que les remedes n'avoient point changés, me faisoit craindre que tout ne fût inutile.

J'avois observé au commencement que ce malade avoit les gencives molles, pâles & sanguinolentes. Je soupçonnois dès-lors une disposition scorbutique, jointe au vice scrophuleux ; mais comme ce malade venoit de faire un long usage de pilules fondantes, dans lesquelles vraisemblablement il entroit du mercure doux, qui pouvoit bien être la cause de l'état des gencives, je ne lui avois pas fait prendre les antiscorbutiques. Cette fois-ci, je commençai par ces remedes, & j'employai un autre traitement.

J'étois incertain si je donnerois encore des frictions ou de la solution de sublimé ; le peu de succès que j'en avois obtenu, me faisoit croire leur effet impuissant. Je crus qu'il n'y

avoit que des remedes plus actifs & plus stimulans, capables de produire l'effet que je desirois. En conséquence, je me déterminai à lui donner le sublimé en pilules, mêlé avec l'œthiops minéral, les gommes de gayac & ammoniac, & l'extrait de ciguë.

L'usage de ces pilules ne fut pas long-temps sans produire un changement étonnant. Presque tous les ulceres étoient cicatrisés le vingt-unieme jour, sans autre application extérieure que celle de l'emplâtre de Nuremberg, & d'une compresse imbibée d'eau de Goulard pardessus l'emplâtre. Il s'éleva sur l'ulcere le plus considérable, situé sous l'oreille gauche, différens champignons de chairs molles, qui ne cédoient point à l'usage de la même solution que j'avois employée pour la malade de l'observation premiere. Je fus obligé de les toucher à différentes reprises avec le beurre d'antimoine, & même avec la pierre infernale.

Le malade continua les antiscorbutiques & les pilules, jusqu'à ce qu'il ne parût plus rien, que les cicatrices fussent faites & le pied parfaitement guéri. Je n'avois fait usage pour ce dernier que de fomentations d'eau de sureau, dans une pinte de laquelle je mettois une cuillerée d'eau de Saturne.

Ce malade sortit parfaitement guéri avant le quatrieme mois de son traitement; la guérison se soutient toujours, son tempérament est fortifié, & il a de l'embonpoint. Un érésypele que ce malade vient d'éprouver, assure encore sa guérison. La tête & le col ont été si gonflés, & la peau du crâne si distendue, que les che-

veux ont tombé en huit jours. Quelques ſaignées du pied, des pédiluves & l'application de l'eau de ſureau ſur la tête, ont ſuffi pour ſa guériſon. On auroit dû s'attendre (& je le craignois) que quelqu'une des cicatrices ne ſe rouvrît, par la grande diſtenſion qu'elles ont éprouvée. Cela n'étant pas arrivé, il y a tout lieu de croire que cela n'arrivera jamais.

La guériſon de ce malade ne doit-elle pas encourager les gens de l'Art à traiter ces maladies avec plus de confiance, & à ne point ſe laiſſer entraîner par le préjugé où l'on eſt de les croire toutes incurables?

Les deux cures que je viens de rapporter ne ſont pas les ſeules que j'aie obtenus par les remedes anti-vénériens combinés avec d'autres. J'en pourrois citer un certain nombre, dont les ſujets exiſtent. Je dois ajouter, au ſujet des deux malades dont je viens de parler, que rien chez eux, ni chez leurs peres & meres, ne pouvoit faire naître le moindre ſoupçon de vice vénérien.

EMPOISONNEMENT.

OBSERVATION sur un Empoisonnement occasionné par des Marrons bouillis, & refroidis dans le cuivre; & Réflexions à ce sujet, par M. Missa, Docteur-Médecin de Paris.

Le 28 Octobre 1775, le Cocher de M. le Comte de ***, mangea trois ou quatre heures après son dîner des marrons bouillis dans une chaudiere de cuivre. Il avoit acheté ces marrons dans un des marchés de Paris; une heure après les avoir mangés, il éprouva subitement des coliques très-violentes d'estomac & d'entrailles. Il vômit d'abord les marrons, ensuite son dîner, puis une quantité de bile épaisse & œrugineuse, avec des efforts & des angoisses extrêmes. Les muscles du bas-ventre en contraction, déprimoient cette région, surtout vers l'ombilic; il survint des mouvemens convulsifs dans les membres, principalement aux extrémités supérieures & inférieures, & le malade y éprouvoit en même temps des douleurs très-aiguës: le malade se plaignoit aussi de bourdonnemens dans les oreilles, de mal de tête violent, &c. Il éprouvoit des anxiétés, des défaillances, auxquelles succédoient des hoquets fréquens; les mouvemens convulsifs des levres imitoient ceux du rire sardonique, &c. &c.

On

On lui fit boire avant mon arrivée un gobelet d'huile d'olives, quelques verres de thé léger & du lait : il évacua abondamment par haut & par bas, avec des tiraillemens d'estomac; les vomissemens étoient bilieux, épais & verds, les selles crues, séreuses, sans odeur, & aussi dissoutes que dans les superpurgations & dans les dévoiemens colliquatifs.

Les accidens qu'éprouva le malade, étoient à leur plus haut période, lorsque j'arrivai deux heures après pour le secourir, accompagné de M. Navier fils mon confrere. Je prescrivis le syrop d'orgeat étendu dans l'eau froide, à prendre de demi-heure en demi-heure, un verre à chaque fois; en même temps de l'huile d'olives de deux en deux heures, à la dose de deux cuillerées, & des lavemens préparés avec la décoction de graine de lin.

Tous les symptômes ayant cédé successivement & par degrés à ce traitement dans l'espace de huit ou dix heures de temps, je n'eus pas besoin d'autre secours; une tisane adoucissante & deux purgations douces administrées quelques jours après, ont achevé la guérison.

Son fils, âgé de douze ans, qui avoit aussi mangé quelques marrons, éprouva à-peu-près les mêmes symptômes, mais moins violens, & fut guéri par la même méthode.

Un semblable accident étoit arrivé quelques années auparavant à huit ou dix personnes, chez un Marchand dont j'étois le Médécin. Le

Maître & la Maitresse voulant se régaler, eux & toutes les personnes qui composoient leur maison, firent un goûter, dans lequel ils mangerent des marrons bouillis & refroidis dans un chaudron. Les accidens furent à-peu près les mêmes. N'ayant pas sous la main les secours que l'on a coutume d'administrer, l'analogie m'en fit imaginer un, dont le succès répondit à mon attente. Je fis battre des blancs d'œufs avec du sucre en poudre: on les délaya en les battant de nouveau dans une infusion de thé verd, qu'on fit prendre aux malades: on leur donna des lavemens émolliens & mucilagineux, ajoutant à quelques-uns un peu de savon, & peu de jours après ils furent rétablis.

Les mêmes remedes m'ont réussi dans d'autres empoisonnement récens, occasionnés par des haricots, des étuvées, du poisson au bleu, des compotes de fruits, &c. cuits, assaisonnés & refroidis dans des vaisseaux de cuivre.

On conçoit facilement qu'un mucilage tel que celui du blanc d'œuf bien divisé par l'intermede du sucre, & étendu dans une infusion de thé, peut être d'un grand secours, lorsque les molécules du verd-de-gris agacent les tuniques nerveuses des entrailles. Ce mucilage animal paroît même plus efficace que les autres; mais il faut avoir toujours attention de donner cette boisson & toutes les autres à très-petit volume à-la-fois.

Ce traitement méthodique n'est point opposé à l'usage des nouveaux contre-poisons indi-

qués par M. Navier dans son Ouvrage ; il peut même servir à leur procurer un succès plus complet.

Les observations précédentes donnent lieu à quelques remarques.

Les femmes qui vendent en détail des marrons & des châtaignes au Peuple dans les rues, les carrefours & les marchés de la Capitale, en font cuire la plus grande partie à l'eau, dans de grands chaudrons de cuivre ; elles y ajoutent, pour relever la saveur de ce fruit, ou du sel de cuisine, ou des cendres, ou du salpêtre. Quand les marrons sont cuits, elles ralentissent le feu. Si le débit s'en fait promptement, il n'arrive point d'accident, parce que ni les marrons ni la décoction n'ont eu le temps de se refroidir ; mais dans la supposition contraire, ils se refroidissent au moins sur la fin, & contractent alors du verd-de-gris qui se forme très-promptement à la faveur de la matiere saline que contient la décoction.

De toutes les personnes qui mangent des marrons bouillis dans des vaisseaux de cuivre, celles qui ont le malheur d'être empoisonnées, ne forment pas à la vérité le plus grand nombre ; mais il est du devoir d'un Médecin de mettre le Public en garde contre un abus, dont beaucoup de particuliers peuvent être les victimes. Au surplus, il est aisé de suppléer aux vaisseaux de cuivre, en leur substituant des vaisseaux de terre ou des chaudieres de fonte de fer, telles que celles dont on se sert pour une infinité d'autres usages, & dont

ſe ſervent même quelques femmes pour l'uſage auquel nous les attribuons.

Si le cuivre ſe convertit auſſi facilement en verd-de-gris, par l'action ſeule de l'eau refroidie, légérement aiguiſée de ſel, quelquefois même non ſalée, on ne ſera pas ſurpris que le vin nouveau & en fermentation qui a ſéjourné dans des vaiſſeaux de ce métal, pendant même un temps aſſez court, empoiſonne les perſonnes qui en boivent. Cet abus des vaiſſeaux de cuivre produit dans beaucoup de pays de vignobles, & particulierement en Champagne, une eſpece d'empoiſonnement épidémique parmi les enfans, dont voici des exemples.

Lorſqu'on a foulé le raiſin dans les cuves, on l'abandonne avec ſon jus exprimé, à la fermentation vineuſe; quand elle ſe développe, elle fait augmenter conſidérablement le volume du liquide: les raiſins foulés s'élevent en même temps, & ſe répandroient pardeſſus les bords avec le vin nouveau, ſi l'on n'avoit pas la précaution de retirer des cuves une certaine quantité de liquide en fermentation. On ſe ſert à cet effet de chaudrons, & on y laiſſe refroidir & ſéjourner cette portion de vin nouveau, juſqu'à ce que la fermentation ſoit finie, pour le faire paſſer enſuite ſous le preſſoir avec les raiſins foulés.

Les enfans abuſant de la liberté qui leur eſt accordée dans les temps de vendanges, vont boire à l'inſu de leurs parens de ce vin nouveau contenu dans les chaudrons: ils éprouvent

peu de temps après des nausées, des angoisses, des vomissemens, qui les jettent même dans des convulsions, & leur font jeter des cris effrayans; leur ventre se gonfle, se tend, & reste opiniâtrément constipé les premiers jours; un dévoiement dyssentérique succede assez souvent à ces premieres symptômes. Voici de quelle maniere on y remédie.

On les fait coucher dans des lits bien bassinés; on leur applique sur le bas-ventre des linges chauds; on leur prépare un bouillon aux herbes fait avec la poirée, la laitue, le cerfeuil, le beurre frais. Lorsqu'on l'a passé, on y délaie un oeuf frais entier, le blanc & le jaune, & on le leur donne un peu chaud. On leur fait prendre aussi par cuillerées de l'huile d'olives, divisée par l'intermede du sucre en poudre. Les lavemens émolliens ne sont en usage que parmi les personnes aisées. On a soin de priver le malade de tout aliment solide, jusqu'à la cessation totale des symptômes.

Ce traitement, qui est conforme aux indications, réussit ordinairement. Les enfans guérissent pour la plupart, les uns plutôt, les autres plus tard; & malheureusement la même faute se commet les années suivantes.

Les enfans, industrieux à se nuire, s'empoisonnent souvent encore en buvant à la dérobée le vin qui distille goutte à goutte des robinets des tonneaux, & qui tombe dans des chaudrons ou dans des écuelles d'étain. Il faut observer que ces écuelles se trouvent à la longue tellement attaquées par le vin, que le fond s'en

ſépare quelquefois de lui, même, & ſe briſe comme du verre.

Ces abus, dont on n'a pas encore fait mention, ne ſont-ils pas auſſi dans la claſſe de ceux qui méritent l'attention du Gouvernement, & qui ſollicitent par eux-mêmes leur ſuppreſſion ?

EMPIEME.

Détail d'un Empieme de pus, guéri après l'exfoliation d'une portion de vraies côtes, par M. Caeſtrych, Chirurgien Aide-Major des Hôpitaux Militaires, & Chirurgien à Thionville.

Le nommé Pierre Debonaire, dit la Feuillade, âgé de 28 ans, Soldat au Bataillon de Milice de Provins, Compagnie de Grand-Pon, natif de Laval, vint à l'Hôpital Militaire de Thionville le 5 Juillet 1756, attaqué d'une pleuréſie. Quelques jours après, malgré tous les remedes que M. de Soubercaze lui ordonna avec toute la prudence & la ſagacité poſſible, ce malade cracha du pus mêlé d'un peu de ſang; il lui étoit même impoſſible de ſe coucher du côté oppoſé. Ces accidens nous déterminerent à examiner l'endroit dont le malade ſe plaignoit; c'étoit vers la mammelle

droite: nous y reconnûmes en effet une tumeur emphisémateuse assez considérable, avec fluctuation bien sensible ; nous remarquâmes même à la partie moyenne du sternum plusieurs cicatrices anciennes, qui nous obligerent de demander au malade d'où elles provenoient, & quelles étoient les maladies qu'il avoit eues précédemment ? Il nous dit qu'en 1751, vers Pâques, il avoit eu une pareille maladie; qu'après avoir été saigné quatre fois, il avoit paru une tumeur, & qu'un Paysan en avoit fait l'ouverture avec un rasoir, dans l'endroit des susdites cicatrices, dont il étoit sorti beaucoup de pus; que la plaie avoit suppuré pendant long-temps ; qu'il y avoit appliqué de l'onguent qu'on lui avoit donné, & que l'année suivante, à-peu-près dans le même temps, il avoit eu une semblable oppression avec fievre, &c.; qu'il s'étoit formé à l'endroit de ces cicatrices deux ou trois ouvertures, qui avoient aussi suppuré long-temps, & que depuis ce temps, jusqu'au jour où il étoit entré dans cet Hôpital, il s'étoit assez bien porté, & avoit vaqué à ses occupations ordinaires.

Comme le malade periclitoit & demandoit un prompt secours, on se détermina à lui faire l'opération de l'empieme dans cet endroit indiqué par la nature. Conséquemment M. Milleret, Chirurgien-Major en survivance, ayant fait une incision longitudinale aux tégumens, le pus sortit en abondance, ainsi que l'air, avec siflement, preuve que le poumon étoit ouvert, que l'abcès intéressoit sa substance :

cependant le pus étoit épais & de bonne qualité. L'ouverture des muscles intercostaux fut trouvée toute faite par le pus qui les avoit rongés. M. Milleret la jugea suffisante, & pansa la plaie selon l'Art. On fit des injections détersives & vulnéraires; on réitéra les pansemens deux fois par jour, & à chaque pansement on facilitoit l'écoulement du pus, en faisant pencher la tête & la poitrine du malade hors du lit; par cette situation on favorisoit la sortie du pus avant & après les injections. La fievre étoit violente; aussi le malade fut-il saigné deux fois le jour de l'opération, autant le lendemain, & une fois chacun des deux jours suivans; il fut assez prudent, & observa strictement le régime qu'on lui prescrivit. Les remedes internes étoient une tisane béchique & vulnéraire, & un looch pectoral.

Quelques jours après l'opération, il survint au malade, du même côté, un œdeme aux tégumens de l'abdomen; & cet œdeme fit un tel progrès, qu'en peu de jours il gagna, non-seulement toute l'étendue du ventre & de la poitrine, mais encore le visage & les extrémités tant supérieures qu'inférieures. En conséquence de la leucophlegmatie, on prit le parti de rendre sa tisane apéritive, & de le purger tous les deux ou trois jours avec de la manne & du sel de glauber.

Le 10 Août au soir, comme je pansois le malade, j'appercus un corps étranger qui se présentoit à l'ouverture; je pris mes pinces

à anneaux pour m'en ſaiſir, mais il m'échappa. Je fis changer au malade de ſituation, pour voir ſi dans les différens mouvemens qu'il feroit, ce corps étranger ne reparoîtroit pas : mais ces précautions furent inutiles. Je me ſervis donc, pour le rapprocher de la plaie, d'une ſonde pour la poitrine, ce qui me réuſſit ; car à l'aide de mes pinces, je ſaiſis ce corps étranger par une de ſes extrémités, & je le tirai hors de la poitrine. Après l'avoir examiné, je trouvai que c'étoit une portion oſſeuſe; qui provenoit de l'exfoliation de la quatrieme ou cinquieme des vraies côtes : elle étoit de la longueur de deux pouces ; ſon extrémité la plus large avoit quatre lignes, la plus étroite deux lignes ſur une ligne d'épaiſſeur. Depuis l'extraction de ce corps étranger, le malade fut toujours de mieux en mieux ; il continua un régime très-rigoureux, il fit uſage de doux purgatifs ſouvent répétés : en un mot, tous les accidens diſparurent en peu de temps; la ſuppuration ayant auſſi diminué par degrés, mit bientôt le malade en état de faire uſage du lait de vache, qu'il a continué juſqu'au jour qu'il ſortit de l'Hôpital, c'eſt-à-dire, le 30 Octobre dernier : l'on craignoit que la plaie ne reſtât fiſtuleuſe, mais elle s'eſt parfaitement cicatriſée à la fin de Septembre.

Le malade, avant ſa ſortie de l'Hôpital, reſpiroit aiſément, ne touſſoit plus, ſe couchoit ſur l'un ou l'autre côté ; en un mot, étoit dans ſon embonpoint & ſes forces ordinaires.

On ne devroit pas, à ſtrictement parler, donner le nom d'empieme à la maladie que je viens de détailler, quoique les Auteurs aient appellé empieme tout ſéjour contre nature de quelque liquide enfermé dans la poitrine. Cependant, comme ce liquide peut être ou épanché ſur le diaphragme, ou bien contenu dans une eſpece de kiſte, de façon qu'il ne peſe pas ſur le diaphragme, je ſuis du ſentiment de quelques modernes, qui croient qu'il eſt plus à propos de réſerver le mot d'empieme pour le cas où il y a épanchement ſur le diaphragme.

Le malade dont il vient d'être queſtion nous a dit n'avoir jamais reçu de coups à à la poitrine, ni fait de chûtes ſur cette partie: d'où il eſt aiſé de conclure que le dépôt & la carie furent la ſuite d'un inflammation à la poitrine, qui s'eſt terminée par la ſuppuration.

EMPHYSÈME.

OBSERVATION sur l'Emphysème, par M. Bouillet.

DANS une eſpece de Préface, M. Bouillet rend compte de ce qui l'a déterminé à travailler ſur l'emphyſème.

Je n'eus pas plutôt donné, dit M. Bouillet, mes obſervations ſur l'anaſarque, que je me crus obligé de travailler ſur l'emphyſème, pour empêcher que dans la pratique on confondît ces deux maladies; car, outre que l'emphyſème a le même ſiege que l'anaſarque, il lui reſſemble ſi fort par ſa forme extérieure, qu'il étoit à craindre que leur extrême reſſemblance n'en imposât à ceux qui ne jugeroient du caractere de ces maladies que par la ſeule inſpection. En effet, dans l'emphyſème, qui occupe preſque toute l'habitude du corps, & qu'on peut en quelque façon appeller une *tympanite univerſelle*, comme dans l'anaſarque, qui eſt qualifiée avec fondement du nom d'*hydropiſie univerſelle*, on ne voit qu'une enflûre extérieure & générale, ſans qu'on apperçoive preſque aucune différence dans la couleur de la peau: mais comme cette enflure dépend de deux cauſes diſtinctes, que dans l'anaſarque elle eſt produite par une ſéroſité infiltrée dans les cellules de la membrane adipeuſe, & que c'eſt

l'air enfermé dans ces cellules qui en est la cause dans l'*emphysème*, il ne faut donc pas, pour distinguer ces deux maladies, s'en rapporter uniquement à nos yeux ; il faut consulter le tact, & avoir recours à quelques autres signes que nous indiquerons.

Ce que nous venons de dire doit aussi s'entendre des emphysèmes particuliers ou qui n'occupent qu'une partie, & qu'on appelle *tumeurs emphysémateuses*. Ce n'est que par le moyen du tact qu'on peut les distinguer d'avec les oedemes ou les tumeurs oedémateuses. Il étoit donc à propos que quelqu'un se chargeât du soin de prévenir l'erreur où pourroient tomber les jeunes Médecins qui auroient à combattre ces sortes de maladies ; & je me suis d'autant plus volontiers imposé cette tâche, qu'il m'a paru que non-seulement les anciens n'avoient pas bien expliqué la nature de l'emphysème, mais encore que ceux qui en avoient parlé depuis peu, s'étoient mépris dans quelques points de théorie relatifs à la pratique, & que d'ailleurs il s'en falloit beaucoup qu'ils eussent épuisé ce sujet.

Il auroit été à souhaiter que M. Combalusier, qui a si bien développé tout ce qui concerne les vents qui s'engendrent dans les premieres voies, & qui a parlé non-seulement de la tympanite intestinale, l'un des principaux objets de son Ouvrage, mais qui a traité encore par occasion des autres especes de cette maladie qui ont leur siege dans la capacité du bas-ventre ; il auroit été, dis-je, à souhaiter que cet Auteur eût exécuté le dessein qu'il avoit formé de nous instruire à fond sur les causes

& le traitement de l'emphysème, comme il l'avoit annoncé lui-même vers la fin de sa Pneumatopathologie ; il n'auroit pas manqué sûrement de recueillir les principales observations qui ont été faites sur cette maladie, & peut-être m'auroit-il épargné la peine que j'ai prise pour en développer la nature & en tracer le traitement, ou du moins il m'auroit fourni bien des secours dont j'aurois profité.

Mais quoique M. Combalusier ait vécu plus de douze ans après la publication de son Ouvrage, je ne sache pas qu'il ait tenu la parole qu'il avoit donnée, & c'est ce qui m'a confirmé dans la résolution que j'avois prise de traiter ce sujet.

Un autre motif m'y a encore engagé. Les anciens, comme je l'ai dit, ne nous ont pas donné une idée juste de l'emphysème ; & les modernes, qui ont fondé l'explication de cette maladie sur les notions que la physique expérimentale & l'anatomie nous ont fournies, ne se sont guere occupés que de l'emphysème qui survient aux plaies, des accidens qui l'accompagnent & de la cure qui lui convient, & ils ont cru que ce mal n'arrivoit jamais par une cause interne, que dans des cas presque désespérés, à la suite du sphacele ou de la gangrene : c'est pourquoi ils n'ont pas pris la peine d'approfondir ce qui le concerne.

Prévenus d'ailleurs en faveur de Boërhaave, & se confiant aux lumieres des savans Commentateurs de cet illustre Médecin, ils ont regardé comme avéré, 1° que dans l'état na-

turel le ſang ne contient aucune particule d'air élaſtique, & qu'il n'en peut même contenir ſans un danger imminent de mort; 2° que dans l'homme vivant la chaleur du ſang ne peut pas aſſez augmenter pour faire développer l'air qui eſt incorporé & fixé dans les parties de cette liqueur, & que la chaleur ordinaire de nos humeurs eſt encore moins capable de produire cet effet: d'où l'on a conclu que la cauſe interne de l'emphyſème ne pouvoit être qu'un mouvement de putréfaction capable de faire dégager l'air fixé dans nos humeurs, & de lui faire reprendre ſa forme & ſes propriétés ordinaires.

Suivant cette théorie, à laquelle on pourroit même oppoſer les expériences de M. Macbride, il n'y auroit preſque jamais eu d'emphyſème un peu conſidérable produit par une cauſe interne qui n'eût été mortel, n'étant guere poſſible qu'un homme puiſſe réſiſter à un mouvement de putréfaction dans ſes humeurs, capable d'en faire ſortir aſſez d'air pour produire cette maladie. J'en produirai néanmoins pluſieurs exemples, dont l'événement n'a pas été funeſte. D'ailleurs j'eſpere faire voir qu'on n'eſt pas fondé à nier la préſence d'un air élaſtique dans l'état naturel de nos humeurs, encore moins à conteſter que le degré de chaleur auquel le ſang eſt ſouvent porté dans des maladies même ſuſceptibles de guériſon, ne puiſſe faire dégager une certaine quantité de l'air fixe incorporé dans ſes parties.

Il y a plus; il s'amaſſe quelquefois de l'air

dans certains endroits du corps, sans qu'on puisse soupçonner qu'aucun mouvement de putréfaction dans le sang ait précédé, & sans que cela ait été suivi de la mort du malade. M. Combalusier raconte avoir ouï dire à M. Sydrobre, que M. Barbeyrac son oncle fit faire la ponction à la poitrine d'un homme qu'il croyoit empysématique, & qu'au lieu de pus, dont il ne sortit pas une seule goutte, il s'échappa de l'air qui fit un grand bruit, & dont la sortie procura une prompte guérison. Or, puisqu'il ne sortit point de pus, il n'y avoit pas eu de suppuration, par conséquent de putréfaction; il peut même se former des bulles d'air dans le sang sans que la mort s'ensuive, si ce que l'Auteur rapporte est vrai. Il faut donc que quelqu'autre cause puisse remettre en son premier état l'air fixe enfermé dans nos humeurs, & le rendre capable de produire des emphysèmes même considérables, qu'on voit se terminer heureusement, & sans qu'on ait employé de remedes propres à combattre la gangrene, suite ordinaire de la putréfaction des humeurs. C'est cette cause que nous nous proposons d'indiquer; car nous insisterons peu sur les emphysèmes qui surviennent à la suite de quelques plaies, lesquels n'ont guere besoin d'un plus ample éclaircissement, & nous tournerons principalement nos vues vers ceux qui dépendent d'une cause interne.

Nous rapporterons d'abord ce qui a été observé à ce sujet par ceux qui nous ont précédés, & ce que nous avons observé nous-mêmes

pendant plus de cinquante-cinq ans de pratique : de-là nous déduirons les différentes especes de cette maladie ; nous tâcherons ensuite de rendre raison de tous les faits que nous aurons rapportés, & aux réflexions que nous ont laissées les Auteurs qui ont écrit sur cette matiere, nous ajouterons celles que de nouvelles expériences & nos propres observations nous auront donné occasion de faire nous-mêmes.

Nous ne parlerons pas néanmoins des humeurs flattueuses, qui reconnoissent pour cause un air enfermé dans quelque cavité & hors du tissu cellulaire, parce qu'on doit les regarder plutôt comme des especes de tympanites que comme des emphysèmes.

Enfin je donnerai la méthode la plus sûre pour remédier à toutes les especes d'emphysèmes qui proviennent de cause interne, & je ferai voir que, loin d'avoir recours à des antiseptiques actifs, à des stimulans énergiques, pour remédier à ces sortes d'emphysèmes, comme l'ont cru ceux qui n'en reconnoissent d'autre cause que la putréfaction des humeurs, il ne faut pour l'ordinaire employer que des délayans, des humectans, des calmans & tout au plus de légers incisifs ; qu'il faut même souvent recourir à la saignée, & que ce n'est que dans des cas extraordinaires, lorsque la gangrene ou le sphacele sont à craindre, que les remedes échauffans, les violens cordiaux, les spiritueux extrêmement forts peuvent avoir lieu.

Au reste, j'éviterai le défaut qu'on a justement

ment reproché à quelques Auteurs; je n'entasserai point formules sur formules; je me bornerai uniquement à indiquer les remedes les plus simples & les plus propres à remplir les indications que les différens cas pourront présenter ».

De ces réflexions préliminaires, M. Bouillet passe ensuite à ses observations sur l'emphysème; il en fait soixante-quatre articles.

ART. I. Par emphysème, que quelques-uns appellent en François *boursouflure*, & d'autres, quoiqu'improprement, *bouffissure*, nous entendons une tumeur formée par un air enfermé sous presque toute l'habitude du corps, ou dans quelqu'une des parties inférieures. Emphysème est un mot grec dérivé de φύσι, qui signifie un *vent*. On le trouve dans les écrits d'Hippocrate. Qu'il ait entendu par-là toutes sortes de tumeurs ou d'enflûres, comme quelques-uns se le sont imaginé, cela ne paroît pas vraisemblable; ce n'est pas du moins dans un sens aussi vague qu'il a pris εμφυσημακακὸν à la fin du troisieme livre des maladies épidémiques, dans l'histoire qu'il rapporte du treizieme malade; car après avoir fait remarquer que ce malade avoit le ventre fort gonflé, Ην καὶ μεγαλοσπλαγνος, qu'il étoit tourmenté de vents φυσωδης, que sa fievre s'étoit rallumée, qu'il ne rendoit presque rien par les selles, & que ses urines étoient ténues & en petite quantité, il ajoute qu'il survint un emphysème funeste, ce qui ne se peut entendre que d'une enflûre flatueuse répandue sur presque tout le corps, à moins qu'on ne prétende qu'Hippocrate

a voulu dire que le ventre de ce malade s'enfla prodigieusement, ce qu'on ne seroit pas fondé à supposer, puisque pour désigner l'enflûre de l'hypocondre droit, il se sert ici du mot ἔπαρμα, qu'en d'autres endroits il emploie le terme de μετέωρα, pour marquer l'enflûre du bas-ventre, il nomme οἴδημα toute humeur extérieure; enfin, on n'aura nulle peine à croire qu'Hippocrate ait voulu parler en cet endroit d'un véritable emphysème occasionné par une fievre maligne qui enleva le malade, lorsqu'on aura lu ce qui a été observé en de semblables cas par quelques Auteurs, & ce que j'ai observé moi-même plus d'une fois.

II. « A la rougeole & à la petite vérole, dit M. Chirac, à l'occasion des maladies qui régnoient en 1694 à Rochefort, où il étoit allé par ordre de la Cour, succédoient des fievres subintrantes, dont les redoublemens commençoient par une douleur de tête effroyable, qui étoit suivie d'une nausée & d'une douleur d'estomac inexprimable; à ces accidens se joignoit une démangeaison universelle si insupportable, qu'elle obligeoit les malades à se gratter excessivement, jusqu'à se mettre la peau toute en sang, & cette démangeaison importune étoit accompagnée d'une enflûre générale de toutes les parties du corps: enflûre purement flatueuse, & qui se dissipoit à la chûte des redoublemens par une légere moiteur. J'eus même, ajoute-t-il, le malheur d'en être attaqué ».

III. Dans le cours des fievres pourprées qui régnerent à Crémone depuis le printemps de

l'an 1734 jusqu'à l'automne de la même année, le D. Valcarengi remarqua que dans le fort du mal, *in summo morbi conflictu*, les cuisses & les bras s'enfloient ordinairement, & surtout le visage qui devenoit extrêmement rouge; & il ajoute que de semblables enflûres survenoient aussi, tant vers le déclin qu'après la cessation de la fievre, particulierement à ceux qui avoient été saignés copieusement, ou qui avoient essuyé des hémorrhagies, des diarrhées ou des dyssenteries, & sur-tout après de violens purgatifs. Il est vrai que ce Médecin donne aux unes & aux autres de ces enflûres le nom de *tumeurs œdémateuses* : mais outre qu'elles pouvoient être toutes emphysémateuses, quelquefois les emphysèmes ne survenant pas moins à la fin d'une maladie que durant son cours, il est certain qu'il a désigné d'abord des emphysèmes phlegmoneux, puisqu'ils étoient accompagnés d'une rougeur éclatante qu'on ne remarque point dans les douleurs œdémateuses. D'ailleurs, ce qui me confirme dans cette pensée, c'est la disposition flatueuse de ces malades, jointe à l'enflûre de la région épigastrique & à la tumeur presque tympanitique de tout le bas-ventre dont cet Auteur fait mention. Quant aux enflûres qu'il observa dans la convalescence, *eliminatâ hâc febri*, elles étoient peut-être ou simplement œdémateuses, ou compliquées d'emphysème & d'œdeme.

IV. N'étoient-ce pas aussi des emphysèmes qui survenoient avant la mort aux malades attaqués à Modene de la fievre maligne pour-

prée, dont parle Ramazzini dans sa dissertation sur les constitutions des années 1692, 1693 & 1694, n. XVII? Ces malades, dit-il, ressembloient à des statues, tant ils étoient affoiblis & abattus, sans que dans leur embonpoint il parût aucune diminution; & ce qu'il y avoit d'extraordinaire, c'est que tous ceux qui succomboient à la violence de cette fievre, mouroient enflés & étoient livrés aux Officiers funéraires comme des victimes qu'on auroit engraissées: *Quotquot hujus febris violentiæ succumbebant, pleni ac succulenti veluti pingues mortis victimæ Libitinariis tradebantur*; c'étoit comme si on les avoit soufflés.

V. Veut-on un emphysème constaté par l'ouverture du cadavre, un emphysème qui ait été le produit d'une fievre aiguë? On le trouvera dans le dernier Ouvrage de Morgagni. Une femme, dit cet Auteur, âgée d'environ trente ans, après avoir long-temps souffert des douleurs aux articulations, contracta une gale abondante & humide; par le conseil d'un Empirique, elle usa d'un onguent qui la fit bientôt sécher: mais il lui survint une fievre aiguë, accompagnée d'une grande chaleur, de beaucoup de soif & de vives douleurs de tête; à cela se joignirent bientôt le délire, les anxiétés, la difficulté de respirer, & une légere enflûre de tout le corps; enfin la mort survint le sixieme jour après l'invasion de la fievre.

A l'ouverture du cadavre, l'Auteur reconnut que ce n'étoit pas une hydropisie universelle, puisqu'il ne coula point de sérosité, &

que les pieds comprimés ne conſervoient point l'impreſſion que le doigt y avoit faite ; de ſorte, ajoute-t-il, que dans cette maladie aiguë l'air paroiſſoit s'être dilaté dans les vaiſſeaux qui ſont ſous la peau, & avoir produit ce léger emphysème.

Combien d'autres exemples d'emphysèmes n'aurions-nous pas à alléguer, ſi les Médecins avoient été exacts à rapporter tout ce qu'ils avoient obſervé! car dans bien des maladies cet accident ſe manifeſte plus ſouvent qu'on ne l'a cru juſqu'ici.

D'ailleurs, une preuve évidente qu'Hippocrate a pris le mot d'*emphysème* dans le ſens que nous lui avons donné, ſe tire des écrits de Galien. Ce ſavant Médecin ne s'eſt ſervi de ce terme que pour exprimer une enflûre flatueuſe, qu'il a fort bien différenciée de l'œdeme. Maintenant, dit-il, il eſt à propos de parler des emphysèmes qui demandent un traitement différent de celui des œdemes ; car ceux-ci, comme il a été déjà dit, proviennent d'une humeur pituiteuſe, & cedent à la preſſion des doigts qu'on y enfonce : au lieu que les emphysèmes ſont produits par une vapeur flatueuſe, ramaſſée tantôt ſous la peau, tantôt ſous les membranes qui couvrent les os ou qui revêtent les muſcles ou quelqu'un des viſceres ; ils different même de l'œdeme, en ce qu'ils ne conſervent pas l'impreſſion du doigt qu'on y a enfoncé, & réſonnent comme un tambour. D'où l'on voit auſſi que Galien avoit reconnu que l'emphysème pouvoit s'étendre juſqu'aux parties intérieures, juſqu'aux viſceres ;

ce qui doit être commun, tant aux emphysèmes qui dépendent d'une cause interne, qu'à ceux qui paroissent après quelque coup ou quelque plaie; car Galien en avoit reconnu de cette espece.

A l'autorité de Galien je pourrois joindre celle de Paul d'Egine, qui ne s'est servi du mot *emphysème* que pour désigner une tumeur flatueuse; mais cela ne paroît pas avoir besoin d'un plus grand nombre de preuves. Voyons maintenant ce qu'ont observé les Auteurs qui ont succédé aux Médecins Grecs.

VII. *Albucasis*, Médecin Arabe, au rapport de *Zacutus Lusitanus*, donne la description d'un emphysème singulier. Cet Auteur raconte qu'une femme qui travailloit aux champs, avoit eu d'abord une petite enflûre à la veine du bras; qu'une heure après, cette enflûre s'étoit promenée en rampant comme un ver, & qu'elle étoit montée fort vîte vers la partie supérieure de l'humérus, se remuant comme du vif-argent qui court d'un endroit à un autre. La douleur qui accompagnoit cette enflûre, ayant quitté sa premiere place, se fixa sur la partie supérieure de l'humérus; elle roula ensuite par tout le corps, selon le rapport que lui fit cette femme, & comme il put s'en appercevoir lui-même. Ce qui le surprit le plus, ce fut la vîtesse avec laquelle rouloit cette enflûre douloureuse, n'ayant jamais vu auparavant qu'une douleur changeât de place avec tant de vîtesse. La maniere dont il enseigne de traiter cette enflûre, ne permet pas de douter qu'il ne recon-

nût qu'elle étoit causée par de l'air, puisqu'il veut qu'on fasse une incision sur la partie enflée, après avoir fait une ligature au dessus & au-dessous, & que par ce moyen on donne issue à l'air qui y étoit enfermé. Quant à la cause éloignée, il l'attribue avec assez peu de vraisemblance aux rayons du soleil, qui frappoient à nud le bras de cette femme pendant qu'elle travailloit.

On a observé en Allemagne un semblable cas, comme nous le dirons ci-après.

VIII. Gui de Chauliac & quelques Auteurs des siecles précédens, tels que *Fabrice d'Aquapendente*, *Barbette*, *Sennert*, *Perdulcis*, *Munnicks*, *&c.*, ont parlé de cette maladie sous les noms d'*apostema ventorum*, *inflatio*, *tumor flatulentus*, sans en citer aucun exemple; & outre que la plupart d'entr'eux n'ont considéré l'emphysème que comme dépendant d'une cause interne, il ne paroît pas que ceux qui ont fait mention de celui qui survient quelquefois aux plaies, aient tous pensé qu'il fût occasionné par l'introduction de l'air intérieur. Ce n'est que dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris, que j'ai trouvé des exemples d'emphysèmes attribués décisivement à l'air de l'atmosphere qui s'étoit introduit sous l'habitude du corps par les bords de la plaie.

IX. Le *D. Michaelis* assure avoir observé un emphysème semblable à celui dont nous avons parlé d'après *Albucasis*. Il lui donne les noms d'*ambulo*, de *flatus furiosus*; & il ajoute que cet emphysème avoit des retours irréguliers,

& que la douleur qui l'accompagnoit, se faisoit sentir tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre.

X. *M. A. Severinus* parle aussi d'un emphysème qui causoit de si vives douleurs, & qui tourmentoit si fort le malade nuit & jour, qu'il s'en falloit peu qu'il ne tombât en syncope.

Il y a apparence que ces deux Auteurs, que je n'ai cités que d'après M. Imbert, n'ont entendu parler que des emphysèmes produits par une cause interne.

Mais indépendamment des cas dont nous venons de parler, si on faisoit attention à ce qui arrive dans quelques maladies des adultes, & dans beaucoup de maladies des enfans, on verroit, comme nous l'avons déjà observé, que les emphysèmes qui dépendent d'une cause interne, ne sont que trop fréquens, & qu'on a pris souvent pour *leucophlegmatie* ou *bouffissure* des enflûres flatueuses, des emphysèmes simples ou compliqués, je veux dire, accompagnés d'inflammation ou d'œdeme. Les observations suivantes en fourniront la preuve.

XI. Dès les premieres années de ma pratique, je fus appellé pour une jeune femme qui, depuis quelques jours, étoit accouchée fort heureusement; mais qui, après une perte de sang considérable, étoit devenue enflée depuis les pieds jusqu'aux aînes. Croyant d'abord que c'étoit une enflûre œdémateuse, parce que la peau n'avoit pas changé de couleur, je fis appliquer sur les parties tuméfiées du son torréfié avec des serviettes bien chaudes pardessus;

& après quelques lavemens, j'ordonnai un léger purgatif qui fit très-bien son effet : mais l'enflûre, loin de diminuer, augmenta considérablement & devint douloureuse. Alors j'examinai de plus près les parties tuméfiées, & voyant qu'elles ne conservoient point la fosse que mon doigt y faisoit, & qu'au contraire elles se relevoient promptement, je compris que c'étoit un emphysème, que la chaleur du son & des linges avoit rendu douloureux, en faisant raréfier l'air enfermé sous la peau. Je me tournai d'abord du côté des relâchans & des adoucissans ; on oignit les parties enflées avec du beurre frais ; on y appliqua des linges trempés dans une décoction d'herbes émollientes & d'un peu de graine de lin ; je fis saigner du bras la malade qui avoit le soir un peu de fievre : bientôt toutes les enflûres se dissiperent, & par le moyen de quelques bouillons délayans & d'un minoratif, j'eus la satisfaction de voir la malade se rétablir parfaitement.

Si on consulte les Auteurs qui ont écrit sur la passion hystérique, on verra que l'emphysème est un symptôme assez ordinaire de cette maladie, & il y a lieu d'être surpris que M. Astruc n'en ait pas fait mention ; il n'a pas du moins échappé aux regards de *Sydenham* & de MM. Hunauld, Raulin & Pomme.

XII La passion hystérique, dit le Docteur Anglois, affecte non-seulement toutes les parties intérieures ; mais elle s'en prend encore quelquefois aux parties extérieures, & occupe

l'une ou l'autre mâchoire, les bras, les mains, les jambes, tantôt avec douleur, tantôt avec enflûre, principalement aux jambes; car, ajoute-t il, au lieu que dans les enflûres des hydropiques on obſerve qu'elles augmentent vers le ſoir, & que ſemblables à de la pâte elles retiennent l'impreſſion que le doigt y a faite, dans celles-ci au contraire on remarque qu'elles ſont plus conſidérables le matin, qu'elles réſiſtent à la preſſion du doigt & n'en conſervent aucun veſtige. Quelquefois il n'y a qu'une des jambes enflée; & cette enflûre, dit-il en finiſſant, ſoit qu'on en conſidere la grandeur, ſoit qu'on en enviſage l'extérieur, reſſemble ſi fort aux tumeurs des hydropiques, qu'on a bien de la peine à diſſuader les malades de l'opinion qu'ils en avoient conçue. A ces traits, peut-on méconnoître l'emphysème.

XIII. M. Pomme s'explique à-peu-près de même. « Mademoiſelle . . . , dit-il, âgée de trente ans, mélancolique & ſujette aux vapeurs, fut attaquée, dans les plus grandes chaleurs de l'été, d'une fievre continue qui céda aux remedes ordinaires, après avoir cruellement fatigué la malade pendant vingt jours. L'enflûre des mains & des pieds ſuccéda à cette premiere maladie; elle fit de ſi grands progrès, qu'elle occupa dans peu toute l'habitude du corps: les cuiſſes & les jambes étoient prodigieuſement enflées; le viſage étoit monſtrueux, & l'impreſſion du doigt n'y étoit pas ſenſible. Les purgatifs les plus puiſſans n'avoient opéré aucun changement à ſon état;

ils furent interdits par le conseil de MM. Pomme pere & fils : le petit-lait qu'on leur substitua, remplit parfaitement leurs vues ; le lait d'ânesse perfectionna la cure ; & tout, dit il en finissant, fut rétabli dans son premier état ».

Long-temps auparavant M. Hecquet avoit remarqué *qu'en pareil cas le régime, le suc d'herbes, les calmans, &c., dissipent la crainte de l'hydropisie, au lieu que les purgatifs l'attirent.*

Un autre emphysème, selon le rapport de M. Pomme, fut guéri par le seul exercice dans un jeune homme hypocondriaque.

MM. Hunauld & Raulin parlent aussi des emphysèmes qui surviennent à des attaques de vapeurs, l'un sous le nom de *bouffissure*, & l'autre sous celui de *gonflement hystérique.*

XIV. « Les enfans, continue M. Bouillet, sont beaucoup plus sujets aux enflûres emphysémateuses que les adultes. Ils n'essuient guere de maladies un peu graves, qu'il ne leur survienne des emphysèmes universels ou particuliers, soit durant le cours du mal, soit sur son déclin. Je serois trop long, si je voulois rapporter tous les cas que j'ai eu occasion d'observer ; je me bornerai aux suivans, après que j'aurai raconté ce que j'ai vu arriver à un homme âgé d'environ quarante ans : car les adultes sont aussi sujets, quoique moins souvent que les enfans, à ces sortes d'enflûres, mais les hommes encore moins que les femmes,

XV. M. V., après plusieurs veilles & quel-

ques autres exercices qui avoient fort échauffé son sang, fut obligé, il y a douze à quinze ans, d'aller à la campagne dans la saison la plus rude de l'année & par un vent des plus froids & des plus violens. A son retour, il fut saisi d'une fievre aiguë, accompagnée d'une inflammation si considérable aux muscles de la poitrine & du dos, qu'il étoit roide comme un bâton, & qu'il ne pouvoit se fléchir en aucun sens. Pendant le cours de la fievre, qui dura plus de trois semaines, il fut saigné plusieurs fois; il usa de beaucoup d'eau de poulet & d'autres tisanes adoucissantes, prit des émulsions, des juleps anodins, de l'huile d'amandes douces, & fut purgé, selon le besoin, avec de doux minoratifs. Malgré tous ces secours & le régime le plus exact, la fievre aiguë fut suivie d'une fievre lente qui dura fort long-temps, avec des enflûres emphysémateuses vers les parties inférieures du corps, sur-tout au-dessus des genoux & à l'extrémité des lombes; enflûres accompagnées d'un peu de douleur & d'un petit bruit, lorsqu'on comprimoit la peau & qu'on obligeoit l'air qui étoit dessous à passer d'un endroit dans un autre. Le malade prit des bouillons de poulet avec des herbes légérement incisives pendant une douzaine de jours, & pendant autant de temps des bouillons avec un peu de veau & quelques cuisses de grenouilles; il usa pendant fort long-temps du lait d'ânesse, après lequel il prit celui de femme, & par ces moyens, il se rétablit enfin de façon qu'il jouit encore d'une assez bonne santé.

XVI. Quelques années auparavant, on m'avoit fait voir le fils d'un Orfevre de cette Ville, âgé de trois ou quatre ans, lequel à l'occasion d'une fievre continue avec des redoublemens, avoit été saigné & purgé deux ou trois fois. Il avoit une grande soif, & son ventre étoit fort météorisé; tout son corps s'étoit enflé sans changer de couleur, & sans que l'impression du doigt restât sur la partie qu'on comprimoit. J'ordonnai sur-le-champ une ample boisson de tisane émulsionnée, dans laquelle on délaya du syrop de violette avec un peu de syrop de nénuphar & quelques grains de nitre purifié. C'étoit vers les huit heures du soir qu'il commença d'user de cette tisane : on continua de lui en faire boire toute la nuit; il se vuida copieusement, & se trouva fort soulagé le lendemain. J'ordonnai qu'on le tînt aux bouillons, & qu'on lui donnât encore de la tisane; les urines coulerent abondamment, & en moins de deux fois vingt-quatre heures ses enflûres disparurent, de même que la fievre.

XVII. Le fils de M. V...., âgé aussi de trois à quatre ans, pour lequel je fus appellé en consultation, ne fut pas aussi heureux que l'enfant dont je viens de parler. Il est vrai que sa maladie avoit duré beaucoup plus de temps, qu'il étoit dans un degré fort avancé de la fievre lente, & qu'on lui avoit fait peut-être trop de remedes, sur-tout de purgatifs. Il avoit depuis quelques jours un emphysème universel, & malgré tout le secours de la Médecine, malgré même quelques scarifica-

tions qu'on lui fit au col, en vue de donner issue à l'air enfermé dans la membrane celluleuse, il mourut peu de jours après avoir été consulté, conformément au pronostic que nous en avions porté.

XVIII. Un pareil cas avoit été observé par M. *Duverney* le jeune. Il rapporte qu'une jeune Demoiselle qui n'avoit qu'environ quatre à cinq ans, étoit tombée depuis quelque temps dans une langueur causée par une fievre lente qui la minoit peu à-peu ; il ajoute que les trois derniers jours de sa maladie, il lui survint une boursouflure qui commença à la joue droite; qu'elle se répandit ensuite peu-à peu tout autour du corps, & descendit jusqu'aux aînes. On voyoit, continue-t-il, augmenter cette boursouflure par ondes ; & dans les endroits où on la pressoit, on sentoit sous les doigts comme de l'air s'échapper & faire une espece de crépitation. Cette Demoiselle étant morte, M. Duverney en fit l'ouverture ; il n'eut pas plutôt appliqué le scalpel à la peau du ventre, que toute cette boursouflure disparut, exhalant une odeur cadavéreuse.

A ces exemples, qu'il me soit permis d'en joindre deux autres que j'ai observés depuis peu dans des enfans, & dont l'événement n'a pas été si malheureux.

XIX. Le fils de M. de R...., âgé de trois ans, ayant été purgé deux ou trois fois pour une fievre putride vermineuse, & ayant ensuite pris quelques demi-bains pour une difficulté d'urine qui lui étoit survenue, devint enflé de tout son corps, & principalement du ventre

qui étoit extrêmement diſtendu par des vents. La peau, preſſée par le doigt, ne cédoit qu'avec peine & ſe relevoit auſſi tôt ; ſon viſage étoit pâle, ſon pouls petit & un peu fréquent. Comme il avoit un grand appétit & qu'il mangeoit beaucoup, il avoit la nuit un peu plus de fievre ; après qu'il eut pris le matin, pendant trois jours, un bouillon de poulet avec le chiendent, la chicorée, le creſſon de fontaine & quelques cloportes, & qu'on lui eût appliqué une fomentation émolliente ſur le ventre, il ſaigna aſſez copieuſement du nez, & preſque tout de ſuite ſon ventre ſe déſenfla de même que toute l'habitude de ſon corps.

XX. La fille d'un Fournier, âgée de quatre à cinq ans, eut vers le déclin d'une fievre maligne une enflûre emphyſémateuſe à la partie inférieure du dos, qui montoit vers la partie ſupérieure lorſqu'on preſſoit la partie enflée, & qui revenoit bientôt d'elle-même à ſa place. Cette fille avoit été purgée pluſieurs fois ; mais comme elle avoit encore un peu de fievre, & que ſa langue étoit chargée d'un limon épais, elle fut repurgée, & je lui fis prendre, pendant quelques jours, deux priſes d'un apozème compoſé avec les racines de chiendent & de chicorée, les feuilles de laitue, de buglosse, de pariétaire & de ſcolopendre, à quoi on ajoutoit une once de ſyrop de chicorée compoſé, quelques grains de nitre purifié & ſix cloportes lavés en vie & écraſés, au moyen de quoi elle fut parfaitement guérie.

XXI. Nous ne rapporterons pas un plus

grand nombre d'obſervations, pour prouver qu'il arrive ſouvent des emphysèmes qui dépendent d'une cauſe interne. Nous ne parlerons pas non plus des tumeurs flatueuſes qui ſe forment quelquefois aux genoux, comme nous l'avons obſervé nous-mêmes après beaucoup d'autres Praticiens, ni de celles qui, ſelon quelques Auteurs, attaquent le ſcrotum, le nombril, &c., mais dont ils ne citent point d'exemples, & qui, par cette raiſon, ſont révoquées en doute par MM. Heiſter & Sauvages. Nous regarderons ces tumeurs, ainſi qu'il a été déjà dit plus haut, comme des tympanites ſemblables à celles du bas-ventre, de la matrice, &c., comme des eſpeces d'emphysèmes; mais nous ne devons pas diſſimuler qu'il arrive auſſi quelquefois des emphysèmes, indépendamment de toute maladie qui ait précédé, & de toute plaie même qui ait pu donner entrée à l'air de l'atmoſphere. Tels ſont, outre ceux qui ont été rapportés, les emphysèmes cauſés, s'il en faut croire quelques Auteurs, par l'uſage de certains alimens, par la piquure de quelques inſectes, &c.

Nous ne devons pas même oublier que les emphysèmes n'épargnent pas les parties intérieures; que le foie, la rate, en ſont quelquefois atteints, & que l'ouverture des cadavres en a fait voir aux poumons, aux inteſtins, &c. Perſonne n'ignore auſſi que les paupieres deviennent quelquefois emphyſémateuſes.

Enfin, on voit des humeurs emphyſémateuſes qui accompagnent des douleurs rhumatiſmales,

tismales, ou qui en imposent par de semblables douleurs. L'exemple que j'en vais donner, regarde une Dame encore jeune & qui a de l'embonpoint, quoiqu'elle ait eu plusieurs enfans.

XXII. Cette Dame m'a raconté que tous les hivers elle souffroit chaque nuit des douleurs avec des enflûres, tantôt à un doigt, tantôt à un autre, quelquefois au dos de la main d'où la douleur s'étendoit jusqu'au col, & causoit ensuite des élancemens douloureux par tout le corps qui l'empêchoient de dormir; qu'elle ne pouvoit pas le matin s'habiller sans se faire aider, mais que peu de temps après qu'elle étoit levée, les douleurs & les enflûres disparoissoient pour ne revenir que la nuit suivante. Elle ajouta que pendant l'automne de l'année derniere, ayant pris, par le conseil de mon fils, une douzaine de bouillons de poulet & le lait d'ânesse pendant une quinzaine de jours, elle n'avoit eu, l'hiver dernier, aucun retour de son mal, & qu'elle avoit dessein, cet automne, de réitérer les mêmes remedes, ce que je ne manquai pas d'approuver.

XXIII. Il est vrai aussi que l'emphysème est quelquefois une suite des plaies faites à différentes parties du corps. Nous indiquerons les Auteurs qui en ont donné des exemples, après avoir raconté qu'à la honte de l'humanité on a vu des gens qui avoient été soufflés, c'est-à-dire, auxquels on avoit malicieusement procuré des emphysèmes artificiels, comme les Maquignons en procurent quelquefois aux

bêtes qu'ils veulent vendre pour les faire paroître plus grasses, & comme les Bouchers soufflent les agneaux & les bœufs qu'ils ont égorgés & qu'ils veulent écorcher.

XXIV. On vit à Paris, en 1593, un enfant de quinze à dix-huit mois, dont la tête étoit d'une grosseur énorme. Ses parens le portoient de Ville en Ville pour le faire voir & gagner de l'argent par cet indigne moyen. Ce spectacle attira beaucoup de monde, & fit soupçonner quelqu'artifice. On arrête ces gens-là, & on les applique à la question; ils avouent leur crime, & déclarent qu'ils avoient fait une petite incision à la tête de leur fils, & qu'en soufflant par ce petit trou avec une canulle, ils avoient peu-à-peu, dans l'espace de quelques mois, fait étendre la peau jusqu'à une hauteur monstrueuse. Sur leur aveu ils furent punis de mort. Fabrice de Hilden, qui rapporte ce fait, dit le tenir de M. Wallier, qui assuroit avoir vu cet enfant à Paris.

XXV. Il n'y a pas long-temps qu'à Montpellier un Soldat fit voir un emphysème artificiel bien plus considérable. Il avoit été soufflé pendant qu'il étoit ivre; & lorsqu'il se reconnut, il se fit avec des ciseaux une incision à la partie antérieure du col, pour donner issue à l'air que la chaleur du corps avoit fait raréfier, au point de lui faire craindre la suffocation.

XXVI. C'est principalement, continue M. Bouillet, à l'occasion des plaies faites à la poitrine, & de la fracture des côtes même sans aucune solution extérieure de continuité,

qu'il arrive des emphysèmes, comme l'ont observé MM. Littre & Mery. On en a aussi remarqué à l'occasion des plaies reçues en d'autres parties.

Le Baron *Van-Swieten* parle d'un emphysème survenu à une plaie de tête qui pénétroit jusqu'à la membrane adipeuse ; il en cite, d'après Bartholin, Fabrice de Hilden & Ambroise Paré, quelques autres survenus à des plaies de la poitrine & de la trachée-artere.

Boerhaave en a vu un à la suite de la rupture de l'œsophage.

Le D. Morgagni dit qu'il survint un commencement d'emphysème au bas-ventre d'un garçon Meûnier, après une plaie qui avoit blessé les muscles oblique & transvers, & par l'ouverture de laquelle l'air s'étoit insinué.

Vogelius, au rapport d'Heister, parle d'un emphysème survenu à une plaie du scrotum.

XXVII. A l'égard des différences de cette maladie, il est aisé, d'après ce qui a été observé, d'en appercevoir deux principales; car ou elle est produite par un air intérieur qui s'est développé au-dedans du corps, & nous l'appellerons alors un *emphysème vrai*, ou par un air extérieur qui s'y est introduit à la faveur de quelque plaie, & ce sera un *emphysème faux*. Nous nous servirons de ces termes pour éviter les circonlocutions, & nous diviserons *l'emphysème* vrai en *idiopathique* & en *symptomatique*, selon qu'il se manifeste indépendam-

ment de toute maladie interne ou qu'il en eſt une ſuite.

XXVIII. L'emphysème général eſt celui qui occupe preſque toute l'habitude du corps. Le particulier eſt celui qui eſt borné à une ſeule partie, & on l'appelle plus ordinairement *tumeur emphyſémateuſe*, qu'on diſtingue en extérieure & en intérieure, ſelon la ſituation de la partie affectée qui lui donne ſon nom. Ainſi l'on dit *tumeur emphyſémateuſe* des paupieres, ſi les paupieres ſont enflées; & ſi c'eſt les poumons ou le foie, &c., qui ſoient affectés, on l'appelle la *tumeur emphyſémateuſe* des poumons, du foie, &c.

XXIX. Au reſte, nous ne regarderons comme emphyſémateuſes que les tumeurs qui ſont formées par un air enfermé dans le tiſſu cellulaire des parties extérieures ou intérieures, & nous appellerons *flatueuſes* ou *tympanites particulieres* les tumeurs produites par un air amaſſé dans quelque cavité & hors des cellules de la membrane adipeuſe; ainſi, nous ne regarderons point comme emphyſémateuſe la tumeur flatueuſe du genou, ni celle du col, non plus que le pneumatocele ni le pneumatomphale, ſi réellement ces tumeurs ont été obſervées, ce qui ne nous paroît pas impoſſible, comme nous pourrons le faire voir dans un autre Ouvrage. En attendant on n'a qu'à conſulter les Œuvres de *Fabrice d'Aquapendente*, de *Mennicks*, & principalement la *Pneumatopathologie* de M. Combaluſier.

XXX. Sur l'idée que nous avons donnée de l'emphyseme faux, il eſt aiſé de voir qu'il

eſt toujours ſymptôme de quelque plaie: mais l'emphysème vrai peut être quelquefois idiopathique, quoique le plus ſouvent il ſoit la ſuite de quelque maladie.

XXXI. Quelquefois il ſe mêle une humeur avec l'air qui diſtend la membrane véſiculaire, & il ſe forme un emphysème compliqué qui ſera phlegmoneux, s'il y a rougeur & douleur; ou œdémateux, ſi la partie eſt pâle & réſiſte moins à la preſſion que celle qui n'eſt enflée que par l'air ſeul, dont l'emphysème ſera appellé *ſimple*.

XXXII. On appellera *fixe* l'emphysème qui ne change pas de place, & *roulant* celui qui paſſe d'un endroit à un autre.

XXXIII. On connoîtra aiſément l'emphysème général, & on le diſtinguera de l'anaſarque ou de l'hydropiſie univerſelle, par les ſignes que nous avons rapportés dans notre écrit ſur cette derniere maladie, principalement par le tact & par le plus ou moins de peſanteur du corps. Dans l'emphysème la peau réſiſte plus à la preſſion du doigt, & ſe releve plus promptement que dans l'anaſarque, & le corps eſt moins peſant. On connoîtra auſſi ſi l'emphysème eſt vrai ou faux, ſi on fait attention à ce qui a précédé le mal, & ſi on ſe rappelle ce qui a été dit plus haut.

XXXIV. Les mêmes ſignes ſerviront à diſtinguer les tumeurs emphyſémateuſes, des tumeurs œdémateuſes. D'ailleurs on ne ſent point de douleur dans l'œdeme, & l'on en reſſent quelquefois dans l'emphysème. Enfin, on ne confondra point l'emphysème avec les infiltrations

laiteuſes, ſi on ſe rappelle que dans ce dernier cas la peau eſt dure & opaque, au lieu que dans l'emphyſème elle eſt blanchâtre & tranſparente, & ſe laiſſe enfoncer, quoique moins aiſément que dans l'œdeme.

A l'égard des tumeurs flatueuſes des genoux & de celles qui peuvent arriver au ſcrotum, au nombril, &c., on donnera les ſignes dans un autre Ouvrage.

XXXV. Au reſte, quoique Galien ait fait mention des emphyſèmes qui ſurviennent aux plaies, il ne paroît pas que cet Auteur, ni aucun de ceux qui ſont venus après lui juſqu'au commencement de ce ſiecle, les aient diſtingués de ceux dont les plaies ne ſont pas les cauſes occaſionnelles.

MM. Littre & Mery ont été des premiers que je ſache qui ſe ſoient apperçus que ces emphyſèmes étoient cauſés par l'air extérieur qui s'introduit dans la membrane véſiculaire par l'ouverture de la plaie. Auparavant on n'attribuoit la cauſe de tous les emphyſèmes qu'à un eſprit flatueux, qui s'élevoit d'une pituite groſſiere, *laquelle*, pour me ſervir des termes du Traducteur des Œuvres chirurgicales de *Fabrice d'Aquapendente*, *ne reconnoît autres cauſes de ſa production que celles que nous appellons externes, telles que l'air froid & humide, les viandes groſſieres, le trop manger & le trop boire, la vie ſédentaire, le trop dormir, la ſuppreſſion des hémorrhoïdes, la conſtipation du ventre & quelque coup ou contuſion, deſquelles deux dernieres cauſes il n'y a point de doute que ladite tumeur ne puiſſe provenir, encore qu'il n'y ait que*

la seule partie frappée ou contuse qui produise cette pituite. Quelquefois aussi la cause de cette pituite est interne & procede tantôt de la tête, tantôt de l'intempérie froide & humide de l'estomac; enfin les causes de l'abondance de cette pituite grossiere, sont l'une une chaleur diminuée, & l'autre la densité de la partie où elle est accumulée, qui fait qu'elle n'en peut sortir.

XXXVI. Voilà quelle étoit la façon dont on raisonnoit avant le commencement de ce siecle; & comme on croyoit que la cause matérielle de tous les emphysèmes ou de cet esprit flatueux qui les produit, n'étoit autre chose qu'une pituite grossiere, gluante & tenace, quelle que fût leur cause occasionnelle, on n'en proposoit pas aussi une cure différente. De-là il n'est pas surprenant que les anciens ne parlassent des emphysèmes qu'en général, & que du temps d'Ambroise Paré, on regardât comme hasardée une guérison opérée par des scarifications.

XXXVII. Aujourd'hui, continue M. Bouillet, on pense d'une maniere bien différente; & l'on reconnoît unanimement que la cause des emphysèmes, occasionnés par quelque solution de continuité, n'est autre que l'air extérieur qui s'est insinué par les bords de la plaie dans les interstices que laissent entr'eux les feuillets membraneux du pannicule graisseux, interstices qui communiquent entr'eux dans toutes les parties du corps. On n'a même rien laissé à desirer sur la maniere dont se forment ces emphysèmes, ni sur le traitement qui leur convient.

XXXVIII. Il ſera beaucoup plus difficile de rendre raiſon des emphyſèmes qui proviennent de cauſe interne. La matiere qui les forme eſt élaſtique ; c'eſt un air, mais qui n'a pas été fourni immédiatement par l'atmoſphere qui nous environne. On ſait bien qu'il entre continuellement de l'air dans nos humeurs avec le chyle qui réſulte des alimens, ſoit ſolides, ſoit liquides, que nous prenons, & même avec les vapeurs aqueuſes qui ſont répandues dans l'air que nous reſpirons, & dans celui qui touche immédiatement la ſurface de notre corps, leſquelles s'inſinuent à travers les véſicules des poumons & la ſurface de la peau par les vaiſſeaux abſorbans de ces parties ; car ces vapeurs contiennent un air diſſous, intimément mêlé & incorporé avec elles, lequel contribue à réparer celui qui s'échappe continuellement par tous les canaux excrétoires de notre corps avec les matieres qui en ſortent, telles que l'inſenſible tranſpiration, la ſueur, l'urine, &c. : mais comme cet air qui s'inſinue dans notre ſang par toutes les voies dont on vient de parler, & celui qui étoit auparavant incorporé avec nos humeurs, ne retiennent aucune des propriétés connues de l'air commun, & que celui qui forme l'emphyſème eſt un air naturel & élaſtique, on ne voit pas d'abord quelle eſt la ſource qui le fournit dans cet état d'élaſticité.

XXXIX. On prétend d'un côté que dans ſon état naturel le ſang ne donne aucune marque qu'il contienne un air élaſtique ; d'autre part on va plus loin, & on ſoutient que l'air diſ-

persé dans nos humeurs ne peut point naturellement s'en dégager : de telle sorte que roulant dans nos vaisseaux, il y forme des bulles, & que si cela est arrivé quelquefois, la mort s'en est promptement ensuivie. On croit aussi que dans l'homme vivant il ne se trouve jamais une chaleur suffisante pour faire dégager l'air dissous dans nos humeurs, en faire rejoindre les élémens désunis, & reproduire un air élastique. Enfin, on ajoute que le poids de l'atmosphere ne diminue jamais assez pour opérer cet effet.

XL. D'où viendra donc l'air qui forme les emphysèmes vrais, les emphysèmes qui n'ont été précédés d'aucune solution de continuité qui ait pu donner entrée à l'air extérieur? On a recours à un mouvement de putréfaction, qui agite violemment les parties de nos humeurs, & en fait séparer les molécules d'air qu'elles tenoient emprisonnées & étroitement liées, lesquelles, en se réunissant, reprennent leur élasticité & leur dilatabilité. Les Auteurs de ce sentiment se fondent sur ce qu'on voit arriver aux cadavres des noyés ; leurs parties solides & fluides se putréfient, & l'air qui s'en sépare rend ces cadavres emphysémateux ou tympanitiques, & plus légers qu'un égal volume d'eau : de-là vient qu'ils surnagent, dès que la corruption les a gagnés.

XLI. Peut-être cette cause a-t-elle lieu, du moins en partie, dans les emphysèmes qui surviennent à la fievre lente dans son dernier degré, & à la suite de certaines fievres malignes ou de toute autre maladie, où il aura paru

des ſignes de ſphacele ou de gangrene, quoique, ſelon les nouvelles expériences de M. Macbride, la putréfaction ſoit une ſuite de la ſurte de l'air fixe contenu dans les parties des animaux & des végétaux, & non la ſurte de cet air une ſuite de la putréfaction. Quoi qu'il en ſoit, car nous ne diſcuterons pas ici ce point de théorie, vouloir faire de la putréfaction la cauſe efficiente de tous les emphysèmes vrais, ce ſeroit en quelque façon prétendre que ces emphysèmes ſont tous mortels; ce qui ſeroit contraire à bien des obſervations que nous avons rapportées. En effet, ſoit dans les enfans, ſoit dans les adultes, & particulierement dans les femmes ſujettes aux vapeurs, on obſerve ſouvent des emphysèmes paſſagers, & qui n'ont aucune ſuite funeſte. Voyons donc de quelle façon ſe forment ces ſortes de maladies.

XLII. Nous prétendons d'abord avec Borelli & avec bien d'autres Auteurs, que même en ſanté il y a toujours dans le ſang des enfans & des adultes, non de groſſes bulles d'air, non des bulles ſenſibles, mais des particules imperceptibles d'air élaſtique qui roulent avec cette liqueur, qui en entretiennent la fluidité, & qui ſont même néceſſaires pour contrebalancer le poids de l'air qui nous environne; & que ces particules ſe trouvent en plus grand nombre dans certaines perſonnes que dans d'autres: de-là vient l'épithete de *flatueux*, qu'on donne ordinairement à leur ſang. La préſence de ces particules élaſtiques ſe manifeſte évidemment, & par la mouſſe ou l'écume qui ſe forme au-deſſus du ſang récemment tiré, & par les vapeurs

qui s'en exhalent, & qui quelquefois frappent sensiblement l'odorat. Nous pourrions encore apporter d'autres preuves de la présence de cet air élastique dans le sang, que nous supprimons pour être moins longs.

Il est vrai que les expériences qu'on a faites sur le sang, ont fait voir qu'on n'en pouvoit tirer de l'air que par des moyens qui n'ont pas naturellement lieu dans l'homme vivant: mais c'est parce qu'on ne peut opérer que sur un sang qui ne roule plus dans ses vaisseaux, sur un sang réfroidi & dont les parties, en se rapprochant, ont chassé tout l'air élastique qui y étoit contenu, de sorte qu'il n'y reste plus que de l'air fixe qui ne peut pas s'en dégager aussi aisément qu'il se dégage d'un sang fluide qui circule dans un homme vivant. Mais, dira-t-on, cet air ne peut pas suffire pour produire certains emphysèmes, ceux qui, par exemple, occupent presque toute l'habitude du corps: nous en conviendrons volontiers, en ajoutant que l'air fixe qui est contenu dans le sang & dans le reste des humeurs, y contribue alors, après avoir repris, comme nous allons le faire voir, son état naturel, sans qu'aucune putréfaction mortelle en ait fait rapprocher les molécules, & l'ait réduit en air élastique.

Au reste, par putréfaction mortelle, j'entends une putréfaction portée à son dernier degré; car je ne nie point que dans l'homme vivant, & dans des affections, même non mortelles, les humeurs ne puissent entrer dans un commencement de putréfaction, ou, ce qui revient au même, ne puissent contracter un

certain degré de putridité, capable d'en faire séparer quelques particules d'air fixe, supposé que ce soit un des moyens par lequel elles peuvent se dégager, & que la putridité des humeurs ne soit pas une suite de la perte de leur air fixe.

XLIII. Après de grandes hémorrhagies, de même qu'après des saignées trop copieuses, les vaisseaux sanguins se remplissent d'air, sans qu'il ait précédé aucune plaie par l'ouverture de laquelle l'air extérieur ait pu entrer dans le corps : or, ni le chyle, ni les vapeurs qui entrent par les vaisseaux absorbans, n'ont pas pu fournir une si grande quantité d'air ; il faut donc que l'air fixe qui étoit contenu dans le reste du sang & des humeurs s'en soit dégagé, & qu'il ait repris sa forme ordinaire ; & cela ne sera pas, ce semble, difficile à comprendre, si on fait attention que les vaisseaux étant moins pleins, les parties du sang, moins comprimées, doivent se séparer & s'écarter les unes des autres, & que l'air qui y étoit dissous étant moins gêné, ses élémens doivent se réunir & se réduire en air élastique. Or, si de grandes évacuations de sang peuvent fournir une grande quantité d'air, telle que celle qui fut observée par MM. Littre & Chirac, & qui fut suivie de la mort, de moindres évacuations en fourniront moins à proportion, mais cependant assez pour qu'avec l'air élastique naturellement contenu dans nos humeurs, il puisse remplir jusqu'à un certain point beaucoup de cellules du corps graisseux, & produire un emphysème vrai sans que la mort s'ensuive.

XLIV. Une grande chaleur extérieure, de violentes passions d'ame, une fievre un peu vive, pourront encore faire développer l'air fixe contenu dans les humeurs de certaines personnes, sur-tout si elles ont souffert quelques évacuations un peu considérables. Il arrivera alors ce que nous avons dit (*Article XLII*) arriver après de grandes hémorrhagies ou des saignées trop copieuses. On a vu (*Article VI*) que la chaleur brûlante du soleil avoit causé un emphysème roulant & douloureux à une femme de la campagne. On ne peut pas douter aussi que les passions d'ame n'agissent quelquefois sur le sang, assez efficacement pour en faire sortir l'air fixé dans ses parties. L'exemple des femmes hystériques qui surnagent dans le bain, quoiqu'elles ne remuent aucun de leurs membres, le prouve suffisamment.

Et afin que ce fait, attesté d'ailleurs par M. Pomme, ne soit pas révoqué en doute, qu'il me soit permis de rapporter ici que, dans le temps qu'on croyoit à la magie & aux sortileges, il falloit bien qu'on eût vu des personnes qui n'enfonçoient point dans l'eau, quoiqu'elles n'y pussent faire aucun mouvement, puisqu'avant la fin du quinzieme siecle le Médecin *Heurnius* fut consulté par le Président & les Assesseurs du Tribunal souverain des Provinces-Unies, sur la validité ou l'insuffisance de l'épreuve qu'on faisoit sur des personnes accusées de magie ou de sortileges, en les plongeant dans l'eau, après leur avoir lié en croix les pieds avec les mains. Ce savant Médecin répondit fort judicieusement, que les personnes accusées de pareil

crime, étant ordinairement des gens mélancoliques ou hypocondriaques, ou des femmes hystériques, dont le corps étoit en quelque façon une urne pleine de vent, il n'étoit pas surprenant que la plupart d'entr'elles ne se précipitassent pas au fond de l'eau, & qu'ainsi on ne pouvoit rien conclure de cette épreuve. Il ne dit pas toutefois que ces personnes fussent tympanitiques ; il n'est pas même naturel de le penser, puisqu'on ne les auroit pas exposées à cette épreuve, si on les avoit reconnu atteintes de cette espece de maladie : il falloit donc qu'outre les vents contenus dans les premieres voies, elles eussent encore une assez grande quantité d'air élastique répandu dans leur membrane vésiculaire, pour rendre leur corps plus léger qu'un égal volume d'eau ; & cela sans que cet air eût été produit par aucune putréfaction.

On demandera peut-être d'où vient que les cadavres s'élevent & se tiennent au-dessus de la surface de l'eau peu de jours après qu'ils y auront été jettés, & qu'au contraire les personnes vaporeuses qui surnagent, s'y enfoncent bientôt, si elles continuent l'usage du bain ? A cela il est aisé de répondre, qu'il y a une grande différence entre un cadavre & un corps animé ; que dans le premier, l'air une fois développé & accumulé, ne reperd point son ressort, & ne peut être résorbé, ce qui rend la pesanteur du cadavre constamment moindre qu'un égal volume d'eau ; au lieu que dans le corps d'une personne en vie, l'air qui y étoit raréfié, & qui se tenoit suspendu dans

le bain, ſe condenſe par la fraîcheur de l'eau, ſe charge de quelques particules qui le mouillent, redevient fixe, & ſe remêlant avec les humeurs qui l'entraînent dans le courant de la circulation, il ne diminue plus le poids reſpectif du corps, & le laiſſe tomber au fond de l'eau.

XLV. L'air fixe contenu dans les humeurs des enfans, & même de quelques adultes de l'un & de l'autre ſexe, ſe dégagera quelquefois & redeviendra élaſtique par le moyen de la fievre, ſur-tout ſi elle eſt portée à un certain degré; car alors le ſang doit en quelque façon bouillonner, ſe raréfier & donner lieu à l'air fixe qu'il contient, & qui ſe trouve moins preſſé, de reprendre ſa premiere forme & ſes propriétés ordinaires, comme on peut l'inférer des expériences de M. Macbride: & cela arrivera d'autant plus aiſément, que la quantité du ſang ſe trouvera diminuée par les évacuations qu'on aura pratiquées, & que par-là ſes parties ſeront plus écartées les unes des autres.

XLVI. Pour expliquer la formation des emphyſèmes cauſés par la piquure des abeilles & de quelques autres inſectes, il faudroit connoître la nature du virus qui s'inſinue par leur piquure. Au défaut de cette connoiſſance, ſnpposons qu'il fait raréfier les humeurs qui circulent dans le tiſſu cellulaire des parties qui ont été piquées, & nous comprendrons que l'air fixe qu'elles contiennent, doit s'en dégager & faire enfler ces parties.

XLVII. Maintenant il ſera aiſé de compren-

dre que l'air fixe du ſang, remis en ſon premier état, ſe joindra à l'air élaſtique qui y eſt naturellement contenu, ſe portera avec le ſang qui circule & les humeurs qui s'en ſéparent dans toutes les parties du corps; qu'il ſe dilatera dans les endroits où il trouvera moins de réſiſtance; qu'il s'accumulera en plus ou moins grande quantité dans les inteſtins qu'il trouvera ouverts, & y produira les différentes eſpeces d'emphyſèmes dont nous avons rapporté des exemples. Or, par la ſtructure, le tiſſu cellulaire, tant par l'habitude du corps que des parties intérieures & des viſceres, laiſſant entre les feuillets membraneux dont il eſt compoſé, des interſtices qui communiquent tous enſemble, & étant le moins capable de réſiſter à l'effort de l'air qui y aborde ou qui s'y développe, on ne doit pas être ſurpris qu'il s'y amaſſe, & qu'il y forme cette maladie. Il y a plus; comme ce tiſſu ſe trouve plus foible dans les enfans & dans les femmes délicates, il n'eſt pas étonnant qu'il leur arrive plus ſouvent des emphyſèmes qu'aux hommes & aux femmes robuſtes.

XLVIII. Des principes que nous venons d'établir, on déduira aiſément l'explication des phénomenes qui ont été remarqués dans les différentes eſpeces de la maladie dont nous traitons; & premierement on n'aura pas de peine à rendre raiſon des circonſtances qui furent obſervées dans les enflûres emphyſémateuſes dont parlent MM. Chirac, Valcarenggi, Ramazzini & Morgagni.

1° Dans les fievres ſubintrantes, il ſurvenoit dans

dans les redoublemens, dit M. Chirac, une démangeaiſon univerſelle accompagnée d'une enflûre flatueuſe de toutes les parties du corps qui ſe diſſipoit à la chûte des redoublemens par une légere moiteur. L'air qui ſe dégageoit des parties du ſang par la violence de la fievre, étoit entraîné dans les cellules de la membrane adipeuſe par une ſéroſité âcre qui cauſoit la démangeaiſon ; & lors de la diminution de la fievre, il ſortoit par la tranſpiration avec cette ſéroſité : ainſi l'enflûre diſparoiſſoit avec la moiteur qui terminoit les redoublemens.

2° Dans les fievres pourprées qui régnoient à Crémone, il entroit quelques globules rouges dans les vaiſſeaux lymphatiques de la peau, en même temps qu'il s'inſinuoit des particules d'air dans le tiſſu cellulaire de cette membrane; de-là venoit la rougeur éclatante qui accompagnoit les enflûres obſervées par le D. Valcarengi dans le fort du mal : c'étoit des emphysèmes phlegmoneux. Peut-être ceux qui ſurvenoient après la ceſſation de la fievre, étoient-ils œdémateux.

3° L'embonpoint apparent remarqué par Ramazzini, à la veille de la mort de ſes malades, étoit ſans doute un emphysème ſimple, uniquement produit par l'air que la fievre avoit fait développer, & par celui que le ſang contient naturellement ; un emphysème ſemblable aux emphysèmes artificiels dont nous avons parlé plus haut.

L'emphysème obſervé par M. Morgagni

n'offrant rien de particulier, on ne s'arrêtera pas à en donner l'explication.

XLIX. Il sera un peu plus difficile d'expliquer la vîtesse avec laquelle change quelquefois de place l'air qui produit un emphysème vrai ; on sait bien que les cellules des corps graisseux communiquent toutes entr'elles, & que l'air peut facilement passer d'une cellule à l'autre, si quelque cause l'y détermine : mais à moins que de supposer que la femme dont parle *Albucasis* remua son bras, & qu'alors l'enflûre monta fort vîte & se fixa à la partie supérieure de l'humérus, ou que la douleur dont elle étoit accompagnée causa quelque contraction spasmodique des cellules qu'elle occupoit d'abord, on ne voit pas bien ce qui auroit pu occasionner ce prompt changement de place ; toutefois ces deux causes une fois admises, on ne sera pas ensuite surpris que la douleur produite par la distension des filets tendineux dont la membrane vésiculaire est composée, ait pu rouler par tout le corps. Ce qu'on vient de dire doit s'appliquer à l'emphysème observé par le *D. J. Michaelis*.

L. Ordinairement la douleur ne se fait point sentir, lorsque l'air qui cause l'emphysème n'est renfermé que dans les interstices de la membrane vésiculaire, qui est couchée sous l'habitude extérieure du corps, à moins qu'il n'y soit accumulé en si grande quantité, qu'il distende outre mesure les feuillets dont cette membrane est composée : mais si l'air s'est insinué dans le tissu cellulaire de quelque

muſcle ou de quelque viſcere, ou dans celui de la membrane qui revêt les os ou les côtes, il cauſe alors une douleur plus ou moins vive à raiſon de la quantité ou de ſa raréfaction, ces membranes & ces viſceres ayant un tiſſu cellulaire plus ſerré, & qui ne peut être diſtendu ou tiraillé ſans qu'on y ſente de la douleur.

LI. Cette douleur eſt tantôt vague, tantôt fixe, ſelon que l'air qui la cauſe, peut, étant raréfié par la chaleur du corps, ou ne peut point paſſer d'un endroit dans un autre: car ſi dans les cellules voiſines de celles où il eſt enfermé, il trouve une réſiſtance qu'il ne peut pas vaincre, alors la douleur eſt fixe; ou ſi preſſé par le mouvement ſpontané ou ſpaſmodique des parties au-deſſous deſquelles il eſt placé, il ſurmonte cette réſiſtance & paſſe d'un endroit dans un autre, la douleur qu'il cauſe eſt alors vague.

LII. Les douleurs qui accompagnent les emphysèmes vrais ſont quelquefois continuelles, & ne tourmentent pas moins le jour que la nuit. D'autres fois elles ne ſe font ſentir que par intervalles, ſelon que ces emphysèmes dépendent d'une cauſe externe plus ou moins violente, ou qu'ils ſont ſymptômes d'une fievre aiguë & continue, ou d'une fievre qui a des retours réguliers ou irréguliers, ou qu'ils ſont compliqués avec un rhumatiſme, ou avec une affection hyſtérique ou hypocondriaque, &c.

LIII. On comprend auſſi que ces douleurs doivent pour l'ordinaire ſe faire ſentir plus

vivement pendant la nuit que pendant le jour, à cause de la chaleur du lit qui fait raréfier davantage l'air enfermé dans les membranes vésiculaires, & qui en augmente considérablement le ressort. De-là vient encore que les enflûres emphysémateuses sont beaucoup plus considérables le matin que le soir; au lieu que les enflûres œdémateuses sont beaucoup moindres le matin, parce que la chaleur du lit, jointe à la situation horizontale du corps, fait rentrer dans les vaisseaux une grande partie de la sérosité qui s'en étoit échappée.

Enfin, on comprend qu'à raison du violent mouvement des humeurs qui est suivi de la gangrene d'une partie, il doit s'y former des cloches ou phlictenes, qui, étant ouvertes, laissent échapper une vapeur élastique & cadavéreuse.

LIV. On trouvera dans les Mémoires de MM. Littre & Mery l'explication des symptômes qu'on remarque dans les emphysèmes faux. On y verra pourquoi l'enflûre s'étend quelquefois par tout le corps à l'exception de la tête, de la paume des mains & de la plante des pieds; pourquoi la partie enflée résonne quelquefois lorsqu'on la presse, & fait même un certain bruit, une espece de craquement; pourquoi on y sent de la douleur; pourquoi enfin l'emphysème, quelque grand qu'il soit, ne rend pas le corps plus pesant.

LV. Il est rare que les emphysèmes faux soient dangereux, à moins que les plaies qui

les occaſionnent ne ſoient mortelles de leur nature, ou extrêmement dangereuſes, comme celles qui intéreſſent les poumons, la trachée-artere, l'œſophage, ou quelqu'autre partie intérieure.

A l'égard des emphysèmes vrais, leur danger eſt plus ou moins grand, ſelon leur étendue & les endroits qu'ils occupent, ſelon les cauſes qui les produiſent, & les accidens qui les accompagnent. Ceux qui ſurviennent dans le dernier degré de fievre lente, ſont mortels, de même que ceux qui accompagnent le ſphacele ou la gangrene qui vient de cauſe interne.

Comment guérir l'emphysème des poumons, du méſentere, des boyaux, &c., ſi on n'a pas de ſignes certains pour les connoître? Quant aux enflûres emphyſémateuſes du foie, de la rate, comme elles peuvent ſe manifeſter par les ſymptômes qui les accompagnent, on pourroit y remédier, s'il étoit poſſible de détruire la cauſe qui les produit. Ceux qui dépendent d'une cauſe externe, ne ſont ſuivis ordinairement d'aucun danger. Les emphysèmes qui ſurviennent aux enfans, après des maladies qui n'ont pas entiérement corrompu la maſſe de leur ſang, peuvent ſe guérir aſſez aiſément; ils ſont plus rebelles, & réſiſtent plus long-temps aux remedes dans les adultes, principalement dans les perſonnes de l'un & de l'autre ſexe ſujettes aux vapeurs hyſtériques ou hypocondriaques.

LVI. Avant que d'entreprendre le traitement d'un emphysème, il faut examiner d'abord

s'il doit ſa naiſſance à quelque plaie ou à une maladie interne; ou s'il n'a été occaſionné que par la piquure d'un ou de pluſieurs inſectes, ou par quelqu'autre cauſe externe. Il faut encore examiner s'il eſt répandu ſur preſque toute l'habitude du corps, ou s'il eſt borné à une ſeule partie; s'il n'a attaqué que la membrane adipeuſe qui eſt couchée ſous la peau, ou s'il s'eſt étendu juſqu'à la membrane véſiculaire de quelque viſcere ou de quelqu'autre partie interne; s'il eſt ſans douleur, ou avec douleur; s'il eſt ſimple ou compliqué, c'eſt-à-dire, s'il participe du phlegmon, ou de l'œdeme: car à raiſon de toutes ces variétés, on doit varier un peu la curation.

LVII. Dans l'emphyſème faux, ſi l'ouverture de la plaie par où l'air extérieur s'eſt introduit dans la membrane adipeuſe de la partie bleſſée, eſt petite & étroite, on l'agrandira, & on en comprimera doucement les bords; on continuera enſuite de comprimer la partie tuméfiée, en pouſſant toujours l'air vers l'ouverture de la plaie pour en exprimer & chaſſer au-dehors autant qu'on en pourra faire ſortir, & d'abord après on aura ſoin de boucher l'ouverture de la plaie, afin que l'air ne s'y inſinue pas de nouveau.

2° Si le bleſſé n'a pas été ſaigné, ou ne l'a pas été ſuffiſamment, on lui tirera plus ou moins de ſang, ſelon que ſon état le demandera, & cela en vue de diminuer la chaleur du corps, & d'affoiblir par ce moyen le reſſort de l'air enfermé dans les cellules de la graiſſe, lequel ne manqueroit pas de ſe dilater & de

causer de vives douleurs en distendant les feuillets membraneux de ces cellules.

3° Si malgré ces secours, l'enflûre ne diminue point, & qu'elle gêne la respiration du malade, ou qu'elle soit accompagnée d'une vive douleur ou de quelqu'autre symptôme dangereux, on en viendra à des scarifications qu'on poussera jusqu'au tissu cellulaire pour donner issue à l'air qui y est enfermé.

4° En même temps on prescrira au malade un régime convenable, & on aura recours aux remedes intérieurs & extérieurs qui paroîtront indiqués. Quelquefois la saignée & le régime font disparoître de pareils emphysèmes, sans qu'il soit besoin d'avoir recours à des scarifications ni à des topiques, les vapeurs animales absorbant le peu d'air qui se trouve dans les cellules graisseuses.

5° Mais si l'ouverture de la plaie étoit fermée, & qu'on ne pût pas chasser l'air du tissu cellulaire, ou que l'emphysème fût survenu après quelque coup violent suivi d'une ecchymose considérable, on pourroit, avant d'en venir à des ventouses ou à des scarifications, essayer le remede proposé par Galien, & adopté par Gui de Chauliac, par Fabrice d'Aquapendente, par Verduc, & en dernier lieu par Turner. Galien se servoit du limon qui s'amassoit au fond des bains publics, & de la chaux vive; il faisoit bouillir ce limon dans une suffisante quantité d'eau; il ajoutoit à la colature ce qu'il falloit de chaux vive réduite en poudre, & il faisoit cuire le tout jusqu'à ce qu'il eût la consistance de la boue. On pourroit, je pense,

employer plus utilement les boues des eaux thermales, en y ajoutant de l'eau de chaux, qui, ſelon les expériences de M. Macbride, abſorbe très-avidement l'air des corps qu'on y plonge, & qui, par conſéquent, pourroit ſe charger de l'air qui cauſe l'emphysème, ou en détruire entiérement le reſſort.

LVIII. On ſaignera dans le cas d'emphysème cauſé par la chaleur brûlante des rayons du ſoleil, & on fomentera la partie enflée avec la décoction ſeulement tiede de quelques plantes émollientes : mais ſi c'étoit la piquure de quelques inſectes, tels que les abeilles ou les guêpes, qui lui eût donné naiſſance, comme dans l'exemple rapporté par Riviere, on aura d'abord recours à l'eau froide, dont on baſſinera la partie emphyſémateuſe, juſqu'à ce que la douleur ſe ſoit un peu appaiſée ; après quoi on y appliquera de la thériaque délayée dans du vin. Les Brames ſe ſervent de la chaux vive réduite en poudre, obſervant d'en garantir les yeux; puis ils lavent la partie affectée avec de l'eau froide. Il y a bien de l'apparence que ſi Riviere eût penſé à l'eau froide, il n'auroit pas été ſi fort embarraſſé auprès du malade ſur le col & le viſage duquel étoit tombé un eſſaim d'abeille, & il n'aûroit pas ſans ſuccès changé ſi ſouvent de topiques pour calmer les douleurs inexprimables que ce malade ſouffroit à l'occaſion des piquures qu'il avoit reçues, & de l'enflûre emphyſémateuſe qu'elles avoient cauſée; car ſi à la fin ces douleurs s'appaiſerent, ce fut plutôt par le ſecours de la nature que par celui des remedes qu'on y appliqua.

Pour les enflûres occasionnées par la piquure ou la morsure de quelqu'animal venimeux, on se servira promptement des remedes usités en pareil cas, & on ne manquera pas de scarifier la partie enflée, si on le juge nécessaire.

LIX. Les vues générales qu'on doit avoir dans le traitement de tout emphysème vrai, sont 1° d'arrêter le plutôt qu'il est possible la dilatation de l'air enfermé dans le tissu cellulaire, d'en affoiblir l'élasticité & d'en disposer les particules à s'unir avec les vapeurs animales que le sang verse dans les cellules de ce tissu, & à enfiler avec ces vapeurs les orifices des vaisseaux absorbans pour être portées au-dehors avec l'insensible transpiration, ou être ramenées dans le courant de la circulation, & être évacuées par quelqu'autre voie; 2° d'empêcher l'air fixe, contenu dans nos humeurs, de s'insinuer dans les cellules qui viennent de se vuider; d'empêcher, dis-je, cet air fixe de s'y développer & de reprendre son élasticité.

On remplira la premiere de ces vues en diminuant par la saignée la raréfaction & la chaleur du sang qui aborde aux parties tuméfiées, & en fomentant ces mêmes parties avec la décoction de quelques plantes émollientes. On satisfera à la seconde en corrigeant d'un côté les mauvaises digestions qui ont fourni au sang des sucs mal affinés, en empêchant, par un bon régime, qu'il ne lui en soit fourni de nouveaux, & en évacuant par les voies convenables, tant les mauvais sucs qui sont encore dans l'estomac ou dans les intestins, que

ceux qui ont déjà passé dans le sang; en un mot, en traitant, selon les regles, les maladies dont dépendent les emphysèmes, & de l'autre en soutenant par des bandages & en fortifiant par des remedes toniques & astringens les parties qui ont été affectées, afin qu'elles puissent résister à l'effort que feroit de nouvel air pour s'introduire dans leur membrane vésiculaire, & en distendre les cellules.

LX. Si l'emphysème ne disparoît point avec la maladie aiguë qui l'a fait éclore, & s'il persiste pendant la convalescence, ou s'il se manifeste après que la maladie aiguë est terminée, & s'il se joint à une fievre lente, on ne négligera rien de ce qui pourra affoiblir le ressort de l'air qui s'y insinue dans la membrane adipeuse, qui pourra en faire résorber les molécules, & empêcher qu'il ne s'en introduise de nouveau dans les cellules de cette membrane; c'est pourquoi on aura recours aux différens moyens que nous avons rapportés (*Art. XXXVI*), observant de les adapter à l'état du malade. Si le mal ne cede point aux délayans, aux légers incisifs, aux adoucissans, &c., & si le malade ne se trouve pas un peu rétabli au moyen de la nourriture qu'il a prise, on n'hésitera point à le saigner dans la convalescence; on saignera même les enfans, s'il est nécessaire, malgré la pâleur de leur visage. L'hémorrhagie qui survint au fils de M. de R. (*Art. XIX*), & qui fit disparoître ses enflûres, prouve assez l'utilité de la saignée en pareil cas.

On remédiera aux enflûres emphysémateuses qui paroissent après une maladie aiguë, & qui sont accompagnées d'une fievre lente, en se conduisant selon les indications que présentera cette fievre; & outre les remedes qui lui conviennent, on pourra, si l'état du malade le permet, employer quelquefois la saignée pour faciliter la résorption de l'air qui entretient ces enflûres.

LXI. A l'égard des emphysèmes qui surviennent à des parties attaquées ou menacées de gangrene, & qui reconnoissent pour cause une putréfaction réelle des humeurs, après avoir ouvert les phlyctenes, on fomentera les parties affectées avec des liqueurs spiritueuses, vulnéraires & anti-septiques, sans négliger les remedes intérieures nécessaires ; on en viendra même, si on le juge à propos, à des scarifications assez profondes, observant de panser les parties scarifiées selon les regles de l'Art.

LXII. Si la tumeur emphysémateuse ne suppose aucune maladie apparente comme l'enflûre qui attaque le matin les paupieres, & qui se dissipe d'elle-même pendant le jour, ou en les fomentant avec un peu d'eau-de-vie; on s'attachera seulement à corriger la constitution flatueuse du sang par un bon régime, par un exercice convenable, & par quelques remedes délayans & légerement incisifs.

Mais si, sans aucune maladie précédente, on est tourmenté pendant la nuit par des douleurs vagues accompagnées d'enflûres emphysémateuses, on calmera ces douleurs par le moyen de quelques juleps anodins & par l'application

de l'extrait de ſaturne un peu tiede ; & pour en prévenir le retour, on aura recours à la ſaignée & aux remedes propres à corriger l'acrimonie des humeurs, tels que des bouillons de poulet avec des grenouilles, des tiſanes avec la racine de guimauve, ou la graine de lin & le nitre purifié, le petit-lait, le lait d'âneſſe, &c. Du reſte, ces enflûres ſe diſſipent aiſément pendant le jour, par la vapeur même des parties affectées qui détruit l'élaſticité de l'air enfermé dans leur tiſſu cellulaire.

LXIII. On ne peut remédier aux emphysèmes qui affectent les parties intérieures, à moins qu'ils ne ſe manifeſtent par quelques ſymptômes. On ſaignera dans une attaque d'aſthme qu'on jugera occaſionnée par l'enflûre emphyſémateuſe des poumons, & on aura recours aux autres remedes propres à corriger la conſtitution flatueuſe du ſang.

S'il paroît à la région du foie une enflûre, telle que l'obſerva, dans une femme âgée de quarante ans, le D. P. M. Gabrielli : cette enflûre étoit accompagnée par intervalles d'un violent battement dans cette partie, & d'un tremblement dans tout le corps ; ce battement revenoit tous les mois vers le temps des regles, & durant huit ou dix jours, il ſe faiſoit ſentir chaque jour pendant une heure & quelquefois pendant deux ou trois heures ; il devint enſuite ſi fréquent, qu'il ſe faiſoit ſentir tous les jours, & abattoit ſi fort la malade, qu'el'e fut obligée de reſter au lit, comme le dit le D. Gabrielli ; ſi, dis-je, cela arrive, quel parti prendre ? Après la ſaignée du bras

& celle du pied, & quelques légers purgatifs, aura-t-on recours à des remedes composés avec l'antimoine diaphorétique, l'huile de jay & l'assa-fœtida, comme fit le D. Gabrielli? je ne le trouverai guere à propos; j'aimerois bien mieux employer les humectans intérieurs & extérieurs, les demi-bains, les bouillons délayans & légérement incisifs, les anodins, &c., en vue d'affoiblir & de détruire l'élasticité de l'air enfermé, soit dans la cavité du duodenum, soit dans le tissu cellulaire du foie, & d'enlever de cette maniere la cause du mal: car je ne pense pas que ce soit à la faveur des remedes composés avec l'antimoine diaphorétique, &c., qu'après vingt-cinq jours la malade se trouva soulagée, & que le battement étant devenu moindre, lui permit de reprendre ses fonctions domestiques; mais que ce fut plutôt à la faveur des saignées, des doux minoratifs & du régime qu'on lui fit sans doute observer dans l'hôpital où elle fut traitée.

LXIV. Il seroit inutile de parler du traitement des emphysèmes qui surviennent à des malades attaqués de fievres subintrantes ou de fievres malignes & pourprées. On voit assez que leur guérison dépend de la guérison des fievres dont ils sont des symptômes. Par la même raison, nous ne dirons rien de la cure des enflûres emphysémateuses qui peuvent être une suite de la goutte ou de quelqu'autre maladie.

Addition. Chr. Fr. Paulini dit avoir vu un Hollandois dont tout le visage & les mains s'enfloient à n'y voir qu'à peine & à ne pouvoir rien prendre avec les mains, toutes les

fois qu'il mangeoit des poissons salés ou frais ; & que cette enflûre se dissipoit une ou deux heures après le repas ; mais qu'il se garantissoit de cet accident, en assaisonnant les poissons avec de la sauge & du poivre. *Fides sit penes Autorem.*

Nous dirons la même chose des enflûres emphysémateuses survenues à un Chirurgien après une longue fievre quarte, & guéries par l'électrisation, selon M. de Sauvages. Nous ne condamnons pas néanmoins ce moyen ; mais nous croyons qu'en bien des cas il pourroit être plus nuisible qu'utile.

Emphysème observé par M. Pech de Narbonne. Il étoit joint à une ophthalmie, & occupoit toute la partie extérieure de l'oeil.

Emphysème universel d'un poulet depuis presque la naissance jusqu'à l'âge de quatre ans. On étoit obligé de faire de temps en temps de petites incisions à sa peau, pour donner issue à l'air qui étoit renfermé dessous. Il étoit formé par une partie de l'air de la respiration qui étoit chassé dans le pannicule graisseux. *Hist de l'Acad.* 1753. *Obs. Anat.* 3, *par M. Hérissant, pag.* 131 ».

ENFANT RAPPELÉ A LA VIE.

OBSERVATION Iere.

Un des Membres de l'Ecole des Accouchemens de Manheim, ayant été appelé le Vendredi-Saint 1773, à Campertheim, auprès d'une femme qui étoit dans les douleurs de l'enfantement, la trouva dans un état de foiblesse extraordinaire, occasionné par un flux-de-sang de quinze jours. Il parvint à délivrer la femme, & reçut un garçon qui étoit bien conformé, mais qui ne donna aucun signe de vie, malgré tous les secours qu'on a coutume d'employer en pareil cas.

Cependant l'Accoucheur se rappella qu'en coupant le cordon ombilical, l'artere qui s'y trouve avoit encore été remplie de sang; d'où il conclut que le flux-de-sang de la mere ne devoit pas avoir été la cause de la mort de l'enfant, puisque dans le cas où il l'occasionne effectivement, l'artere ombilical se trouve ordinairement vuide & retrécie: cette réflexion l'engagea à faire la tentative suivante. Il appliqua sa bouche fermement sur celle de l'enfant, dont tout le corps étoit baigné dans du vin tiede; il introduisit son haleine dans la bouche de cet enfant, lui bouchant le nez de la main droite pour forcer l'air d'entrer dans la trachée-artere, pendant que de la main gauche il lui frottoit continuellement le bas-

ventre ; & il produisit de cette maniere une sorte de respiration artificielle dans l'enfant : il continua cette opération l'espace d'une demi-heure entiere, sans remarquer aucun effet, sinon que le corps de l'enfant se couvroit d'une couleur un peu animée. Cette légere apparence de succès le fit persister dans son entreprise : après dix minutes de plus, l'enfant rendit tout-à-coup un souffle en quelque sorte convulsif, accompagné d'un cri plaintif, mais auquel il n'en succéda pas d'autre. En même temps on observa un léger battement de pouls au cordon ombilical, sans mouvement sensible de la poitrine. Encouragé par ces symptômes de vie, on ne cessa point de souffler dans la bouche de l'enfant, qui ne tarda point à pousser des sanglots répetés ; & peu de temps après un succès complet fut la récompense d'un travail opiniâtre de trois quarts-d'heure.

OBSERVATION IIe.

Enfant paroissant mort, rappellé à la vie ; par Madame Sornet.

J'ai accouché, le 13 du mois dernier, de son dixieme enfant, la femme de M. Armenault Foucheur, Marchand Boucher à Château-Regnault. Cet accouchement, quoique naturel, ne s'est enfin terminé qu'après quatre jours & demi de travail, qu'elle mit au monde un garçon avec toutes les apparences d'un

d'un mort. Mon mari, que la longueur du travail fit appeller, y étoit présent, & le crut si bien lui même, qu'il l'ondoya sous condition de vie. La cause d'un événement de cette nature ne paroîtra pas surprenante aux personnes de l'Art, quand je dirai que ce même enfant étoit recouvert de l'épaisseur d'un écu de 6 livres au moins d'une pommade tenace, & en tout semblable à de la cire qui auroit été mêlée ou fondue avec partie égale de suif. Cette pommade bouchoit exactement toutes les ouvertures naturelles du visage; comme les yeux, qui l'étoient de telle sorte, que je ne croyois pas qu'il en eût; la bouche, les narines & les oreilles étoient également bouchées; l'enfant paroissoit sans vie, & avoit toutes les apparences d'un mort: les linges ne pouvoient ôter même cette pommade. J'avois dans ma poche un cure-oreille, qui me servit à dégager & à découvrir tous ces mêmes organes. Je commençai par la bouche & le nez, afin de faciliter la respiration. Je soufflai de l'air chaud dans la bouche de mon petit moribond, m'étant mise un peu d'eau de-vie dans la bouche, afin de donner un peu d'activité aux organes destinés à la respiration. Je commençai dès ce moment à m'appercevoir du succès de ma tentative; les côtes, ou, pour parler plus clairement, la poitrine commençoit à s'élever. Dès ce moment, je dis au pere & à la mere: Consolez-vous; votre enfant est vivant. Je lui soufflai encore de l'air chaud dans la poitrine.

Le ſuccès augmenta mes eſpérances; un demi-quart-d'heure après, il cria. Toute la triſteſſe ſe changea en joie ; il fut porté à l'Egliſe. J'oubliois de dire qu'avec le ſecours de lui ſouffler de l'air chaud, je lui fis flairer un peu de jus d'oignon, lui en mis ſur les levres & aux mains ; & après pluſieurs récidives, l'enfant donna des ſignes certains de vie. Comme je le voyois encore très-foible, je me fis apporter de l'eau-de-vie, que je mêlai avec égale partie d'eau. Je mis deux compreſſes en quatre doubles & trempées dans ce mêlange, une ſur la fontanelle & l'autre ſur la poitrine, en qualité de fortifiant & de tonique. Pendant que je donnois mes ſoins à l'enfant, mon mari avoit ſoin de la mere, qu'il délivra, & obſerva que le cordon étoit entiérement recouvert de la même pommade que l'enfant. La mere, qui eſt une femme fort replette, a été valétudinaire pendant toute ſa groſſeſſe, & eſt âgée de 42 ans. La mere & l'enfant ſe portent bien préſentement.

ENGELURES.

Remede pour dissiper les Engelures.

On a fait les plus heureuses épreuves que, pour dissiper les engelures, avant qu'elles soient ouvertes, il faut, aux premieres démangeaisons que l'on sent, verser dans sa main trois ou quatre gouttes de teinture de benjoin, avec laquelle se fait le lait virginal qu'on trouve chez tous les Parfumeurs, & en frotter la partie tuméfiée. On fait pendant sept ou huit jours la même friction, & l'engelure disparoît. Le lait virginal seche sur-le-champ, & ne fait aucune saleté.

Autre Remede.

On prend un morceau de savon, qu'on met en très-petites pieces; on y joint du beurre frais de la grosseur d'un œuf de poule : on y verse ensuite la quantité de lait fraîchement tiré, suffisante pour bien délayer le beurre; on répand après cela sur ce mêlange, autant de sel qu'on peut en prendre avec les cinq doigts; on fait chauffer le tout sur du charbon, jusqu'à ce qu'il se forme une espece de bouillie. Voici la maniere de se servir du remede. On en fait

des emplâtres, qu'on applique très-chaudement sur les membres gelés ; quand ils commencent à se refroidir, on les retire pour en mettre d'aussi chauds : on continue ainsi quelquefois pendant une journée entiere, selon que le membre est plus ou moins gelé. Lorsqu'en levant l'emplâtre, on s'apperçoit que le progrès du mal est arrêté, la guérison est assurée.

Autre Remede.

Prenez des navets gâtés ; faites-les bouillir dans de l'urine, jusqu'à ce que le tout soit réduit en marmelade ; ajoutez-y deux jaunes d'œufs, & deux gros de baume de soufre térébenthiné. Remuez bien le tout pour en faire une espece de cataplasme, qu'on applique chaudement, en réitérant autant que besoin sera.

ÉPIAN.

OBSERVATION sur l'Epian.

1°. L'ÉPIAN est une maladie connue, mais les descriptions que nous en avons sont peu exactes : elle a une affinité avec la maladie vénérienne, & celle-ci lui doit vraisemblablement son origine ; l'épian étant changé en cette derniere, selon ce que disent les Voyageurs (*v.* du Tertre, Hist. des Antilles, &c.) ; & l'on voit même que les Médecins (Sydenham, epist. 2, &c., Pison, Hist. nat. & méd. du Brésil) ne l'ont distinguée qu'en substituant un nom Latin au nom Hollandois. Aujourd'hui en Amérique & dans les Indes, chaque Nation lui donne un nom particulier. Les François l'appellent Epian ; les Anglois, Yuws ; en Amérique, les Hollandois l'appellent Indianische Pokken.

Cette maladie est endémique chez les Habitans de l'Amérique équinoxiale & les Negres de l'Afrique, tant dans leur patrie que dans les Pays où ils ont été transportés, aussi-bien que chez les Indiens (*voyez* Bontius, Meth. Med. in Ind. Orient. qui l'appelle *sues Ambonensis*, &c. ; Clever, epist. ad Menzelium in Eph. Germ.). Ce mal est aussi héréditaire ; & quoiqu'il ait été guéri, il laisse après lui un germe qui, se transmettant par la génération dans les enfans, tôt ou tard se développe

& produit une maladie ſemblable à celle des parens.

Preſque tous les Negres en ſont attaqués une fois en la vie, le plus ordinairement dans l'enfance ; & les Colons Européens aſſurent que ceux qui ont eſſuyé une fois cette maladie, en ſont exempts par la ſuite : c'eſt pourquoi, dans la vente des Eſclaves qu'on tranſporte d'Afrique, on met un plus grand prix, choſes d'ailleurs égales, à ceux qui l'ont déjà eue ; il eſt rare que les Européens la gagnent, & cela ne leur arrive gueres que par un commerce impur : mais elle attaque ſouvent ceux qui ſont nés en Amérique de parens Européens.

Cette maladie, dans le commencement, ſe manifeſte par de grandes douleurs, principalement chez les adultes ; cependant elles ne ſont jamais ſi vives que dans la maladie vénérienne : elle s'annonce en différens endroits par des puſtules ou tubercules, qui, venant à s'ulcérer, rendent une ſanie qui, en s'épaiſſiſſant, forme des grumeaux ou des croûtes jaunes ou verdâtres ; il ſurvient divers ulceres, qui fort ſouvent, ſans être profonds, s'étendent beaucoup en ſurface : dans cet état, dont la durée eſt quelquefois de pluſieurs années, & varie beaucoup dans les différens individus, les malades ne ſentent preſque pas de douleur ; pendant ce temps il leur ſurvient des puſtules de différentes eſpeces en pluſieurs endroits, d'autant plus nombreuſes qu'elles ſont plus petites, *& vice verſâ* : quelquefois enfin il paroît de nouveaux ulceres, entre leſquels on en dif-

tingue un malin à l'un des pieds, auprès des malléoles ; ce dernier précede souvent l'éruption des pustules, ce qui l'a fait nommer la mere de l'épian. C'est de cette sorte que le virus se dissipe d'ordinaire dans les jeunes gens ; les pustules disparoissent après une espece de suppuration ; les croûtes se dessechent & tombent ; les ulceres se cicatrisent, excepté celui du pied, qui souvent demeure rebelle pendant long-temps. Cependant, après une guérison apparente, il reste quelquefois, dans les plantes des pieds & dans les interstices de leurs doigts, des tubercules accompagnés de douleur & de démangeaison, lesquels, venant à s'ulcérer, ne rendent presque point de pus ou de sanie : mais il s'en éleve une substance fongueuse & douloureuse, qui, disparoissant par une espece de suppuration imparfaite, reparoît bientôt après jusqu'à ce que la matiere dont elle provient soit tout-à-fait consommée, ou par des suppurations réitérées, ou par l'application fréquente des corrosifs. Enfin, cette maladie est suivie de symptômes presqu'incurables, de cicatrices profondes, de contractures & de distorsions des membres, & de différentes difformités en raison de la lésion des muscles, des tendons ou des ligamens, particulierement aux mains & aux pieds. Quelquefois, quoique rarement, on voit des caries aux os ou des excroissances ; mais très-souvent les os des jambes se courbent en devant, de façon que l'épian laisse à beaucoup de Negres la même difformité que celle qui est la suite du rachitis dans quelques Européens.

Cette maladie eſt ſouvent ſi longue dans les adultes, qu'on eſt obligé d'employer les ſecours de l'Art pour en hâter la guériſon & prévenir les accidens : on a pour lors recours au mercure, qui réuſſit très-bien quand il eſt adminiſtré ſagement ; autrement ſon uſage produit les effets les plus fâcheux ; car la méthode de ceux qui font les Médecins, étoit communément dans l'Amérique Hollandoiſe d'enfermer pluſieurs malades dans une petite chambre bien fermée & échauffée au moyen du feu, & de les faire ſaliver par les frictions mercurielles, ce qui faiſoit qu'ils périſſoient par la ſuffocation & l'épuiſement. Quelques-uns ont été guéris avec l'œthiops minéral dans une décoction de racines de bardane, de ſquine, de ſalſe-pareille & de bois de gayac. Ce remede qu'on vantoit autrefois comme ſpécifique à Surinam eſt tombé en diſcrédit, parce que l'on a vu reparoître le mal dans des malades qui en avoient fait uſage après avoir paru guéris. La maniere d'adminiſtrer le ſublimé corroſif de M. Van-Swieten n'étoit point encore connue en Amérique dans le temps que j'y étois ; mais d'après mon conſeil, il a été employé avec ſuccès dans un vaiſſeau qui tranſportoit des eſclaves de l'Afrique. Les naturels du pays, autant que je puis ſavoir, abandonnent ce mal à la Nature, ſi ce n'eſt qu'ils frottent de temps en temps les croûtes & les fonguoſités avec une liqueur corroſive.

2°. La maladie vénérienne, que l'on a diſtinguée au commencement, comme on le fait aujourd'hui, de l'épian, ne ſauroit être regardée

comme naturelle en Amérique ; car elle ne vient jamais que par contagion, & elle n'eſt pas plus fréquente chez les naturels du pays que chez les autres Nations, & même les premiers y ſont moins ſujets que certaines Nations de l'Europe. La maladie vénérienne differe de l'épian, non-ſeulement en ce que la premiere ne ſe gagne jamais que par contagion & le plus ſouvent par le coït ; elle ſe diſtingue encore par des marques particulieres qu'on obſerve dans les parties de la génération, & dans celles qui en ſont voiſines ; par ſes progrès rapides & terribles, lorſqu'étant confirmée, on l'abandonne à elle-même ; par des douleurs nocturnes, par la carie des os, plus commune au nez & au palais : ajoutez à cela qu'elle ne guérit point d'elle-même, mais que les ſecours de l'Art en procurent une guériſon prompte, parfaite & certaine, ſans qu'il reſte aucun germe.

Il ne paroît pas vraiſemblable que la maladie vénérienne, telle que nous la voyons aujourd'hui, ait été naturelle dans les Iſles Caribées, & qu'elle vienne par contagion, puiſque cela n'a point lieu dans la Guiane, où il s'eſt fait une tranſmigration de la Nation des Caribéens. Cependant il eſt preſque démontré qu'elle n'eſt venue en Europe que de ces Iſles, & particulierement d'Hiſpaniola (*v.* M. Aſtruc, de morb. ven.) : ce qui me porte à croire que la maladie vénérienne n'eſt que l'épian qui a dégénéré & s'eſt dénaturé chez les Européens, & qu'en continuant de ſe communiquer par contagion, elle a toujours con-

ſervé le caractere qu'elle a une fois pris, & que cette derniere Nation l'a répandue chez toutes les autres avec toutes ſes augmentations, & ſans excepter même, ainſi qu'il eſt aiſé de voir, les Américains dont elle tiroit ſon origine, & auxquels on peut dire que le mal a été rendu avec uſure.

Il eſt certain que dès que la maladie vénérienne eut commencé à ſe répandre en Europe, ſes progrès furent differens, s'annonçant par divers ſymptômes dont il n'eſt point fait mention dans la deſcription de l'ancienne vérole des Indes. Il paroît que les ſymptômes locaux de la vérole Européenne, telle qu'elle eſt aujourd'hui, ſont venus en differens temps, & qu'ils n'ont été fréquens que long-temps après l'introduction de la maladie, de maniere que l'écoulement virulent même, aujourd'hui ſi ordinaire, prit naiſſance fort tard : l'on voit par-là que cette maladie a été d'autant plus ſemblable à l'épian, qu'elle a été moins éloignée de ſon origine ; & que ce n'eſt que par ſa tranſplantation, & avec le temps, qu'elle eſt devenue tout-à-fait différente.

M. Aſtruc a donc eu raiſon de penſer que le levain morbifique de la vérole pouvoit augmenter en Europe, & même que cela étoit arrivé ; & il eſt vraiſemblable que ce ſont les femmes Américaines qui ont communiqué l'épian aux compagnons de Chriſtophe Colomb : cette derniere maladie ayant des progrès lents comme à ſon ordinaire, ne ſe manifeſtoit pas d'abord à la partie par où elle avoit été contractée ; mais elle devenoit univerſelle, en infectant ſour-

dement tout le corps: les mauvais alimens dont on usa pendant une longue navigation, l'ignorance du remede, la différente façon de vivre, le changement d'air, ont pu rendre le mal plu- terrible; son degré de virulence ayant augmenté, la contagion s'est communiquée plus promptement; ensuite le mal s'est manifesté à la partie par où il avoit été contracté, produisant des vices locaux & tous les symptômes par lesquels cette maladie differe de la vérole des Indes: le cours en étant plus rapide, la maladie en est devenue moins cruelle & plus susceptible de guérison. Ce vice local, occasionné par l'acrimonie du miasme virulent, se propage avec la maladie; & celle-ci ayant été transportée en Amérique, elle y persiste avec elle; en sorte que le mal vénérien est toujours par-là distinct de l'épian. On peut le comparer à un arbre cultivé, placé auprès d'un arbre sauvage, lequel, quoique provenu de la même souche, est capable de conserver la variété qui lui a été imprimée jusqu'à la postérité la plus reculée. Enfin, on observe encore dans la maladie vénérienne une autre qualité qu'elle a acquise en faisant des progrès; c'est de pouvoir infecter une personne toutes les fois qu'elle s'expose à sa contagion, tandis que dans d'autres certaines contagions, comme par exemple dans la petite vérole, la disposition que l'on y avoit se détruit pendant la maladie même: tout ce qui console dans la maladie vénérienne, & qui n'a point lieu dans l'épian, c'est qu'étant bien guérie, elle ne laisse aucun germe héréditaires

delà il ſuit qu'il pourra ſe faire que n'étant point enracinée par une ſuite de générations (ſi elle jouit encore entiérement de ce privilege), elle ſera guériſſable.

3°. Maintenant, on demandera quelle a été l'origine de l'épian en Amérique, en Afrique, ou dans les Indes ? Cette origine n'eſt pas plus aiſée à trouver que celle de la petite-vérole en Arabie. M. Aſtruc croit que le flux menſtruel devenu âcre par les grandes chaleurs & par de mauvais alimens, venant à ſe mêler avec l'*aura ſeminalis* de différens hommes, pouvoit ſe convertir en virus vénérien. C'eſt une opinion commune en Amérique, que le ſang menſtruel contient un virus, & des Auteurs d'un grand poids ont dit qu'il en étoit ainſi dans les pays fort chauds. (Pline, Hiſt. Nat. & Tavernier, *Voyage aux Indes*). Mais en Europe on croit communément avec Hippocrate, que le ſang menſtruel eſt très-pur dans une femme ſaine. Tout cela conſidéré, il eſt permis de croire que dans une femme mal ſaine, & ſur-tout pendant les grandes chaleurs, il peut s'échapper un virus avec le ſang menſtruel, puiſqu'il conſte par un grand nombre d'exemples que les mauvaiſes humeurs ſe portent aux endroits par où elles trouvent une iſſue, & même à ceux par leſquels évacuent les bonnes humeurs qui ont coutume de ſortir d'un corps ſain : d'ailleurs, pendant les grandes chaleurs, des molécules croupiſſantes même de bon ſang dans le vagin, ſe putréfiant promptement, acquierent peut-être quelque virus ſubtil, puiſqu'une petite particule de ſang putréfié a cauſé

une maladie grave par son odeur virulente. (*Voyez* M. Pringle, Maladie des Armées) ; & ce qu'on dit vulgairement qu'une femme qui a ses regles, corrompt les chairs mortes, n'est point si absurde, si les vivantes sont infectées par une faute à-peu-près semblable. J'ai vu, dans l'Amérique équinoxiale, un porc qui avoit été égorgé le matin, & que l'on destinoit pour le dîner, être tombé en corruption avant midi, & répandre une puanteur horrible, pour avoir été touché par une Esclave qui avoit le flux menstruel.

ÉPIDÉMIE.

OBSERVATION sur les Pleuro-pneumonies Epidémiques, qui ont régné aux environs de Beziers en 1748 & 1757, par M. Bouillet fils.

« LES maladies dont je vais parler, dit M. Bouillet, firent beaucoup de ravage à Servian & à Lieuran, dans les mois de Mars & d'Avril de 1748; & elles ne manquent guere, chaque année, d'attaquer dans cette ville & dans les villages voisins quelques personnes qu'on a la douleur de voir mourir brusquement, si elles ne sont secourues dès l'invasion du mal d'une manière prompte, & quelquefois même périssent-elles encore malgré les secours les plus prompts & les plus convenables. Mon pere

s'étoit proposé d'écrire sur cette matiere, qui demande un Médecin, non moins versé dans la théorie, que consommé dans la pratique : il avoit même amassé quelques matériaux, ayant eu occasion d'examiner lui-même ces maladies à Servian & à Lieuran, où il se transporta, à la priere de M. Lenain, alors Intendant de cette Province, & de M. Bausset de Roquefort, Evêque ; mais d'autres occupations ne lui ont pas permis d'exécuter en entier son dessein : tout ce qu'il a pu faire, a été de tracer, dès les premiers jours de cette année, la méthode de traiter ces sortes de maladies en faveur de la Communauté de Capestan, qui en étoit affligée depuis deux ou trois mois, & qui avoit réclamé son secours par l'organe des sieurs Romieu & Henric ses Chirurgiens, lesquels, dans leurs lettres, lui firent chacun un détail très-circonstancié de tout ce qu'ils avoient remarqué dans les personnes qui en avoient été atteintes, & dans le cadavre qu'ils avoient eux-mêmes ouvert. Mais comme dans l'écrit que mon pere a envoyé à Messieurs les Maire & Consuls de Capestan, il s'est borné à indiquer les remedes qu'il falloit promptement employer contre des maladies si meurtrieres, & qu'il n'a pas eu le temps d'exposer les raisons qui obligeoient à recourir à ces remedes, & encore moins de remonter aux causes, soit prochaines, soit éloignées, de ces maladies, j'ai cru que le Public seroit bien-aise d'avoir là-dessus un Mémoire un peu plus étendu. Pour cet effet, j'ai rédigé les matériaux que mon pere avoit amassés, & qu'il a eu la

complaisance de me remettre; j'ai aussi fait usage des réflexions qu'une longue pratique lui a donné occasion de faire, & dont il m'a fait part de vive voix. Je me suis déterminé d'autant plus volontiers à traiter cette matiere, que j'avois acquis moi-même des connoissances particulieres sur ces maladies, ayant assisté à l'ouverture du cadavre que mon pere fit faire à Lieuran, & ayant eu depuis que je pratique, occasion de traiter quelquefois en mon particulier ces sortes de maladies, soit à la campagne, soit parmi les pauvres de la Charité, ou parmi ceux de l'Hôpital de cette ville.

Ces maladies, qui régnerent à Servian & à Lieuran au commencement de 1748, & qui ont fait beaucoup de ravage à Capestan à la fin de 1757, étoient de véritables fievres malignes qui portoient d'abord à la poitrine, puis à la tête & au bas-ventre, & qui quelquefois exerçoient brusquement & en même temps leur fureur sur ces trois principales capacités; mais quoiqu'au fond les mêmes, elles ne se présenterent pas par-tout sous des dehors tout-à-fait uniformes.

A Servan & à Lieuran le mal commençoit par un frisson plus ou moins violent, suivi quelquefois de tremblemens; un point de côté ne tardoit pas à se faire sentir plus vivement dans les uns & moins vivement dans les autres; il survenoit une fievre aiguë, une violente oppression de poitrine, une toux ordinairement seche, & quelquefois suivie de crachats rouges ou de couleur de rouille. Le plus grand nombre avoit le ventre tendu & douloureux; quelques - uns

avoient la tête prise; & malgré tous les secours qu'on pût leur donner, le nombre des morts égala à Lieuran le nombre de ceux qui en réchapperent, & à Servian il en mourut plus qu'il n'en réchappa.

Dans ces deux villages, la plupart moururent en deux ou trois jours, quelques-uns en vingt-quatre heures, d'autres en sept ou huit jours, & il y en eut très-peu qui allerent jusqu'au quinzieme Les uns poussoient de grands cris à l'approche de la mort, à cause de la violence de la douleur qu'ils ressentoient au côté de la poitrine; les autres mouroient avec des mouvemens convulsifs ou un délire phrénétique; très-peu avec un assoupissement léthargique; quelques-uns en rejettant des vers par le haut & par le bas, & presque tous avec une tension au bas-ventre.

Parmi ceux qui en réchapperent, il ne s'en trouva point qui n'eût quelques-uns des symptômes que nous avons rapportés; mais ces symptômes ayant été un peu moins violens en ces sujets, & les malades étant d'ailleurs, ou mieux constitués, ou mieux secourus, leur mal céda aux remedes qui furent employés.

A Capestan, ces maladies commençoient par un froid d'environ deux heures, par une pesanteur de tête accompagnée de délire, de nausées & de vomissemens, d'un pouls très-petit, fréquent & concentré, & d'un grand abattement de forces. Après le froid, il survenoit une douleur pungitive au côté gauche de la poitrine, accompagnée de toux & de

de crachats ſanglans, épais & viſqueux, ſans que le pouls s'élevât gueres davantage, quoique les malades ſe plaigniſſent d'une ardeur intérieure & d'une ſoif preſqu'inextinguible; leur langue devenoit ſeche & raboteuſe; tous ces accidens augmentoient juſqu'au troiſieme jour, qui étoit le dernier de la maladie, & on ne put guérir aucun de ceux qui en étoient atteints.

L'ouverture du cadavre à laquelle j'aſſiſtai à Lieuran, nous préſenta des inflammations gangreneuſes à la poitrine & à la tête, mais aucune au bas-ventre, quoique dans ceux qui eurent le ventre tendu & douloureux, vraiſemblablement cette capacité n'étoit pas exempte de gangrene. A Capeſtan on en trouva des veſtiges dans toutes les trois capacités.

Sur les ſymptômes qui ont été rapportés, on a jugé avec fondement que ces maladies étoient de véritables fievres malignes : mais comme à ces fievres il ſe joignoit bientôt une douleur de côté pungitive, qu'on ſait appartenir à la pleuréſie, une toux ſuivie de crachats ſanglans qui annonce une péri-pneumonie, comme pluſieurs perſonnes dans les mêmes lieux en furent ſaiſies en même temps & périrent bruſquement, ce qui indique une conſtitution épidémique d'un mauvais caractere, nous avons cru pouvoir qualifier ces maladies de *pleuro-pneumonie-épidémiques*, en faiſant remarquer qu'elles étoient compliquées avec une fievre maligne qui tenoit un peu de la peſtilentielle. D'autres Auteurs les ont nommées

des *pleuréſies* ou des *péri-pneumonies peſtilentielles ;* c'eſt ſur quoi nous n'avons garde de diſputer, l'une & l'autre dénomination revenant au même.

Les mauvais alimens dont uſent dans les Villages la plupart des Habitans, le travail auquel ils ſe livrent chaque jour, le froid auquel ils ſont expoſés, ſont les cauſes extérieures & évidentes de ces maladies.

Des ſucs dépravés que les mauvais alimens fourniſſent, & des humeurs que le froid empêche de s'exhaler de toute l'habitude du corps, & principalement de la ſurface interne des poumons, il doit réſulter de certains mêlanges, des aſſemblages particuliers ; ou, ce qui revient au même, il doit ſe former de certaines molécules dont on ne ſauroit définir la nature, mais qui ſont capables de vicier les humeurs & de déranger les parties ſolides au point qu'on le remarque dans ces ſortes de maladies ; à quoi ſi l'on ajoute qu'à raiſon de certaines altérations ſurvenues dans un certain endroit de la terre, ou de quelques exhalaiſons apportées par les vents dans un lieu plutôt que dans un autre, l'air s'y trouve en même temps imprégné de corpuſcules ou miaſmes malins dont la nature nous eſt auſſi inconnue, on n'aura nulle peine à comprendre que ces maladies y deviennent communes, & que plus les cauſes qui les produiſent ſont actives & malignes, plus ces maladies ſont bruſques & meurtrieres.

On comprendra auſſi que, quoique l'air froid & les miaſmes qui peuvent y être ré-

pandus agissent également sur tous ceux qui habitent un même lieu, leur action doit être différemment modifiée dans différens sujets, selon leurs différentes constitutions, leurs divers exercices, leur différent régime, c'est-à-dire, qu'elle doit être ou éteinte, ou amortie, ou aiguisée, de maniere que les uns ne seront en aucune façon atteints de la maladie populaire, que quelques-uns en guériront, & que d'autres y succomberont plus ou moins brusquement. Le détail là-dessus me meneroit trop loin, & pouroit ennuyer mes Lecteurs; il suffira de rendre raison en deux mots de la complication de ces maladies, ou pourquoi à la fievre maligne succede si promptement une péri-pneumonie qui dégénere aisément en gangrene, & qui d'ordinaire est accompagnée d'inflammations de même nature au cerveau, & quelquefois aux visceres du bas-ventre.

Si aux causes ordinaires des fievres malignes inflammatoires se joint l'action d'un air capable de congeler, pour ainsi dire, ou d'épaissir considérablement la lymphe & le sang qui circule dans les vaisseaux de la pleure & dans ceux qui rampent sur la surface des cellules pulmonaires, & de resserrer ces mêmes vaisseaux; après le froid qui précede ces fievres, il surviendra un point-de-côté, la toux & le crachement de sang; & c'est ce que doit produire un temps extrêmement froid sur des sujets qui portent en eux des germes de fievres malignes, & qui, par des travaux pénibles, ont agité leur sang, & l'ont jetté dans une grande effervescence: aussi ne voit-on guere

de ces maladies que pendant l'hiver, ou au commencement du printemps, & ce n'est ordinairement que des gens mal nourris, & qui s'excedent de travail, qui en sont attaqués. Les mêmes causes produisent des inflammations au cerveau & quelquefois dans les intestins; mais comme elles ne se donnent pas si aisément à connoître que celles qui attaquent la pleure & les poumons, c'est par cette raison qu'on regarde ces maladies comme des pleurésies & des péri-pneumonies.

D'où vient que ces inflammations internes, peut-on demander, enlevent les malades si brusquement, malgré les secours les plus appropriés, & que, pour l'ordinaire, elles dégénerent promptement en gangrene? Je réponds qu'il est quelquefois des inflammations si considérables, des engorgemens si subits & si grands, qu'ils éludent l'activité de tous les remedes, & qu'après de mauvaises nourritures, des chagrins, des excès de travail, des transpirations supprimées par un grand froid, les humeurs sont quelquefois si acrimonieuses & si caustiques, qu'elles causent des gangrenes promptes & irrémédiables: c'est ce qui n'arrive guere qu'aux inflammations œdémateuses ou érésipélateuses; & c'étoit de pareilles inflammations qui accompagnoient ces maladies, comme il seroit aisé de le prouver par leurs symptômes & par la saison où elles régnoient. Je dis donc que les malades dans lesquels l'engorgement des vaisseaux fut d'abord porté au plus haut point, & principalement ceux dont les humeurs trop séreuses ou trop bilieuses, mais salées &

corrosives, se trouverent propres à gangréner promptement les parties intérieures, furent ceux qui périrent le plus brusquement; au lieu que ceux dont l'engorgement phlegmoneux & œdémateux, ou phlegmoneux & éréſipélateux, fut d'un moindre degré, & dont les humeurs séreuses ou bilieuses furent moins âcres & moins caustiques ou moins disposées à la putréfaction, porterent les uns leur mal plus long-temps, & les autres en réchapperent avec les secours qu'on leur donna; de sorte qu'on peut avancer que le mal des premiers surpassoit les forces de la Nature, secourue même à propos par la Médecine, & que dans les autres il y avoit plus ou moins d'espérance de guérison, selon la qualité plus ou moins acrimonieuse de leurs humeurs, & selon le degré plus ou moins grand de l'inflammation.

De ce que je viens de dire, on doit inférer que pour se mettre à l'abri des atteintes de ces sortes de maladies, il faudroit, sur-tout avant & pendant l'hiver, & au commencement du printemps, ne pas user de mauvais alimens, se garantir soigneusement des impressions du froid, être exempt de chagrin, ne pas s'excéder de travail, & encore moins s'exposer à l'air froid après s'être échauffé à quelque exercice que ce soit; & c'est ce qu'il sera toujours bien difficile aux pauvres gens de la campagne de pratiquer exactement. Il est bon cependant qu'ils soient instruits des précautions qu'il y auroit à prendre, afin qu'ils prennent du moins celles qu'ils pourront observer; que s'ils ne se rendent que par-là invulnérables, ils donnent

moins prise à l'ennemi, & qu'ils puissent, avec le secours de la Médecine, le surmonter plus aisément, lorsqu'ils ont le malheur d'en être attaqués.

Mais s'il faut toujours garder un régime exact, autant qu'il dépend de nous, il faut que ce régime soit encore plus exact lorsqu'on voit régner de ces sortes de maladies; & si, malgré tous les soins qu'on peut prendre, quelqu'un se sent saisi du froid par lequel ces maux ont coutume de préluder, on noiera sur-le-champ cinq ou six grains de tartre stibié dans environ une pinte d'eau commune: on préparera aussi cinq ou six tasses d'infusion de vulnéraire de Suisse ou de thé, & de demi-quart d'heure en demi-quart d'heure, on fera avaler au malade, alternativement, un gobelet de vulnéraire de Suisse ou de thé aussi chaud qu'il pourra le supporter, & un gobelet d'eau vomitive tiede qu'on réitérera selon l'âge, les forces & le tempérament du malade.

On donnera à ceux qui par répugnance pour le tartre émétique, ou en raison de la délicatesse de leur poitrine, ne voudroient ou ne pourroient pas user de ce remede, pour les faire vomir, quatre ou cinq grains de kermès minéral incorporé dans un peu de conserve de violette ou d'énula-campana, ou délayé dans du vin ou de l'eau, ou mêlé avec l'huile d'amandes douces récente, ou avec l'huile d'olives nouvelle & douce, observant de leur faire avaler en même temps beaucoup d'eau tiede ou d'infusion de vulnéraire de Suisse ou

de thé ; à quoi on ajoutera, après que le malade aura vomi, quelques gouttes d'eau vulnéraire, communément dite d'*Arquebusade*, ou d'eau de cannelle, ou d'eau thériacale camphrée, si l'état du malade requiert ces confortatifs.

Le vomissement fini, si le malade ne sent pas une chaleur brûlante, on le purgera vîte avec un minoratif en lavage ; mais si le malade se plaint d'un feu dévorant, & qu'il crache déjà du sang, on lui fera auparavant une ou deux saignées presque de suite, & immédiatement après on le purgera en lavage, comme nous venons de le dire.

Après le minoratif, ou vers la fin de son opération, on reviendra, s'il est besoin, à la saignée, qu'on pratiquera au pied ou à la jugulaire, selon que le cas paroîtra l'exiger, & bientôt après, ou même sans saignée, en cas qu'on n'ait pu la pratiquer, on appliquera au gras de chaque jambe un emplâtre vésicatoire, & en même temps on fera boire abondamment au malade une tisane faite avec *le pied de chat, ou le tussilage, ou le capillaire, ou les vulnéraires de Suisse, ou enfin avec les feuilles de bourrache, ajoutant quelques jujubes, ou les fleurs de coquelicot, ou une pincée de graine de lin & un peu de nitre purifié*, & entremêlant quelques verrées d'eau de poulet ou de tisane émulsionnée.

Comme la maladie est très-aiguë, on tâchera de placer ces remedes dans les premieres vingt-quatre heures après l'invasion, & le lendemain on aura recours *à un loock fait avec*

la pulpe de casse, la manne, l'huile d'amandes-douces, le syrop de roses solutif, à quoi on ajoutera, s'il est nécessaire, deux ou trois gros de vin stibié, réitérant la saignée en cas de besoin, observant cependant de ne faire dans ces cas que le moins de saignées possible.

Le troisieme jour, à moins que le malade ne soit à la derniere agonie, on lui réitérera son minoratif en deux ou trois verres : on lui donnera des vermifuges, s'il en est besoin ; & en cas que la maladie ne diminue pas, on reviendra, s'il y a indication, aux saignées du bras ou de la jugulaire : on réitérera les doux purgatifs & les vermifuges ; on pansera les vésicatoires, & on ne négligera aucun des petits secours usités en pareils cas, *tels que les bouillons qu'on aura soin de faire fort légers, & qu'on ne donnera que de loin en loin, les lavemens, le jus de bourrache, le kermès minéral à petites doses & marié avec le blanc de baleine, le camphre dissous dans l'huile d'amandes douces, les loocks faits avec le blanc de baleine, le sang de bouquetin, l'huile d'amandes douces, le syrop de violettes ou de nénuphar, le sucre-candi, &c. Et le soir, à la place d'un bouillon, on donnera le diacode mêlé avec le blanc de baleine dissous dans l'huile d'amandes douces & délayé dans de l'eau de bourrache chaude.*

Tel est le traitement qui convient à ceux qui demandent du secours dès le premier moment de leur attaque ; & la raison de cette pratique se tire de la nature de la maladie qui se manifeste d'abord par un grand froid, par

des nauſées ou des vomiſſemens, par un pouls petit & concentré, ſymptômes qui ſuppoſent dans les premieres voies un amas de matieres indigeſtes, de ſucs corrompus, d'aigres fort maſſifs, qu'il faut promptement évacuer par en haut & par en bas, afin qu'ils n'infectent pas davantage le ſang déjà épaiſſi, ſoit par le froid extérieur, ſoit par le chyle qui y eſt paſſé, & qu'ils ne rendent pas le mal irremédiable : on doit employer en même temps à propos les ſaignées & les autres ſecours dont il a été fait mention pour prévenir les engorgemens gangréneux qui enlevent bruſquement les malades ; ce qu'il ne faut pas même eſpérer de voir toujours réuſſir, par la raiſon que nous avons rapportée plus haut, quoique ces ſecours ſoient très-bien indiqués, & qu'ils aient été appliqués très-à-propos.

Si le Médecin n'eſt appellé qu'après que le froid ſera paſſé & que les crachats ſanglans ſe ſeront manifeſtés avec ſoif & ardeur, alors, quoique le pouls ne ſoit pas bien fort, il doit faire ſaigner promptement une ou deux fois ſon malade ; & à l'inſtant, s'il ne s'eſt pas paſſé plus de vingt-quatre heures depuis l'invaſion du mal, il doit avoir recours à un vomitif ou à un minoratif, en grande doſe, & bien aiguiſé par le moyen du tartre émétique ou du vin ſtibié, & ne négliger enſuite aucune des précautions ni aucun des ſecours dont nous avons déjà parlé.

On ſera peut-être étonné que, dans le temps que le malade crache du ſang, & qu'on ne peut plus douter de la complication de la péri-

pneumonie avec la fievre maligne, nous ordonnions un émétique qu'on ſait ne pas convenir dans les cas des inflammations à la poitrine & au bas-ventre; & l'on ne ſera pas mal fondé à demander ſi l'on doit, ou non, employer ce remede indiſtinctement pour tous ceux qui crachent déjà du ſang, qui ſont ceux à qui on doit l'adminiſtrer, & ceux à qui il faut ſe contenter de donner un minoratif aiguillonné.

Je réponds d'abord que ceux qui, peu d'inſtans après l'invaſion du mal, crachent du ſang, n'ont pas encore leur poumon tout-à-fait enflammé, & qu'ils peuvent, ſans aucun inconvénient, uſer d'un vomitif dans les vingt-quatre heures, & après avoir fait précéder la ſaignée, pourvu que leur poitrine ne ſoit pas originairement foible, qu'ils n'aient pas le ventre douloureux, & que leurs humeurs ne ſoient pas enflammées par l'uſage exceſſif du vin ou des autres liqueurs ſpiritueuſes: car dès les premiers inſtans que le malade crache du ſang, l'inflammation ne peut pas être formée; les molécules des liqueurs engorgées n'ont pu encore acquérir aſſez de maſſe, de dureté ou de viſcoſité, pour réſiſter aux ſecouſſes des vaiſſeaux que procure l'action d'un vomitif: ces liqueurs n'ayant pas perdu leurs parties les plus ſubtiles, ont encore aſſez de fluidité pour être expulſées des tuyaux engorgés, & pour donner lieu par-là à une prompte réſolution, ſur-tout ſi on a eu ſoin de déſemplir ſuffiſamment les vaiſſeaux, avant d'en venir au vomitif. Si l'on veut donc, dans le traitement des

pleuro-pneumonies-épidémiques, retirer du vomitif tout l'avantage qu'on eſt en droit d'en attendre, il faut, ſi on n'a pu le placer avant l'apparition des crachats ſanguinolens, ſe hâter de le donner au plutôt, & avant que l'inflammation ſoit conſommée : je veux dire, avant que les vaiſſeaux ſoient tout-à fait engorgés, & que les liqueurs arrêtées aient perdu leur fluidité, ou qu'elles ſe ſoient échauffées & putréfiées ; car, ſi l'inflammation eſt conſommée, il faut ſe contenter d'un minoratif.

Je dis, en ſecond lieu, qu'après qu'il s'eſt paſſé vingt-quatre heures depuis l'invaſion du mal, quoiqu'on n'ait pas omis la ſaignée lorſque le crachement du ſang s'eſt manifeſté, il ne faut pas même alors ſe borner uniquement à des minoratifs, comme pour ceux dont la poitrine, originairement délicate, ne ſeroit pas en état de ſupporter un vomitif, ou qui ont le ventre tendu & enflammé ; il faut encore, avant que d'en venir à ce remede, examiner plus particulierement le caractere de la maladie que l'on a à traiter, & tâcher de découvrir ſi, comme diſoient les anciens, elle eſt plus pituiteuſe que bilieuſe, ou ce qui revient au même, ſi les humeurs abondent plus en parties aqueuſes ou ſéreuſes qu'en parties âcres ou bilieuſes, & ſi l'inflammation des poumons participe plus de l'œdeme que de l'éréſipele. Dans le premier cas, les vomitifs ne ſont pas à craindre, leur action ſe trouvant affoiblie par les ſéroſités qui aſſiegent les premieres voies ; ils paroiſſent au contraire

préférables à tout autre évacuant, comme plus propres à procurer alors une prompte résolution. Dans le second cas, non-seulement ils sont à craindre ; mais ils doivent même être soigneusement évités, comme très-nuisibles, & plus propres à augmenter l'engorgement des poumons qu'à le diminuer.

Or, comme ces maladies se développent d'ordinaire dans une saison froide & humide, on présumera qu'elles tiennent plus de l'œdeme que de l'érésipele, si le sujet qui en est atteint est d'un tempérament pituiteux, s'il a usé d'un régime humectant & s'il s'est abstenu du vin ; si ses crachats s'étendent sur le linge & sont entourés de sérosités ; s'il a mal à la tête ; s'il est tourmenté de nausées ou de vomissement ; enfin, si (comme l'a remarqué un Auteur moderne dans une thèse soutenue à Paris en 1738, *An rarò peri-pneumoniæ vomitorium ?*) le sang qu'on lui tire fournit un coagulum de peu de consistance & qui occupe toute la palette, s'il est glutineux & adhérent aux bords du vase, tremblant comme de la gelée lorsqu'on le remue, & d'une couleur bleuâtre. Dans de pareils sujets, où l'on doit supposer qu'une lymphe crue & indigeste inonde les poumons & les premieres voies, les vomitifs seront bien appliqués, quoiqu'il ait paru du sang dans les crachats depuis plus de vingt-quatre heures. Mais si la saison est froide & seche, si le malade est d'un tempérament bilieux, s'il a usé d'un régime échauffant, ou s'il a fait des excès de vin ou d'autres liqueurs spiritueuses, si les crachats ne sont entourés

d'aucune sérosité, s'il est tourmenté de la soif & d'une grande chaleur d'entrailles; si la langue est raboteuse, & si, selon la remarque de l'Auteur déjà cité, le sang qu'on lui tire surnage la sérosité & n'adhere point aux bords du vase; si le coagulum ressemble à un champignon renversé, & s'il est couvert d'une croûte d'un blanc jaunâtre & presqu'aussi dure que du cuir, on est alors fondé à croire que la maladie est plus bilieuse que séreuse, qu'elle participe plus de l'érésipele que de l'œdeme, & que les vomitifs, au lieu d'y remédier, ne feroient que l'aigrir, à moins qu'ils ne soient administrés avant les vingt-quatre heures, ou, encore mieux, avant l'apparition des crachats sanguinolens.

On trouvera peut-être mauvais que je conseille même alors des émétiques, & on auroit raison, s'il n'y avoit pas une fievre maligne compliquée; ce qu'on reconnoîtra d'abord par la petitesse & la concentration du pouls, par la sécheresse de la langue, par la prostration des forces, par le délire, &c. Or, de quelque nature que soit la péri-pneumonie qui se joint à la fievre maligne, si on n'évacue promptement, par un vomitif, les mauvais sucs des premieres voies, on ne peut s'attendre qu'à une mort assurée; ce qu'on a beaucoup moins à craindre dans toutes les autres especes de peri-pneumonies qui ne sont pas compliquées.

Il est sans doute inutile de faire remarquer ici que la peri-pneumonie dure moins que la

fievre maligne, à moins qu'elle ne dégénere en empyeme; & que, lorsque les malades ont le bonheur de ne pas succomber dans les huit ou neuf premiers jours de leur maladie, on doit les traiter selon l'état où ils se trouvent : ce que nous laisserons à la prudence des Médecins qui en seront chargés, ne nous étant proposé que d'indiquer les moyens qui nous ont paru les plus efficaces pour garantir d'une mort prompte ceux qui, à l'avenir, auront le malheur d'être attaqués des pleuro-pneumonies-épidémiques.

OBSERVATION sur les Maladies épidémiques de la Lorraine, par M. Jadelot.

Nous possédons, dit M. Jadelot, très-peu d'Ouvrages sur les maladies épidémiques de la Lorraine. La peste affligeoit ce pays sur la fin du quatorzieme siecle : on en trouve deux Traités imprimés, l'un à Verdun en 1584, & un autre à Metz, par M. de Saint-Aubin en 1578. Le célebre Charles le Pois, premier Doyen de notre Faculté, publia, en 1618, un savant Traité sur toutes les especes d'hydropisies. La théorie est celle du temps; mais la pratique est sage, & fondée sur l'observation & sur une bonne connoissance des anciens. L'hydropisie est une maladie très-commune en Lorraine, sur-tout dans les terreins humides; il seroit à souhaiter que l'on cherchât à réunir des observations sur les remedes qui ont le mieux réussi, en désignant avec exactitude toutes les circonstan-

ces : car ceux qui ont vu cette maladie, savent que sa guérison ne peut pas être soumise à une méthode générale. Charles le Pois publia aussi en 1623 un Discours sur la nature & la curation des différentes maladies populaires accompagnées de flux & de dyssenteries. Il paroît, par la description qu'il en donne, que c'étoit une fievre bilieuse, avec nausées, vomissemens, douleurs au foie, difficulté de respirer, jaunisse, &c. Ces symptômes étoient suivis ou accompagnés de déjections bilieuses, quelquefois sanguinolentes. Ces maladies, selon l'Auteur, sont communes dans les années chaudes & seches; elles regnent en automne, quand les humeurs exaltées par la chaleur, sont répercutées vers les intestins. Il ne croit point que l'usage des fruits en soit la cause; il ajoute même que les fruits nous conviennent dans les maladies bilieuses : cette théotie n'est pas moins développée par bien des Auteurs modernes. Dans le même temps, on agita dans les écoles de Pont-à-Mousson la question, si les feux allumés dans les rues peuvent éloigner la peste, & on répondit affirmativement. Saint-Hilier, Médecin de Verdun, imprima, en 1623, des conseils curatifs contre une fievre maligne pestilentielle, qui affligeoit plusieurs cantons de la Lorraine. C. Ballot, Professeur de Médecine, publia encore un Ouvrage en 1627; il en parut plusieurs sur ce sujet dans le même temps. Ensuite nous ne retrouvâmes plus de recherches sur les maladies épidémiques de la Province, pendant près d'un siecle, quoiqu'elle en ait été affligée plusieurs fois. Charles Pacquotte,

Doyen de la Faculté, publia, au commencement de ce siecle, une Dissertation sur une maladie épidémique qui régnoit dans quelques Villages du Pays Messin. M. Grandclas, qui avoit succédé à M. Pacquotte, composa en 1728 une Dissertation savante sur la température & sur le climat de la Lorraine & de ses principales Villes. M. Marquet, célebre Praticien de Nancy, publia en 1750, peu avant sa mort, un Recueil d'Observations, dans lequel il rapporte le traitement de plusieurs épidémies qui ont régné à Nancy & dans les Villages voisins pendant le cours de sa longue pratique. M. Mesny, Médecin du grand Duc de Toscane, & Directeur des Hôpitaux de Florence, donna à l'Académie de Nancy, en 1758, une Dissertation sur la cause des maladies épidémiques qui regnent en Lorraine; mais ce Physicien, éloigné de son Pays depuis long-temps, ne pouvoit donner que des généralités qui ne suffisent pas.

On proposa au concours de 1763 pour une chaire de Médecine vacante, cette question: *An morborum epidemicorum vere & autumno regnantium sit causa pecularis in Lotharingiâ?* M. Tallier répondit qu'il n'y avoit aucune cause particuliere des maladies épidémiques, & prouva par la Physique & par le témoignage des Médecins, que le climat de la Lorraine est fort sain. Enfin M. Didelot, Chirurgien éclairé, a publié une Lettre adressée au College Royal de Médecine sur une maladie

ladie bilieuse épidémique qui a régné à Bruyeres & dans les Villages voisins en 1771.

Je sais, ajoute M. Jadelot, que plusieurs Médecins de la Province ont réuni quelques observations sur les maladies épidémiques qu'ils ont vues : mais rien ne les engage à les mettre au jour ; peut-être même ne seroit-il pas prudent de dire la vérité, si l'empyrisme est protégé. En attendant que quelque Praticien éclairé publie des recherches sur cet objet, nous citerons l'excellent Traité de M. Tissot, *de Febribus biliosis, Lausan.* 1758, & les épidemies de M. Huxham. On trouvera dans ces deux Ouvrages la description de quelques maladies épidémiques, tout-à-fait analogues à celles que nous voyons régner souvent dans nos climats.

Réflexions sur les Epidémies.

Les épidémies ayant pour cause un désordre physique, leur époque est aussi ancienne que le monde, & leur terme ne peut être absolument que celui de sa fin. Le plus ou le moins de ravage que font ces maladies, est une conséquence juste du degré de désordre qui les a produites. Or, ce désordre tenant nécessairement à la nature des élémens propres à tels ou tels lieux, il faudroit, pour pouvoir en détruire le germe, mettre sous la machine du *vuide* les habitans de certains Pays, décomposer & recomposer, ou combiner différemment les mixtes élémentaires d'un autre, & finir par

renverser l'ordre de la Providence, contre les loix du bon sens & de la raison, & malgré l'optimisme de Pope. Cependant, rien de si commun de nos jours que les rêves heureux pour remédier à ce fléau, ou pour le détruire. L'un se donne la peine de barbouiller un gros livre, pour prouver qu'il a trouvé le fouet propre à chasser la petite-vérole d'Europe; l'autre enfante un projet ridicule, pour bannir la grosse de la Capitale. Un autre vient de paroître sur les rangs, & entend persuader à tout le monde médecin qu'il a le premier contribué à la diminution des progrès de la petite: d'autres, enfin, offensés de cette assertion hardie, réclament contre, mettent le fait en question, & font un problême de son assertion, sans s'appercevoir que ce fléau tient de bien près à la moralité humaine à laquelle est intimément liée la dégénéressence des corps, ainsi que le désordre physique.

Si les Peres de la Médecine ne se fussent occupés que de pareilles questions, où en seroient maintenant les connoissances de ce grand Art? Un nouveau fait de Pathologie, de Thérapeutique, ou quelques observations de ce genre, devroient faire l'unique occupation des amis de l'humanité. *Passer sa vie à dire ou à faire des riens*, dit un bel-Esprit de notre siecle (1), *c'est descendre au rang des animaux!* D'où vient donc cette dangereuse manie de se promener continuellement dans les régions

(1) J. J. Rousseau.

désertes ? de la facilité de se faire un nom aux dépens de l'érudition; du hasard, qui fait réussir le plus grand nombre sans mérite ; de la faveur, de la brigue, qui frustrent l'homme éclairé des fruits du travail ; & par-tout, pour le dire en un mot, un défaut d'ordre, dont le genre humain est la victime.

Tous ces débats littéraires, vus des yeux de la raison, n'annoncent qu'une vraie disette d'érudition. Ce sont autant de papillons, qui s'arrêtent à la surface des fleurs, pendant que l'abeille enleve adroitement le miel. Moins de clinquant & de légéreté dans nos Ecrits, plus de solidité. On ne guérit point avec de belles phrases ou avec de jolies pointes d'esprit : un bon jugement, une saine théorie appuyée sur des observations bien vues, voilà le Médecin. Mais, je pourrois dire avec Virgile : *Apparent rari nantes in gurgite vasto*. Que font, d'ailleurs, ces hommes rares, dans un siecle où l'empyrisme & l'ignorance ont le premier pas ; où la confiance ne se donne point au mérite, mais au préjugé ? Tout le monde, aujourd'hui, se dit Médecin ; la majeure partie l'est, comme celui de Moliere, *sans le savoir*. Il n'y a, en effet, si petit Chirurgien en sortant de l'école des Perruquiers de Paris, qui ne joue impunément le rôle du plus grand Docteur. En ouvrant, il y a quelques mois, le Journal de Médecine, j'y trouvai une observation sur l'épidémie de F. C**. L'Observateur érudit avoit pris à tâche de copier tous les termes propres à cette maladie, dans les Epidémistes Fran-

çois. Il nous donne ensuite, avec une hardiesse sans égale, tout ce galimatias pour d'importantes observations; il ne manque point encore de faire insérer le *remede* dont il s'est servi pour les morts, comme pour ceux que le hasard ou la Nature victorieuse ont sauvés. Mais ce qui lui donnoit précisément matiere d'observation, l'a arrêté & a dévoilé l'étendue de ses connoissances. C'est ainsi qu'échoueront tous ceux qui, sans aucune teinture de cet Art, qui tient au génie & à des connoissances profondes, voudront trancher des Doctes. « Je » ne sais pourquoi, dit-il, le plus grand » nombre des malades dont j'ai favorisé les » sueurs, a péri, pendant que plusieurs dont » on a ménagé les sueurs, ont échappé à la » mort. La même chose est arrivée à un de » mes Confreres ». Si ces Doctes eussent été instruits des regles de l'idiosincrasie, des préceptes de Solano, de Galien, de Camus, de Bordeu, &c., sur le pouls, ils auroient distingué, sans se tromper, une sueur symptômatique qu'on peut ou qu'on doit arrêter, d'avec une sueur critique qu'il faut favoriser, & n'auroient pas, conséquemment, couvert indifféremment un malade, ou découvert un autre au hasard. Grand Dieu! que d'homicides l'ignorance commet!

A-peu-près dans le temps de l'épidémie de F. C**., ce fléau moissonnoit horriblement à quelques lieues de Paris. Les gens prétendus de l'Art ne manquerent pas d'essayer si c'étoit la dixieme ou la douzieme saignée qui devoit

ſauver les infortunées victimes d'une confiance aveugle; ils étendent ſi loin le mérite de ce moyen de guérir, qu'ils s'en font un ſyſtême général. Bientôt nos Savans ne voient plus que *dépôt*, qu'*embarras au cerveau* : paſſant rapidement de la ſaignée du bras à celle du pied (quand la mort ne les dérangeoit pas dans leurs opérations), alors l'inflammation des viſceres du bas-ventre terminoit l'œuvre. En vain la ſaine raiſon en pleurs s'écrioit : *Parce ſanguinem, parce, velim*; les mots de *dépôt*, d'*embarras au cerveau* étoient leur réponſe à tout. Que de meurtres, juſte Ciel! que de coups irréparables! Ici, c'eſt le tableau malheureux d'une veuve éplorée de la perte d'un époux chéri; là, celui d'un grand nombre d'orphelins ſans pain, ailleurs, les ſanglots mortels de l'amitié paternelle; par-tout, les gémiſſemens, la douleur & le déſeſpoir.

Le bruit de la calamité publique ſe fait entendre juſques dans la Capitale. M. Petit, Profeſſeur au Jardin du Roi, a envoyé auſſitôt un Médecin de ſes Eleves: mais hélas, il étoit bien tard. A l'arrivée de ce Médecin, on vit la raiſon réclamer ſes droits, l'ignorant préjugé & la confiance homicide tomber: bientôt ſa marche ſimple, marquée au coin de celle de la Nature, confond les Sycophantes de l'Art. Aux mots de *dépôt*, d'*embarras du cerveau*, il ſubſtitue une théorie appuyée ſur la connoiſſance des cauſes naturelles & de leurs agens. Ce n'eſt plus la dixieme ou la douzieme ſaignée qui doivent guérir; il en or-

donne une, deux, trois tout au plus (1); quelquefois point du tout, selon les indications du pouls: la Nature est sa boussole. On l'interroge sur le *quare* & le *quomodo* de sa méthode. « La saignée, dit-il, dans la fievre maligne épidémique, est ou mortelle ou salutaire, comme l'expérience l'a confirmé maintes fois ». On tire la raison de ce phénomene du caractere des miasmes pleins de malignité qui compriment & coagulent, pour ainsi dire, les parties intégrantes du sang; c'est dans ce cas que la saignée est meurtriere, &c. Vingt fois par jour, ce Médecin revient au lit de son malade pour consulter le pouls & en saisir les moindres indications: une crise critique se présente-t-elle par quelque couloir, il lui aide aussi-tôt à en prendre la route; une crise symptomatique s'annonce à peine au *tact*, qu'il en arrête la cause, les effets n'ont plus lieu: *Cessante causâ, cessant effectus.*

J'écris sans autre motif que le bien de l'humanité; ce sentiment est commun à toutes les ames honnêtes. J'invite bien sincérement la respectable Faculté de Paris à réclamer ses droits & ceux de ses enfans, auprès du Ministere, au nom de l'humanité gémissante, & à demander le plein effet & la vigueur des

(1) Il faut observer qu'il est très-dangereux de trop affoiblir les malades par la saignée; ce n'est qu'au commencement qu'on peut saigner: la foiblesse, dans ces sortes de maladies, & l'anéantissement, sont à redouter.

Edits & Arrêts de nos Rois, qui défendent expressément à tout autre qu'au Médecin, le traitement des maladies *internes* : c'est, j'ose l'assurer, le moyen de conserver une moitié des sujets de l'État, qui périt sous la main des prétendus gens de l'Art.

OBSERVATION *sur une espece d'Epidémie occasionnée par du seigle gâté, tel qu'il s'en est recueilli dans quelques Paroisses du bas Anjou, en 1770 & 1771; par M. Renou, ancien Chirurgien Aide-Major de l'Armée, à la Pommeraye, dans la même Province.*

Le seigle est dans cette Province, comme dans la plupart de celles de France, le grain dont en général les Paysans se nourrissent. Cette production n'avoit ci-devant, dans les années de stérilité, causé de peine au pauvre peuple, que par le prix trop haut qu'il étoit obligé d'y mettre : mais les récoltes de 1770 & 1771 ont renchéri, je puis le dire, sur cette disgrace ; le bled excessivement cher, s'est encore trouvé plein des vices les plus dangereux & les plus propres à déranger l'économie animale.

Le grain corrompu par le principe malfaisant dont je parle, au premier coup-d'œil n'a rien de différent au seigle ordinaire, si ce n'est que sa couleur est d'un rouge briqueté, quelquefois jaune, ou même noir. Tous ceux qui sont malades, & dont plusieurs n'ont pas pris un entier accroissement, se mettent en

poudre, & ſont d'une couleur plus foncée que celle de leur extérieur. La maſtication y développe un goût pourri, amer & nauſéabond. Réduits en farine, ils exhalent une odeur très-fétide ; & cette odeur augmente encore, ſi l'on y ajoute de l'eau chaude pour en former du pain. Ce pain prend dans ſa compoſition une bien moindre quantité d'eau que celui qui eſt fait avec de la bonne farine, & n'a ni la liaiſon, ni la conſiſtance ordinaire; mais il ſe laiſſe aller au four, s'y crevaſſe, & quelquefois tombe par morceaux quand on l'en retire, ce qui arrive ſur-tout quand on a mis un peu trop d'eau dans la pâte: & cela, d'autant plus facilement, qu'il ſe trouve une plus grande quantité de mauvais grains mêlés avec les bons; car il faut obſerver qu'on n'a pas fait de pain avec ce ſeul grain gâté, qui s'eſt toujours trouvé avec plus ou moins grande quantité de grains ſains.

Ceux qui mangent de ce pain éprouvent ordinairement (1) les effets ſuivans. D'abord

(1) Je dis ordinairement, parce qu'il ſe trouve nombre de perſonnes & de tempéramens ſur leſquels ce pain ne fait que peu ou point de mauvais effets ſenſibles ; & j'ai été témoin que dans pluſieurs ménages de huit ou dix individus, un ou deux ſe moquoient de la ſituation où ils voyoient leurs convives après le repas. Cette eſpece d'exemption n'étoit particuliere ni à l'âge, ni au ſexe, ni à aucune cauſe clairement connue. Parmi les animaux, les chiens ſur-tout ont été très-ſenſibles aux mauvaiſes qualités de ce pain, & j'ai vu une infinité de fois le mien,

on ſent une peſanteur ſur l'eſtomac ; auſſitôt les yeux s'obſcurciſſent, les oreilles tintent, les joues & en général les muſcles de la figure ſe retirent, les membres tremblent ; la marche eſt difficile & égarée ; le malade, à qui la tête tourne, a tous les ſymptômes du vertige, & la contenance d'une perſonne ivre ; ſur-tout il ſent un beſoin irréſiſtible de dormir ; & s'il s'endort, ſon imagination bat la campagne, ſes rêves préſentent des fantômes effrayans ; pluſieurs s'imaginent avoir perdu la raiſon, & quelques-uns la perdent en effet (1).

Tous ces différens ſymptômes, produits par le pain de ſeigle, paroiſſent avoir quelque rapport avec la maladie de l'ergot. Cependant cette eſpece de grain monſtrueux n'a jamais produit dans nos cantons aucun mauvais effet connu, quoique tous les ans il ſe trouve dans

---

dans les courſes que je fais pour voir les malades des campagnes, lorſqu'il avoit mangé par haſard du pain dont on s'y nourrit, tomber dans une eſpece d'ivreſſe, accompagnée de convulſions dans tous les muſcles, & ſur-tout ceux des extrémités inférieures, avec vomiſſement de matieres vertes & écumeuſes.

(1) J'en ai vu une infinité d'exemples. Dans cette folie, dont pluſieurs perſonnes des deux ſexes ont été atteintes, même pendant pluſieurs mois, les unes ne demandoient qu'à courir & à cauſer ; d'autres reſtoient conſtamment au lit ; enfin, la plupart ſe ſont rétablies. Le grain de 1772 & celui de la récolte derniere ont donné une nourriture dont le corps s'eſt très-bien trouvé, & la raiſon auſſi.

le ſeigle, & qu'il y en eût auſſi à-peu-près autant qu'à l'ordinaire dans les récoltes de 1770 & 1771. Il eſt au contraire prouvé que la cauſe de tout le mal réſide dans l'eſpece de grain que j'ai décrit plus haut, & que les gens de la campagne ont appellé bled bruni ou bruiné, lequel a fait partie du ſeigle qu'on a cueilli, & cela en plus ou moins grande quantité, ſuivant les endroits ; car il faut obſerver qu'on a vu des métairies entieres recueillir de bons grains, tandis que leurs voiſins en avoient de mauvais dans de pareilles terres, préparées de la même maniere. On a même vu pluſieurs fois, & en pluſieurs lieux, qu'un champ d'une petite étendue avoit des eſpaces où le grain étoit ſain, & d'autres où il ne l'étoit pas.

Cette obſervation nous paroît d'autant plus importante, que dans l'opinion où l'on eſt communément ſur l'ergot, on ne ſonge nullement à examiner s'il y a dans le ſeigle quelqu'autre cauſe capable de produire les effets qu'on impute à ce grain monſtrueux, peut-être à tort, ſuivant l'opinion de MM. Schlegel, Model, &c. ; opinion fondée ſur des expériences. On a cité dans le Journal d'Agriculture des perſonnes qui s'en étoient nourries ſans accident. M. Parmentier, ancien Apothicaire-Major des Invalides, aſſure qu'il en a mangé, & qu'il penſe comme M. Model. Enfin, M. Renou confirme ici ce ſentiment, par l'expérience en quelque ſorte générale d'une Province.

ÉPILEPSIE.

OBSERVATIONS de M. Marquet sur l'Epilepsie.

OBSERVATION Iere.

Le 6 Août 1718, le nommé Alexis Laveuve, âgé de 17 ans, demeurant à Landremon, Village distant de trois lieues de Nancy, me vint consulter touchant une épilepsie, dont il étoit tourmenté trois ou quatre fois la semaine, & dont les accès duroient ordinairement pendant une demi-heure. Etant parfaitement instruit de toutes les circonstances qui caractérisoient sa maladie, & trouvant qu'elle étoit occasionnée par une humeur âcre, mêlée de sang, qui causoit une irritation au genre nerveux, sur-tout vers l'origine des nerfs, & produisoit des mouvemens involontaires & déréglés dans toute l'habitude du corps ; je lui prescrivis d'abord la saignée du bras, & vingt-quatre heures après celle du pied.

Je fis prendre ensuite au malade quatre grains de stibié & un gros de crême de tartre ; il vomit copieusement, & par ce moyen son estomac fut purgé des mauvais levains & des matieres hétérogènes qui entretenoient la mauvaise digestion : le chyle qui en résultoit, se mêlant avec le sang, fournissoit matiere à la fréquence des accès.

Après quoi, je mis le malade à l'usage de l'opiat suivant :

Prenez crâne humain, racine de pivoine mâle, de valériane sauvage, gui de chêne, râpure d'ivoire, corne de cerf préparée, poudre-à-vers, coralline, de chacun deux gros ; stomachique de potérius, rhubarbe choisie en poudre, de chacun un gros ; cinabre d'antimoine & mercure doux, de chacun deux scrupules ; poudre de guttete, une demi-once, avec le syrop de kermès : faites un opiat, dont le malade prendra un gros tous les matins & soirs. A la fin de cet opiat, je le purgeai avec le bol suivant :

Prenez diagrede, huit grains; *aquila-alba*, dix grains ; résine de jalap, cinq grains ; trochisques d'agaric, un scrupule : faites avec la pulpe de casse récente, un bol qui sera pris le matin.

Un quart-d'heure après ce bol, le malade prit un bouillon fait avec du veau, dont il fut parfaitement purgé ; après quoi les accès qu'il avoit eus pendant une année entiere, furent dissipés sans aucun retour.

OBSERVATION IIe.

Le 9 Avril 1721, la fille du sieur Brigide, Architecte à Nancy, âgée de 18 ans, tourmentée depuis plusieurs années d'épilepsie, me vint consulter pour lui procurer sa guérison. Par le récit qu'elle me fit de ses convulsions périodiques, & par les ciconstances de sa nourriture, je trouvai que les spasmes étoient oc-

casionnés par des humeurs âcres & vermineuses mêlées avec le sang, qui causoient des irritations au genre nerveux, produisoient des mouvemens involontaires & déréglés dans toute l'habitude du corps. Pour obtenir une guérison sûre, je prescrivis d'abord la saignée du bras, & vingt-quatre heures après, celle du pied; après quoi je fis prendre à la malade quatre grains de tartre émétique, un demi-gros de poudre-à-vers & une demi-once de manne, le tout délayé dans un bouillon. Ce remede lui fit vomir à cinq ou six reprises des biles jaunes & verdâtres, & par ce moyen son estomac fut très-bien purgé des matieres aigres & vermineuses qui entraînoient la mauvaise digestion.

Le lendemain de l'effet du vomitif, je lui conseillai de se mettre à l'usage de la poudre de guttete, dont je lui fis prendre tous les matins vingt grains, & six grains de mercure doux incorporé avec un peu de pulpe de casse. Je fis continuer l'usage de ces bols pendant la quinzaine, & à la fin, je fis purger la malade de la maniere suivante:

Prenez infusion de séné, quatre onces; manne, une once & demie; tablettes *diacarthami*, un gros; trochisques d'agaric, un demi-gros; syrop de fleurs de pêcher, une once, pour une médecine à prendre le matin, & deux heures après un bouillon. Elle fut bien purgée par le bas, & obtint une guérison radicale, sans avoir jamais ressenti aucun accès d'épilepsie.

OBSERVATION IIIe.

Sur la fin du mois d'Octobre 1738, le nommé Paris, Maître Cordonnier à Nancy, me pria de le guérir de ses accès épileptiques, qui le tourmentoient depuis quatre jours : il tomboit tout-à-coup sans connoissance, dans des convulsions si violentes, que l'écume lui sortoit de la bouche ; ensuite il restoit des heures entieres dans un assoupissement profond, n'ayant plus que le pouls libre & la respiration lésée.

Cette maladie provient d'un mouvement déréglé des esprits animaux, ce qui fait qu'elle se guérit difficilement. J'entrepris cependant la cure de la maniere suivante : J'ordonnai d'abord la saignée du bras ; le lendemain matin je fis prendre au malade six grains de tartre stibié & un gros de crême de tartre délayés dans un bouillon. Ce remede fit un très-bon effet par le vomissement : deux jours après il fut saigné du pied ; ensuite je le mis à l'usage de la boisson suivante :

Prenez bois de buis, de genievre, de racines de pivoine mâle, gui de chêne, grande valériane, ivoire, corne de cerf préparée, de chacun deux gros ; écorce de citron, graine de chardon bénit, de chacune un gros : faites macérer pendant vingt-quatre heures dans quatre livres d'eau tiede, puis bouillir jusqu'à la consomption d'un tiers : ajoutez-y, sur la fin de la coction, fleurs de tilleul, de muguet, de chacune deux pincées. On prendra

tous les jours, le matin, un verre de la colature.

J'appliquai les véſicatoires ſur la nuque du col; je fis purger deux ou trois fois le malade pendant l'uſage de cette boiſſon, & il ſe trouva guéri de ſes accès épileptiques ſans aucun retour juſqu'à ce jour 22 Août 1753.

OBSERVATION IVe.

Sur la fin de l'année 1739, je fus invité d'avoir ſoin du rétabliſſement de la ſanté de Marie Baudin, âgée de 18 à 20 ans, attaquée de convulſions épileptiques, pendant leſquelles toutes les parties de ſon corps ſe mettoient en de ſi violentes contractions, qu'elle jettoit de l'écume par la bouche, & qu'elle reſtoit dans cet état ſans connoiſſance pendant des heures entieres.

Comme cette maladie provenoit d'un dérangement des eſprits animaux, cauſé par des matieres aigres & vermineuſes, je me déterminai d'abord à la ſaignée du bras; enſuite je fis prendre à la malade quatre grains de ſel ſtibié, une demi-once de manne & un demi-gros de poudre-à-vers, le tout dans une écuelle d'eau chaude : ce remede la fit vomir une demi-heure après; & dans chaque intervalle que laiſſoit le vomiſſement, je lui fis prendre ſept ou huit cuillerées d'eau tiede.

Elle évacua copieuſement par haut & par bas; je la mis enſuite à l'uſage des poudres de guttete & contre-vers, dont je lui fis prendre tous les matins pendant quinze jours

deux ſcrupules, incorporées avec un peu de ſyrop de fleurs pêcher.

La quinzaine étant paſſée, je la fis purger avec un demi gros de poudre cornachine & une once & demie de manne dans cinq onces d'eau de fleurs de tilleul : j'ordonnai de la purger quatre fois l'année, après quoi elle ſe trouva parfaitement guérie.

Observations de M. Buc'hoz, ſur l'Epilepſie.

Observation Iere.

Au mois de Novembre 1776, étant pourlors à Metz, je fus conſulté par une perſonne du ſexe attaquée d'épilepſie ; elle étoit âgée d'environ 35 ans : les paroxiſmes ſe ſuccédoient preſque les uns aux autres ; le flux menſtruel étoit totalement ſupprimé chez elle. Je lui conſeillai d'abord une ſaignée du pied ; enſuite je lui preſcrivis un vomitif, & je lui ordonnai l'opiat ſuivant, à prendre après les remedes généraux, tous les jours le matin, à la doſe d'un gros.

Prenez quinquina, cinabre factice, racines de valériane, de pivoine, feuilles d'oranger, de matricaire, de tanaiſie, de chacun un gros ; mêlez & faites un opiat avec une ſuffiſante quantité de ſyrop d'armoiſe. La malade fit uſage de ce remede pendant environ ſix ſemaines, & pardeſſus de la décoction de feuilles d'oranger ; les paroxiſmes de ſa maladie diminuerent inſenſiblement. Je lui ai conſeillé de continuer

continuer l'usage de la décoction au moins pendant un an. Elle s'en est très-bien trouvée; on m'a même appris depuis peu qu'elle étoit totalement guérie.

OBSERVATION IIe.

Epilepsie guérie par l'usage intérieur des feuilles d'oranger.

Mademoiselle de ***, âgée d'environ vingt-deux ans, se trouvant dans son temps périodique, eut une épouvante très-forte : à l'instant même son flux menstruel cessa; elle eut des convulsions considérables, qui dégénérerent en épilepsie. Ces mouvemens épileptiques reparoissoient chaque deux ou trois jours, & ils étoient encore plus fréquens dans le temps où devoient reparoître ses regles. Depuis trois mois elle se trouvoit dans cet état, lorsqu'on consulta pour elle M. Buc'hoz, Médecin Botaniste de Monsieur; il lui conseilla d'abord une saignée du pied, ensuite une prise d'émétique en lavage; après quoi il la fit mettre à l'usage interne de la décoction de feuilles d'oranger, dont il avoit déjà expérimenté le succès sur plusieurs épileptiques. La malade en fait usage depuis plus de six mois : ses paroxismes épileptiques ont diminué insensiblement; les regles lui sont revenues au bout de deux mois; & à présent elle ne se ressent, en aucune façon, de ces accidens.

Remede contre l'Epilepsie.

On lit dans les Affiches de Province, par M. de Querlon, les deux formules suivantes contre l'épilepsie.

1°. *Prenez* fiente de paon de la grosseur d'une pomme pour les plus robustes, & pour les délicats, d'un œuf de dindon : faites infuser cette fiente pendant la nuit au serein, dans un gobelet de bon vin blanc ; passez l'infusion par un linge, & faites-la prendre à jeun au malade. Il faut le disposer par une saignée & une médecine ; le temps d'administrer ce remede est celui de la nouvelle lune, & l'on en a vu plusieurs succès. Le malade est pour l'ordinaire dans une grande agitation, qui est suivie de moiteur & quelquefois d'ébullition. *Ce remede est de la classe de la plupart de ceux qu'on conseille dans ces cas, & qui sont presque toujours infructueux.*

2°. Un habile Médecin de Paris a fait prendre la tisane suivante à un homme qu'elle a guéri : *Prenez* bois de gayac, de salsepareille & de squine, de chacun un gros : faites-les bouillir dans une pinte d'eau ; ajoutez-y quatre gros de sel de séné, quatre gros de sel d'epsom, le jus d'un citron, une pincée d'anis. La dose est d'un verre le soir, & deux verres le lendemain matin ; on se reposera un jour, & on recommencera. Le régime sera de l'eau de veau à la discrétion du malade, & l'abstinence d'alimens tout le jour.

Remede prétendu ſpécifique contre l'Epilepſie.

M. Jourdan, Recteur de l'Hôpital de Tan, en Dauphiné, a publié, ſur la fin de l'année 1773, comme un ſpécifique contre l'épilepſie, le remede ſuivant, qui eſt déjà connu depuis long-temps, & qui ſans doute a été abandonné faute de ſuccès.

On prend une quantité ſuffiſante de la plante nommée caillelait à fleurs blanches; on la cueille du 20 au 30 Mai, & du 20 au 30 Septembre, parce qu'il faut qu'elle ſoit bien en fleurs, & c'eſt-là le temps de ſa floraiſon. On pile cette plante dans un mortier; on verſe deſſus, en la pilant, le poids d'une once de bon vin blanc; on l'exprime enſuite pour en tirer cinq à ſix onces de ſuc: avant de le faire prendre, on prépare le malade, en le faiſant dîner à dix heures du matin, la veille du jour qu'il doit en faire uſage: après le repas, on le laiſſe ſans boire ni manger juſqu'au lendemain à huit heures du matin; on lui fait pour-lors avaler le ſuc de cette plante, qui doit n'être exprimé que d'une demi-heure auparavant. Le malade ſe promene enſuite pendant une heure, au bout de laquelle il prend un bouillon, fait avec du veau & du mouton, & continue de ſe promener encore une heure ou deux; il reprend enſuite ſes repas aux heures accoutumées.

Un Eccléſiaſtique a encore propoſé dans le même temps le remede ſuivant contre l'épilepſie. Après s'être purgé, dit-il, il faut, pendant

les neuf premiers jours du mois de Mai, prendre chaque jour un fiel de chevreau, que l'on fait crever dans du miel; on s'abstient absolument de vin, non-seulement pendant qu'on prend le remede, mais encore pendant toute l'année qui le suit.

OBSERVATIONS *sur l'efficacité de la Teinture Spiritueuse des fleurs de Buglose contre l'Epilepsie, par M. Ladislas Bruz.*

Il y a long-temps qu'on s'applique à connoître les moyens curatifs de l'épilepsie, & des Médecins célebres ont vanté plusieurs remedes contre cette maladie : mais personne jusqu'à présent n'a observé, excepté un Médecin Allemand, une vertu anti-épileptique dans les fleurs de buglose. Nous allons rapporter deux exemples qui constatent les propriétés de ces fleurs; ils peuvent servir de motifs pour engager les Médecins à répéter ces expériences. On peut prendre ces fleurs infusées à l'eau, au vin & à l'esprit-de-vin. Voici la recette de l'infusion spiritueuse, telle qu'elle a été employée.

Prenez fleurs de buglose récemment cueillies, trois poignées: faites-les infuser dans une livre d'esprit préparé avec de la lie de vin; laissez le tout en macération pendant trois jours dans un vaisseau de verre exactement bouché; exprimez & passez au filtre: on en fait prendre une cuillerée tous les matins.

OBSERVATION Iere.

Un homme âgé de trente cinq ans, adonné aux Lettres, d'une taille moyenne, d'un tempérament ſanguin & bilieux, n'avoit jamais eu d'autre maladie que l'épilepſie, dont il éprouvoit ordinairement deux paroxiſmes tous les ans, & cela depuis ſa plus tendre jeuneſſe, à l'exception d'un année, pendant laquelle il n'en reſſentit aucun accès. M'ayant fait appeller en 1760, je lui fis prendre pendant deux mois, tous les matins, une cuillerée ordinaire du remede ſpiritueux, ſuivant la formule précédente; & depuis ce temps, les paroxiſmes ne ſont plus revenus.

OBSERVATION IIe.

Un jeune homme âgé de dix-ſept ans, d'un tempérament ſanguin, étant au ſervice d'un homme de diſtinction, devint épileptique, à la ſuite d'une peur qu'il éprouva. Il garda ce mal pendant pluſieurs années. Je lui fis prendre, au mois d'Août 1769, une cuillerée de l'infuſion ſpiritueuſe, qu'il continua tous les matins. Depuis ce temps, les accès ne ſont plus revenus.

Remede contre l'Epilepſie.

Faites prendre au malade, pendant trois ou quatre jours, quatre onces de ſuc de caillelait blanc ou jaune, quand la plante eſt en fleur;

après avoir préparé le malade par une saignée & une médecine, on lui fait prendre ensuite les sommités de la plante en infusion théiforme pendant environ un mois.

Ce remede n'est pas nouveau. Voyez notre Dictionnaire des Plantes, Arbres & Arbustes de la France, art. Caillelait.

OBSERVATIONS sur la vertu antispasmodique de la Valeriane, Valeriana sylvestris major. C. B. *dans l'Epilepsie, la Danse de Saint-Witt & dans la Rage, avec des Remarques sur quelques autres remedes recommandés dans ces maladies; par M. Bouteille, D. M., Correspondant de la Société Royale de Médecine de Paris.*

OBSERVATION Iere.

En 1760, un Religieux, âgé de trente ans, d'une constitution des plus robustes, d'un caractere bouillant & colere, d'un esprit vif & pénétrant, se livrant avidement à l'étude des Belles-Lettres, de la Théologie, & à l'éloquence de la Chaire, pour laquelle il avoit des talens distingués, fut attaqué de maux d'estomac, accompagnés d'indigestions, de renvois aigres, & d'une espece de rumination qui faisoit refluer les alimens à moitié digérés à la bouche. Cette incommodité devenant plus pressante, commença à occasionner des vertiges avec des tintemens d'oreilles & des éblouissemens, ce qui effraya d'autant plus le malade, que dans sa

tendre jeunesse il avoit eu pendant quelques années des attaques violentes d'épilepsie. Sa crainte devint encore plus fondée, lorsque ces vertiges se changerent en mouvemens convulsifs. Ce fut alors qu'il me fit confidence de son état. Je fus témoin de plusieurs de ces attaques; il en ressentoit les approches par un mouvement & une chaleur dans la région hypogastrique, & il disoit alors, *le mal me prend*; son visage se couvroit d'une rougeur subite, & bientôt après d'une grande pâleur; sa tête se tournoit du côté gauche, la bouche faisoit une grimace qui portoit les levres du même côté; les yeux devenoient tremblottans, la langue s'embarrassoit; les bras devenoient tendus, contournés en-dehors avec les poings fermés. Le malade ne perdoit cependant point la connoissance, mais seulement la parole; il sentoit ses jambes s'affoiblir sous lui, sans cependant tomber: il s'asséyoit lorsque l'attaque étoit forte, & quelquefois il demeuroit debout. L'attaque ne duroit qu'une ou deux minutes; elle finissoit par un grand soupir, un soulevement d'estomac, un sentiment plus grand de foiblesse, une sueur assez abondante au visage & à la poitrine.

Une singularité de ces attaques, c'est qu'elles prenoient toujours à jeun. Cette circonstance, & encore plus les indispositions préalables, me persuaderent que le foyer du mal étoit dans l'estomac; & que c'étoit le mouvement convulsif de ce viscere qui donnoit le branle aux autres mouvemens : l'appétit cependant étoit bon, la langue un peu blanche, bien humec-

tée, les urines abondantes, & les selles plutôt faciles que tardives.

J'attribuai le désordre de l'estomac au dérangement des digestions, par des études forcées & prolongées dans la nuit. Je conseillai des alimens nourrissans & faciles à digérer, la cessation totale des études, un exercice modéré, la sagesse dans les mœurs, & quelques remedes toniques. Je prescrivis en conséquence un potage avec la volaille à prendre le matin au lit, du rôti matin & soir, mais sobrement. Je défendis le vin, qui me parut augmenter les aigreurs; & pour tout remede, j'ordonnai quelques grains de rhubarbe & cascarille avec du safran de Mars, mêlés & broyés avec du sucre, à prendre dans la premiere cuillerée de soupe.

Le malade se trouva bien de ce régime; l'estomac se remettoit, les symptômes convulsifs diminuoient de fréquence & d'intensité: mais de nouveaux écarts, soit dans l'étude, soit dans la conduite, renouvellerent le mal avec plus de violence; ce qui me décida à le mettre à l'usage de l'anti-septique de *Barriere.*

M. Barriere pere, Apothicaire de notre Ville, s'étoit fait une réputation par son habilité à préparer les remedes chymiques, par sa scrupuleuse attention à n'avoir que les meilleures drogues, & par des recettes qu'il avoit apportées de Paris, & qu'il distribuoit sous le secret. Dans le nombre, outre son opiat fébrifuge & sa poudre hydragogue, il avoit un remede anti-épileptique. Je savois qu'il avoit

guéri radicalement plusieurs personnes, & qu'il en avoit notablement soulagé beaucoup d'autres : d'ailleurs le secret n'en étoit plus un pour moi ; l'odeur de la valériane, odeur qui se distingue si aisément, m'avoit fait reconnoître cette racine dans la poudre anti épileptique : & M. Barriere fils, à qui j'avois dit que l'odeur de la poudre en trahissoit le mystere, m'avoit avoué la chose, en me disant que son pere tenoit ce remede de M. Chomel, avec qui il avoit travaillé à Paris ; qu'il ne prétendoit pas en faire de mystere à des Médecins qui étoient en état de l'employer utilement pour les malades, mais à ces Guérisseurs ignorans, entre les mains de qui les meilleurs remedes deviennent inutiles ou dangereux.

Je débutai par faire vomir le malade avec dix-huit grains d'ipecacuanha en trois prises, à prendre chacune délayée dans un gobelet d'eau, de demi heure en demi-heure, un bouillon entre la seconde & la troisieme prise. Ce vomitif lui fit rendre beaucoup de glaires & de matieres aigres & ameres. Je n'hésitai point, pour effacer l'impression que ces secousses pouvoient avoir laissée dans l'estomac & le genre nerveux, d'ordonner une potion parégorique pour le soir. La nuit fut tranquille ; le lendemain matin, il eut une légere attaque convulsive.

Le surlendemain, il commença l'usage de la valériane à la dose de deux gros, dans un verre de vin blanc, qu'il prit le matin dans son lit ; il continua pendant trois jours ; il sua

& urina beaucoup ; il fut purgé le quatrieme jour avec une médecine ordinaire ; il reprit le lendemain la poudre ; & continuant ainsi pendant douze jours, se purgeant après chaque troisieme prise, il fut beaucoup soulagé, mais non guéri. Je le laissai reposer une semaine, pendant laquelle il prit du petit-lait coupé avec le caillelait & un peu d'eau de fleurs d'orange, après quoi il recommença l'usage de l'anti-épileptique de la même maniere que la premiere fois ; ses mouvemens convulsifs disparurent tout-à-fait : il ne lui restoit plus que quelques aigreurs, des mouvemens par intervalles dans l'estomac, & quelquefois des vertiges. Je lui fis user de la rhubarbe en mastication, & le matin à jeun, d'un scrupule de thériaque. Je lui conseillai de continuer l'usage de la racine de valériane en tisane, d'aller respirer l'air de la campagne ; & ses aigreurs ayant disparu, je lui fis prendre du lait pendant un mois, coupé avec une décoction de sommités de mille-feuille, usant toujours de sa tisane. Ce ne fut qu'au moyen de cette continuité de remedes qu'il parvint à dissiper jusqu'aux moindres traces de son mal, que ses digestions se firent au mieux, que l'estomac reprit sa tranquillité & l'intégrité de ses fonctions, & que les vertiges & convulsions disparurent. Depuis dix-huit ans, il jouit de la santé la plus parfaite, sans avoir jamais eu aucun retour de sa maladie.

OBSERVATION IIe.

Une fille de vingt ans, d'une constitution assez foible, eut une suppression de ses regles, qui réveilla en elle des attaques d'épilepsie qu'elle avoit eues avant l'âge de puberté. Ces attaques ne revenoient qu'une ou deux fois par mois; mais elles étoient terribles: une colique forte excitoit un sentiment douloureux jusques dans les cuisses & dans les jambes; dès que la douleur parvenoit à la plante des pieds, elle rebroussoit brusquement chemin; & remontant jusqu'à la tête, la malade tomboit dans des convulsions & des contorsions terribles, poussant des cris aigus & lamentables, & répandant une bave abondante sur les levres. L'attaque duroit environ un quart-d'heure ou une demi-heure, & finissoit par un sommeil stertoreux, au sortir duquel la malade ne se rappelloit de rien, & se plaignoit de douleurs dans tous les membres, comme si on l'avoit fortement bâtonnée: c'étoit ses expressions.

On lui ordonna des saignées au pied, des martiaux pour rappeller les regles. Mais comme les accidens augmenterent, on se hâta de lui ordonner la valériane. Je fus alors consulté: je crus que l'éréthisme de la matrice étoit le principe du mal; qu'il falloit songer à le calmer, pour pouvoir ramener le cours des menstrues, & rétablir ensuite un calme général, & que jusqu'alors les remedes actifs ne pouvoient qu'être nuisibles, en irritant & la

matrice & les nerfs. En conséquence, j'ordonnai un régime tout végétal, & notamment de soupes de courges, un usage fréquent de lavemens, & des fomentations émollientes à la région hypogastrique, un demi-bain tiede dans lequel l'attaque prit la malade, ce qui la dissuada d'en continuer l'usage.

Cependant ces remedes ramenerent le calme; les attaques ne parurent qu'une fois le mois, furent beaucoup moins fortes & plus courtes. Je fis ajouter au petit-lait une cuillerée de teinture martiale; je fis passer quelques légers minoratifs; j'essayai alors l'usage des gommes en petite dose, que je rendis un peu purgatives, & je prescrivis des heures réglées pour la promenade. Dans la semaine où elle auroit dû avoir ses regles, je la fis saigner, non du pied, mais du bras; & c'est cette saignée qui convient toujours, lorsque quelque viscere du bas-ventre, & sur-tout la matrice, est dans un état d'éréthisme, & non celle du pied, qui a de si pernicieux effets dans le météorisme de l'abdomen. Les regles reparurent trois jours après: elles furent abondantes; mais l'épilepsie persista, & parut même reprendre de la vigueur après la seconde période menstruelle.

Je crus qu'il étoit temps de revenir à l'anti-épileptique; j'ordonnai la poudre de valériane sauvage, à la dose de deux gros dans un gobelet, moitié eau, moitié vin blanc, pendant douze jours, & une purgation ordinaire à chaque quatrieme jour. Le remede opéra si

efficacement, que l'épilepſie ne revint plus, & que les regles continuerent à couler. Peu de mois après, cette fille devint enceinte, & ce changement d'état n'en produiſit point dans ſon rétabliſſement. Ni des gonorrhées & la V... qu'elle a eues depuis, ni le traitement par le ſublimé, ni celui par les frictions qu'elle a eſſuyées, rien n'a pu éveiller ſon épilepſie depuis bien du temps qu'elle eſt guérie.

OBSERVATION IIIe.

Dans l'hiver de 1769, un jeune Eccléſiaſtique, d'une conſtitution délicate, plein d'eſprit & de vivacité, fut pris de convulſions épileptiques, qui devinrent de plus en plus fréquentes; elles étoient annoncées par un mal de tête conſidérable, qu'il rapportoit principalement au front. Les attaques lui prenoient indifféremment à toutes les heures du jour, & elles étoient marquées par la perte totale du ſentiment, par des mouvemens conſidérables dans les membres, & par l'écume à la bouche. Je crus que les vers étoient la cauſe cachée du mal. Je preſcrivis les anthelmintiques huileux, la coralline aiguiſée par quelques grains de diagrede. Les huileux lui firent rendre un ver; mais ni les bols ni les purgatifs que j'ordonnai, n'en firent paroître aucun, & l'épilepſie continuoit toujours.

De nouvelles informations m'apprirent que le malade étoit beaucoup fatigué par l'application qu'on l'obligeoit de donner pour apprendre le plain-chant, pour chanter au lu-

trin, pour desservir l'Eglise, & encore plus par l'étude de la langue latine, qu'il n'étudioit qu'à des heures dérobées; & que d'ailleurs il n'étoit pas substanté par une nourriture fort bonne. Là-dessus j'ordonnai des alimens nourrissans, & la cessation de tous ces exercices studieux. Mes conseils tarderent d'être suivis, mais les accidens revinrent trois à quatre fois par jour : on eut encore recours à moi, & voici le traitement qui réussit.

J'ordonnai une soupe au gras trois fois par jour, le matin à jeun, une à-dîner, la troisieme à souper; des œufs frais, du rôti & du bouilli, du pain blanc; je défendis les légumes grossiers, la chair salée & le pain bis; je suspendis le plain-chant & le chant à l'Eglise, & sur-tout l'étude du latin pendant un mois, & je profitai de ce temps pour le mettre à l'usage de la valériane : il en prit un gros dans un gobelet, moitié eau, moitié vin blanc, pendant douze jours, & un purgatif avec la poudre cornachine, aiguisée de mercure doux, chaque quatrieme jour. Les accès diminuerent d'un jour à l'autre, & l'usage du remede n'étoit pas fini, qu'il n'en parut plus; & depuis plus de sept ans qu'il est guéri, il n'a plus eu aucun ressentiment, & il a repris ses études avec plus de vivacité que jamais.

OBSERVATION IVe.

Il y a ſept ans qu'un enfant, encore à la mamelle, tomba évanoui entre les bras de ſa mere qui l'allaitoit; le mois d'après, à la même heure, qui étoit celle de onze à midi, cet enfant eut une nouvelle atteinte. J'étois préſent; je vis ſon viſage rougir & pâlir bruſquement, ſa tête retourner & le bras ſe tordre. Dans l'inſtant, il revint à lui, & ſe mit à ſourire. Je compris que c'étoit une atteinte d'épilepſie, qu'on diſtingue par le nom de *guttele*. Cet accès étant revenu trois mois de ſuite, chaque fois à la même époque, je voulus eſſayer de les prévenir, en donnant quelqu'anti-épileptique avant le jour fatal; en conſéquence, les trois jours qui précédoient, je lui fis prendre, dans du lait exprimé de la mamelle, quatre grains de poudre de valériane, avec un peu de confection hyacinthe, trois fois par jour. Malgré cela, l'accès eut encore lieu au jour attendu & à la même heure; il fut plus fort, parce qu'il eut une repriſe. Le même remede ayant été réitéré dans les mêmes circonſtances le mois d'après, les accès diſparurent ſans retour, & l'enfant a toujours joui de la meilleure ſanté.

OBSERVATION Ve.

Madame V***, à la ſuite d'une peur & du chagrin, devint ſujette à l'épilepſie. Après beaucoup de remedes inutilement faits, elle

voulut éprouver si l'air natal pourroit opérer quelqu'heureuse révolution dans son état, & favoriser l'effet des remedes qu'elle continua de faire. Tous les anti-épileptiques furent essayés, soit en bols, soit en poudre, soit en apozême, bouillons, tisane, &c.; mais le mal alla toujours en augmentant. Je fus consulté en 1759; je vis des convulsions horribles, qui surprenoient la malade au moment qu'elle s'y attendoit le moins. Un sommeil stertoreux terminoit l'accident; & la malade, revenue à elle, vomissoit, paroissoit stupéfiée, & gardoit un violent mal de tête, au moins vingt-quatre heures. Cette dame étoit dans la vigueur de l'âge, d'une haute taille, d'un grand embonpoint, haute en couleur & extrêmement robuste. Je crus que des remedes agissans, entassés les uns sur les autres dans un corps pléthorique, n'étoient propres qu'à augmenter le trouble. Il me parut nécessaire de commencer par diminuer la pléthore, & assouplir les fibres. J'ordonnai des bouillons de poulet, du petit-lait, une tisane nitrée, un régime végétal; & je fis faire deux saignées, qui toujours opérerent du bien, en rendant la tête plus libre & le corps plus agile. L'une fut faite au bras, l'autre au pied, dans l'intervalle d'une quinzaine de jours. Après ces préparations, je ne craignis point que la valériane fût trop échauffante; je la prescrivis de la maniere ci-dessus décrite. La malade ne fut pas guérie: mais ses accès diminuerent de fréquence & d'intensité; elle commença à les sentir venir. Ce sentiment étoit une espece de trouble

trouble ; & , pour me ſervir de ſes expreſſions, un ſonge qui paſſoit par la tête.

Si l'on s'en appercevoit à l'air de ſon viſage, on détournoit quelquefois l'accès, en lui adreſſant fortement la parole, en la ſecouant légérement, & encore mieux en lui donnant un peu d'eau fraîche à avaler. Après de nouveaux remedes adouciſſans, l'anti-épileptique fut donné de la même maniere. Les accès diminuerent encore plus, & pendant deux mois, elle fut tout-à-fait exempte d'une attaque en forme. Son mari, à qui l'on écrivit cet heureux changement, vint pour s'en aſſurer ; le jour même ou le lendemain de ſon arrivée, ſa femme eut une attaque des plus violentes. J'attribuai ce retour à ce que la convaleſcence étant encore mal aſſurée, les careſſes conjugales qu'une entrevue de mari avec ſa femme occaſionne après une longue abſence, donnerent un nouveau branle aux mouvemens convulſifs aſſoupis. Cette rechûte fit déſeſpérer les parens de la guériſon, & il ne fut plus queſtion de remede.

Cette derniere obſervation prouve qu'il eſt des cas où la valériane échoue, & je l'ai rapportée expreſſément pour déprévenir de l'idée trop favorable que les ſuccès qu'elle a eus dans les quatre premiers cas auroient pu en donner, en la faiſant regarder comme un ſpécifique aſſuré & un remede infaillible. Je ſuis bien éloigné de lui donner ce titre, qui ne ſauroit convenir à aucun remede qui dépend de tant de cauſes différentes, dont beaucoup ne ſont point de nature à pouvoir être corrigées ni détruites

par aucun secours humain ; & telles sont la plupart de celles qui ont leur siege dans l'intérieur de la tête. Dans ces épilepsies idiopathiques & essentielles, la valériane ne m'a pas paru avoir le même succès que dans celles que j'ai regardées comme symptomatiques de l'affection de l'estomac. Je ne prétends pas lui refuser la vertu que M. Tissot lui attribue de détruire cette affection idiopathique des nerfs, qui les dispose & les incite aux convulsions épileptiques.

Il est donc essentiel, pour employer à propos la valériane, de distinguer les especes d'épilepsies qui dépendent du vice de l'estomac, d'avec celles qui proviennent des vices du cerveau. Les signes qui dénotent le dérangement de l'estomac, sont à la portée des Médecins les moins clairvoyans. Ceux qui indiquent un vice intérieur de la tête, sont difficiles à saisir, même à bien des Médecins éclairés. J'avoue avoir souvent hésité, & n'être pas encore parvenu à obtenir un diagnostic toujours assuré. Cependant, la réunion de quatre symptômes m'a toujours paru constater une épilepsie idiopathique, dépendante essentiellement & primitivement d'un vice interne de la tête.

Dans ces épilepsies, j'ai observé 1° que les malades, long-temps avant que d'éprouver des attaques pendant la journée, en étoient pris pendant la nuit seulement, de maniere qu'ils ignoroient quelquefois avoir cette maladie, & que bien souvent le hasard faisoit qu'on les trouvoit dans leur lit pris de l'accès, ou que les personnes qui couchoient avec eux

étoient les premieres à s'en appercevoir ; 2° que l'attaque ſurprend bruſquement, ſans que le malade la ſente venir ; tout au plus il ne reſſent qu'un trouble momentané, & comme un rêve qui lui prend, & tout de ſuite la convulſion commence ; 3° que les malades reſſentent, au moment de l'attaque, comme un coup de maſſue à l'occipital, à l'endroit qui répond au preſſoir d'Hérophile, & cette douleur perſiſte même après l'attaque ; 4° qu'on leur voit un air ſtupide & hébêté, qu'ils conſervent après l'accident, & quelquefois des jours entiers. Il me ſeroit facile de développer comment ces ſignes indiquent un vice topique dans le cerveau ; mais je me contente des faits, ſans me répandre en raiſonnemens.

Je reprends donc la ſuite de mes obſervations. Celles-ci ſerviront à prouver, les unes, que la valériane agit ſpécialement dans les convulſions dépendantes de l'eſtomac, quoiqu'elles ne ſoient pas épileptiques ; & les autres, que la valériane ne jouit pas ſeule du privilege de guérir l'épilepſie.

OBSERVATION VIe.

En 1766, au mois de Mars, une jeune payſanne de dix à douze ans, foible, maigre & pâle, s'attiroit les plus vifs reproches & de mauvais traitemens, par les geſtes ridicules qu'elle faiſoit, ſoit lorſqu'elle vouloit porter la main au viſage pour manger ou boire, ſoit qu'elle voulût marcher, ce qu'elle ne faiſoit

qu'en traînant & mouvant le pied & la jambe gauches de la maniere la plus ſinguliere. A ces mouvemens, je vis qu'elle étoit attaquée de la danſe de Saint-Witt, de Sydenham. Je la diſculpai auprès de ſes parens, qui regardoient ſes geſtes comme de mauvaiſes habitudes qu'elle contractoit par caprice, & je promis de la guérir ſi elle étoit docile à mes ordonnances. La pauvre enfant étoit triſte, ſilencieuſe, ſédentaire, toujours aſſoupie, dormant peu, ne ſe plaignant de rien, & conſternée des gronderies continuelles de ſes parens. Quand elle m'entendit prendre ſon parti & gronder moi-même ſes parens des mauvais traitemens qu'ils lui faiſoient mal-à-propos, elle prit confiance en moi, & promit de faire tout ce que je voudrois. Mais j'étois embarraſſé à ſaiſir les véritables indications, parce que je ne voyois point quelle pouvoit être la cauſe de ce mal. Je m'informai ſi elle avoit eu quelque frayeur, quelqu'attaque d'épilepſie, reçu quelque coup à la tête, au col, à l'épine; ſi elle avoit couché dans des endroits nouvellement bâtis; ſi elle étoit ſujette aux vers; ſi on avoit découvert qu'elle mangeât en cachette quelque choſe de nuiſible, comme les chlorotiques; ſi elle auroit mangé quelque fruit, quelque plante vénéneuſe: on me répondit négativement à toutes ces queſtions. Je tâtai le pouls, je le trouvai petit, ſerré & fébrile; j'examinai l'abdomen de cette fille, je le trouvai affaiſſé par amaigriſſement: mais par-là même, il me fut plus aiſé de m'appercevoir par le tact, qu'il n'y avoit aucune obſtruction ſenſible.

Dans cette perplexité ſur la cauſe de la maladie, je crus qu'il étoit prudent de ſoupçonner des vers; l'âge de la malade & le caractere convulſif de la maladie en étoient une eſpece de préſomption. Je n'ignorois pas que Sydenham lui donnoit une autre œtiologie, & preſcrivoit un traitement bien différent en ſaignées & purgations; mais cela ne me paroiſſoit pas s'adapter à l'état d'aridité, de maigreur, de dépériſſement de cette fille. J'ordonnai les anthelmintiques amers en infuſion, mêlés avec l'huile d'amandes douces; enſuite des bols avec le mercure doux, la coralline & quelque peu de diagrede, pendant une ſemaine, au bout de laquelle je purgeai avec une once & demie de manne dans une infuſion de fleurs de pêcher, aiguiſée de vingt grains de poudre cornachine: il ne parut aucuns vers, & les mouvemens continuoient à l'ordinaire. Je me reprochai alors comme une témérité de ne m'être pas conformé à la pratique de Sydenham, & d'avoir oſé préférer mes idées à ſon ſentiment. Je me déterminai abſolument à ne point m'écarter de ſon *Proſpectus* curatif; mais la premiere ſaignée que je fis faire, produiſit pendant vingt-quatre heures des mouvemens ſi violens, & avec une ſi grande foibleſſe dans la malade, que je crus qu'elle y ſuccomberoit. Je me convainquis que Sydenham, tout livré à l'obſervation, & comptant trop ſur les faits, s'étoit quelquefois trop hâté, d'après quelques cas obſervés, de déduire & d'établir des regles générales, qui n'étoient point applicables, à beaucoup près, à tous les cas de la maladie

dont il prescrivoit la curation. Cette remarque que je fais sur la pratique de Sydenham, se vérifie, non-seulement dans le cas présent, mais dans l'hystérie, au sujet de l'usage des martiaux; dans le rhumatisme, au sujet des saignées; dans la petite-vérole, au sujet de l'opium; & j'ose dire, dans la plupart de ses *Prospectus* curatifs. Je suis bien loin de vouloir désapprécier les travaux de ce grand homme: mais sa réputation, le ton très-affirmatif avec lequel il décide du traitement des maladies, m'en ont imposé plus d'une fois; & il a fallu que ma pratique me découvrît des cas où celle de Sydenham étoit fautive, du moins dans nos cantons, & m'apprît par-là qu'on ne doit jamais *jurare in verba magistri.*

Dissuadé & des vermifuges & de la méthode de Sydenham, je n'envisageai plus que l'état habituel de la malade, afin d'y conformer le traitement; & je crus que pour calmer ces mouvemens, que j'attribuai à la sensibilité & à la rigidité du système nerveux, il falloit humecter, adoucir, & sur-tout nourrir par des alimens les plus doux. Je fis prendre quelques demi-bains, quelques lavemens; je mis la malade à l'usage du lait de chevre écrêmé, des soupes de riz légeres & des œufs frais. Dans quinze jours, le sommeil commença à revenir, ainsi que ses forces. La malade reprit un peu d'embonpoint & de la gaieté; mais les mouvemens, sur-tout à la jambe gauche, persistoient. Je continuai le même train de remedes encore huit jours, & je leur associai ensuite l'usage d'une décoction de valériane sauvage, dont

elle prenoit quatre onces trois fois par jour ; & le remede ne me paroissant pas assez actif, je prescrivis une demi-drachme de cette racine en poudre dans un verre de petit-lait. Je persévérai ainsi pendant quinze jours, en purgeant avec un minoratif chaque semaine. L'appétit, l'embonpoint, les forces revinrent plus rapidement qu'auparavant ; les mouvemens se calmerent à mesure, & disparurent tout-à-fait avant la fin du mois. Cette fille est morte hectique trois ou quatre ans après, sans avoir éprouvé aucune rechûte de maladie.

OBSERVATION VIIe.

Un garçon de douze à quatorze ans vint à l'Hôpital, de cette Ville en automne 1757, pour se faire guérir des fievres intermittentes. Pendant le traitement, on s'apperçut qu'il étoit sujet à l'épilepsie : l'attaque commençoit par une douleur sur le métatarse ; elle étoit promptement suivie d'une roideur dans la jambe, de-là dans la cuisse, & ensuite par tout le corps, qui entroit en convulsions épileptiques : on n'appercevoit aucune tumeur, aucun signe de lésion à la partie douloureuse du pied ; mais elle étoit plus sensible au tact que les autres parties. Je ne pus savoir de ce jeune homme depuis quand il avoit cette maladie, ni comment elle lui étoit survenue.

La fievre intermittente guérie, je ne voulus pas le renvoyer, sans avoir éprouvé quelque remede ; & ne sachant à quelle cause rapporter l'origine du mal, je tirai ma principale indica-

tion de la douleur du pied, qui, préludant l'épilepsie, sembloit désigner en quelque maniere que les mouvemens convulsifs partoient de-là comme de leur principe. Je résolus de changer, si je pouvois, la disposition morbifique des nerfs de cette partie, par des applications actives. Je fis appliquer un cautere potentiel à l'endroit désigné. Après la chûte de l'escare, j'établis la suppuration le plus abondamment que je pus; je l'entretins par des digestifs, animés de quelques escarotiques, & des cataplasmes émolliens & pourrissans, ce qui fut continué pendant une vingtaine de jours; & cependant, je le mis à l'usage de l'opiat céphalique & anti-épileptique de *Garidel*, Hist. *des Plantes de Provence*, & dont ce Médecin, renommé par sa probité & sa véracité, fait le plus grand éloge, d'après sa propre expérience. Le malade sortit de l'Hôpital, sans avoir de nouvelles attaques, & je n'ai plus entendu parler de lui; ce qui me fait présumer la guérison, parce que je lui avois recommandé de venir me voir, si la maladie le reprenoit. L'opiat de Garidel est composé de graines de cumin, de fleurs & de feuilles de menthe, de suc de pariétaire & de miel de Narbonne. On peut en voir la description dans Garidel lui-même, *Histoire des Plantes de Provence*, *page* 330, & dans *Mat. med.* de Geoffroy, tom. VIII, pag. 331.

OBSERVATION VIIIe.

Dans le mois d'Avril 1754, à Montpellier, une jeune fille de douze ans étoit fatiguée depuis six mois, de mouvemens convulsifs au bras gauche, devenus si fréquens, que depuis une semaine ils revenoient trois ou quatre fois par jour. L'accès commençoit par une douleur vive, qui faisoit jetter les hauts cris à la malade; la main & le carpe, siege de la douleur, devenoient d'une couleur livide & noirâtre, & le bras entroit dans un mouvement ou rotation rapide & violent; la malade, toujours hors d'elle-même, paroissoit comme furieuse; le cœur étoit prêt à lui défaillir: cependant elle ne perdoit pas tout-à-fait la connoissance. L'on nous assura que si au début on étoit diligent à relever le bras affecté, l'accès étoit moins fort & plus court. Sur la main, on voyoit une tache bleuâtre; ses parens nous dirent qu'elle étoit le reliquat des engelures que cette fille avoit eues pendant tout l'hiver: mais ni dans cet endroit, ni dans aucun de la main, du corps & du bras, il ne paroissoit aucun vice local; & même, en pressant assez fortement les parties, qui dans l'accès étoient le siege de la douleur, on n'y excitoit aucun sentiment douloureux. Dans l'intervalle des attaques, cette fille, d'un caractere mou, étoit d'une insouciance presque stupide.

M. Thioch, Médecin de la Miséricorde, qui vouloit bien permettre que je l'accompagnasse dans ses visites, fut appellé auprès de la malade.

Ce Médecin, qui, sous un extérieur simple, cachoit toutes les connoissances qui forment le sage & l'habile Praticien, regarda cette maladie comme une épilepsie, à la vérité imparfaite, mais qui ne différoit d'une épilepsie complette, que par un moindre degré d'intensité. Il la traita en conséquence, & la guérison fut prompte & radicale ; il ordonna l'opiat suivant:

Prenez poudre de guttete, douze grains; extrait d'ellébore noir, dix grains; safran de Mars, huit grains; S. Q. de syrop de bétoine: faites un opiat pour une dose à prendre le matin à jeun pendant trois mois consécutifs. La premiere dose diminua les convulsions; la troisieme les dissipa tout-à-fait. A cette troisieme prise, on avoit ajouté un bouillon fait avec le mou d'agneau; racine seche d'aunée, un gros; feuilles de chicorée, M. j.; sommités fleuries de callelait jaune, prises II; & cloportes écrasés, n° XII. Ces boissons furent continuées pendant neuf jours, & la malade fut radicalement guérie.

Depuis, j'ai conseillé le même remede à une fille de vingt ans, épileptique, dont les accès étoient précédés de délire & fureur, symptômes qui avoient obligé de recourir à la saignée du pied, outre l'émétique & les purgatifs qu'elle avoit pris. Dans les intervalles, la malade restoit à demi-imbécille, & la même stupidité se faisoit remarquer, ainsi que je l'ai dit, dans la fille de Montpellier. Le remede eut le même succès dans celle-là qu'il avoit eu dans celle-ci. L'ellébore seroit-il spécialement ap-

proprié dans les épilepsies, où la raison paroît dérangée & l'esprit affoibli ? L'ellébore noir auroit-il en effet, dans l'épilepsie, l'efficacité que quelques Auteurs anciens ont attribuée à l'ellébore blanc ? Je laisse à de nouvelles expériences à le décider.

OBSERVATION IXe.

Un enfant de cinq à six ans, des plus robustes & des plus mutins, avoit, depuis plus d'un an, des attaques d'épilepsie peu fréquentes, mais fortes; elles étoient annoncées par de petites nausées, & par une espece de défaillance, qui dégénéroient en convulsions violentes, avec perte de connoissance. Inutilement on avoit employé les vermifuges & les purgatifs, même les émétiques. La mere, instruite de la guérison de mon fils, m'étoit venu consulter sur le sien. Je demandai à le voir, pour l'examiner: l'éloignement de leur habitation à la Ville avoit fait différer de me l'amener. Dans cet intervalle, l'attaque le prit : on vint m'appeller ; mais une indisposition m'empêcha de sortir. Une heure après, on vint m'apprendre que l'enfant venoit d'essuyer une seconde attaque plus forte que la premiere, & que l'on craignoit pour une troisieme. On me demanda quelques remedes propres à la prévenir. J'avois peine à m'y déterminer ; n'aimant pas à le faire à la légere, & sans m'être assuré, autant que je le puis, soit de la cause & du siege du mal, soit de l'état actuel du malade. Cependant, pressé par les parens &

par l'urgence du cas, je prescrivis la potion suivante :

Prenez eau de pourpier, trois onces; confection alkermès, un demi-gros; esprit volatil de corne de cerf, huit gouttes : à prendre en deux prises dans l'intervalle d'une heure. La potion arriva tout à propos au moment où la nausée annonçoit un nouvel accès : on la fit prendre tout de suite, & en une seule fois, au malade. Le paroxisme fut léger & court, & sans retour. Je fus d'avis que tous les matins, on fît prendre à cet enfant un peu de confection alkermès dans du vin, & qu'on lui appliquât à l'épigastre un épitheme fait avec la thériaque & la poudre de feuilles de menthe & de marjolaine; la guérison fut constante.

La vertu antispasmodique de l'esprit volatil de corne de cerf est connue des Auteurs, & recommandée par plusieurs dans l'épilepsie, sur-tout des enfans. Cette observation prouve qu'il est des cas où ce remede est efficace. Dans celui-ci, les symptômes précurseurs du paroxisme fixerent mon attention, & j'en déduisis mes indications. Je présumai que je préviendrois les convulsions qui me paroissoient sortir de l'estomac, si je parvenois à empêcher les nausées & les défaillances; & c'est dans cette vue que j'ordonnai une potion vermifuge cordiale, animée par l'esprit volatil. L'effet répondit à mon intention; l'épitheme & l'usage de la confection alkermès dans le vin, concoururent à remplir la même indication, & à consolider la cure.

Les guérisons que cette racine opere, indiquent qu'elle produit dans les convulsions épileptiques un effet analogue à celui de l'écorce du Pérou dans les fievres intermittentes. La valériane prévient & dissipe les paroxismes épileptiques, comme le kina les paroxismes fébriles ; l'un & l'autre remedes se donnent dans l'intervalle des accès, ou au commencement, & les précautions à prendre dans leur emploi sont à-peu-près les mêmes, ainsi que les conditions qu'exige leur usage pour être utile. Le kina & la valériane ne réussissent au gré du Médecin, qu'autant que celui ci sait, par des remedes préparatifs ou adjoints, enlever les obstacles qui s'opposeroient aux bons effets de ces remedes, ou contrarieroient leur efficacité, & qu'il parvient à corriger ou évacuer les levains qui fomentent ces maladies. Faute de ces précautions, le kina redouble la fievre au lieu de l'éteindre, & la fait dégénérer d'intermittente en continue, ou ne produit qu'une guérison passagere & infidelle, & laisse le malade exposé à des rechûtes réitérées, qui rendent le mal plus grave & plus intraitable. La valériane de même, employée sans les précautions convenables dans l'épilepsie, rend les accès plus fréquens & plus violens ; & on ne les suspend que pour un temps, après lequel le mal revient avec plus de violence & plus d'opiniâtreté qu'auparavant. Ainsi, s'il est vrai que suivant les différens cas, la saignée, les purgatifs, les apéritifs, les humectans, les adoucissans, &c., doivent précéder & accompagner l'usage du kina, il n'est pas

moins certain que l'usage de la valériane a besoin d'être secondé par ces différens secours auxiliaires, proportionnés à l'état de chaque épileptique; & l'on ne sauroit se mieux conduire dans l'emploi de cette plante anti-épileptique, que d'appliquer à son usage les mêmes regles qui ont été prescrites pour celui du kina, telles qu'on les trouve dans Torti, Werlof & autres Auteurs, & particulierement dans le Traité anonyme *de Feb. remitt. & interm. naturâ*; Ouvrage excellent, qui méritoit bien l'honneur d'être légitimé & reconnu par son Auteur.

Le kina & la valériane me paroissent être des remedes si analogues entr'eux, que je croirois presque qu'ils different plutôt pour les maux qu'ils guérissent, que par la maniere dont ils opérent la guérison. La vertu fébrifuge de l'un & la vertu anti-épileptique de l'autre, tiennent peut-être à des principes assez semblables. Ce qui me porte à penser ainsi, c'est que je vois que ces deux remedes ont une grande affinité dans leurs vertus médicamenteuses, & que mutuellement ils participent aux propriétés l'un de l'autre; car le kina n'est pas seulement le plus assuré des fébrifuges; mais il est encore anti-épileptique très-efficace, sur-tout dans les épilepsies dont les paroxismes ont un retour régulierement périodique: & la valériane à son tour est non-seulement le plus excellent des anti-épileptiques, mais elle est aussi un fébrifuge recommandable; elle m'a servi pour guérir des fievres invétérées, dans des sujets dont l'estomac & la poitrine étoient

si fatigués de l'usage réitéré du kina, qu'ils ne pouvoient plus le supporter; & je ne doute point que l'association de cette racine avec l'écorce du Pérou, ne formât un mêlange très-utile dans beaucoup de fievres intermittentes, & en particulier dans celle où chaque paroxisme occasionne une attaque d'épilepsie, qui bientôt enleve le malade, si on ne se hâte d'en prévenir le retour par l'usage abondant & pressé du kina. La réunion de l'anti-épileptique au fébrifuge, paroît indiquée par le caractere de la maladie, qui semble en réunir deux, la fievre intermittente & l'épilepsie.

Ces considérations m'ont induit à penser que la valériane agit à la maniere du kina. Or, il est reconnu que ce fébrifuge prévient les accès fiévreux, non en détruisant la cause par laquelle la fievre est excitée & fomentée, mais plutôt en réprimant les mouvemens fébriles même, & en appaisant l'agitation des organes de la circulation qui constitue la fievre. Ainsi, on peut croire que la valériane prévient les paroxismes épileptiques, moins en enlevant la cause matérielle qui les provoque, qu'en arrêtant & bridant les mouvemens même convulsifs des nerfs, & en corrigeant la disposition morbifique qui les rend enclins à ces mouvemens désordonnés; & voilà, sans doute, la raison pourquoi, tant le kina que la valériane, pour avoir des succès heureux & constans, ont besoin que leur usage soit étayé des secours subsidiaires proportionnés à l'état particulier des malades, & relatifs aux causes snr lesquelles le kina &

la valériane n'ont que peu ou même point de priſe, & qui doivent être corrigées & évacuées par d'autres remedes auxiliaires des premiers, ſans quoi la cure n'eſt ni certaine, ni conſtante. Le point eſſentiel pour aſſurer la guériſon, eſt donc de reconnoître ces cauſes, qui ſont nombreuſes & ſouvent bien cachées, & de détruire celles qui ne ſont pas indomptables.

Les Auteurs ſe ſont donc trompés, lorſqu'ils ont attribué la vertu anti-épileptique de la valériane à ſa qualité vermiſuge. Il conſte par beaucoup d'obſervations, & en particulier par les miennes, que cette plante réuſſit dans des cas où les vers ne ſauroient être inculpés comme cauſe du mal. Il eſt vrai que dans les épilepſies vermineuſes, telles que ſont la plupart de celles des enfans, la valériane eſt doublement utile: comme anti-épileptique, elle s'oppoſe aux convulſions, en ſuſpendant & arrêtant l'action déſordonnée du principe actif; & comme vermiſuge, elle facilite & conſolide la guériſon, en expulſant la cauſe matérielle qui l'occaſionnoit & l'entretenoit. Il n'eſt donc pas étonnant que dans cette eſpece d'épilepſie la valériane ſoit plus ſouvent & plus ſouverainement efficace que dans les autres; mais borner ſon efficacité à ces ſeuls cas, ce ſeroit lui donner des limites que l'expérience ne lui a pas preſcrites, & ſe priver d'un ſecours néceſſaire dans les autres épilepſies, où ſi ſouvent on l'a vu réuſſir.

La vertu anthelmintique de la valériane

a été reconnue de tous les Auteurs, & je n'ai eu qu'à me louer de ses bons effets, toutes les fois que je l'ai employée pour chasser les vers. M. Lagene a depuis peu proposé cette plante comme un remede assuré contre les vers tœnia. Je n'aurois pas de peine à la croire très-efficace, sur-tout si on l'ordonnoit en substance, & à la dose de deux drachmes pour un adulte dans un véhicule vermifuge, en secondant immédiatement son action par les purgatifs gommo-résineux un peu actifs. L'opération de la valériane seroit moins violente que celle de la racine de la fougere, & sur-tout elle ne seroit point sujette à exciter des convulsions, telles qu'en éprouva cette femme dont parle le Journal de Médecine, après avoir pris le remede de la veuve Nouffer. Mais la valériane seroit-elle un anti-tœnia tel que le remede de Morat? L'expérience nous le dira. La chose vaudroit bien la peine qu'on l'éprouvât. Vertu anti-épileptique, vertu vermifuge, vertu fébrifuge: voilà les propriétés qui font de la valériane sauvage un des remedes les plus précieux de la Médecine: mais elle deviendroit d'un prix bien plus grand, si elle possédoit la vertu que je lui soupçonne; je veux dire, la vertu anti-hydrophobique. Ce sujet sera celui de ma derniere observation, & la matiere exige que je commence par un petit préambule.

OBSERVATION X^e.

Sur la Rage.

Les bons effets que j'avois obtenus de la valériane, dans les maladies convulſives, me firent naître l'idée que cette plante étoit un remede à éprouver dans la rage, maladie dont tous les ſymptômes manifeſtent le caractere convulſif.

Je me confirmai dans cette idée, par la conſidération d'une certaine affinité, par laquelle l'une & l'autre de ces maladies, tantôt ſe ſuccedent, tantôt ſe compliquent mutuellement. En effet, bien des hydrophobes, dans les accès violens de leur rage, ont des convulſions ſemblables aux épileptiques, & pluſieurs épileptiques ont, après leur paroxiſme, une véritable horreur de l'eau.

On cite, d'après Maſſa, Profeſſeur de Médecine à Rome, l'exemple d'une fille épileptique, qui devenoit hydrophobe au ſortir des bains. M. Vandeli, Médecin du Duc de Modene, a vu pareillement un épileptique, qui, à l'iſſue de l'attaque, avoit, pendant deux heures, une véritable horreur de l'eau. M. Brieu, Médecin à Draguignan, raconte qu'un Soldat épileptique, ſujet habituellement à des maux de tête atroces, fut pris du délire, & trois jours après d'une hydrophobie ſpontanée dont il mourut; & Malpighi nous apprend qu'une femme eut un accès de rage, en conſéquence d'une morſure que lui fit ſa fille, priſe d'épilepſie. Cette

derniere observation ne permet pas de douter que la salive écumeuse des épileptiques ne tienne du vice & du caractere de celle des animaux enragés ; & les précédentes, en nous montrant avec quelle facilité l'épilepsie & l'hydrophobie peuvent se succéder mutuellement, se compliquer ensemble, indiquent formellement une grande analogie entr'elles, sinon dans la nature de leurs causes, du moins dans la façon d'agir de ces causes sur les mêmes organes, les nerfs & le cerveau; d'où il est permis de présumer que la valériane, qui a tant de vertu pour détruire dans les nerfs l'affection épileptique, ne sera pas sans efficacité pour produire le même effet dans ceux qui sont menacés des symptômes convulsifs qui constituent la rage hydrophobique. Il est vrai que la rage est une maladie aiguë, qui ordinairement n'a point de retour réglé, & que l'épilepsie est une maladie chronique & périodique ; diversité qui semble mettre entre l'une & l'autre une grande différence, & supposer que les mêmes remedes ne leur conviennent pas spécialement : mais il est facile de reconnoître que cette différence n'en est pas une, du moins essentielle, puisque l'observation nous montre tantôt des épilepsies aussi aiguës & aussi irrégulieres dans le retour de leurs accès que l'hydrophobie, & tantôt des hydrophobies aussi chroniques & aussi régulierement périodiques que l'épilepsie ; & pour ne parler que des hydrophobes, Fabrice de Hilden, d'après Abel Vossius, parle d'une Dame dans laquelle la rage revint périodiquement de sept en sept ans, pendant

trente années. Schmidt cite un fille de service, qui, guérie de la morsure d'un chien enragé, éprouvoit toutes les années, au même temps qu'elle avoit été mordue, un léger délire & une certaine aversion de l'eau ; & dans le *Journal de Médecine*, tome XIV, il est dit que Magdeleine Richard fut constamment attaquée d'hydrophobie les quatre premiers mois de onze grossesses consécutives ; de maniere que l'épilepsie & l'hydrophobie sont mutuellement, tantôt aiguës, tantôt chroniques, tantôt périodiques, tantôt non : mais constamment & essentiellement, elles sont l'une & l'autre des affections convulsives, qui, analogues dans leur caractere, doivent l'être aussi dans leur traitement, & éprouver également les bons effets des remedes antispasmodiques.

Aussi ai-je été peu surpris, en jettant les yeux sur le catalogue des remedes anti-hydrophobiques, de voir que les plus accrédités d'entr'eux étoient des remedes anti-épileptiques. Le castoreum, l'opium, le musc, les alkalis volatils, les poudres absorbantes, la rhue, &c., le mercure lui-même, sont tous des remedes recommandés par des Auteurs célebres dans l'épilepsie, & ce sont aussi ceux qui ont acquis le plus de célébrité dans la rage. Or, si ces anti-épileptiques, dont la vertu antispasmodique est si inférieure à celle de la valériane, ont eu des succès dans la rage, ne peut-on pas espérer que cette plante conservera dans cette maladie la même supériorité qu'elle a dans l'épilepsie sur les autres remedes, & qu'ainsi le plus puissant des anti-épileptiques sera

aussi le plus efficace des antilysses ? Plein de ces idées, j'attendois, sans le souhaiter, une occasion de les vérifier ; elle se présenta. Les Praticiens jugeront si mon essai & mes raisons méritent assez leur attention, pour se déterminer à tenter dans l'occasion des épreuves plus décisives que n'ont pu être les miennes.

Sur la fin de l'hiver 1772, nos cantons furent investés de beaucoup de chiens enragés, dont la morsure devint funeste à quelques gens; il mourut trois ou quatre personnes de cette maladie à Sisteron, & une dans un Village circonvoisin de Manosque. Dans cette Ville, il ne périt que quelques animaux, moutons & cochons, qui avoient été mordus par des chiens enragés ; mais heureusement on prévint le malheur qui pourroit arriver aux Habitans, en tuant les chiens infectés.

Un de ces chiens, gueule anhélante, accourut sur un petit garçon qui étoit dans un champ à s'amuser auprès de ses parens ; le chien, sans aboyer, & sans être provoqué, se jette brusquement sur lui, le mord, le déchire par-tout où il peut, avec un tel acharnement, que les parens ne purent lui faire quitter prise qu'à coups de bâtons réitérés. Le chien s'enfuit avec la même vîtesse qu'il étoit venu, & sembloit en marchant chanceler comme s'il étoit ivre ; deux jours après, on le trouva dans un bois, mort de sa maladie.

Ce petit garçon, âgé de sept ans, me fut présenté quelques heures après l'événement. Ses vêtemens le garantirent en plusieurs endroits

du corps; mais la main qui étoit à découvert, en reçut des atteintes cruelles. Cette main, qui étoit la gauche, étoit toute ſanglante, & déchirée par différentes morſures fort conſidérables. Les parens déſolés, qui, bien que peu riches, chériſſoient tendrement ce fils unique, dont la figure étoit des plus intéreſſantes, le croyoient perdu ſans reſſource. Je raſſurai leur tendreſſe alarmée; l'eſpérance que je leur donnai de préſerver l'enfant du ſort qu'ils craignoient, les rendit dociles à faire tout ce que je voulus. Voici le traitement que je preſcrivis: Le Lecteur intelligent comprendra ſans peine quelles étoient les indications que je me propoſai de remplir, par les différens moyens que je mis en uſage, & je ne m'arrêterai point à motiver les raiſons qui déterminent leur emploi.

Je commençai par faire ſcarifier la plaie auſſi profondément qu'il ſe put dans une partie peu charnue, & avec les précautions qu'exigeoient les tendons & les nerfs dont elle eſt nombreuſement pourvue. Je fis appliquer tout de ſuite des ventouſes; & lorſque le ſang qu'elles attirerent & firent couler eut été eſſuyé, je fis répandre ſur les plaies quelques gouttes d'eſprit volatil de corne de cerf: la main fut ointe avec un liniment d'huile d'olives bien douce, animée par l'alkali volatil, & de ce liniment fut frotté tout l'avant-bras. Je fis réitérer ce panſement pluſieurs fois par jour; je n'oubliai rien pour établir & entretenir une abondante ſuppuration: mais ni les digeſtifs, ni les ſuppuratifs, ni les eſcaratiques auxquels

j'eus recours, ne purent empêcher les blessures de se cicatriser, au bout de quelques jours d'une suppuration fort médiocre.

Dès le lendemain du jour de la morsure, je mis l'enfant à l'usage de la valériane : il en prenoit une drachme en poudre dans un véhicule composé de trois onces de vin blanc & une once d'eau, le matin à jeun, dans son lit, où il continuoit de rester encore pendant deux heures, après lesquelles il se levoit pour prendre une soupe : les deux jours suivans, la même prise fut réitérée ; & le quatrieme jour, je fis succéder à la valériane une poudre purgative, faite avec un scrupule de poudre cornachine, six grains de jalap, un grain de kermès minéral ; le tout mêlé & broyé ensemble avec une pincée de sucre blanc. Il reprit la poudre de valériane les trois jours suivans, & fut purgé une seconde fois. Trois nouvelles prises, pendant trois jours consécutifs, furent suivies d'une troisieme purgation. J'ai suivi en cela la méthode dont Chomel use de la valériane dans l'épilepsie.

Je donnai huit jours de repos au malade, après lesquels j'ordonnai le même remede dans le même ordre ci-dessus prescrit. Je voulois ensuite en revenir à une troisieme reprise, pour que les quarante jours pendant lesquels la maladie se déclare ordinairement, fussent terminés par l'usage du remede ; mais le petit s'ennuya, & ne voulut plus être médicamenté.

La diete ne fut point sévere ; je défendis seulement les légumes grossiers & les frian-

dises; je recommandai de laisser manger au petit garçon des raiforts, des oignons cruds, du pain frotté avec une gousse d'ail, & de mêler dans ses soupes du cerfeuil & du cresson.

L'enfant fut fort gai pendant tout le temps du traitement, profitant avidement des divertissemens qu'on lui procuroit. Il suoit beaucoup dans son lit, après avoir pris le remede, qui, pendant la journée, poussoit par les urines. Il rendit plusieurs vers lombricaux par les selles, jouit d'un appétit dévorant, & acquit plus d'embonpoint qu'il n'avoit auparavant. Il ne fut pas plus question d'hydrophobie que s'il n'avoit pas été mordu.

Quelque temps après, un Berger vint se plaindre à moi d'avoir été mordu à la jambe par son chien qu'il avoit lieu de croire enragé, & dont il déploroit la perte comme d'un compagnon qui lui avoit été fidele jusqu'à ce moment malheureux. Je lui prescrivis les mêmes remedes, & quelques mois après, il vint me remercier de leur succès.

L'usage de la valériane a cela de commode & d'avantageux, qu'on peut l'associer avec tout autre remede antilysse, même au mercure, avec lequel cette plante n'est point incompatible.

Ainsi, rien n'empêche d'employer ces remedes concurremment avec celui que je propose. Je ne prétends pas donner cette plante comme un prophylactique assuré. Je sais qu'un ou deux exemples ne prouvent rien, ou prouvent peu dans la pratique de la Médecine: mais je sais aussi, & personne ne sauroit en disconvenir, que dans des cas fâcheux & diffi-

ciles, tel que celui de l'hydrophobie, tout fait, quelqu'isolé qu'il soit, mérite attention, parce qu'une seule observation peut devenir la pierre fondamentale sur laquelle on établisse une méthode vraiment curative, & qu'il ne faut qu'un heureux hasard ou une épreuve constatée pour réaliser l'espérance du grand Boerhaave: *Nec desperandum de inveniendo morbi tam singularis singulari antidoto.*

OBSERVATION *sur une Epilepsie guérie avec les Glands, les feuilles d'Oranger & les Bains froids, par M. Marx, Docteur en Médecine.*

Un homme de vingt-trois ans s'étoit attiré par l'onanisme, auquel il s'étoit livré de bonne heure, un écoulement nocturne d'*aura seminalis*, & une foiblesse du systême nerveux, qui dégénéra en épilepsie. Les accès de cette maladie revenoient toutes les cinq semaines, & s'annonçoient par un sentiment douloureux à la bouche & au gosier; chaque attaque duroit une heure & demie, & étoit suivie d'un grand mal de tête pendant vingt-quatre heures: dans les intervalles, le malade éprouvoit constamment des tremblemens & des mouvemens spasmodiques aux extrêmités. Un Médecin avoit conseillé l'usage du café fort: mais le mal empira; il survint une chaleur étique & une enflûre au scrotum: on eut recours à l'eau froide, à l'usage des feuilles d'oranger, aux eaux de Pyrmont; les accidens se calmerent alors un peu. M. Marx conseilla le café de glands, la décoction de feuil-

les d'orangers & les bains froids. L'ufage, continué pendant fix mois, de ces moyens curatifs, rétablit entiérement la fanté de ce jeune homme.

ÉRÉSIPELLE.

Réflexions fur l'Eréfipelle.

L'ÉRÉSIPELLE bénigne au vifage, & l'inflammation des amygdales font les maladies les plus fréquentes. Les deux ou trois premiers jours de l'éréfipelle, faites mordre à la nuque deux, trois ou quatre fangfues, fuivant l'âge, le tempérament, le degré de pléthore, & l'intenfité de l'inflammation commençante; enfuite abandonnez le malade aux foins de la nature, cependant avec la précaution de faire adminiftrer tous les jours deux lavemens d'eau tiede, & de faire obferver la diete la plus auftere. La même méthode a réuffi pour l'inflammation des amygdales, en y réuniffant les gargarifmes de lait, le cataplafme de riz cuit dans l'eau, & aiguifé d'une très-petite quantité de moutarde. L'éréfipelle s'eft déterminée le onzieme jour par réfolution, & l'inflammation des amygdales le neuvieme, par rupture de l'abfcès.

ÉTERNUEMENT.

Sur l'Eternuement, par M. d'Esteve, Médecin à Montpellier.

L'ÉTERNUEMENT successif est une convulsion si dangereuse, que quelques Médecins l'ont rangé parmi les épilepsies : il trouble l'harmonie de la circulation, dévoie les humeurs, occasionne la rupture des vaisseaux intérieurs, ou quelquefois des dilatations anévrismales. Il régnoit en Italie, du temps du Pape Grégoire le Grand, une peste inguinale, à laquelle survenoit un éternuement violent qui précédoit la mort ; & les causes de cette maladie sont si variées, que l'Auteur des classes des maladies a dit qu'elles étoient souvent occultes (1). Je crois en conséquence être obligé, par mon état, de publier quelques observations qui rendent ces causes évidentes, dans la vue d'en rendre la curation aisée & méthodique.

Silvius définit l'éternuement une espece de mouvement convulsif, qui consiste en ce que peu après que l'inspiration est commencée, elle est suspendue ; l'air étant ensuite chassé avec violence & bruit, entraîne, tant par la bouche que par les narines, tout ce qui se trouve sur

(1) Gorter croit qu'en ce cas il y a une matiere âcre adhérente à la capsule des nerfs.

ſon paſſage, tandis que le corps eſt en concuſſion. Il eſt aiſé de voir par-là pourquoi, indépendamment des cauſes générales qui rendent la maladie plus grave & compliqué, l'éternuement morbifique expoſe à tant de dangers.

Les Grecs mettoient le ſiége de cette maladie dans la partie antérieure du cerveau, & croyoient que l'éternuement conſiſtoit dans une action de la nature, qui cherche à débarraſſer ce viſcère, ſoit des matieres âcres, viſqueuſes, ſoit du ſang raréfié qui l'embourbe, ou enfin à débarraſſer les ventricules du cerveau, qui doivent être vuides. Mais, ſelon ces principes, l'éternuement devroit néceſſairement accompagner la frénéſie & l'hydrocéphale : d'ailleurs, M. Tiſſot a prouvé qu'il étoit peu propre à détruire l'apoplexie, puiſqu'il la produit. La nature prendroit un moyen mal concerté, puiſqu'elle exposeroit à un danger plus grand que celui qu'elle voudroit empêcher; elle manqueroit de prévoyance; & ſi cette même nature n'eſt que l'ame, comme le prétendent les Italiens, on ne pourroit guérir cette maladie que par des ſecours moraux.

Selon ces mêmes Médecins, cette action s'excite par la contraction du cerveau, & les humeurs ſont évacuées par les pores de l'os cribleux. Gorter prétend donner quelque fondement à ce ſyſtême, & croit que puiſque l'os ethmoïde donne paſſage à des filamens nerveux, il peut s'y trouver des vuides qui donnent paſſage aux humeurs peccantes. Mais toutes ces opinions ſont contraires à la ſaine anato-

mie & à la théorie de la circulation ; & si jamais les humeurs du cerveau peuvent être chassées par crise, c'est par translation, & à raison de la circulation du sang & de la lymphe, puisque l'analogie le démontre, & que l'on a souvent vu les affections comateuses fébriles, guérir par des dépôts qui se sont faits en diverses parties de la surface du corps.

Ce n'est jamais au commencement des maladies que se font les crises par évacuation séreuse & purulente ; & dans le cas où l'éternuement est plus dangereux, il a coutume de paroître dans ce temps.

L'éternuement, de l'avis des Médecins de ce siecle, n'est critique que par accident ; & alors il l'est moins par lui-même, qu'à raison des dispositions où se trouvent les solides & les humeurs.

On convient aujourd'hui que le siége de cette maladie est dans la membrane qui nous fait jouir de l'odorat, quoique cependant la matiere irritante puisse avoir, comme le remarque *Sennert*, son foyer dans des parties qui en sont éloignées : ainsi, les levains bilieux, les urines, les sueurs supprimées peuvent occasionner cette maladie, si la membrane pituitaire est disposée à recevoir la matiere, soit que ses vaisseaux soient affoiblis, desséchés, ou en érétisme : je n'entrerai pas dans de plus longs détails ; ce que j'ai dit suffira pour faire connoître qu'on peut saisir les diverses causes qui peuvent occasionner cette maladie, & je me bornerai à rapporter quelques cas particuliers

où le ſuccès du traitement a répondu à mes vues.

Klein dit avoir vu une femme hyſtérique, qui avoit une forte inclination à la jouiſſance, qui fut atteinte d'un violent éternuement, & que cette maladie ceſſa par l'apparition de la goutte. *Vigts* a prouvé que les vapeurs avoient la nature de la goutte, & n'en différoient qu'à raiſon de ce qu'en ce dernier mal, la matiere eſt répandue moins abondamment, & ne ſe fixe pas.

C'eſt d'après ces vues que j'ai tiré des indications propres à remédier à l'éternuement des hyſtériques. Une dame qui étoit dans ces deux cas, avoit eſſayé de ſe faire injecter dans les narines du lait tiede, des huileux, mais inutilement. On lui preſcrivit des purgatifs, des ſudorifiques, des diurétiques, pour déterminer, diſoit-on, les humeurs : enfin des véſicatoires, des cauteres. La maladie parut laiſſer de plus longs intervalles, mais elle paroiſſoit de temps en temps par paroxiſmes.

D'après les vues que j'ai expoſées, je fis faire des applications locales hypnotiques pour combattre l'excès de mobilité & de ſenſibilité.

Je preſcrivis l'uſage des humectans & des relâchans ſous toutes formes, & relativement aux forces de la malade ; enfin un régime ſévere anti-orgaſtique & anti-bilieux. Depuis deux ans que ces remedes ont été faits, la malade n'a reſſenti aucune impreſſion de ſa maladie.

Deuxieme cas : un jeune homme me conſulta, il y a environ un an, pour un éternuement

pressant. Je reconnus qu'il étoit atteint du *tabes* dorsal, & pensai que l'état d'âcreté, le peu de cohérence des humeurs, la facilité qu'elles avoient en ce sujet à se déposer sur les organes de l'odorat, produisoient cet accident. Je calmai d'emblée l'irritation des narines, je combattis le *tabes* dorsal, & peu-à-peu je desséchai la membrane pituitaire, par un errhine fait de céruse & de bois vermoulu mis en poudre: la maladie n'a plus reparu.

Il est des cas où le *tabes* a fait des progrès considérables, où la phthisie seche a passé au troisieme degré, & où l'on ne peut espérer qu'une palliation.

Troisieme cas : un jeune homme mélancolique ayant fait des excès de table, étant allé, pendant l'hiver de l'année derniere, promener sur le minuit, ayant la tête découverte, fut atteint d'un mal de tête violent; sa vue se troubla, & il lui survint un éternuement qui lui interdisoit le sommeil. Il appliqua, par son propre conseil, sur sa tête, un pain chaud ouvert par le milieu, & arrosé d'eau-de-vie, ce qui rendit son mal plus grave.

Les douleurs affectoient la partie antérieure de la tête; ses regards étoient détournés; il ne pouvoit juger de la véritable position des objets qui l'environnoient : ceux qui étoient éloignés & dans une situation parallele, lui paroissoient les uns sur les autres. Je vis évidemment que sa maladie dépendoit d'une cause catharrale & inflammatoire : le régime austère, la saignée, les délayans, les hypnotiques, les relâchans dissiperent peu-à-peu cette maladie, & il

a repris depuis long-temps ses travaux journaliers qui exigent de bons yeux.

Quatrieme cas: j'ai également vu l'éternuement compliqué d'un grand mal de tête, & suivi d'attaques d'épilepsie, qui étoit produit par l'amas & l'épaississement de la morve. Ce malade fut guéri en flairant du suc de concombres sauvages, qui lui fit évacuer une grande quantité de morve puante & verdâtre, & des sérosités.

EXCROISSANCE EXTRAORDINAIRE.

OBSERVATION sur une Excroissance extraordinaire à la cuisse d'un Enfant.

UNE lettre de Norquerque, Village du pays d'Artois, contient le fait suivant: Un enfant de M. de Bon étoit violemment tourmenté depuis un an par les douleurs que lui causoit une élévation de la grosseur d'une forme de chapeau, qui lui étoit survenue à la partie extérieure de la cuisse gauche. Plusieurs Chirurgiens, qui avoient été appellés, traiterent cette excroissance extraordinaire comme une tumeur, & ils y appliquerent, pendant dix mois, des cataplasmes de toute espece, qui ne produisirent aucun effet, pas même celui d'adoucir les souffrances du malade. M. de Bon prit enfin le parti d'aller chercher lui-même M. Reidoin, Chirurgien-Major en survivance de l'Hôpital Militaire de

de la Ville d'Ardres. Après avoir examiné la cuisse de l'enfant, il jugea que l'élévation qui s'y étoit formée, contenoit quelque corps étranger; & en conséquence, il résolut d'en faire l'ouverture. La surprise fut extrême, lorsque ce Chirurgien fit l'extraction de neuf vers d'une moyenne grosseur, mais dont le plus petit avoit sept pouces de longueur. Ces insectes, qui rongeoient les chairs de ce malheureux enfant, y avoient formé une poche très-considérable. Cette opération s'est faite le 5 Septembre 1779, & trois semaines de pansement ont achevé la guérison de l'enfant, qui est actuellement rétabli.

EXFOLIATION DES OS.

REMARQUES sur l'Exfoliation des os, par M. Ravoton.

L'EXFOLIATION des os étant proprement l'ouvrage de la nature, & cette nature employant plus ou moins de temps dans cette opération, il est bon d'en connoître la cause, tant pour porter un pronostic juste, que pour placer à propos les remedes qui peuvent l'accélérer.

On a cru jusqu'aujourd'hui que l'action de l'air agissant sur la surface d'un os mis à découvert, étoit la seule cause de son exfoliation: ce système a passé pour constant, quoi-

qu'il ne puiſſe être regardé tout au plus que comme cauſe ſeconde.

Les os ne s'exfolient point préciſément parce qu'ils ſont expoſés à l'action de l'air, mais parce que le périoſte qui les couvroit & qui leur apportoit, par un million de petits tuyaux, un ſuc propre à les nourrir, n'exiſte plus; d'où ſuit que la portion d'os qui en étoit pénétrée, doit ſe deſſécher, & perdre inſenſiblement ſon principe de vie. L'air, qui de ſon côté tend à corroder la ſurface de tous les corps, peut bien accélérer cette exfoliation ; mais comme il ne peut agir qu'au temps des panſemens, les efforts qu'il peut faire ſont bien problématiques : le périoſte des parties voiſines, & les vaiſſeaux qui pénetrent le corps des os, peuvent bien, pendant un temps, fournir à la portion d'os, qui eſt à découvert, un filet de ſuc nourricier, capable de retarder ſon entier deſſechement ; mais, ſes reſſources épuiſées, la portion d'os dénudée ſe raccornit, ſe rétrécit en tous ſens. Ce ſuc oſſeux, qui découle de l'orifice des cellules du corps de l'os, s'épanche pardeſſous, le pouſſe par degrés au-dehors, & prend inſenſiblement ſa place.

Si l'action de l'air étoit la ſeule cauſe de l'exfoliation des os, cette exfoliation ſeroit toujours de même épaiſſeur, aux plaies des mêmes parties, qui ſont d'égal diametre, corrodées dans leur ſurface extérieure, & proportionnées à l'étendue de la plaie; au lieu que cette épaiſſeur eſt ſouvent inégale, la ſurface extérieure toujours liſſe & unie, & la portion d'os plus étendue que la plaie.

L'inégalité d'épaisseur provient du point plus ou moins pressant, où la circulation aura cessé dans la piece d'os qui doit s'exfolier : sa surface lisse & unie, & son étendue au-delà de la plaie, qui, ayant été couverte par les chairs, ne peut être frappée de l'air, fournissent deux argumens invincibles contre l'action de l'air pour l'exfoliation des os.

Je sais néanmoins que par le secours des principes qu'on soupçonne dans l'air, & du vice du sang, on peut résoudre autant de problêmes qu'avec l'obstruction des vaisseaux lymphatiques, ou de la lymphe viciée : mais ne conviendroit-il pas, avant de décider de tous les phénomenes qui se passent dans l'économie animale, de bien connoître le principe de chaque mobile qu'on fait agir ? Sans ce secours, toute solution cloche, & nous conduit à erreur. Pour éviter ces écarts de l'esprit, il faut s'attacher à prendre la nature sur le fait, lui voir répéter ses opérations dans le même temps, sur les mêmes corps, à différens sujets ; & lorsqu'on est bien sûr de leur unité, on peut les rapporter avec une sorte de certitude.

L'exfoliation du cylindre entier de l'un des grands os est plus longue, & se fait bien plus difficilement que lorsque ces portions des os sont gréles & minces, parce que les vaisseaux qui pénetrent leur substance ayant un certain volume, & la moëllé fournissant, de son côté, des sucs propres à les entretenir, la circulation doit s'y continuer bien plus long-temps qu'aux portions minces de leur surface, qui ne sont pénétrées que par des filets très-déliés : or, comme

le suc osseux, destiné à pousser au-dehors la portion d'os qui doit s'exfolier, ne commence à s'épancher qu'au temps que la circulation est entiérement cessée dans la piece qui doit se séparer, il s'ensuit que l'exfoliation sera plus ou moins longue à proportion de la durée de cette circulation. Joignez à tout ceci la résistance que doit opposer un corps d'un certain volume étroitement lié & uni avec celui duquel il doit se séparer; à la marche foible, lente & timide de ce liquide qui doit, en quelque sorte, le remplacer, ou du moins boucher l'orifice des cellules osseuses qu'elle laisse à découvert par sa chûte.

Plus les hommes sont jeunes, vigoureux & bien constitués, & plus l'exfoliation des os est prompte & active: si, au contraire, ces hommes sont vieux, foibles & languissans, l'exfoliation sera longue & tardive; l'expérience montre ceci tous les jours: on doit sentir que cette différence ne provient que de l'abondance & du degré de bonté des sucs qui s'épanchent, au temps que la circulation est cessée, dans la portion d'os qui doit se séparer.

L'exfoliation de ceux chez lesquels le sang se trouve imprégné d'un vice vénérien, chancreux, écrouelleux ou scorbutique, éprouve des longueurs & des difficultés infinies; elle se fait le plus souvent par parcelles, où il se développe un principe de carie, qu'on ne détruit que bien difficilement, & après avoir mis en usage les moyens les plus propres à combattre le vice dominant.

Tout le monde sait que les exfoliations su-

perficielles des os du crâne, & celles des grands os de la jambe, se font en quarante ou cinquante jours; mais si l'agent qui a mis les os à découvert les a contusionnés profondément, la portion qui se séparera sera épaisse, & se fera attendre près de trois mois.

Si après l'amputation du bras & de la cuisse les os font saillie, cette saillie reconnoîtra pour cause la coupe des chairs, ou les accidens qui l'ont accompagnée; si ces deux inconvéniens sont réunis, la saillie sera d'environ deux pouces, au lieu qu'à l'avant-bras & à la jambe elle sera moins considérable, par la raison de la pluralité des os, de la multiplicité des muscles, de leurs attaches solides & tendineuses sur ces mêmes os & sur le ligament interosseux, peut-être même par l'union intime que le corps charnu des muscles a avec la forte aponévrose qui les couvre, qui s'oppose à leur rétraction.

On a proposé plusieurs moyens pour hâter la chûte de ces portions d'os : les uns desirent qu'on emploie la scie pour les séparer, sans faire attention aux accidens que cette manoeuvre peut rappeller en pure perte, puisque la surface de l'os, quoique mise au niveau des chairs, doit nécessairement s'exfolier, & employer le même temps que si elle eût fait saillie.

D'autres se servent des teintures de myrrhe & d'aloës dans l'esprit-de-vin, &c. qu'ils portent sur les os ; manoeuvre qu'ils ne peuvent faire que la plaie n'en soit imbibée : ce qui ne manque jamais de la dessécher, de durcir ses bords, de les élever, d'attirer des inflamma-

tions, ou de causer des reflux de matiere, qui font craindre pour la vie des blessés.

Les moyens que j'emploie avec succès depuis trente années pour éviter ces accidens, & hâter l'exfoliation des os de la surface du crâne & du tibia, consistent à porter purement & simplement les onguens & digestifs pourrissans sur l'os même, sans m'embarrasser de la crue des chairs qu'ils occasionnent, & qui semblent le couvrir; assuré que je suis que l'exfoliation des os s'en fera plus vîte, parce qu'ils augmentent les suppurations, relâchent les chairs, & semblent disposer les parties à se prêter à leur issue. Il m'est arrivé bien des fois de les trouver pointées au travers des chairs, & collées sur les plumaceaux.

J'ai vu nombre d'exfoliations des os du crâne, du fémur & du tibia, qui se sont faites à la suite de coups ou de chûtes violentes, quoiqu'il n'y eût jamais eu de plaie aux tégumens. Pour entendre comme ceci peut s'exécuter, il n'y a qu'à se représenter le périoste séparé des os, comme on l'a toujours remarqué aux coups violens de ceux du crâne, & cette portion d'os manquant de nourriture, &c., ce qui détruit invinciblement le systême de l'action de l'air pour l'exfoliation des os; bien entendu que ces exfoliations étoient précédées de dépôts, &c. Il est essentiel de faire observer que les différentes pieces que j'ai tirées dans tous ces cas, n'étoient point frappées de carie, comme on pourroit se le persuader.

L'exfoliation du cylindre entier d'un os qui fait saillie après l'amputation chez les hommes

forts & vigoureux, eſt près de cinq mois à ſe faire: dans ceux qui ont eſſuyé des fievres aiguës pendant le cours des panſemens, qui ſont poitrinaires, vieux, ou d'un mince tempérament, elle dure près de ſept mois. J'ai vu de ces ſortes d'exfoliations chez ceux qui ont un vice ſcorbutique, &c. ne ſe faire que le quinzieme mois.

Il y a un autre inconvénient provenant de la mauvaiſe conduite des panſemens, qui rend l'exfoliation des os après l'amputation, longue & fort douloureuſe: c'eſt lorſque la ſaillie eſt médiocre, qu'il ſe leve des chairs qui couvrent le bout de l'os. Ces chairs ont une ſorte de ſolidité: on les croit bonnes, on néglige de maîtriſer leur crue; le moignon ſe cicatriſe, ce ſeul point reſte, & l'exfoliation ne ſe fait que le huitieme mois; ce qui déſeſpere le bleſſé & le Chirurgien.

Après avoir tenté bien des moyens pour hâter l'exfoliation du cylindre de l'os qui fait ſaillie après l'amputation, je n'ai rien trouvé de mieux que de me ſervir de l'eau de mercure, ou de l'huile de vitriol que je porte avec la barbe d'une plume (coupée de façon convenable) ſur la partie ſupérieure de l'os qui avoiſine les chairs. Cette liqueur s'écoule autour du cylindre de l'os, pénetre ſes cellules, cautériſe les vaiſſeaux, fige les liquides, & tend inſenſiblement à ſa deſtruction. Par cette méthode, ſa chûte arrive le troiſieme mois.

Je ne commence l'uſage de ces cauſtiques exfoliatifs, que lorſque le temps des accidens

eſt paſſé, & que les grandes ſuppurations ſont épuiſées: alors je les emploie ſoir & matin, pour qu'ils produiſent un effet ſuivi & ſoutenu.

La piece d'os ne ſe ſépare jamais à l'endroit où on a porté les cauſtiques, c'eſt-à-dire, au niveau de la ſurface des chairs; mais au contraire, à plus de trois lignes en dedans du moignon. Comme ſon bout eſt garni d'une infinité de pointes, il faut avoir attention de l'ébranler ſouvent, au temps qu'on prévoit que l'exfoliation doit ſe faire pour les dégager, &c.

Lorſque la ſaillie des os, après l'amputation, eſt médiocre, & que des chairs qu'on a cru bonnes couvrent ſa ſurface, comme dans ce cas l'exfoliation ſe fait fort long-temps attendre, il faut prendre le parti de les enlever; ce qu'on exécute aiſément en les pouſſant fortement avec l'ongle du pouce droit: on eſſuie le ſang qui en découle; on paſſe la pierre infernale fortement ſoir & matin; on trempe du charpi dans le baume verd de Metz, l'eau vulnéraire, ou on l'applique ſec, pour que tout concoure à maîtriſer la crue des chairs, & on attend dans cette poſition l'exfoliation.

Il arrive ſouvent, dans le même cas, que le cylindre de l'os s'exfolie aux trois quarts ſeulement; on croit, manque d'examen, que cette exfoliation eſt complette: la plaie ne ſe cicatriſe point, & entraîne des longueurs. Ce retardement doit faire ſoupçonner que quelque portion d'os doit encore ſe ſéparer, & induire à mettre en uſage la méthode ci-deſſus indiquée.

J'ai vu renouveller tous ces faits ſous mes yeux, ſur un nombre d'amputations faites pendant le combat naval du 20 Novembre de l'année 1759, à bord du vaiſſeau de Roi *le Formidable*, où MM. les Officiers & l'Equipage ſe ſont battus avec tant de valeur & tant d'intrépidité contre une eſcadre entiere: ces amputations furent faites précipitamment dans des momens critiques, où les bordées de canon perçoient le vaiſſeau de tous les côtés, & où on craignoit de couler bas, ſans commodité ni eſpace ſuffiſans pour opérer librement. Enfin, MM. les Chirurgiens de la Marine n'ont pu apporter autant d'attention à leurs manoeuvres qu'ils auroient fait dans un temps plus calme.

EXOMPHALE.

OBSERVATIONS de M. Marquet ſur l'Exomphale.

LE 16 Juin 1726, je fus appellé pour procurer du ſoulagement à la femme du ſieur Plantet, Maître Tailleur d'habits à Nancy, attaquée pendant ſa groſſeſſe d'une hernie exomphale avec étranglement de l'inteſtin. Comme cette maladie étoit des plus preſſantes, & qu'il y avoit *periculum in morâ*, je fis à l'inſtant ſaigner la malade du bras, pour prévenir l'inflammation & la fievre; & en

même temps je lui fis donner un lavement émollient, auquel on ajouta deux ou trois onces d'huile de lin, dont je fis appliquer le marc sur la partie affligée. La tumeur du nombril ne paroissoit pas plus grosse qu'un œuf de pigeon; néanmoins la malade étoit resserrée & souffroit des douleurs de colique très-violentes.

Indépendamment des remedes, les tranchées s'augmenterent, & le vomissement des matieres fécales ne donnoit point de relâche à la malade; de sorte que ne voyant aucune ressource que dans l'opération, on avertit à cet effet le sieur Fissier, qui passoit pour un des plus experts Chirurgiens de la Ville: mais soit qu'il n'osât ou qu'il ne voulût pas entreprendre une opération aussi délicate que dangereuse, il dit qu'il ne falloit rien précipiter; qu'il conseilloit à la malade de continuer ses lavemens & ses cataplasmes; que l'intestin se réduiroit de lui-même par l'effet de ces remedes.

Je lui objectai que ces sortes de maladies ne demandoient point de retard; que dans vingt-quatre heures l'intestin tomboit en gangrene: mais il me répondit que cette maladie étoit chirurgicale, & qu'il en faisoit son affaire. J'abandonnai donc la malade à ses soins & à son opiniâtreté: mais deux jours après, je fus requis de retourner chez ladite malade; elle me fit voir son mal, qui suppuroit une matiere fécale & chyleuse. On avertit le Chirurgien, qui se détermina à faire l'opération, mais trop tard; lequel, par le moyen de sa sonde & des ciseaux, ouvrit les tégumens. L'intestin étant

découvert, ſe trouva noir, gangréné & adhérent à l'anneau du nombril; il en fit la réduction avec beaucoup de peine, parce qu'il fut obligé de détacher le boyau adhérent, pour le faire rentrer dans l'abdomen: on panſa la plaie; cependant la malade ſouffroit & vomiſſoit de plus en plus.

Le lendemain, en levant l'appareil, on trouva l'abdomen plein de matieres fécales qui ſe vuidoient par le nombril. Quatre ou cinq jours après l'opération, il ſortit par la plaie une portion d'inteſtin gangréné longue de cinq ou ſix pouces.

Le Chirurgien, qui refuſa de faire l'opération quand il étoit temps, fut obligé pendant cinq ou ſix mois d'aller deux fois le jour panſer, eſſuyer & nettoyer les excrémens de cette femme qui ſortoient de ſon nombril. Après ſon rétabliſſement, elle fit faire des boîtes de fer blanc, qu'elle porte actuellement à ſa ceinture; & par le moyen d'une canulle de plomb groſſe comme le pouce, qu'elle introduit par le nombril dans l'inteſtin ouvert, les matieres fécales tombent dans la boîte, qu'elle change & qu'elle lave chaque jour alternativement: elle a remarqué que les matieres tombent ordinairement ſix ou ſept heures après le repas.

Cette femme, quoique très-languiſſante & fort incommodée, accoucha heureuſement à ſon terme; elle a eu encore deux enfans depuis: elle a été dans cet état de langueur pendant vingt-cinq ans, obſervant le régime le plus exact.

FIEVRE.

Remede qu'on dit infaillible contre la Fievre.

PRENEZ une once de quinquina, une once de thériaque, la même quantité de confection d'hyacinthe, deux onces de ſucre candi, un gros de jalap, un gros de ſafran, & pareille quantité de cryſtal minéral : mettez le tout infuſer du jour au lendemain dans une bouteille de bon vin de Bourgogne ou autre. Prenez un verre de cette liqueur, quand vous ſentirez le friſſon de la fievre. Il eſt eſſentiel, lorſqu'on fait uſage de ce remede, de ne point manger de fruits ni d'herbages cruds.

Electuaire fébrifuge & aſtringent.

Prenez deux gros d'alun purifié, un gros de ſang de dragon, un gros d'extrait de quinquina, quatre gros de conſerve de roſes rouges, & ſuffiſante quantité de ſyrop de corail, pour en former un électuaire de la conſiſtance de thériaque, & dont la doſe ſera d'un gros, de quatre en quatre heures.

FIEVRE CONTINUE.

OBSERVATION de M. Doron, Médecin à Saint-Diez, sur une crise heureuse dans une Fievre continue.

Un jeune homme de Provencere, Village situé à trois lieues de Saint-Diez, âgé d'environ 20 ans, d'un tempérament d'Athlete, eut une fievre continue qui fit craindre pour sa vie jusqu'au quatorzieme jour de sa maladie, jour auquel une sueur bénigne fit naître une heureuse crise, l'espérance d'une guérison prochaine : mais chose étrange ! c'est que depuis le quatorzieme jusqu'au vingtieme jour, le malade ne sua plus que par les dix doigts de la main, qui, comme dix gouttieres, donnoient sans tarir chacun une goutte de sueur ; bien plus, il rendoit en forme de distillation, par ses dix doigts, dans une écuelle adaptée, tous les bouillons à la même quantité qu'il les avoit pris. J'eus la curiosité de goutter ces bouillons distillés par un si bizarre alambic ; je les trouvai un peu plus salés & un peu plus dégraissés qu'ils n'étoient avant qu'il les eût pris. Cette merveilleuse évacuation dura jusqu'à ce qu'une légere médecine en eût changé le cours extraordinaire.

FIEVRE ÉTIQUE.

OBSERVATION de M. Marquet sur la Fievre étique.

Fievre étique dès la naissance.

La femme du ſieur Barbe, Architecte à Nancy, avoit eu dix-huit ou vingt enfans, qui moururent tous en bas âge. Un ſeul, réchappé, nommé Jean-François Barbe, âgé de dix-huit ans, fut confié à mes ſoins le 15 Septembre 1714; il étoit tourmenté dès ſa naiſſance par de grandes douleurs d'eſtomac, ſurtout après avoir mangé; il avoit une fievre lente continue, avec redoublemens deux ou trois heures après le repas; ſon corps étoit maigri & exténué: on avoit employé, mais en vain, beaucoup de remedes pour le tirer de ce pitoyable état. Son mal augmentoit de jour en jour, nul ſuccès dans les remedes; les potions purgatives les plus douces irritoient tellement ſon eſtomac par des coliques affreuſes, qu'elles mettoient le malade en très-grand danger de mort. Je cherchai avec la derniere exactitude quelle pouvoit être la cauſe de cette maladie longue & dangereuſe; & après l'avoir mûrement examinée, je conclus qu'elle ne pouvoit être cauſée que par les ſels acides trop actifs & trop groſſiers du ſuc gaſtrique, leſquels, par leur trop grande acidité & activité, picotoient continuellement les fibres de

l'estomac, sur-tout pendant le temps de la digestion, où ils étoient dans un plus grand mouvement, & se développoient par conséquent davantage après le repas.

Sur ce principe, je conclus que pour évacuer insensiblement les sels irritans de l'estomac, il convenoit de purger le malade de quinzaine à autre : mais comme les plus douces médecines lui causoient des irritations & des cardialgies si violentes, qu'elles le mettoient en grand danger, je fis ajouter un grain de *laudanum* à chaque potion purgative, de la maniere suivante :

Prenez rhubarbe choisie en poudre, sementine, de chacune un demi-gros; sel d'absynthe, un scrupule; sommités de petite centaurée, d'absynthe, de chacune une demi-pincée : faites infuser dans une suffisante quantité d'eau de chicorée sauvage; & dissolvez dans la colature manne de Calabre, une once; *laudanum*, un grain : faites une potion purgative, qui sera prise le matin.

Jamais médecine ne purgea mieux le malade, sans cardialgie, ni tranchées; mais comme une simple médecine n'étoit pas suffisante pour sa guérison, & sachant que les alkalis mêlés avec les acides font un sel doux ou neutre, je lui prescrivis les amers suivans :

Prenez racines de gentiane, une demi-once; sommités d'absynthe, de petite centaurée, baies de genievre, de chacune une demi-poignée; canelle concassée, un scrupule : faites infuser à froid pendant douze heures, dans trois livres de bon vin vieux; coulez : le malade

prendra chaque jour deux verres de cette infusion, un le matin & l'autre le soir.

L'usage de ces remedes pendant quelques mois, guérit parfaitement le malade ; il eut même plusieurs enfans.

Remede contre les Fievres étiques lentes, & la Phthisie pulmonaire.

M. Griffith, Médecin Anglois, dit avoir employé pendant plusieurs années, avec le plus grand succès, contre les fievres étiques, où il n'y a pas un grand degré de chaleur & de soif, ni de signe évident d'inflammation, le remede suivant :

Prenez myrrhe, un gros ; dissolvez en triturant dans un mortier, avec *eau alexitere*, demi-once ; *eau spiritueuse* quelconque, six gros ou une once : ajoutez ensuite sel d'absynthe, demi-gros ; sel de Mars, douze grains ; syrop commun, deux gros : faites-en une potion, que l'on partagera en quatre doses. Le malade en prendra une le matin, une à midi, une autre à cinq heures après midi, & une troisieme à l'heure du coucher.

L'Auteur ajoute qu'il s'est servi de ce remede avec le même succès dans les fievres lentes, avec un pouls petit & foible, où il y a peu de chaleur, perte d'appétit, découragement, agitation pendant la nuit, sommeil interrompu ; comme aussi, dit-il, à la suite des fievres longues & violentes, qui ont ruiné la constitution & laissent souvent de l'affaissement, perte d'appétit, sueurs nocturnes ; dans les

les fievres lentes qui accompagnent la chlorose, ou pâles couleurs; dans les maladies qui sont l'effet d'un épuisement causé par des saignées excessives, des hémorrhagies, par des suppurations trop copieuses; dans les fievres intermittentes qui ont résisté au quinquina, ou dans lesquelles on ne peut l'employer; dans celles qui ont été arrêtées, & qui ont laissé un reste de fievre avec foiblesse, perte d'appétit, découragement, sueurs nocturnes: en un mot, j'ose assurer, dit-il, que ce remede convient dans presque tous les cas où le quinquina paroît indiqué, & où il ne peut être prescrit; soit parce que l'estomac ne le supporte pas, soit pour quelqu'autre raison.

Dans les fievres intermittentes, M. Griffith en a presque toujours donné quatre doses par jour, en diminuant quelquefois la quantité de myrrhe, & en augmentant celle de sel d'absynthe; & il a toujours fait prendre en même temps une infusion de fleurs de camomille.

M. Griffith remarque ensuite que dans les fievres étiques, accompagnées de toux & d'expectoration difficile, il convient d'avoir quelquefois recours aux huileux adoucissans donnés en petite quantité, comme aussi à l'élixir parégorique employé avec discrétion, & corrigé, s'il le faut, avec l'oxymel scillitique, l'huile d'amandes douces, ou autres choses pareilles. Ce Médecin rapporte plusieurs observations sur des fievres étiques qui constatent son efficacité, & le détail de deux malades attaqués de diabétès, que cette potion a guéris,

après que tous les autres remedes avoient manqué leur effet. On voit par ces observations qu'il faut ouvrir la veine, lorsque la violence des symptômes exige la saignée, & qu'on doit combattre les inflammations avec le sel de nitre. Dans les fievres inflammatoires, surtout dans celles des enfans, on peut retirer la plus grande utilité des bains tiedes; enfin, sa potion a réussi dans une fievre qui accompagnoit une manie mélancolique, avec inquiétude & anxiété.

Le même Médecin a donné aussi une observation, qui prouve qu'on peut donner de fortes doses de sel de Mars, sans qu'il excite trop de chaleur. Il a donné une méthode de traiter les hémorrhagies internes, qu'il combat principalement avec de l'huile de lin, tirée à froid, & une quantité suffisante de teinture de rhubarbe, pour entretenir la liberté du ventre.

FIEVRE INTERMITTENTE.

Fievre intermittente guérie par l'usage de la décoction du bois de quassi.

La nommée ***, se trouvant en service aux environs de Saint-Germain, fut attaquée d'une fievre intermittente tierce, au mois de Juin 1774; elle fut obligée de quitter la maison où elle se trouvoit alors, pour avoir la facilité de se faire guérir; elle vint consulter M. Buc'hoz

ſur ſon état : ce Médecin lui conſeilla d'abord la ſaignée & la purgation ; enſuite il lui fit prendre, au commencement de l'accès, un remede qui lui a ſouvent réuſſi : il conſiſte dans un gros de cloportes en poudre, pareille quantité de quinquina auſſi en poudre, & autant de ſommités de petite centaurée ; on délaie ces poudres dans un gobelet de vin blanc, & on prend cette mixtion au moment de l'accès. La malade fut pendant près de huit jours ſans ſe reſſentir d'aucun mouvement fébrile par le ſeul uſage de ce remede : mais comme elle fit quelque imprudence dans le régime de vie que lui preſcrivit ſon Médecin, la fievre lui revint même plus fortement qu'à l'ordinaire. Le Médecin lui preſcrivit un opiat avec l'œthiops martial de Lémery, le quinquina en poudre, l'extrait de petite centaurée, de fumeterre, le ſel d'abſynthe : mais ce remede ne produiſit aucun changement dans ſon état, quoique la malade en eût pris trois ou quatre fois par jour pendant huit jours. M. Buc'hoz ſe rappella pour lors les bons effets du bois de quaſſi, qu'il avoit annoncé dans ſes Lettres périodiques qu'il a publiées en 1768. Il lui conſeilla donc la décoction de ce bois. Elle n'en eut pas fait uſage pendant deux jours de ſuite, qu'elle ne reſſentit plus aucun accès de fievre ; elle ſe porte actuellement très-bien.

OBSERVATION sur l'usage de l'opium, pour la guérison des Fievres intermittentes ; par M. Desaive, Apothicaire à Liege.

Au mois de Juillet 1776, un Homme de Lettres, très-attaché à l'étude, essuya de violens accès de fievre-tierce. Le Médecin qui fut appellé auprès de ce malade ne jugea pas à propos d'ordonner la saignée, parce que l'abattement étoit trop considérable ; mais il prescrivit une eau minérale émétisée, qui procura les évacuations desirées. Le paroxisme revint ensuite avec plus de force. Cependant au déclin de l'accès, le malade se trouva moins abattu : on lui passa le lendemain un minoratif ; & le jour de la fievre, l'accès, qui étoit le cinquieme, eut autant de violence que le précédent. La force du pouls & l'éréthisme général de l'organe externe, firent juger au Médecin que les opiatiques pourroient remédier à cet état spasmodique ; il ordonna, en conséquence, une potion composée de huit onces d'eau simple, de deux gros d'extrait de fumeterre, de deux grains d'extrait d'opium dépuré, & d'une once de jus de citron. Le malade prit une cuillerée de cette potion de deux heures en deux heures. L'effet de ce remede justifia le sentiment du Médecin ; il survint bientôt des sueurs universelles, copieuses & critiques, qui, en enlevant la cause morbifique, mirent fin à cette fievre.

Recette contre la Fievre intermittente.

Prenez deux onces du meilleur quinquina en poudre, deux gros de ſel ammoniac, ſix bouquets de petite centaurée.

Faites bouillir dans deux pintes (meſure de Paris) de bon vin rouge très-vieux, dans un pot de terre bien verniſſé, juſqu'à réduction d'un quart; paſſez les trois quarts reſtans à travers un linge blanc, ſans expreſſion.

Le malade prendra de cette boiſſon pendant trois jours conſécutifs, à raiſon de deux verres de demi-ſetier par jour. Chaque jour, il prendra, à ſix heures du matin, le premier verre; à huit heures, une ſoupe légere de pain; à dix heures, le ſecond verre; à midi, la petite ſoupe. On peut commencer le remede à une autre heure; mais il faut toujours mettre les mêmes intervalles entre ces différentes opérations.

Le premier jour, trois heures après la derniere ſoupe, qui aura été précédée de deux remedes à l'eau tiede, le malade prendra un remede fait avec le marc des drogues ci-deſſus, bouilli dans une demi-bouteille de vin & autant d'eau.

Remede contre les Fievres réglées & non continues.

Prenez café brûlé & moulu autant qu'il en faut pour deux taſſes, c'eſt-à-dire, environ trois

onces ; mettez-le dans une tasse remplie d'eau, & faites réduire le tout à moitié. Cela fait, transvasez le café clarifié dans une autre tasse, & versez-y autant de jus de citron que vous avez de café, & mêlez bien le tout. Cette liqueur doit être prise chaude & à jeun, le matin du jour qu'on ne doit pas avoir la fievre. On peut la prendre aussi à d'autres heures, pourvu que l'estomac soit libre, & ne travaille pas à la digestion. Une heure après, on donne un bouillon au malade, qui ne doit pas quitter le lit de la journée. Dès la premiere fois qu'on a pris cette potion, la fievre ne revient plus, de quelque espece qu'elle soit. Pour la fievre froide, il faut prendre une cuillerée de fleur de soufre dans un verre de vin d'Alsace, vers le temps où l'on en attend l'accès. Il est rare qu'il soit besoin de recourir à une seconde dose. Cette formule vient d'un Médecin Allemand.

FIEVRE MALIGNE.

OBSERVATIONS de M. Marquet, sur la Fievre maligne.

OBSERVATION Iere.

Fievre maligne avec transport, guérie d'une maniere surprenante.

Le 4 Octobre 1740, je fus prié d'avoir soin du nommé Pichelin, Voiturier, demeurant derriere les Jésuites du Noviciat, attaqué depuis plusieurs jours d'une fievre maligne vermineuse; elle avoit commencé par de grandes douleurs de tête & de reins, des lassitudes, des cardialgies, des nausées & des insomnies; ensuite survinrent la soif, la noirceur & sécheresse de la langue & le délire: le pouls du malade étoit dur, fréquent & profond; ses urines rouges sans aucun dépôt. Dans cette situation, je pris le parti de la saignée du bras; je lui fis prendre un lavement avec une livre de décoction émolliente & rafraîchissante, demi-once de bénédicte laxative, & deux onces de miel rosat. Le lendemain, je lui prescrivis la saignée du pied, à la quantité de deux palettes; le même soir, il prit la potion contre-vers suivante:

Prenez eaux de laitue, de pourpier, de chacune trois onces; poudre à vers, confection d'hyacinthe, de chacune un gros; syrop de limon, une once; mêlez, & faites un julep qui sera pris

le ſoir. Le malade fut aſſez tranquille pendant la nuit; en conſéquence, j'ordonnai la Médecine ſuivante pour le lendemain.

Prenez pulpe de caſſe récemment mondée, une once & demie; manne de Calabre, deux onces: diſſolvez-les dans cinq onces d'eau de pourpier, & délayez dans la colature, poudre contre-vers, coralline, de chacune un demi-gros; ſyrop de fleurs de pêcher, une once: mêlez, & faites une potion à prendre le matin.

Le malade fut très-bien purgé, & rendit par le bas ſept ou huit vers: mais comme ſon délire continuoit, on lui appliqua deux emplâtres véſicatoires derriere les oreilles.

Dans cet état de fievre ardente, il s'échappe du lit, ſort de la maiſon à une heure après minuit, va courir par la Ville tout nud en chemiſe au mois de Décembre, pendant la plus froide ſaiſon de l'année; & ce qui eſt de plus ſurprenant, on le trouva le lendemain matin dans la rue ſans fievre, ſans délire & bien rétabli: d'où il réſulte que pendant le délire le ſang du malade étoit fort échauffé & raréfié; que par conſéquent le froid ne faiſoit aucune impreſſion fâcheuſe ſur ſon corps: au contraire, il condenſoit les humeurs auparavant trop raréfiées, d'où s'enſuivit la ceſſation de la fievre, du tranſport, & le rétabliſſement du malade.

OBSERVATION IIe.

Au commencement de l'année 1745, une fievre maligne infeſtoit tellement les Habitans

de Vandeuvre, que dans l'espace de trois ou quatre mois il en mourut pour le moins une cinquantaine. Un Frere Tiercelin, qui leur fournissoit les remedes par les ordonnances de plusieurs Médecins de Nancy, contracta la maladie & en mourut. Cette contagion ne tarda pas à infecter le Village voisin, qui en est l'annexe : mais les Habitans de Houdemont, mieux conseillés que ceux de Vandeuvre, représenterent aux Officiers de l'Hôtel de Ville de Nancy, la nécessité où ils se trouvoient d'être secourus dans une maladie où tant de personnes avoient subi le dernier sort, faute d'un prompt secours ; en conséquence je fus invité le 9 Mai 1745 de visiter & d'avoir soin des malades dudit Houdemont, où je me rendis le même jour.

Cette maladie épidémique commençoit à se manifester par des douleurs de tête, des langueurs, des lassitudes : ensuite survenoit la fievre continue, quelquefois avec frisson, d'autres fois sans frisson ; elle étoit accompagnée de toux, d'oppression de poitrine, d'insomnie, de vomissemens bilieux, de sécheresse de langue avec noirceur.

Le pouls des malades étoit petit & fréquent; leurs urines étoient, au commencement de la maladie, claires, luisantes, peu citrines ; ensuite elles devenoient d'un jaune chargé, tirant sur le rouge.

Par l'exposé ci-dessus, il est évident que cette fievre étoit maligne & contagieuse. Comme dans ces sortes de maladies l'estomac est le premier attaqué, je fis prendre à chaque ma-

lade cinq ou ſix grains de tartre émétique, ſuivant ſes forces ; le même ſoir je fis donner à chacun un gros de diaſcordium, afin de fortifier les viſceres, & de procurer du repos après le vomiſſement : enſuite je preſcrivis à quelques-uns l'opiat fébrifuge, contre-vers & purgatif ; & aux autres, le vin amer, dont voici la compoſition :

Prenez racines de gentiane, de quintefeuille, de caryophyllata, de chacune une once ; feuilles & ſommités de petite abſynthe, de petite ſauge, de petite centaurée, de chamædrys, de chacune une poignée ; baies de genievre, une demi-once : faites infuſer à froid pendant vingt-quatre heures dans trois pintes de bon vin vieux, pour en prendre trois verres par jour, un le matin, un autre deux heures après le dîner, & le troiſieme à l'heure du ſommeil.

Je fis ſaigner quelques malades, & je fis appliquer l'emplâtre véſicatoire ſur la nuque du cou de ceux qui ſouffroient beaucoup des douleurs de tête, & qui étoient menacés du délire.

Cette méthode réuſſit ſi bien, que du nombre de cinquante-cinq malades que je traitai pendant trois ſemaines, il n'en mourut qu'un ſeul par ſa faute. L'on voit par cet exemple, combien il eſt mort de malades à Vandeuvre faute de ſoulagement, & combien peu il en eſt mort à Houdemont pendant les trois ſemaines que je fus prépoſé pour guérir ces derniers ; j'y extirpai radicalement la maladie, quoique contagieuſe.

OBSERVATION IIIe.

Au commencement du mois d'Octobre 1754, les deux filles du sieur Caprés, Marchand à Nancy, l'une âgée de neuf ans & l'autre de six, furent attaquées de cette espece de fievre putride, qui enlevoit beaucoup de malades à Nancy, à Luneville, à Puligny, & dans plusieurs autres lieux où les Freres de la Charité furent envoyés par ordre du Roi pour gouverner les malades, & leur servir de Médecins. Ces deux jeunes filles ayant resté pendant huit jours sans Médecin, je ne fus appellé que le 15 du mois d'Octobre; je trouvai ces malades dans un état déplorable, sans connoissance, dans des insomnies & des rêveries continuelles, ayant la langue chargée & fort épaisse, les urines crues, enflammées, avec une aversion & une répugnance pour tous les alimens & les médicamens; d'où je conjecturai que cette maladie étoit causée par des crudités vermineuses, qui s'étoient déjà mêlées dans le sang, & qu'on ne pouvoit sauver ces deux malades que par l'effet d'un vomitif contre-vers. Je me déterminai donc à l'instant à faire prendre à l'aînée trois grains de tartre stibié, & à la cadette deux grains & demi. Ce remede leur fit jetter par le haut quantité de matieres jaunes & verdâtres à cinq ou six reprises; elles furent aussi purgées par le bas copieusement. Comme je l'ai déjà dit ci-devant, les matieres fébriles & vermineuses étoient déjà mêlées dans le sang; la fievre persistoit avec autant de violence

qu'auparavant. Je jugeai à propos de leur faire prendre à chacune trois verres par jour du vin amer & fébrifuge ſuivant :

Prenez des racines de gentiane, de quinte-feuille & de *caryophyllata*, de chacune une demi-once; des feuilles & ſommités de petite abſynthe, de petite centaurée, de chamædrys, de chamœpitys, de piloſelle, de chacune une demi-poignée, que vous ferez infuſer à froid l'eſpace de douze heures dans un pot du vin, dont les malades prendront un petit verre le matin, un autre deux heures après dîner, & un troiſieme verre à l'heure du ſommeil.

Cependant la fievre perſiſtoit toujours, & ces deux malades tomberent dans une léthargie qui les fit devenir muettes, ſourdes & aveugles, notamment l'aînée, qui fut muette pendant trois ſemaines, ſans qu'on pût avoir d'elle une ſeule parole. Je leur fis donner de temps en temps quelques lavemens contre-vers; & ayant fait appliquer à l'aînée un emplâtre véſicatoire ſur la nuque du cou, elle commença, après un mois de maladie, à prononcer quelques paroles; enfin, je lui fis prendre tous les matins cinq ou ſix gouttes d'élixir de propriété : elle fut parfaitement rétablie avec ſa ſœur dans l'eſpace de ſix ſemaines.

Utilité de l'eau froide pour guérir les Fievres malignes.

Il eſt rapporté dans le *Journal Encyclopédique*, que l'application de l'eau froide au ventre, ainſi que les lotions des extrémités inférieures avec ce liquide, ont eu un ſuccès prodigieux dans les fievres malignes, lorſque les malades étoient prêts à rendre le dernier ſoupir. Ces moribonds, couverts & réchauffés avec des cordiaux, ſur-tout avec le vin, au moment que le *rigor* ſurvient, guériſſent ordinairement à la ſuite d'une ſueur critique, que les forces de la nature font couler. *Nous ne garantiſſons pas ce remede.*

FIEVRES POURPRÉES.

OBSERVATIONS de M. Marquet ſur les Fievres pourprées.

OBSERVATION Iere.

Fievres épidémiques & pourprées, extirpées aux Villages de Millery & Autreville.

Le 12 Juillet 1715, je reçus ordre de la Cour de me tranſporter aux Villages de Millery & Autreville ſon annexe, pour y traiter les maladies contagieuſes dont les Habi-

tans étoient infectés; maladies d'autant plus dangereuses, que dans l'espace de huit jours l'on avoit enterré dix ou douze grands corps dans les susdits Villages. Elles se déclaroient d'abord par des lassitudes spontanées, des foiblesses, des cardialgies; ensuite survenoient les frissons, suivis de chaleurs, rougeurs de tout le corps, de grandes douleurs de tête & des délires. Le pouls des malades étoit dur, tendu, fort élevé; les urines assez semblables aux naturelles sans aucun dépôt : il paroissoit sur leur poitrine & sur leurs reins des pustules ou taches rouges, semblables à des morsures de puces; leurs langues étoient noires, seches, & souffroient beaucoup de la soif. Aux uns survenoient les hémorrhagies, aux autres des flux de ventre avec des déjections sanguinolentes. Enfin, cette maladie avoit tout le caractere d'une fievre pourprée. Ainsi, pour extirper la contagion, je commençai par faire saigner ceux qui avoient le pouls plein, dur, plus tendu & plus élevé; je donnai à tous le tartre émétique, chacun suivant ses forces; & après l'effet du vomitif, je leur fis prendre la thériaque ou la confection d'hyacinthe. Le lendemain je tâchai de leur procurer les sueurs par le secours de la potion suivante:

Prenez eaux distillées de reine des prés, de bardane, de scabieuse, de chacune deux onces, confection d'hyacinthe, vieille thériaque, de chacune un demi-gros; sementine, deux scrupules; antimoine diaphorétique, poudre de viperes, de chacun un scrupule; syrop d'œil-

let, une once : mêlez, & faites une potion ſelon l'Art.

Je faiſois de temps en temps réitérer cette potion ; & après qu'ils l'avoient priſe, je les faiſois couvrir en leur donnant quelques verres de vin vieux pour leur procurer les ſueurs ; je fis prendre aux plus foibles vingt ou trente gouttes de *lilium* de Paracelſe.

Sur le déclin de la maladie, je les fis purger avec le ſené, la rhubarbe, la manne & les contre-vers : enſuite je leur preſcrivis le vin vieux pour boiſſon ordinaire.

Par cette méthode je guéris tous les malades que la mortalité avoit épargnés avant ma miſſion ; ils étoient au nombre de trente-deux, qui furent guéris, à la réſerve d'un ſeul, qui aima mieux mourir que de prendre les remedes qui lui avoient été préparés : ce fait eſt atteſté par les certificats des Gens de Juſtice dudit lieu.

OBSERVATION IIe.

Après avoir traité, dit le Docteur Marquet, en parlant de lui-même, un grand nombre de fievres pourprées, tant à Nancy qu'ailleurs, pendant tout le cours de l'année précédente, je fus enfin attaqué moi-même de la contagion le 3 Janvier 1736, dans le temps le plus froid & la plus rude ſaiſon de l'année. Je ſentis d'abord une douleur de tête inſupportable, un dégoût & une averſion pour tous les alimens ; enſuite la fievre ſurvint ſans intermiſſion ; j'avois le pouls petit, dur &

fréquent; mes urines étoient d'un rouge brillant, ſans aucun dépôt; j'avois la langue fort chargée, ſur-tout le matin, ce qui me fit prendre le parti de la ſaignée du bras, afin qu'en diminuant la tenſion du pouls, la fievre & la grande douleur de tête puſſent ſe ralentir.

Le lendemain de la ſaignée, je pris cinq grains de tartre émétique & une once de manne délayés dans un bouillon: ce remede me fit évacuer par le haut une grande quantité de bile à ſept ou huit repriſes; & d'abord après, j'apperçus ſur mes mains, ſur mes bras & ſur ma poitrine, des puſtules pourprées: cependant, ni la fievre, ni la douleur de tête ne diminuoient pas; au contraire, cette douleur devenoit de jour en jour plus inſupportable.

Vers le ſeptieme jour de ma maladie il me ſurvint une toux très-violente, jointe à une inſomnie. Ainſi, me voyant menacé d'un délire imminent, je pris le parti de mettre ordre aux affaires de ma conſcience, & d'ordonner l'opiat ſuivant:

Prenez ſang de bouquetin, blanc de baleine, mâchoires de brochet, poudre *diatraganthi frigidi*, poudre contre-vers, coralline, électuaire diaſcordium, de chacun deux gros; antimoine diaphorétique, poudre de viperes, de guttete, de chacun un gros: faites avec le ſyrop de diacode un opiat, dont la doſe ſera d'un gros matin & ſoir.

Immédiatement après avoir écrit cette recette, je reçus les derniers Sacremens; je tombai

tombai dans le délire, comme je l'avois prédit, & je perdis absolument la connoissance sans dormir ni jour ni nuit.

Pendant trois semaines que durerent mes rêveries, l'on eut soin de me faire prendre mon opiat, de me donner quelques lavemens laxatifs & purgatifs, de m'appliquer les vésicatoires derriere les oreilles ; enfin, le souverain Médecin, créateur & conservateur de toutes choses, ne me destinant pas encore à mourir pour le moment, me renvoya la connoissance vers le 28 du mois de Janvier. Il faut noter que le temps de mes rêveries me paroissoit si court, qu'il me sembloit que j'avois été soutenu par quelqu'un.

Enfin, pour rétablir mon appétit, je pris une potion purgative avec la manne & la rhubarbe; & ensuite tous les matins douze ou quinze gouttes d'élixir de propriété dans un peu de vin amer. Peu après, les bons alimens, avec l'aide de Dieu, me rétablirent en parfaite santé.

FIEVRES PUTRIDES.

Traitement des Fievres putrides.

Un Médecin de Vienne en Autriche, qui a sauvé un grand nombre de personnes attaquées de fievres putrides, fort communes dans cette ville depuis quelque temps, vient de publier ses procédés en faveur de ceux qui sont privés des secours de l'Art. Ces procédés méritent d'autant plus d'être connus, qu'ils sont

ſort ſimples & peuvent être très-utiles aux pauvres, & à tous ceux qui, demeurant à la campagne, vivent éloignés des ſecours que l'on trouve dans les Villes. Dès le commencement de la maladie, ſuivant le Médecin Allemand, il faut s'abſtenir de toute eſpece de bouillon, & ne reſter au lit pendant le jour que lorſqu'on y ſera abſolument forcé. On doit avoir ſoin alors de ne pas trop ſe couvrir & de ſe coucher ſur la paille, les lits de plume étant contraires à cette maladie. On fait une décoction de deux onces de racine de guimauve, de deux poignées d'herbe de guimauve & d'une poignée de fleur de ſureau qu'on fait cuire dans de l'eau comme un œuf frais, & qu'on tire enſuite au clair. On prend toutes les deux heures plein une taſſe à café de cette décoction, en y mêlant un tiers de lait de vache. On la boit tiede; & tout le temps de la maladie, on ne prend aucune autre boiſſon ni aucune nourriture. Si la fievre eſt ſans malignité, on ſe ſent ſoulagé dès le troiſieme jour; mais ſi le venin a paſſé dans le ſang, le mal augmente, le malade tombe dans le délire, & le pourpre s'y joint. Cependant, en continuant l'uſage de la décoction, il y a du mieux le onzieme jour; tandis que les malades que l'on purge, qu'on ſaigne, & à qui l'on donne des médicamens échauffans, ſont aſſaillis communément le treizieme jour d'une fievre milliaire qui, preſque toujours, a des ſuites funeſtes. *Le lait ne nous paroît pas cependant devoir convenir dans un pareil traitement.*

FIEVRES VERMINEUSES.

OBSERVATION de M. Marquet sur les Fievres vermineuses.

Le 15 Décembre 1755, je fus appellé pour avoir soin du rétablissement de la santé de Madame Remy, âgée d'environ 25 ans, & accouchée depuis dix jours; à laquelle il étoit survenu tout-à-coup une fievre aiguë très-violente, accompagnée de la suppression totale d'urine & des lochies, avec cardialgie, nausées, dégoût & aversion totale pour les alimens. Le grand froid & la rigueur de l'hiver avoient causé toutes les suppressions par l'épaississement des humeurs. C'est par cette raison, que, pour mettre le sang en mouvement, & pour évacuer les matieres vermineuses & le mauvais ferment de l'estomac, je jugeai à propos de prescrire à la malade un vomitif contre-vers avec quatre grains de stibié & un demi-gros de sementine en poudre, délayé dans du thé, & adouci par la manne: ce remede fit un très-bon effet par le vomissement; & trois ou quatre heures après, je lui fis prendre de demi-heure en demi-heure deux cuillerées de la potion hystérique & contre-vers suivante:

Prenez des eaux simples d'armoise, de mélisse, de tanaisie, de chacune deux onces; feuilles de marrube blanc, de dictamne de Crete en poudre, de chacune un gros; ra-

cines d'aristoloche ronde, aussi en poudre, deux scrupules; sementine, un demi-gros; syrop de marrube blanc, une once : faites une potion, dont la malade prendra deux ou trois cuillerées de temps en temps.

Cette potion fit un très-bon effet, en procurant l'évacuation de la matiere vermineuse & des lochies qui étoient supprimées ; mais il s'agissoit de procurer l'évacuation des urines, qui étoient aussi totalement supprimées : c'est pourquoi je fis donner à la malade un lavement avec la décoction des feuilles émollientes, faite dans du vin, & en même temps je lui fis prendre cinq onces d'eau de raves, une once de syrop des cinq racines apéritives, & trente grains de cloportes en poudre. Cette potion procura une très-copieuse évacuation d'urine : ensuite la fievre étant beaucoup diminuée, je la fis purger avec manne, deux onces; rhubarbe en poudre, un demi-gros ; syrop de fleurs de pêcher, une once ; sementine, deux scrupules, délayés dans quatre onces d'eau de chicorée. Dans l'espace de trois semaines, la malade fut rétablie en parfaite santé.

Observation de M. Buc'hoz sur la Fievre putride & vermineuse.

La nommée ***, demeurant rue de la Source, Ville-vieille à Nancy, me fit appeller pour avoir soin du rétablissement de sa santé : elle étoit attaquée d'une fievre putride continue; le pouls de la malade étoit grand & fréquent, quelquefois même inégal ; ses

urines étoient crues, ſa langue étoit noirâtre, ſes déjections & ſes ſueurs fétides. La malade étoit en outre dans un aſſoupiſſement continuel. Je commençai d'abord par lui ordonner un grain de kermès dans ſa tiſane ; ce kermès produiſit l'effet que j'en attendois ; il la fit aller par haut & par bas, & la tira à l'inſtant de ſon aſſoupiſſement. Enſuite je lui ordonnai de deux jours l'un de l'eau de caſſe, & pendant les jours d'intervalle des lavemens émolliens & des potions anti-vermineuſes & cordiales, ce que je fis réitérer pendant environ quinze jours. La malade rendit des vers en quantité, & des matieres putrides & puantes; le ventre déſenfla, la fievre tomba inſenſiblement, & en l'eſpace de vingt-quatre ou vingt-cinq jours, elle récupéra une ſanté parfaite.

J'en ai ainſi traité pluſieurs à Nancy de la même maladie, & je m'en ſuis très-bien trouvé. Parmi ces malades ſe trouvoient la nommée Ducheſne, veuve d'un Imprimeur, demeurant rue des Artiſans ; la nommée Galliardeau, Herboriſte; & pluſieurs autres dont l'énumération ſeroit trop longue.

FLEURS BLANCHES.

REMEDE expérimenté contre les Fleurs blanches.

PRENEZ œthiops minéral, une once; racines de filipendule & de bistorte pulvérisée, de chacune deux gros; extrait de melilot, de bugle, de millefeuille, de thalictron, de menthe & de mélisse, de chacun un gros; du miel, une once: mêlez; faites un électuaire avec une suffisante quantité de syrop d'églantier: la dose est d'un gros à prendre matin & soir, & pardessus une infusion théiforme de pervenche: on fait en même temps des injections avec de l'eau dans laquelle on a fait macérer des feuilles & des fleurs de romarin pendant la nuit. Ce remede est un de ceux que prescrit M. Buc'hoz dans les fleurs blanches, mais qu'il varie néanmoins selon les circonstances & le tempérament du malade.

FLUX MENSTRUEL EXCESSIF.

OBSERVATION sur l'usage des eaux de Candé, pour arrêter un Flux menstruel excessif; par M. Gilles de la Tourette, Maître en Chirurgie à Loudun, Démonstrateur d'Accouchemens, ancien Membre de l'Ecole Pratique de Paris.

IL n'y a pas long-temps que ces eaux ont été découvertes dans notre canton, & analysées par le célebre M. Linacier, Médecin de Chinon. Je n'en parle ici que relativement à l'expérience que j'ai faite d'une de leurs propriétés, pour arrêter le flux immodéré des menstrues. Une Demoiselle, touchant de bien près à ses quarante ans, mais d'un tempérament vif & sanguin, éprouvoit depuis plusieurs mois un flux menstruel extraordinaire, qui alloit jusqu'à l'épuisement. Ce flux, qui duroit des huit & dix jours, revenoit toutes les trois semaines, & quelquefois au bout de la quinzaine. Après avoir épuisé tous les remedes, elle m'appella; je la trouvai au lit, d'où elle ne pouvoit remuer, pâle, défaite & avec très-peu de pouls. La voyant dans un grand besoin d'un prompt secours, connoissant d'ailleurs dans les eaux de Candé

une vertu ſtyptique, je les lui fis prendre, & voici comment : je lui en faiſois prendre d'heure en heure un petit verre, mêlées en égale quantité avec d'autre eau. Je dis un petit verre par heure, parce qu'il eſt d'expérience que toutes les boiſſons priſes en petite quantité, paſſent plus aiſément. Je dis mêlées avec d'autre eau, parce que je connoiſſois ces eaux pour être trop ſtyptiques; qu'en les prenant pures & ſans mélange, elles ne paſſent point, & cauſent de très-vives douleurs d'eſtomac. Elle les prit trois jours, en obſervant un auſtere régime, qui conſiſtoit à ne prendre pour tout aliment qu'une ſoupe légere. Le premier jour, la perte fut moins abondante; le ſecond, elle étoit aux trois quarts paſſée; le troiſieme, elle le fut totalement. Ces eaux ſalutaires ſe trouvent à une demi-lieue de Loudun, au nord-oueſt, au milieu d'un pré entouré d'arbres, proche un petit Village qu'on nomme Candé.

FOLIE SIMULTANÉE.

OBSERVATION singuliere sur la Folie simultanée de deux personnes.

EN 1733, il arriva un cas extraordinaire dans la Ville d'Arnheim. Un homme de distinction & son épouse, s'étant couchés la nuit du 31 Décembre au premier Janvier 1734, l'un & l'autre en parfaite santé, s'éveillerent après minuit comme éperdus & dans la plus grande anxiété, s'accusant tous deux d'avoir commis je ne sais quoi d'énorme, dont ni l'un ni l'autre ne pouvoit néanmoins donner aucune idée, & s'imaginant qu'une escouade du Guet étoit sur le point de les prendre pour les conduire en prison, après quoi on leur trancheroit la tête. Les gens de la maison se leverent aussi-tôt. On alla d'abord chercher un Médecin, qui eut inutilement recours à la saignée, & à quelques remedes qu'il croyoit convenables. On les mit dans des appartemens séparés; le mari fut confié à la garde des personnes qui lui faisoient le moins d'ombrage. Son épouse demeura sous la conduite de sa mere, dame Angloise, qui avoit passé la mer depuis peu pour venir les voir. Le 7 de Janvier on appella un autre Médecin, qui trouva la malade se promenant en long & en large d'un air égaré, gémissant, pleurant, en un mot dans la plus grande agitation. Comme

c'étoit la premiere fois qu'elle voyoit ce Médecin, elle le prit pour un messager de la Justice, qui venoit l'avertir qu'on la meneroit en prison. Le Médecin lui dit tout ce qu'il put pour la rassurer : il faut remarquer ici, avant que d'aller plus loin, qu'une des principales raisons qui avoient fait appeller ce dernier Médecin, c'est que l'été précédent il avoit guéri un Maniaque enchaîné, avec de l'eau de Zelter. On souhaitoit qu'il essayât le même remede. Il ne vit rien dans l'état de la malade qui pût en interdire l'usage; point de fievre chaude, point d'inflammation intérieure, nul indice d'abcès dans quelques visceres. Depuis la premiere attaque la malade avoit peu mangé, peu bu, encore moins dormi; & ce Médecin avoit souvent remarqué que l'eau de Zelter, dès qu'on commence à en prendre, rend l'appétit & le sommeil. Il parvint à en faire boire quelques verres à la malade; on la fit mettre ensuite au lit. On avoit ajouté au premier verre une dose de sel d'Angleterre qui la fit aller deux fois à la selle; elle s'endormit aussi profondément que si elle avoit pris de l'opium, & son sommeil dura toute la nuit & toute la matinée suivante jusqu'à l'après-midi. Le Médecin qui étoit assis auprès de son lit, lorsqu'elle se réveilla, eut le satisfaction de voir que ce fut d'un air ouvert & avec le visage le plus tranquille: elle fut seulement étonnée, en appercevant auprès de son lit un homme qu'elle ne connoissoit pas; & elle demanda avec empressement au Médecin qui il étoit. Quand il eut satisfait à cette question, elle lui dit qu'elle

ne se souvenoit de rien de ce qui s'étoit passé ; qu'elle se rappelloit seulement d'avoir eu la tête troublée & remplie de toutes sortes de folies. Elle demanda ensuite des nouvelles de son époux, s'il se trouvoit un peu mieux, & s'il s'étoit servi du même Médecin. Comme elle vouloit l'aller voir, celui-ci l'en détourna, sous prétexte qu'il falloit attendre que l'eau eût produit sur elle tout l'effet qu'on pouvoit s'en promettre, avant que d'en proposer l'usage à son époux. Après ce premier prodige opéré par l'eau de Zelter, ce Médecin fit faire à la dame une cure réglée de douze jours, & il l'auroit même prolongée au-delà de ce terme, si l'on avoit pu procurer davantage de cette eau. Il prescrivit en même temps un régime convenable, & y joignit quelques remedes propres à fortifier l'estomac. La guérison fut aussi parfaite qu'on pouvoit le desirer. La dame étoit vivement touchée de l'état de son époux, qui ne faisoit qu'empirer, au point que depuis quelques semaines on avoit inutilement tâché de lui persuader qu'il souffrît la présence du Médecin : à la fin on saisit un moment favorable; le Médecin le trouva beaucoup plus triste que n'avoit été la dame; il avoit un air menaçant, qui obligeoit à se tenir sur ses gardes. On venoit de recevoir quelques cruches d'eau de Zelter; mais le malade ne vouloit pas entendre parler d'en boire : en attendant, on employoit des saignées réitérées, & des remedes destinés à purifier & délayer le sang. Le Médecin, à force de voir & flatter le malade, gagna quelqu'ascendant sur son esprit. Le printemps étant arrivé, dès qu'il

y avoit quelques heures de beau temps, ils se promenoient ensemble dans les allées d'un grand & beau jardin, faisant divers exercices du corps, que le Médecin avoit soin de suggérer, & après lesquels le malade se trouvoit un peu soulagé. Mai & Juin étant passés, le Médecin conseilla aux époux d'aller à une Terre qu'ils avoient à quelques lieues d'Arnheim, afin que quand ils y seroient, le malade prît dans les formes les eaux de Spa, ce qui opéra sa guérison. Il est bien rare, & peut-être inoui, qu'un mari & une femme, dans une même nuit, aient été attaqués ensemble & subitement du même genre de mélancolie, sans qu'on sache aucune cause qui ait pu les jetter dans cet état violent. Voici seulement ce qu'on pourroit conjecturer. La dame étoit une personne pieuse, occupée de la lecture d'Ouvrages de dévotion, & penchant vers la Secte que les Réformés de Hollande nomment *de finen*, *les fins*, c'est à-dire, *Piétistes*. Son mari, au contraire, étoit un homme gai, aimant le plaisir, sans néanmoins avoir jamais donné dans l'excès. La dame le prêchoit souvent, ce qui produisoit quelquefois entr'eux, sinon des altercations, au moins des conversations sérieuses & sombres. Peut-être avoit-elle redoublé les effets de son zele pendant les Fêtes de Noël, qui précéderent cet accident. Ce zele & l'impatience du mari excédé, produisirent en même temps les mêmes désordres dans leur cerveau. Mais si cela fraie les voies d'une explication, il reste toujours de très-grandes singularités dans cette folie simultanée.

GALE.

Remede assuré contre la Gale.

PRENEZ de l'aune noir (*alnus nigra frangula*); ôtez-en la premiere peau, qui est noirâtre & semée de petites taches blanches; enlevez ensuite le restant de l'écorce, & mettez-en deux poignées dans une bouteille de vin blanc; ajoutez-y du beurre frais, de la grosseur de trois œufs de poule; faites bouillir le tout pendant un demi-quart-d'heure, en le remuant de temps en temps; frottez pendant huit jours, soir & matin, le malade aux articulations des bras & des jambes, avec la pelure ainsi cuite, en l'humectant toujours de la sauce, que vous ferez réchauffer pour chaque friction. Ce remede est si doux, qu'il n'y a aucune suite à craindre: cependant, pour en assurer mieux l'effet, il est bon de préparer le malade par une petite médecine, & de lui en faire prendre encore une quelques jours après les frictions. Sans cette précaution, la gale reparoît quelquefois au bout d'un mois ou de trois semaines; mais le remede réitéré, la fait passer pour toujours.

Remede contre la Gale.

Les Affiches d'Angers annoncent la découverte d'une propriété intéressante de la feuille de la vigne. Si elle est attestée, comme on le dit, elle mérite d'être répandue. Un enfant qui

avoit, dès sa naissance, la tête couverte de gale, qu'on regardoit comme une teigne par les progrès qu'elle faisoit, & par le peu de succès des remedes qu'on employoit pour l'en délivrer, fut guéri par l'application du pampre naissant; c'est-à-dire, des feuilles de treille, parce qu'elles poussent les premieres. On assure que ce remede est infaillible.

Guérison singuliere opérée par l'inoculation de la Gale.

Un homme de vingt-huit ans, & d'un tempérament assez mélancolique, affligé de l'indigence de son pere & de la conduite irréguliere de ses sœurs, s'abandonna à une tristesse profonde. L'ame incessamment troublée par des réflexions chagrinantes, il négligea totalement son travail; un silence opiniâtre, un air farouche, faisant juger à ses amis que sa tête étoit dérangée, ils eurent recours à des Charlatans. Loin de guérir cet homme par leurs remedes, son mal empira, sa peau devint jaunâtre, & tout son corps d'une maigreur extrême. On le conduisit à l'Hôpital Royal de Berlin; il y tomba dans une espece d'engourdissement & d'insensibilité: les menaces, les coups de fouet, les piqûres d'aiguille ne l'en faisoient sortir que très-difficilement; il ne mangeoit que lorsqu'on le pressoit vivement, & quatre ou cinq jours d'abstinence ne l'engageoient point à demander aucun aliment: toujours immobile & les yeux baissés, il ne répondoit à aucune question; son pouls étoit lent & foible. Depuis deux années qu'il étoit dans cet état, M. Mutzell avoit essayé

vainement tous les ſecours de ſon art; les ſaignées, les ſels volatils, le camphre, les huiles diſtillées, les véſicatoires, tous les remedes enfin les plus irritans, ne faiſoient point d'effet ſur le malade; vingt-cinq grains de tartre émétique n'excitoient en lui qu'un ſeul vomiſſement. Plongé dans l'eau froide, quand on l'y enfonçoit & qu'on l'y retenoit juſqu'à la ſuffocation, il s'agitoit un peu; des gouttes d'eau glacée, qu'on laiſſoit tomber perpendiculairement ſur ſa tête qu'on avoit raſée, lui faiſoient jetter quelques plaintes: mais dès qu'on ceſſoit de le tourmenter, il retomboit dans une ſorte d'aſſoupiſſement léthargique. M. Mutzell conclut alors avec Hippocrate, qu'aux grands maux il faut de grands remedes. Il imagina donc d'inoculer la gale au malade de la façon ſuivante: il lui fit faire aux bras & aux jambes des inciſions profondes, & les rempliſſant de la matiere exprimée des puſtules ſcabieuſes, il les ſerra fortement avec des bandes. Le ſecond jour après cette opération, le pouls du malade commença à être agité; le troiſieme jour ſurvint la fievre; au quatrieme, le pouls battoit avec une vîteſſe prodigieuſe; ſon mouvement, durant ſix jours, ne ſe ralentit point; il étoit accompagné, de la part du malade, d'inquiétudes, d'anxiété, de ſoupirs fréquens, d'une reſpiration gênée. Le ſeptieme jour, la chaleur de la fievre diminua, les ſueurs ſuccéderent, & l'on vit paroître enſuite des puſtules rouges ſur la peau. Le neuvieme, la parole & la raiſon revinrent au malade; il aſſura qu'il n'avoit rien vu, rien entendu tout le temps qu'il avoit été enfermé

dans l'Hôpital, dont il est sorti parfaitement rétabli.

M. Toggenberger a fait imprimer une dissertation sur la maladie de cet homme. Voici le précis des raisons physiques qu'il en donne. La tristesse & les chagrins relâchent & affoiblissent les nerfs & tous les solides; ils font, par conséquent, une impression moins forte sur les fluides qu'ils contiennent. Le mouvement des fluides retardé, empêche les esprits animaux de se porter par-tout avec assez de rapidité; delà cet engourdissement, cette insensibilité, ce mouvement tardif du pouls, le peu d'appétit, la pâleur & la maigreur qu'on remarquoit en cet homme. Il s'agissoit donc, pour le guérir, de raffermir les solides, de rendre la vigueur aux nerfs, de ressusciter le mouvement des esprits animaux. Les remedes employés d'abord n'avoient pu pénétrer jusqu'au siege du mal; il en falloit un qui fût plus actif & assez subtil pour s'insinuer dans les petits vaisseaux. La matiere scabieuse opéra: introduite par l'inoculation, ses parties se développerent & gagnerent le cœur; le cœur irrité & comprimé fortement, accéléra la circulation du sang & excita la fievre: le sang ému par la violence de la fievre, déboucha les parties obstruées; & circulant rapidement, débarrassa les fibres nerveuses de la matiere qui les affaissoit. Par la réaction des vaisseaux sur le sang & par le choc des globules, l'humeur visqueuse, engendrée par la mélancolie, fut dissoute; les sueurs faciliterent le mouvement de fluides, l'appétit revint, & la machine fut rétablie.

Remede éprouvé contre la Gale ; extrait d'un Mémoire ſur la maniere de guérir promptement & ſûrement la Gale contractée par communication, comme il arrive dans les Caſernes, les Atteliers, les Hôpitaux & les Priſons.

Ce remede, qui paroît l'emporter ſur ceux qui ſont connus, par la promptitude de ſon action & par le peu d'appareil qu'il exige, conſiſte dans une préparation particuliere de la racine de dentelaire. *Plumbago foliis amplexicaulibus, lanceolatis, ſcabris; Linn.* Nom trivial du même, *Plumbago Europœa. Lepidium dentillaria dictum*, Bauh. Pin. 97; *Tripolium Dioſcoridis;* Col. Ecphr. I. p. 160, t. 161; *Plumbago quorumdam*, *Tourneſ.* 140. Cette plante, qui eſt vivace, croît dans l'Europe Méridionale, & plus particulierement aux environs de Montpellier. Ses feuilles & ſa racine ſont d'une ſaveur très-âcre; cette derniere a une odeur aromatique. Il faut prendre deux ou trois poignées de ſa racine, la piler dans un mortier de marbre, jetter deſſus une livre d'huile bouillante qu'on agite pendant trois ou quatre minutes avec la racine. On paſſe le tout à travers un linge, & on exprime fortement. Il faut former un nouet avec la racine reſtée ſur le linge. Pour faire uſage du remede, il faut que l'huile ſoit bien chaude; alors on y trempera le nouet avec lequel on agite le dépôt qui s'eſt formé au fond de l'huile, & on

s'en ſert pour frotter un peu fortement toute la ſuperficie du corps, en réitérant les frictions de douze heures en douze heures, & les continuer tant qu'il y a des reſtes de gale : on peut ſe diſpenſer de l'uſage des remedes & des préparations intérieures.

GANGRENE.

Préparation de la bruyere blanche pour la Gangrene, toutes ſortes de tumeurs, abcès, bleſſures, morſures, &c.

PRENEZ la moitié d'une coquille d'œuf de bruyere blanche (non gris de lin), tige & fleurs, une poignée de morelle, autant d'abſynthe, pareille quantité de rhue, le tout le plus frais qu'il eſt poſſible & haché; mettez toutes ces plantes enſemble dans une caſſerole avec une pinte de vin blanc; faites les bouillir doucement ſur un fourneau juſqu'à réduction de moitié; ôtez-les enſuite du feu, & couvrez le vaiſſeau d'une ſerviette en quatre, juſqu'à ce que la fumée ſoit abattue. Paſſez le tout par un linge propre avec une forte expreſſion, & mettez la liqueur dans une bouteille bien bouchée. La perſonne malade en prendra d'abord un verre tiede & à jeun, & ſe tiendra chaudement au lit pour exciter la tranſpiration. On lui donnera un bouillon une heure

& demie après, & le bouillon pris, elle reſtera encore au lit deux ou trois heures. Elle changera de linge en cas de tranſpiration; ou, ſi le mal le lui permet, elle pourra ſortir le même jour, & vaquer à ſes affaires. Le lendemain elle en prendra un ſecond verre, & le quatrieme jour un troiſieme, chaque fois avec les mêmes précautions. Si au bout de huit ou dix jours elle n'eſt pas guérie, on recommencera la même choſe. Lorſqu'on uſe de ce remede, il faut n'en faire aucun autre, ni rien appliquer ſur le mal qu'un linge de chanvre. On ne doit même prendre médecine que trois ſemaines après.

OBSERVATION *ſur une Gangrene ſurvenue au ſcrotum, à la ſuite d'une piquure de glayeul, par M. Cochois, Maître en Chirurgie à Villeneuve-l'Archevêque.*

Je fus appellé le 26 Septembre 1776 à Pailly, près de Villeneuve-l'Archevêque, Dioceſe de Sens, pour un Manouvrier, qui avoit une fievre conſidérable, le ſcrotum & le prépuce très-gonflés & enflammés. C'étoit la ſuite d'une piquure de la feuille de glayeul (*Gladiolus communis*, *Linn.*) qu'il s'étoit faite en fauchant, environ quarante-huit heures avant ma viſite. Je le ſaignai deux fois du bras en douze heures, & j'appliquai ſur les parties un cataplaſme de mie de pain & de lait, qui fut employé pendant deux jours, & renouvellé trois fois par jour. La fievre ceſſa preſqu'en-

tiérement à la fin du second jour, & l'inflammation du scrotum & du prépuce se termina par la mortification. Du moment que je m'en apperçus, je fis des scarifications dans l'endroit gangréné, & j'appliquai des compresses trempées dans l'eau-de-vie camphrée. Je les lavois trois fois le jour; & à chaque pansement, j'étois obligé de scarifier de nouveau. La gangrene ne cessa que lorsque le scrotum & le prépuce furent tombés. Il ne restoit plus pour couvrir les testicules que le dartos, qui ne me parut pas avoir participé à l'inflammation, mais qui étoit d'une sensibilité extrême; elle étoit si grande, que le malade souffroit avec peine l'application du linge le plus doux. La fievre cessa entiérement le septieme jour, & le malade sentit un peu d'appétit; le pouls se ramollit, & redevint dans l'état naturel, ce qui me fit prendre le parti de panser la plaie seulement avec une ciroëne, composée de cire-vierge, de diapalme & de vin rouge; j'en couvrois le scrotum & le gland, & je levois trois fois par jour l'appareil, à cause de l'abondante suppuration. Je continuai ainsi pendant dix jours, après quoi pendant huit jours deux fois seulement, & ensuite une fois. A la fin de la sixieme semaine, la régénération des chairs fut faite; je purgeai deux fois le malade à la fin. Cet homme a eu depuis deux enfans, & jouit d'une parfaite santé.

OBSERVATION de M. *Marquet sur la Gangrene.*

Jambe gangrénée.

Le 20 Février 1733, la veuve Bazin, demeurant chez les Tiercelines, âgée de 84 ans, fut attaquée tout-à-coup de gangrene, provenant de cause interne, qui occupoit la jambe gauche, depuis la partie supérieure du tibia jusqu'au bout du pied: cette vieille souffroit des douleurs très aiguës, avec une fievre continue; son pouls étoit petit, concentré & intermittent; les syncopes & les cardialgies étoient fréquentes; tout l'abdomen étoit tendu, & les parties inférieures œdémateuses. Dans cet état désespéré, après lui avoir fait administrer les Sacremens, je lui proposai des scarifications sur la partie gangrénée, qu'elle rejetta avec aigreur, soutenant que sa jambe n'étoit pas gangrénée. Sur ce refus, je lui fis faire trois ou quatre fois le jour des embrocations avec l'eau-de-vie camphrée, & j'appliquai ensuite sur la tumeur la poudre de scordium. L'enflûre du bas-ventre & les tranchées augmenterent si considérablement, que je pris le parti de la purger avec trois verres de tisane royale.

Prenez follicules de séné, une demi-once; rhubarbe, un gros; semences d'anis, de coriandre, des roses pâles, de chacune une pincée; canelle, un scrupule; la moitié d'un citron coupé par tranches; réglisse, une demi-once: faites infuser pendant la nuit sous des cendres

chaudes dans trois roquilles d'eau vulnéraire ſimple. Le lendemain l'on délaiera dans la colature bouillante deux onces de manne, pour une tiſane dont la malade prendra un verre à ſix heures du matin, un verre à huit, & un troiſieme à dix heures ; & entre chaque verre un bouillon fait avec le veau.

La malade fut bien purgée, & ſon ventre déſenfla par ce remede : mais la gangrene faiſoit à chaque inſtant des progrès conſidérables ; la partie gangrénée devint totalement noire, deſſéchée, ſphacelée, d'une odeur cadavéreuſe & inſupportable.

La malade tomboit à chaque inſtant dans des foibleſſes & des ſyncopes ſi conſidérables, qu'on la croyoit morte ; & pour cette raiſon je lui fis donner de quart-d'heure à autre deux ou trois cuillerées de la potion ſuivante :

Prenez eaux de chicorée, de fleurs d'orange, de chacune trois onces ; eau thériacale, une once ; confection d'hyacinthe, un gros ; poudre de vipere, un demi-gros ; teinture de caſtor, deux gros ; lilium de Paracelſe, un ſcrupule ; ſyrop d'œillet, une once : mêlez, & faites une potion qui ſera priſe par cuillerées.

Cette potion, pluſieurs fois réitérée, fit un très-bon effet ; les lavemens laxatifs & carminatifs, auxquels l'on ajouta l'eſprit de vin camphré, contribuerent à rétablir les forces de la malade : mais la partie ſphacelée contracta une puanteur ſi inſupportable, que l'on ne pouvoit reſter dans ſa chambre, & qu'il n'y avoit plus de reſſource que dans l'amputation. Mais

la vieille malade, toujours obſtinée, ſoutint opiniâtrément que ſa jambe n'étoit pas gangrénée, & qu'il étoit inutile de faire l'amputation. Je continuai donc de la viſiter en cet état, de la purger ſouvent, de lui faire prendre des cordiaux & des lavemens, & d'appliquer ſur ſa jambe, & ſur ſon pied, l'eau-de-vie camphrée & la poudre de ſcordium, juſqu'à ce que toutes les chairs ſe fuſſent détachées des os; elles tomberent même en pourriture, & le ſphacele s'étant fixé à la jarretiere, il ne reſta plus à cette vieille que les os du pied & de la jambe à découvert, tels qu'on les voit dans les ſquelettes.

MM. les Magiſtrats de la Ville de Nancy y députerent des Médecins & des Chirurgiens qui raiſonnerent différemment ſur un événement auſſi rare que ſurprenant. (Cependant un pareil eſt encore arrivé en 1768 à la nommée Antoine, de Nancy).

On propoſa à cette vieille de ſcier les os de la jambe qui l'incommodoient: mais elle n'en voulut rien faire, ſoutenant toujours qu'elle n'avoit pas eu la gangrene; enfin, trois ou quatre mois s'étant écoulés, les deux os, ſavoir le tibia & le péronée, ſe détacherent à l'endroit de la jarretiere, par l'humeur âcre qui ſortoit continuellement du moignon.

Cette femme fut guérie, & vécut encore ſept ou huit mois après. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que toutes les parties charnues ſe ſoient détachées par l'hémorrhagie, & qu'elle dit reſſentir de temps en temps de grandes douleurs au talon qu'elle n'a pas.

GERÇURES.

EXTRAIT d'un Mémoire ſur le danger de l'application des poudres, farines, ſciures de bois, &c., ſur les Rougeurs, Gerçures, &c. des enfans; lu à la Faculté de Médecine de Paris, le 15 Septembre 1778, par M. de Villiers, &c.

LES Nourrices regardent les gerçures, rougeurs & autres maux qui ſe forment ſouvent aux cuiſſes, aux feſſes, aux jarrets des enfants au maillot, comme un effet de la mal-propreté & de l'âcreté de leurs excrémens. M. de Villiers penſe que cette mal-propreté n'en eſt preſque jamais la cauſe principale; que l'irritation cauſée par les excrémens ne ſert tout au plus qu'à favoriſer l'iſſue néceſſaire de quelque humeur mal faiſante, qui, ſans cela, ſe feroit fait jour ailleurs (quoique peut-être plus tard & plus difficilement), comme on peut s'en convaincre par l'inſpection des parties qui ne ſont point expoſées à cette mal-propreté. Faute de cette diſtinction, on a cru devoir chercher à remédier à ces gerçures & rougeurs, en employant des poudres aſtringentes & deſſicatives, qui produiſent bien l'effet qu'on deſire, mais qui expoſent les enfans à tous les dangers de la répercuſſion ou de la rétention des humeurs âcres qui ſortoient par cette voie. De-là, plu-

ſieurs maladies graves, qui ont été la ſuite de l'application de ces ſortes de poudres. M. de Villiers a rapporté à ce ſujet pluſieurs obvations intéreſſantes, accompagnées de réflexions judicieuſes, qui tendent à prouver combien il eſt malheureux que l'enfance ſoit livrée à des Nourrices ordinairement ſans lumieres, incapables de raiſonner, & qui ne ſe conduiſent preſque toutes que par une routine aveugle.

Parmi ces obſervations, il y en a deux remarquables, l'une que l'Auteur a faite à Francfort en 1760, ſur un enfant qui éprouvoit des accès d'épilepſie ou mal caduc trente fois par jour; & l'autre en dernier lieu à Paris, ſur un autre enfant qui étoit dans le même cas. Il en réſulte que l'épilepſie chez eux n'a évidemment ſouvent d'autre cauſe déterminante que l'uſage de ces ſortes de poudres deſſicatives, qu'on applique imprudemment, ſoit aux cuiſſes des enfans, ſoit derriere les oreilles, ſoit aux autres parties qui jettent des humeurs.

Il ſuit encore de ces obſervations pratiques, que dans ce cas la poudre de guttete, celle de Carignan, auxquelles on eſt ſouvent obligé de joindre les purgatifs ou l'ipecacuanha pour aider leur effet, ſont des remedes inſuffiſans; mais que les véſicatoires appliqués, ſuivant les cas, ſoit au bras, ſoit derriere les oreilles, ſoit à la nuque du col, &c., & joints aux premiers ſecours, ſont les moyens les plus efficaces qu'on puiſſe employer contre l'épilepſie ou autres maux dépendans d'une pareille cauſe.

GERÇURES DES LEVRES.

Remede contre les Gerçures des levres & des mains.

L'huile de froment a été employée avec succès contre les gerçures des levres & des mains, ainsi que contre les dartres & la rudesse de la peau. Ce remede très-simple est, pour cette raison-là même, d'une grande ressource à ceux qui, vivant à la campagne, sont exposés aux injures de l'air, & éloignés des secours. Il leur suffira, pour obtenir cette huile, de serrer fortement le froment entre deux plaques de fer bien chaudes.

GERÇURES DU SEIN.

Remede contre les Gerçures du sein des Nourrices, par M. Baudouin, Médecin de la Rochelle.

On prend de la racine fraîche de grande consoude; on la creuse en forme de dez à coudre, & on en couvre le mamelon: on pile ensuite un morceau de la même racine, & on en fait une espece de cataplasme qu'on applique sur les crevasses; on renouvelle souvent ce cataplasme.

GLAIRES DES REINS.

Remede contre les Glaires des reins & autres maladies.

PRENEZ demi-once de graine de *navette*; pilez-la dans un mortier, en y ajoutant environ trois chopines d'eau commune; passez cette liqueur par une étamine ou un linge, en l'exprimant; remettez ensuite le marc dans le mortier, d'où vous le retirerez en y mettant encore de l'eau, & passez comme la premiere fois. On prend pendant huit à quinze jours un gobelet de cette boisson, en commençant le matin à jeun, & continuant d'heure en heure; elle peut se prendre même entre les repas, à distances égales, & l'on diminue la dose de la graine suivant les personnes. On prétend que cette boisson précipite & fait évacuer les glaires des reins & des intestins, qu'elle pousse par les urines; qu'elle nettoie les canaux urinaires; qu'enfin elle purifie la lymphe, chasse les vents, fortifie les nerfs & guérit les dartres.

GLANDES DU SEIN.

Baume bien éprouvé pour la guérison des Glandes du sein, des brûlures anciennes ou récentes qui peuvent dégénérer en ulceres, des entorses, luxations, meurtrissures, plaies, blessures, ulceres même invétérés, tumeurs, éréspypeles, gerçures, engelures, pustules, panaris, douleurs de rhumatismes & autres, en quelque partie du corps qu'elles soient.

POUR quatre livres de ce baume, prenez deux onces de la meilleure huile d'olive; angélique de Boheme, racines de scorsonere ou salsifi d'Espagne, fleurs de millepertuis, & baies de lierre, de chacune réduite en poudre, deux onces; 2° thériaque, extrait de genievre, safran en poudre, de chacun deux gros; aloès sucotin en poudre, un gros; oliban, benjoin, storax en poudre, de chacun un gros & demi; 3° térébenthine de Venise, dix onces. On met d'abord infuser dans l'huile les poudres des plantes pendant douze à quatorze heures, sur un feu passablement vif, dans un vaisseau de cuivre, observant qu'il ne soit qu'environ à moitié plein, parce que les drogues qu'on y mêlera font gonfler très-vîte & monter la liqueur qui se répandroit. Il faut avoir grand soin de remuer sans cesse cette composition avec une palette de bois, depuis l'instant qu'on

la met ſur le feu, & tant qu'elle reſtera dans le chauderon ; ſans quoi les poudres ſe précipitant, brûleroient auſſi-tôt, & tout ſeroit perdu. Au bout de douze à quatorze heures, on retirera la compoſition du feu, en la remuant pendant un bon quart-d'heure, & on la verſera dans un vaiſſeau de terre neuf verniſſé. Le lendemain on remet le tout ſur le feu dans le même chauderon non lavé ni récuré, en remuant encore l'eſpace de trois ou quatre heures ; on l'en retire après cela, pour y ajouter les drogues du n° 2, qu'on laiſſe encore infuſer ſur le feu, en remuant toujours pendant ſept ou huit heures ; enſuite on paſſe la compoſition à travers une bonne ſerviette bien forte, pour en ſéparer le marc. On lui laiſſe paſſer la nuit dans le vaiſſeau de terre ; & le lendemain, en la remettant ſur le feu dans le même chauderon, on ajoute la térébenthine qu'on laiſſe cuire avec l'attention comme deſſus de remuer toujours, juſqu'à ce que la fumée qui s'éleve n'ait plus l'odeur de la térébenthine. Alors le baume eſt fait ; on l'ôte du feu, & on le verſe dans la terrine pour le laiſſer repoſer pendant deux ou trois jours. On le paſſe enſuite à la chauſſe, ou au-travers d'une ſerviette, & on le garde dans des bouteilles bien bouchées. Il eſt inaltérable & peut ſe conſerver des ſiecles ; il y a même apparence qu'il acquiert de la force en vieilliſſant. Ce remede vient originairement de M. le Chevalier de la Borde, qui le gardoit ſous un grand ſecret, & ſubſiſtoit de ſon débit. Il en faiſoit prendre intérieurement, & il aſſuroit

s'être preservé par son usage de la peste qui avoit affligé la Ville de Marseille où il s'étoit trouvé. La dose pour l'usage intérieur est depuis une cuiller à café jusqu'à une grande cuiller à bouche : alors il lâche un peu le ventre sans tranchées ; on le prend le matin à jeun dans une demi-cuillerée d'eau, de thé, de vin ou de bouillon, sur laquelle on le fait nager. On boit pardessus un léger bouillon, ou un verre d'eau, & une heure après on peut déjeûner.

Remede pour guérir les Glandes du sein.

On fait d'abord précéder deux saignées du bras, de deux palettes chacune ; ensuite on faic prendre à la malade, pendant vingt jours, le matin, un bouillon fait avec une demi-livre de rouelle de veau, & une once de racine de patience sauvage, coupée par petits morceaux : le veau & la racine étant presque cuits, on jette dans le pot une poignée de chicorée sauvage, laitue, bourrache, buglosse & scolopendre: on passe le tout, & on y fait fondre un gros de sel admirable de Glauber ; on purge tous les six jours, en faisant fondre dans le même bouillon deux onces & demie de manne & une gros de sel végétal. Après l'usage des bouillons, on prend tous les matins, à la dose d'un gros, d'un opiat fait avec une demi-once d'extrait d'absynthe, pareille quantité d'extrait d'*enula-campana*, autant de safran de Mars, corail préparé, yeux d'écrevisse & diaphorétique minéral, de chacun

un gros ; ſel de tamariſc un gros ; rhubarbe en poudre & poudre cornachine, de chacune un gros & demi ; œthiops minéral, une demi-once : on mêle bien le tout enſemble, & on enveloppe avec du ſyrop de pommes ; on fait un opiat qu'on prend à la doſe ſuſdite, & pardeſſus deux taſſes de thé.

On applique ſur le ſein un morceau de flanelle trempée dans une décoction émolliente pendant un mois ; après quoi on trempe le morceau dans de l'eau, où l'on aura fait fondre, par parties égales, du ſel ordinaire & du ſel ammoniac. On obſerve un bon régime, & on tient le ventre libre par les lavemens. On aſſure que ce remede guérit radilement le cancer.

GOUTTE.

Remede contre la Goutte.

On vient de nous communiquer, pour insérer dans cet Ouvrage, un remede dont on assure avoir expérimenté plusieurs fois le succès contre la goutte ; c'est ce qui nous engage à le faire connoître, sans cependant en garantir l'efficacité. Ce remede consiste à faire mettre huit cents limaces dans un panier bien clos ; à les y laisser pendant huit jours ; à ramasser la liqueur muqueuse qui en découle durant ce laps de temps, & à s'en servir pour des bains, comme il sera dit ci-après : on conservera cette eau dans des bouteilles ; on ajoutera à chaque pinte, une demi-livre de sel & six gousses d'ail : les huit jours passés, on tirera du panier les limaces ; on les mettra dans une serviette neuve avec huit livres de sel & autant de gousses d'ail après les avoir hachées : par ce moyen, on se procurera une quantité suffisante d'une humeur muqueuse, pour l'employer au besoin. Il faut quelquefois quinze jours, ou même un mois, pour exprimer de cette serviette toute la liqueur nécessaire ; il faut même avoir la précaution de la serrer chaque jour un peu plus. Voici actuellement la méthode qu'on doit employer pour en faire usage : On prépare le malade pendant trois jours par des bains faits avec la premiere liqueur tirée des

des limaces, lorſqu'elles étoient dans le panier; ou, à défaut de cette eau, on fait bouillir du lierre terreſtre & des herbes aromatiques dans de l'eau & du vin blanc par quantité égale, & on s'en ſert pour le même uſage; on y ajoute une quantité ſuffiſante d'huile. De pareils bains ſont auſſi bons que ceux de la premiere eau de limace. Le malade prendra de l'exercice autant qu'il pourra pendant les trois jours qu'il fera uſage de ces bains; il pourra manger comme à l'ordinaire, excepté ſeulement qu'il aura grand ſoin de ne point boire de vin blanc ni de liqueurs fortes. Le quatrieme jour, on fera ſaigner le malade; le ſixieme, on lui preſcrira un minoratif: & le lendemain de la médecine, tandis que le malade aura la partie affligée dans le bain, on fera un grand feu; on mêlera enſemble un poinçon de la ſeconde liqueur des limaces avec un demi-poinçon de jus d'ail; on incorporera l'un avec l'autre, & on fera chauffer le tout dans un plat verniſſé ou d'argent: on aura ſoin d'avoir pluſieurs linges chauds pour eſſuyer la partie en ſortant du bain. Lorſqu'elle eſt bien eſſuyée, on la fait bien chauffer; on trempe ſes mains dans le mêlange ci-deſſus, & on en frotte la partie affectée pendant un demi-quart d'heure, après quoi l'on trempe des linges doux dans cette huile, que l'on applique enſuite ſur le mal: on enveloppe le tout de linges chauds: on réitere ce traitement trois ſoirs de ſuite, pendant lequel temps le malade ſe diſpenſera de déjeûner & de ſouper; après le traitement il ſe couchera, & on lui donnera, deux heures après, un bouillon

fait avec du veau & la moitié d'une volaille, dans lequel on aura fait cuire, sur la fin de l'ébullition, de la chicorée sauvage, du cresson de fontaine & du cerfeuil. Le matin, on donnera au malade, pour boisson, deux tasses de décoction de petite sauge avec du miel; il fera autant d'exercice qu'il pourra pendant tout ce temps, & dans le cas qu'il se trouve guéri au bout de ces trois jours, il ne laissera pas de continuer le même traitement de trois mois en trois mois; & s'il n'est pas guéri dans les trois jours, il continuera de même pendant trois autres jours. La femme d'un Peintre, attaquée de la goutte depuis neuf ans, a été guérie par ce remede; elle résidoit à Montmartre, avec l'Auteur qui l'a découvert, & qui en a expérimenté sur lui-même le succès en 1767.

Propriétés de la verveine pour la Goutte.

On trouve dans la Gazette de Santé, du 4 Septembre 1774, une observation qui constate les bons effets des feuilles de verveine dans la goutte: on les applique de leur côté lisse sur l'endroit douloureux; il s'y éleve, au bout d'un certain temps, de petites pustules vésiculaires, qui rendent de la sérosité, & pour lors le malade se trouve beaucoup soulagé. Ce remede mérite d'être accrédité; il est simple, & nullement répercussif, par conséquent sans danger; bien différent en cela de la plupart des autres remedes qu'on ordonne dans pareil cas.

Remede des Caraïbes contre la Goutte.

On fait infuser & dissoudre deux onces de résine de gayac dans trois pintes de bonne eau-de-vie de sucre, vulgairement appellée *tafia* : on en prend le matin deux petites cuillerées à bouche, avec une tasse de thé, ou un verre d'eau pardessus. Ce remede n'exige que le régime ordinaire sur les alimens & sur la boisson.

Remede pour la Goutte.

Les vertus essentielles renfermées dans le gayac, ont paru fixer l'attention de plusieurs personnes qui, dans le traitement de la goutte, se sont servies de la teinture résineuse du gayac, extraite par le moyen du tafia. Comme ce menstrue spiritueux pourroit ne pas convenir également à tous ceux qui en font usage, M. *Martin*, Apothicaire, rue Croix-des-Petits-Champs à Paris, a trouvé le moyen de préparer avec ce végétal un remede savonneux, qui peut être employé avec le plus grand succès dans le traitement de la goutte & des rhumatismes goutteux. En voici la préparation :

Prenez écorce & bois de gayac, de chacun deux livres; esprit-de-vin rectifié, six pintes. Le bois doit être choisi compacte, brun ou noirâtre; l'écorce unie, pesante, difficile à rompre, de couleur grise en dehors, blanche en dedans & d'un goût amer.

On concasse d'abord le bois de gayac ; on le met dans un matras avec deux pintes d'esprit-de-vin, & on fait digérer pendant trois ou

quatre jours, au bain de ſable, à une chaleur très-modérée; enſuite on décante la teinture dans un vaſe convenable, & on ajoute ſur le marc deux pintes d'eſprit-de-vin. On fait de nouveau digérer pendant trois ou quatre jours: on décante également la liqueur; enſuite on ajoute ſur le marc la doſe preſcrite ci-deſſus d'écorce de gayac, avec deux autres pintes d'eſprit-de-vin. Cette quantité paroît ſuffiſante pour extraire totalement la réſine contenue dans le gayac, & le peu que paroît renfermer l'écorce. On fait de nouveau digérer : on décante la liqueur, & on exprime fortement le marc. On filtre ces trois teintures, que l'on mêle & diſtille au bain-marie, juſqu'à ce que l'on ait ſéparé, à un demi-ſetier près, les ſix pintes d'eſprit-de-vin : on conſerve à part la partie réſineuſe, qui ſera pour-lors en conſiſtance de ſyrop épais.

D'autre part, on fait bouillir le réſidu dans ſuffiſante quantité d'eau : on paſſe la liqueur, & on ajoute de nouveau une ſuffiſante quantité d'eau, afin d'épuiſer par-là le bois de gayac & ſon écorce de leur principe extractif gommeux. On évapore la liqueur à une très-douce chaleur, juſqu'en conſiſtance d'extrait mol : on le mêle avec l'extrait réſineux, & l'on continue de le faire évaporer au bain-marie, en une très-forte conſiſtance d'extrait. On le fait ſécher enſuite pour le réduire en poudre.

Cet extrait gommeux réſineux de gayac s'emploie à la doſe de vingt-quatre grains, & diviſé avec le ſucre : on boit pardeſſus une légere infuſion de genepi.

Autre remede contre la Goutte.

Ce remede n'eſt autre choſe qu'un compoſé de deux tiers de ſavon de Veniſe ſur un tiers de quinquina, incorporés avec une ſuffiſante quantité de gentiane, dont on fait des pillules pour prendre intérieurement contre cette maladie. Ce remede eſt de M. Ducolos; des perſonnes de diſtinction qui en ont fait uſage, s'en ſont très-bien trouvées.

Moyen de prévenir la Goutte aux pieds, ou au moins de la ſoulager.

Laver la plante des pieds avec de l'eau-de-vie chaude, par le moyen d'une éponge ou d'un linge; la bien racler enſuite, juſqu'à ce que la peau devienne douce comme celle du deſſus de la main; faire cette opération environ chaque mois: adouciſſant ainſi la peau, elle procurera la facilité d'une douce & continuelle tranſpiration, dont l'interception (il y a tout lieu de le croire) cauſe ou du moins favoriſe la goutte. Il faut d'ailleurs avoir toujours aux pieds des chauſſons de flanelle d'Angleterre, pour aider par une chaleur continuelle à maintenir la plante des pieds dans une douce moiteur. Nous aſſurons que pluſieurs perſonnes qui ont éprouvé de douloureuſes atteintes de la goutte, n'en ont plus reſſenti depuis l'uſage de cette ſimple pratique.

Remede contre la Goutte.

Une perſonne en place, d'une Ville de Province, attaquée de la goutte depuis pluſieurs années, s'en trouvoit ſoulagée par une boiſſon très-ſimple, que d'autres, attaqués de cette cruelle maladie, ont depuis employée utilement, & dont la recette ne peut qu'être utile à ceux qui dans ce cas peuvent en faire la même épreuve. Avoir des feves, que l'on appelle de *marais*; & après avoir jetté la longue gouſſe commune dans laquelle les grains ſont renfermés, prendre l'enveloppe particuliere qui recouvre chaque feve ou grain, & qui eſt blanche quand la feve eſt mûre, laiſſer ſécher à l'ombre cette enveloppe ou écale, pour en faire une infuſion comme du thé, que l'on prend avec le moins de ſucre poſſible, quand on ſent les approches de la goutte, le matin à jeun, pendant le jour, & tant qu'on le juge à propos (*Nous ne garantiſſons pas ce remede*).

GOUTTE VAGUE.

OBSERVATION *ſur une Goutte vague guérie par les racines de pimprenelle noire, par M. Harniſch.*

Une femme âgée de vingt-quatre ans, d'un tempérament ſanguin, phlegmatique & pléthorique, ayant négligé de ſe faire ſaigner

lorſque ſes regles ceſſerent prématurément, menant d'ailleurs une vie ſédentaire, fut attaquée de pluſieurs maux, qui étoient tantôt hyſtériques, tantôt fiévreux, tantôt catharreux, & auxquels ſe joignirent une goutte vague & un crachement de ſang. Cette goutte la tourmenta ſi fort, qu'il ſe répandit des douleurs ſpaſmodiques ſur les parties ſupérieures & inférieures, comprenant la tête, la nuque, les bras, les mains & les pieds. Ayant été appellé pour la voir, je lui ordonnai une potion compoſée avec les eaux diapnoïques diſtillées, la poudre de ſuccin, l'antimoine diaphorétique préparé, & la poudre de pimprenelle noire (*Pimprenella ſaxifraga*, Linn. 398), & édulcorée avec le ſyrop d'écorce d'orange; je lui fis prendre auſſi de l'eſſence de pimprenelle noire. Par ces remedes, je guéris la malade dans l'eſpace de quelques ſemaines. J'appaiſai ſi bien les mouvemens convulſifs, qu'ils diſparurent entiérement.

Nota. La pimprenelle noire eſt une variété de la pimprenelle ſaxifrage de M. Linnée; nos Herboriſtes l'appellent bouquetine.

GROSSESSE REMARQUABLE.

M. OLIVIER, Médecin de Brest, écrivoit il y a quelques années à un de ses amis qu'une jeune femme de vingt à vingt-deux ans, se croyant grosse de sept mois, en suite d'une perte de sang qui lui continuoit depuis un mois, accoucha d'un plein plat d'œufs qui étoient attachés les uns aux autres par de petits filets en forme d'une grappe de raisin; ils étoient de différentes grosseurs, depuis celle d'une lentille jusqu'à celle d'un œuf de pigeon. Nous en ouvrîmes plusieurs, dit-il, & ils nous parurent tous composés d'une peau assez dure, qui renfermoit une liqueur visqueuse, semblable au blanc de l'œuf des oiseaux. C'étoit un amas d'hydatides. *La même chose est arrivée en 1777 à Paris.*

Fin du premier Volume.

TABLE
DES MATIERES.

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un Manuscrit intitulé : *Médecine Pratique & Moderne appuyée sur l'Observation* : Et je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'Impression. A Paris ce 1er. Octobre 1781. GARDANE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le Sieur BUC'HOZ, Docteur en Médecine, nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public *ses Œuvres*, contenant : *Recueil des Secrets à l'usage des Artistes ; — La Médecine Pratique & Moderne, appuyée sur l'Observation ; — Le Faune François, ou Traité Historique des Animaux de la France ; — Les Richesses de la France dans ses productions Minéralogiques & Hydrologiques, &c.*, Ouvrages de sa composition ; s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege à ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons de faire imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilege, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à personne ; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilege que de la cession ; & alors, par le fait seul de la cession enregistrée,

la durée du présent Privilege sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décede avant l'expiration desdites dix années, le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Réglement sur la durée des Privileges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les Contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilege; qu'avant de les exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMENIL. Le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou

à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles le trentieme jour du mois d'Octobre, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-un, & de notre Regne le huitieme. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 2280, fol. 598, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilege, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires prescrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce 20 Novembre 1781.

VALLEYRE le jeune, *Adjoint.*

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Christine, 1782.

de la date dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à [illegible] de grace mil sept cent quatre-vingt [illegible] & de notre Regne le [illegible]. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n° [illegible]*, fol.* [illegible]*, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires prescrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce* [illegible] *Novembre 178*[illegible].

VALLEYRE l'aîné, *Adjoint.*

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Christine, 178[illegible].

k